The image shows the cover of a book. The background is a photograph of three children of African descent. Two girls are in the back, wearing blue patterned dresses, and a younger boy is in the foreground, shirtless and wearing patterned shorts. They are sitting in front of a wall made of cracked, reddish-brown mud. The title 'autrepart' is in a yellow box at the top right, and 'Variations' is below it. The publisher's logo 'IRD' is at the bottom left, and 'l'aube' is at the bottom right.

autrepart

Variations

IRD

l'aube

autrepart

Variations

Cahiers des sciences humaines
Nouvelle série numéro 11

Déjà parus :

Les Arts de la rue dans les sociétés du Sud, Michel Agier et Alain Ricard

Familles du Sud, Arlette Gautier et Marc Pilon

Variations, 1997

Empreintes du passé, Edmond Bernus, Jean Polet et Gérard Quéchon

Communautés déracinées dans les pays du Sud, Véronique Lassailly-Jacob

Échanges transfrontaliers et Intégration régionale en Afrique subsaharienne,

Johny Egg et Javier Herrera

Variations, 1998

Drogue et Reproduction sociale dans le Tiers Monde, Éric Léonard

*La Forêt-monde en question. Recomposition du rapport des sociétés à la forêt
dans les pays du Sud*, François Verdeaux

Les Identités contre la démocratie, René Otayek

Couverture : AVECC/Hervé Vincent

Illustration : © Philippe Chevalier, *Enfants peuls à Gorom Gorom*, 1997

© Éditions de l'Aube, IRD

(Institut de recherche pour le développement, ex-Orstom), 1999

ISBN 2-87678-511-0

ISSN 1278-3986

Sommaire

Mayté Banzo : Mexico : de la ville à la mégapole	7
Marc-Antoine de Montclos : Les reconstructions identitaires de l'exode : les réfugiés somaliens à Mombasa (Kenya)	27
Yves Guillerrou : Villes et campagnes en Algérie	47
Bernard Moizo : Les <i>gangs</i> aborigènes dans une bourgade du Nord-Ouest de l'Australie	61
François Roubaud : Éducation et ajustement structurel à Madagascar	81
Étienne Gérard : Être instruit, <i>en tout cas</i> . Représentations du fait scolaire en milieu urbain (Burkina Faso)	101
Dominique Guillaud : L'hévéaculture paysanne dans la région de Jambi (Sumatra)	115
Claude de Miras : Les Galapagos, autre tragédie des communaux (Équateur)	137
Emmanuelle Kadya Tall : En quête d'une bonne mort : péripéties religieuses d'une prêtresse de candomblé bahianaise (Brésil)	155
Sylvie Bredeloup : La fièvre du diamant au temps des colonies (Afrique)	171
Notes de lecture	191
Résumés	201



Hommage à Gilles Sautter ou le bonheur d'être géographe

Gilles Sautter, qui vient de nous quitter à l'âge de soixante-dix-huit ans, était une grande figure de la géographie et de la recherche africaniste.

Né à Mulhouse le 2 mars 1920, Gilles Sautter a fait ses études d'histoire et de géographie à la Sorbonne. À Montpellier, pendant la guerre, il rencontre Pierre Gourou, dont l'amitié et la pensée n'ont cessé depuis de l'accompagner. Agrégé de géographie puis détaché à l'Orstom, il effectue un long séjour à Brazzaville, où il réunit les matériaux d'une thèse de doctorat ès lettres, *De l'Atlantique au fleuve Congo : une géographie du sous-peuplement* [1966, Paris-La Haye, Mouton]. C'est une étude historique, géographique et sociologique du bassin congolais, une analyse critique des problèmes et des tragédies liés à l'expansion de l'économie coloniale. C'est un monument qui reste une référence.

Successivement attaché de recherche au CNRS, puis chargé d'enseignement à l'université de Strasbourg, il est nommé en 1961 directeur d'études à l'École pratique des hautes études (V^e section, ensuite EHESS). En 1967, il est professeur à la Sorbonne (aujourd'hui Paris-I). Il crée, avec Georges Balandier, le laboratoire d'études africaines du CNRS, ce qui permet aux africanistes de trouver, à l'École des hautes études en sciences sociales, un centre interdisciplinaire de recherches, de réflexion et de publications.

Parallèlement à ses activités d'enseignant et de directeur de recherches, Gilles Sautter prend des responsabilités dans des instances universitaires et scientifiques, au CNRS et à l'Orstom. De mai 1963 à 1973, il est président du Comité technique de géographie de l'Orstom, puis vice-président jusqu'en juin 1983. Il conçoit et met en place, avec son ami Paul Pélissier, une œuvre collective : la collection des études dites de terroirs. Le départ est donné à de nombreuses carrières vouées à l'Afrique et à Madagascar. Les horizons s'élargissent ensuite vers d'autres « terres de bonne espérance ».

Ses anciens étudiants, ses amis, ses collègues et leurs propres étudiants, tous doivent à Gilles Sautter d'avoir partagé une géographie généreuse, exigeante, ouverte aux autres et à l'imagination. Il a développé une géographie curieuse des points de vue des autres sciences et soucieuse de les intégrer à ses propres interrogations du monde. Tout au long de sa vie scientifique comme de sa vie personnelle, il s'est passionné et nous a passionnés par son métier, qui est de voir. Le paysage, « ce multiplicateur de plaisir », est constamment présent, connivence entre le chercheur, le poète, le peintre...

Son œuvre a marqué non seulement l'africanisme, mais aussi tout un courant de la pensée géographique. Durant sa carrière de chercheur, il n'a cessé de se sentir

impliqué comme géographe dans les problèmes du monde actuel, dans une perspective de justice spatiale et d'aménagement. « Le pire reproche qui puisse être fait à un géographe, c'est de n'être pas donneur de sens » : c'est sa conviction profonde qui l'a porté à un œcuménisme actif. Dans l'ensemble de ses réflexions, il existe une commune interrogation sur le changement et sa mise en situation dans l'espace-temps. On pourra se reporter à la thèse déjà citée, à son *Parcours d'un géographe. Des paysages aux ethnies, de la brousse à la ville, de l'Afrique au monde* [1993, éditions Arguments]. Cet ouvrage rassemble, en deux précieux volumes, une grande partie de ses articles, qui font référence, mais qui étaient devenus difficiles d'accès.

Gilles Sautter a su séduire, par son enthousiasme rayonnant, des générations d'étudiants et de chercheurs. Il guidait sans tenir la main, conduisant chacun à trouver son propre chemin. Les qualités humaines lui étaient aussi importantes que les mérites scientifiques. Homme de cœur, il n'oubliait jamais l'être humain derrière le collègue ou l'étudiant. Jusqu'au bout, il a accompagné les plus jeunes, accordant à leurs interrogations un intérêt sans relâche, les animant de ses intuitions.

Il a franchi la dernière étape de son « parcours de géographe » sans nous demander la route. « Que la terre lui soit légère », dit-on dans cette Afrique qu'il a tant aimée.

Chantal Blanc-Pamard

Mexico : de la ville à la mégapole

Mayté Banzo *

Un processus est « l'ensemble d'un phénomène conçu comme actif et organisé dans le temps » (le *Petit Robert*). Cette définition contient deux notions essentielles, celle de mécanisme et celle de dynamique. L'analyse d'un processus passe donc par l'identification de ses composantes et les interactions qui les lient pour identifier le mécanisme. Celui-ci ne peut être considéré comme processus que s'il est replacé dans une perspective temporelle. C'est pourquoi l'analyse du processus d'urbanisation ne se limite pas à l'étude du passage d'un usage rural à un usage urbain du sol : celui-ci n'en est que l'expression finale. Elle implique également que l'on fasse référence à l'évolution des mécanismes qui rendent possible cette transformation. Par ailleurs, la perspective urbaine doit être nécessairement analysée dans son interaction avec la perspective rurale pour une appréhension globale du processus. L'espace rural périurbain constitue le point de départ de notre réflexion. Nous le définissons comme étant l'espace proche de l'agglomération urbaine, dynamisé par la migration de population citadine. Il marque une discontinuité physique avec la ville du fait du maintien de l'activité agricole et se caractérise par une multifonctionnalité de l'utilisation du sol [Banzo, 1994 : 79]. C'est à travers l'étude de sa dynamique que nous identifions les composantes du système et les interactions qui les lient pour produire le changement de l'usage du sol.

Nous présentons ici de façon synthétique les principales étapes qui constituent le processus d'urbanisation de Mexico. Trois phases ont été identifiées : la phase de prolétarianisation, la phase de métropolisation et la phase de mégapolisation. Chacune d'entre elles témoigne d'une forme de relation spécifique entre la ville et sa campagne dont nous chercherons à identifier le mécanisme et sa traduction spatiale. L'étude des processus se nourrit des travaux réalisés sur une partie de l'espace périurbain de Mexico, le bassin de Chalco-Amecameca (*fig. 1*). Toutefois, c'est au niveau de la région Centre que l'on doit faire référence pour comprendre la nature des systèmes spatiaux.

* Maître de conférence en géographie, université Michel-Montaigne, Bordeaux-III.

De l'équilibre entre ville et campagne à la prolétarianisation du monde rural

Avant la révolution de 1910, la relation ville-campagne repose sur la complémentarité et la dépendance mutuelle que permet la proximité : la ville dépend de la campagne proche pour son approvisionnement; de son côté, la campagne est assujettie aux investissements des citadins par le biais des haciendas et au marché urbain comme principal débouché commercial, mais bénéficie de la protection de l'administration centrale. Cet équilibre reste néanmoins fragile car l'introduction de l'hacienda signifie parallèlement la destruction de l'agriculture paysanne et le renforcement de la dépendance de la campagne par rapport à la ville.

La spoliation des communautés indigènes

L'hégémonie des haciendas atteint son apogée dans la seconde moitié du XIX^e siècle et rompt définitivement avec le relatif équilibre qui avait pu être maintenu entre ces unités de production capitalistes et les communautés paysannes.

Avant l'arrivée des Aztèques, les communautés pratiquent l'agriculture pour l'autoconsommation. La grande diversité du milieu offre une complémentarité des activités économiques : agriculture intensive sur les berges du lac de Chalco¹, agriculture extensive dans le piémont, chasse et cueillette dans les forêts de la Sierra. La fondation de la capitale aztèque (Tenochtitlan) au XIV^e siècle sur un territoire insulaire exigu détermine très tôt un besoin de terre pour assurer le ravitaillement de la ville. Le bassin de Chalco-Amecameca, favorisé par une agriculture diversifiée et par sa position de point de rupture de charge², constitue une des principales zones d'approvisionnement de la cité. L'apport des *chinampas*³ de Xochimilco-Chalco est particulièrement précieux puisque, selon les calculs de Parsons, celles-ci auraient formé la seule zone à l'intérieur du bassin de Mexico en mesure de produire un surplus d'aliments capable d'assouvir, presque en totalité, les besoins de Tenochtitlan [Parsons, 1976 : 236].

Les haciendas se substituent progressivement aux communautés indigènes pour assurer l'approvisionnement de la capitale. Tout d'abord, elles se spécialisent dans la production de céréales en cultivant le blé destiné aux populations citadines espagnoles. Puis, peu à peu, elles intègrent le maïs dans leur système de culture et concurrencent la production des communautés indigènes. Elles deviennent rapidement les principaux fournisseurs de la capitale, reléguant ces dernières à un rôle de plus en plus marginal. Cette hégémonie affecte également les moyens de production des communautés. Pendant longtemps, le besoin de main-d'œuvre oblige les *hacendados* à honorer les accords passés avec les caciques : ces derniers s'engagent à

1 Le lac de Chalco occupait, jusqu'à la fin du XIX^e siècle, la partie nord-ouest du bassin. Celui-ci a été asséché par Iñigo Noriega (entrepreneur latifundiste) pour créer des terres de cultures destinées à l'approvisionnement de Mexico (fruits et légumes en particulier).

2 Les produits provenant du bassin ou des provinces méridionales étaient embarqués sur les berges du lac de Chalco à destination de Tenochtitlan et plus tard de Mexico.

3 Terres de culture de construction artificielle en milieu aquatique. Constituées par remblaiement, elles sont ancrées au fond du lac et sont limitées par des canaux qui servent à l'irrigation et au déplacement des canots. Les *chinampas* constituent des parcelles d'agriculture intensive.

faire travailler dans les haciendas une population indigène réticente en échange du respect des ressources des communautés [Trujano, Anaya, 1991]. Les innovations techniques et le développement de nouvelles activités (en particulier l'élevage laitier) au milieu du XIX^e siècle viennent rompre ce fragile équilibre. D'une part, elles favorisent l'augmentation de la productivité et la baisse des besoins de main-d'œuvre, d'autre part, elles accroissent notablement les besoins en eau de la grande propriété qui multiplie les barrages, digues, citernes, puits et canaux pour la contrôler. Par ailleurs, dans le bassin, la politique mise en place par la loi Lerdo (1856) a cautionné la concentration de terre entre les mains de quelques grands *hacendados* et permis la création de véritables *latifundios* aux dépens des possessions paysannes.

La remise en cause de l'équilibre ville-campagne

L'avènement de l'hacienda, voire du *latifundio*, comme principal système de production agricole génère de profondes mutations dans la relation ville-campagne et dans l'organisation du monde rural.

L'hégémonie des haciendas marque la domination de la logique capitaliste. La terre devient un bien commercialisable qui fait l'objet de transactions et produit des plus-values. L'appropriation foncière et les activités agricoles commerciales jouent un rôle important dans l'enrichissement de l'oligarchie citadine. L'hacienda est le moyen d'asseoir la richesse accumulée dans le commerce ou l'exploitation des mines. La stabilité des liquidités qu'offre le monopole du grain sur la ville permet de pallier les aléas des revenus issus des autres activités. Après l'indépendance, elle constitue le support économique nécessaire à l'ascension sociale de cadres militaires et de politiciens [Tutino, 1975].

Une différenciation des logiques de production s'instaure entre l'agriculture commerciale de la grande propriété et l'agriculture d'autosubsistance des communautés indigènes. La première accentue le lien de dépendance entre ville et campagne et engendre la spécialisation des unités de production. Les haciendas de la zone produisent essentiellement des céréales mais certaines viennent à développer la production de produits frais dans la seconde moitié du XIX^e siècle (lait, viande, fruits). L'agriculture pour les populations indigènes demeure un moyen de subvenir à leurs besoins. Néanmoins, les spoliations dont elles sont l'objet les obligent à louer leur force de travail. Le processus de prolétarianisation ainsi amorcé provoque une rupture dans la relation entre le paysan et la terre que la révolution et la réforme agraire ne suffisent pas à remettre en cause.

En effet, la redistribution de terres, loin de dissuader le mouvement de prolétarianisation, tend à le renforcer car elle n'offre pas à la population paysanne les moyens de vivre de l'agriculture. L'exiguïté des dotations éjidales (entre 0,5 et 5 hectares dans le bassin) et leur médiocre qualité sont sans doute les principaux facteurs de l'échec de la réforme agraire dans la zone. Dans les années quarante, on considère qu'une exploitation de 3,5 hectares nécessite 150 jours de travail à l'année. Le produit de ce travail ne permet pas sa reproduction. 120 jours dans une autre activité sont alors nécessaires pour équilibrer le budget [Bataillon, 1972 : 192]. Cette situation renforce donc l'acheminement des forces

vives vers l'industrie ou l'adoption d'une agriculture à temps partiel. Cette dernière est favorisée par l'implantation locale d'établissements industriels : les industries rurales du XIX^e siècle⁴ laissent la place aux unités métropolitaines qui s'implantent le long de l'axe Mexico-Puebla à partir des années quarante. La prolétarianisation du paysannat périurbain est donc le résultat d'une longue évolution qui offre un terrain favorable à l'expansion de la vague d'urbanisation métropolitaine.

Un système spatial dominé par le marché agricole de Mexico

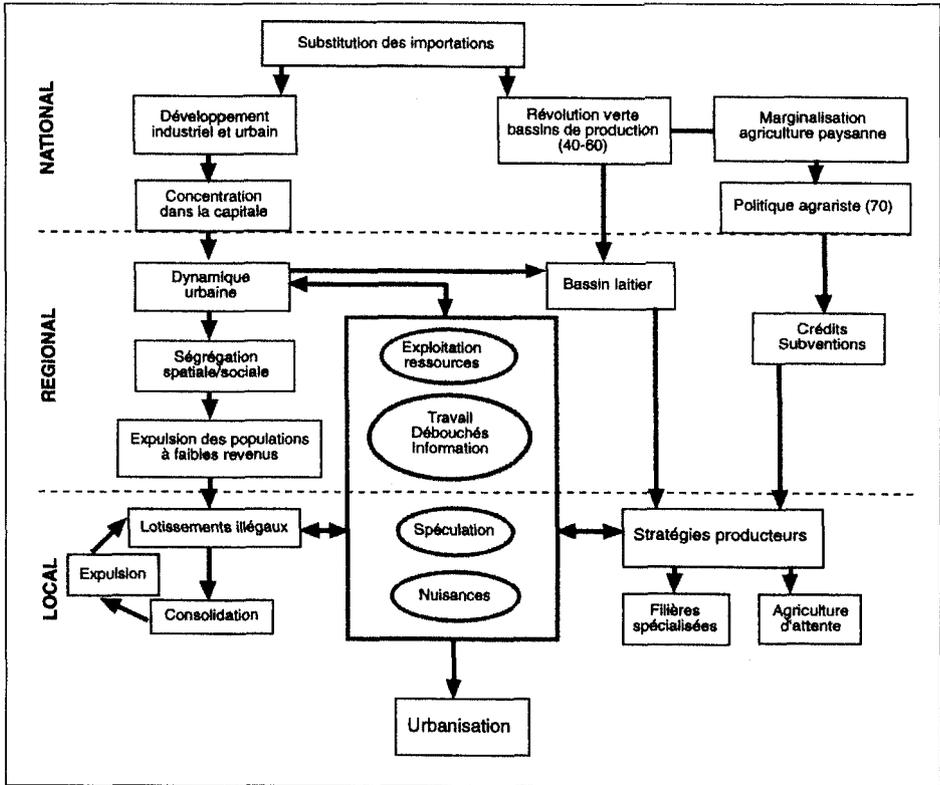
Spatialement, le système ville-campagne repose sur une hiérarchie urbaine très déséquilibrée. Mexico est le principal pôle, bien que, jusqu'aux années trente et quarante, sa croissance demeure modérée. Les villes environnantes sont des places de marchés secondaires qui ne jouent qu'un rôle de relais très partiel. Comme le souligne Claude Bataillon, le fait que Puebla soit la seule ville où existe un art colonial important signifie que ces centres n'ont pas fait l'objet de l'installation d'une élite : « La population riche, cléricale ou laïque, faisait construire dans les lieux où l'agriculture et l'exploitation minière les enrichissaient, c'est-à-dire dans la capitale » [Bataillon, 1972 : 118]. Les localités villageoises constituent un réseau dense mais elles sont encore, dans cette période, mal reliées aux grands axes qui sont pour l'essentiel les seuls à être pourvus d'un revêtement. Certaines d'entre elles ont eu, dès le XIX^e siècle, un développement industriel basé sur des ressources locales – eau, bois, charbon, main-d'œuvre rurale – et ont été parfois favorisées par une liaison ferroviaire avec Mexico. Somme toute, c'est surtout comme principal marché agricole que la capitale anime la région jusqu'aux années quarante.

Le processus de métropolisation

Le processus de métropolisation (années quarante à soixante-dix) déséquilibre le système ville-campagne et instaure la domination de l'urbain sur le rural. Le territoire périurbain est désormais étroitement lié à la dynamique urbaine; celle-ci maintient une forte demande d'espace qui suscite la hausse du prix de la terre et, de ce fait, la spéculation et la constitution de réserves territoriales. La dynamique rurale est bien sûr liée à la ville, dont les effets ne sont pas uniquement négatifs (débouchés pour la production, source de travail, proximité du centre de pouvoir et d'information), mais elle est également fortement soumise aux impulsions de la politique nationale (politique de substitution des importations et politique de développement agricole) comme à la réaction et à l'adaptation des agriculteurs aux diverses influences (*fig. 2*).

4 Les unités les plus importantes se consacrent à la production de textile de coton (*Miraflores* à San Mateo Tezoquipan et *Tomacoco* à Amecameca) ou de laine (*El Caballito* à Tlalmanalco) et à la production de papier (*Papelera de San Rafael y Anexas*). Cette dernière a mieux résisté que les autres : ce n'est que dans les années quatre-vingt-dix que son activité a été interrompue.

Figure 2 – Processus de métropolisation (1940-1970)



La dynamique urbaine : un phénomène consommateur d'espaces agricoles

La politique de substitution des importations à partir des années quarante favorise le développement industriel et urbain au détriment du développement agricole. Celui-ci justifie 3 à 4% du budget public entre 1965 et 1969 contre respectivement 35% et 44% pour l'industrie [Appendini, 1992 : 45]. Cette politique renforce le rôle polarisateur des grandes villes et en particulier de la capitale.

Plusieurs facteurs concourent pour affirmer l'attractivité de la capitale. La centralisation politique et administrative et la supériorité de l'offre en services (financiers, logistiques, sanitaires, éducatifs, culturels) conditionnent l'installation des entreprises industrielles. Les salaires du secteur moderne et les avantages sociaux qui sont liés au travail salarié attirent une main-d'œuvre abondante libérée par la restructuration du monde rural. Cette population constitue quantitativement et qualitativement⁵ le principal marché de consommation nationale qui justifie à son tour la localisation des entreprises dans la capitale.

5 Socialement, il s'agit d'une population diversifiée, où la classe moyenne en cours de constitution possède un pouvoir d'achat et une perspective d'ascension.

L'attrait de la capitale se traduit par une forte croissance démographique et un indice de primauté très élevé⁶. Les taux d'accroissement annuels se maintiennent au-dessus de 5% entre 1940 et 1960 (*fig. 3*) alors que l'indice de primatie atteint son point le plus élevé dans les années cinquante (plus de 7) et demeure supérieur à 6 depuis. La population de la zone métropolitaine de la ville de Mexico triple entre 1940 et 1960 et quintuple pratiquement entre 1940 et 1970 en passant de 1,9 million en 1940, à 5,4 millions en 1960 et 8,9 millions en 1970 (*fig. 4*). La force et la rapidité de cette croissance sont à l'origine de l'explosion de la périphérie métropolitaine.

Le déplacement de la population vers les marges résulte de la combinaison de différents facteurs. Tout d'abord, l'industrialisation puis la tertiarisation du centre réduisent l'espace résidentiel et alimentent la spéculation à l'origine de la hausse des valeurs foncières. Par ailleurs, la rapidité de l'expansion démographique provoque un déficit chronique en logements que l'État n'est pas en mesure d'enrayer⁷. Enfin, le développement des moyens de transport permet une dissociation toujours plus marquée entre lieu de résidence et lieu de travail. Ce mouvement touche particulièrement les classes sociales les moins favorisées

Figure 3 – Évolution des taux d'accroissement moyens annuels entre 1940 et 1995 (%)

	1940-50	1950-60	1960-70	1970-80	1980-90	1990-95
DF	5,7	4,8	3,5	2,5	-0,7	0,3
ZMCM	5,5	5	5,1	4,5	0,7	0,8
Puebla-Tlaxcala	3,7	2,4	4,3	4,2	2,5	1,4
Toluca	1,9	2,5	4,1	4,8	3,3	1,8
Cuernavaca	6	4,2	6,4	5,5	2,9	2,2
Queretaro	2,2	2,8	4,2	5,8	4,3	2
Pachuca	0,1	1	2,4	3,9	3,5	2,1

Source : E. Pradilla, « La megalópolis neoliberal : gigantismo, fragmentación y exclusión », *Economía*, 258 : 12.

qui s'installent massivement aux marges de l'agglomération et repoussent de plus en plus loin le front d'urbanisation. La constitution des quartiers prolétaires périphériques est un phénomène qui, par son amplitude et sa récurrence, représente le moyen de production privilégié d'espace urbain et contraint l'État à adopter une attitude tolérante face aux opérations immobilières illégales. Ward considère, à la fin des années quatre-vingt, que les lotissements populaires construits à l'origine en marge de la légalité accueillent 50 à 60 % de la popula-

6 Rapport entre la population de la première agglomération et la deuxième agglomération du système urbain national.

7 En 1970, il aurait fallu plus de 500 000 nouveaux toits et plus de 800 000 à la fin des années quatre-vingt pour satisfaire les besoins du district fédéral [Schteingart, 1989 : 279].

Figure 4 – Évolution de la population des principaux centres urbains de la mégapole (1940-1995)

	1940	1950	1960	1970	1980	1990	1995
DF	1 757 530	3 050 442	4 870 876	6 874 165	8 831 079	8 235 744	8 483 623
ZMCM	1 957 499	3 340 385	5 461 675	8 989 495	14 015 630	14 983 988	16 294 858
Puebla-							
Tlaxcala	337 533	485 840	616 397	942 788	1 420 292	1 824 152	2 098 175
Toluca	160 238	193 611	249 364	373 415	597 350	827 163	991 634
Cuernavaca	47 359	85 204	12 899	240 384	412 089	549 988	685 846
Queretaro	83 751	104 444	137 572	207 241	363 435	555 491	679 015
Pachuca	68 569	69 290	76 296	96 864	142 390	201 450	249 062

tion de l'agglomération [Ward, 1990 : 83]. Ce système d'expansion urbaine implique une urbanisation extensive, forte consommatrice d'espace, alimentée par une logique spéculative totalement incontrôlée donc peu rationnelle et coûteuse pour la communauté. Il s'appuie nécessairement sur la disponibilité de terres agricoles.

Les mutations de l'agriculture périurbaine et la remise en cause de la fonction de production

La période de métropolisation marque, pour l'agriculture périurbaine, une affirmation de sa dépendance par rapport à l'extérieur qui se manifeste par l'impact des choix politiques au niveau national et une relation plus étroite avec la métropole.

Les choix opérés au niveau national conditionnent la remise en cause de l'espace rural périurbain en tant que zone d'approvisionnement de la capitale. La constitution de bassins de production spécialisés et le développement des moyens de communication favorisent de nouvelles zones d'approvisionnement. L'agriculture périurbaine n'est privilégiée que pour certaines filières où la proximité joue encore un rôle important. C'est le cas de la production laitière. Celle-ci s'accompagne, à partir des années quarante, d'une expansion de l'irrigation dans les *ranchos* privés mais aussi dans quelques *ejidos* (retombées de la politique de grands travaux hydrauliques). Dans la zone d'étude, l'expansion de la production de fourrage et de l'élevage laitier concerne essentiellement les exploitations situées dans les *municipes*⁸ de Chalco et Ixtapaluca (le long de la route et de l'autoroute Mexico-Puebla). Cette spécialisation concerne à la fois des petits, moyens et grands cheptels (5 à 30 têtes, 30 à 70 têtes, plus de 500 têtes). Quant à la politique agrariste des années soixante-dix, en cherchant à réduire le clivage entre une agriculture moderne et une agriculture paysanne marginalisée, elle

8 Sous-division administrative d'un État. Le Mexique est une république fédérale constituée de 31 États et d'un district fédéral (DF, ville de Mexico).

place cette dernière dans une situation de dépendance par rapport aux aides de l'État (crédit agricole, intrants et assistance technique subventionnés⁹). Par ailleurs, les stratégies de production sont fortement influencées par la variation des prix garantis.

Au niveau régional et local, la dynamique urbaine a un impact différencié sur l'agriculture. L'expansion de la métropole s'exprime en termes de concurrence, tout d'abord au niveau de la main-d'œuvre. La proximité de sources d'emploi qu'offre Mexico constitue une alternative attractive pour la main-d'œuvre agricole. Elle tend à manquer pendant les périodes de grands travaux (en particulier la récolte) et se trouve plus exigeante en termes de salaires. Cette concurrence ville-campagne se fait également sentir au niveau des ressources naturelles. Les conflits concernant l'utilisation de l'eau sont anciens mais s'accroissent avec la métropolisation. Dès le début des années soixante-dix, les agriculteurs n'ont plus le droit de forer de nouveaux puits. Toutefois, 14 puits sont créés au milieu des années quatre-vingt aux limites du DF et de l'État de Mexico; 4 autres sont creusés en 1988 dans Valle de Chalco pour la consommation même de la population locale. Outre la diminution et la dégradation des zones irriguées, qui n'occupent somme toute que 6% de la zone d'étude, l'accélération des pompages provoque des effondrements de terrain qui rendent certaines parcelles incultivables¹⁰. Cette tendance est accentuée par le développement, dans la même période, des fours à brique et des carrières qui creusent de profondes cavités dans le sol et laissent peu de probabilité à une réutilisation agricole par la suite. Par ailleurs, le mode extensif de propagation du bâti se traduit par une forte consommation de parcelles agricoles. Le front d'urbanisation atteint le bassin de Chalco-Amecameca à la fin des années soixante-dix¹¹ et conduit à l'augmentation des nuisances directes (pollution, piétinements, vols de récolte).

Cependant, la métropolisation offre de nouvelles opportunités à l'agriculture périurbaine. En effet, on observe une diversification des stratégies de production qui est étroitement liée à la place que prend l'activité extra-agricole dans l'exploitation et à l'importance, dans le système de production, des cultures destinées au marché urbain. Les unités les plus autonomes sont souvent de taille moyenne et privilégient la polyculture-élevage. Les exploitations les plus en relation avec la métropole sont les *ranchos* laitiers héritiers des haciendas : ils sont gérés par des propriétaires citadins dont les capitaux proviennent essentiellement de l'industrie ou du commerce et le marché urbain constitue leur principal

9 La reproduction des exploitations paysannes est soumise à l'octroi des crédits qui permettent d'accéder aux intrants nécessaires aux travaux de début de campagne. Par ailleurs, l'augmentation de rendements implique de nouvelles pratiques de culture où sont privilégiées la monoculture (le coplantage étant interdit par les organismes de crédit) et l'utilisation d'engrais chimiques.

10 Soms avance que près de 50 000 hectares sont touchés dans les *municipes* de Texcoco, Chalco, Cuautitlan et Netzahualcoyotl [Soms, 1986 : 98].

11 Sur l'emplacement de l'ancien lac asséché, se constitue un des plus vastes lotissements populaires d'Amérique latine, Valle de Chalco, qui rejoint, dès le début des années quatre-vingt-dix, les bourgs de Chalco et Ixtapaluca. Il s'étend alors sur plus de 2 000 hectares et sa population est évaluée à près de 500 000 habitants [Hiermaux, 1991 ; Lacombe, 1992].

débouché. La diversité de situation traduit une intégration plus ou moins marquée au système métropolitain. Plus l'intégration est forte et plus la distanciation entre la production et la consommation est importante. Le lien qui unit l'exploitant et la terre s'en trouve distendu. Cette dynamique tend à se renforcer avec l'intensification de la pression urbaine qui ouvre une nouvelle perspective à l'agriculture : la spéculation foncière. Elle peut évoluer dans le temps. Ainsi la relation exploitant-terre change au cours du cycle de vie : plus relâchée en période de pluriactivité, elle peut être plus resserrée au moment de la retraite (retour à la terre à temps complet).

Un système spatial basé sur le modèle centre-périphérie

Le système métropolitain se caractérise par un renforcement des liens entre les différentes localités régionales et en particulier entre la métropole et les principaux centres urbains satellites. L'amélioration des relations entre la ville et la campagne favorise dans un premier temps l'exode rural. La région Centre orientale (campagnes autour de Mexico) constitue la première source d'immigrants qui s'installent dans la ville de Mexico. Au fur et à mesure que les moyens de transport s'organisent, les provenances s'étendent à l'ensemble du territoire national. Ce mouvement centripète provoque l'expansion centrifuge de la métropole. L'axe privilégié demeure donc, dans un sens comme dans l'autre, celui de centre-périphérie qui souligne la polarisation de Mexico. Toutefois, dès les années soixante-dix, une redistribution de la croissance se reporte sur les pôles satellites. Toluca et Puebla constituent les principaux centres de délocalisation industrielle, Cuernavaca affirme sa fonction récréative et voit s'intensifier la construction de résidences secondaires. La croissance de ces pôles se fait en rupture avec l'expansion physique de la métropole, cette tendance annonce la constitution du système mégapolitain.

De la métropole à la mégapole

Si la métropolisation résulte d'une transformation économique majeure qui est l'industrialisation, la mégapolisation repose avant tout sur une mutation spatiale. Le processus d'urbanisation adopte une échelle régionale et favorise la structuration de la périphérie autour de pôles secondaires. L'espace rural périurbain se trouve alors soumis, d'une part, aux nouvelles modalités de la croissance, d'autre part, à l'impact de la politique d'ajustement structurel. Le cadre englobant n'est plus seulement national, mais aussi international.

Le système spatial multipolaire de la mégapole

La mégapole correspond à une phase d'urbanisation où « le nombre des urbains s'impose comme une donnée première et non dialectique ». Elle se différencie de la métropole par le fait que la dynamique économique et politique ne domine plus dans le processus d'urbanisation. « L'économie est induite par le peuplement urbain » [Haeringer, 1996 : 9].

Cette définition, à notre sens, correspond mieux au cas de Mexico que celle de mégapole utilisée par les urbanologues mexicains. Le concept de mégapole demeure très attaché à l'image d'une concentration de métropoles internationales, fortement connectées entre elles, qui ne correspond pas au cas de la région Centre de Mexico. Dans son acception mexicaine, le terme fait référence essentiellement à la configuration spatiale : une mégapole apparaît lorsque se rejoignent ou se chevauchent au moins deux aires métropolitaines [Garza, 1990 : 12]. Elle se caractérise par une forme multipolaire où les différents centres maintiennent d'étroites relations.

Le rythme d'expansion de la zone métropolitaine de Mexico, encore très marqué dans les années soixante-dix (taux d'accroissement de 4,5%), chute dans les années quatre-vingt (0,7%). Ce ralentissement touche particulièrement l'agglomération centrale (DF), dont le solde migratoire devient négatif dès la décennie soixante-dix. Seule la croissance périphérique alimente l'expansion de la métropole. Celle-ci adopte une nouvelle forme spatiale. D'une part, le front d'urbanisation métropolitain continue de progresser, bien que moins rapidement que dans la période précédente, à partir de la zone métropolitaine de Mexico qui demeure le pôle dominant du système. D'autre part, l'urbanisation se diffuse également à partir des noyaux de peuplement actifs dispersés qui se constituent dans la périphérie. Ceux-ci forment des nébuleuses autour des agglomérations satellites et favorisent la constitution de nouvelles conurbations (Puebla-Tlaxcala, Cuernavaca-Cuatla). Ils se développent également dans l'espace rural intermédiaire. Le rapprochement de ces unités, par effet de croissance, peut donner lieu à de mini-agglomérations (fig. 5).

La cohésion de ce système repose sur la pluralité et l'efficacité des moyens de communication. Les axes autoroutiers qui relient Mexico et les pôles urbains environnants favorisent des liaisons régulières (système de navettes, surtout entre Mexico et Toluca) et offrent des voies d'accès rapides aux localités qui les longent. L'articulation entre les différentes parties de cet ensemble de plus en plus éclaté est rendue possible par la souplesse des transports privés de petite taille¹², qui tirent parti de charges fixes réduites, s'accommodent de tous les types de circuits et parviennent à desservir les centres les plus isolés et les plus récents¹³. Le processus d'urbanisation ne se fait donc plus dans un mouvement continu du centre vers la périphérie mais progresse par sauts et se structure autour de pôles secondaires dont la taille, la fonction et l'emprise territoriale varient. Ce système spatial témoigne d'un affaiblissement des tendances centralisatrices de la capitale. La désindustrialisation en est la principale manifestation.

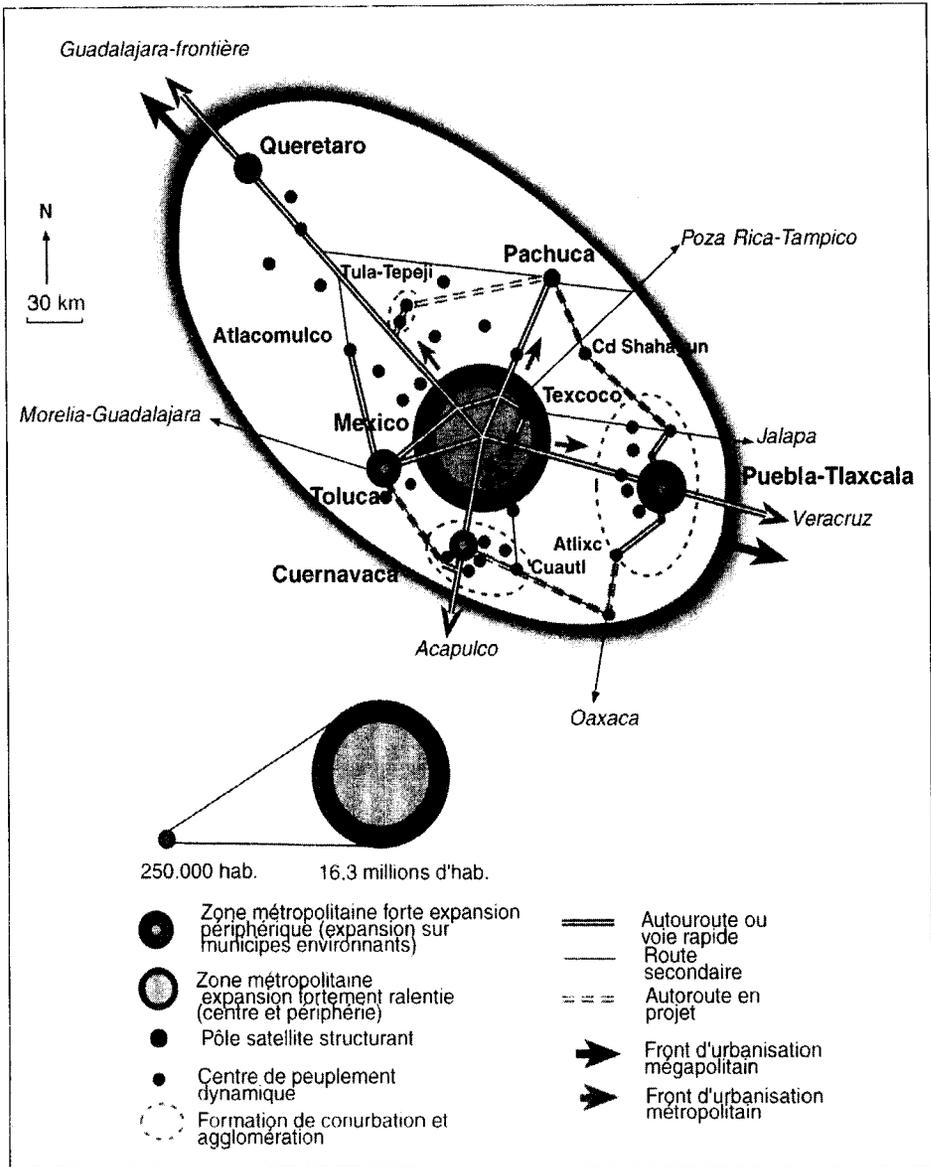
La désindustrialisation de Mexico

En 1970, la capitale concentre 50% de l'emploi industriel, 30% en 1980 et seulement 26,5% en 1990 [Banzo, Linck, 1996 : 28]. Le renforcement du rôle de la

12 Taxis collectifs, 10 passagers assis; minibus, 20 passagers assis et autant debout.

13 Ce système de transport suit les progrès de l'urbanisation et les annonce parfois. Des monopoles se forment et cherchent à se renforcer en gagnant la concession des nouveaux quartiers.

Figure 5 - L'espace mégapolitain de Mexico



province est lié à deux mouvements : l'ouverture des frontières qui favorise la position relative de certaines provinces, en particulier les grandes métropoles du Nord et les régions frontalières; la délocalisation des activités industrielles vers les agglomérations satellites de la région Centre. Le fort degré de saturation de Mexico et le développement des relations capitale-province expliquent en partie ce phénomène de desserrement.

Les zones industrielles s'implantent près des centres urbains situés le long des principaux axes qui assurent le relais avec la province et se trouvent mieux reliés aux périphéries industrielles du nord de Mexico : Toluca (Mexico-Morelia-Guadalajara), Puebla-Tlaxcala (Mexico-golfe de Mexico) et Queretaro (Mexico-Guadalajara-frontière nord). Pachuca offre un contre-exemple : mal reliée au reste du pays, la ville n'assure pas cette fonction de relais. Par ailleurs, la forte emprise des activités minières sur l'économie locale (secteur en crise depuis le début du siècle) et le pouvoir d'attraction de Mexico ont entrete nu, jusqu'au seuil des années soixante-dix, une fuite des hommes et de l'épargne qui explique la longue stagnation démographique et économique de la ville. Quant à Cuernavaca, la présence d'activités industrielles s'explique surtout par l'ampleur de programmes anciens d'investissements publics et par le choix d'une spécialisation dans les secteurs de pointe. L'ancienneté de la fonction résidentielle et récréative est à l'origine des liens étroits qui l'unissent à la capitale.

La désindustrialisation de Mexico s'associe à une croissante tertiarisation de l'économie métropolitaine qui résulte pour une grande part du transfert de population employée et salariée de l'industrie vers les secteurs informels. Toutefois, elle reflète également le développement d'activités tertiaires liées aux secteurs dynamiques de l'économie nationale et métropolitaine. Parmi ceux-ci on doit mentionner les secteurs financiers et le contrôle des grandes entreprises dont la concentration a eu tendance à se développer sous le mandat de Salinas de Gortari [Hiernaux, 1997 : 19].

Le libéralisme économique et le renforcement de la fonction spéculative de l'agriculture périurbaine

À partir des années quatre-vingt, le monde agricole soumis à la politique d'ajustement structurel connaît de profondes mutations qui atteignent également l'agriculture périurbaine.

Le grand bouleversement est marqué par le désengagement de l'État, qui met fin à son rôle de protecteur et de guide. C'est sous le mandat de Carlos Salinas de Gortari (1988-94) que la politique de déréglementation et le libéralisme prennent toute leur ampleur.

Le désengagement de l'État est considérable en matière de crédit. Le budget destiné au secteur primaire, canalisé à la fois par la banque nationale de développement ou les banques commerciales, a subi une diminution de 40 % entre 1982 et 1986. En pesos constants de 1970, le crédit est passé de 114 330 millions à 68 590 millions [Calva, 1988 : 42]. Cette réduction s'accroît à partir de 1986 mais chute réellement en 1989 lorsque Banrural (Banque nationale de crédit rural) met en place une nouvelle politique de crédit qui spécifie que le crédit est destiné aux clients ayant un potentiel productif et des projets viables. Cette institution délivrait encore des fonds pour 5,5 millions d'hectares en 1989, la superficie concernée n'est plus que de 1,9 million d'hectares en 1990. Dans le bassin, le montant octroyé par les principales institutions financières en 1992 n'atteint pas le cinquième de celui versé en 1986 [Banzo, 1993]. Le programme d'aide à la production pour les exploitants marginalisés de Pronasol n'est qu'un pis-aller

qui ne comble nullement l'absence des crédits de la Comisión de Desarrollo Agrícola y Ganadero del Estado de México (Codagem) et Banrural.

Le désengagement se traduit également par une politique de transparence des prix. Les subventions sont progressivement supprimées aussi bien au niveau de l'assistance technique, des intrants, de plus en plus importés, que des prix garantis (programme Procampo¹⁴). Entre 1987 et 1988, le prix des principaux fertilisants a augmenté de plus de 100 % alors que la hausse du prix du maïs n'était que de 50 % [Appendini, 1992 : 114]. Cette situation accentue le déséquilibre entre les coûts de production, aggravés par les dévaluations, et le produit de la vente. L'absence de crédit est ressentie d'autant plus durement et remet en cause la reproduction des exploitations familiales.

La politique agricole des années quatre-vingt réaffirme donc l'intérêt pour les agriculteurs et les zones à fort potentiel de production. Cette orientation conforte les bassins spécialisés qui, avantagés par le développement du transport routier, deviennent les principaux pôles d'approvisionnement de la capitale en produits frais. C'est le cas par exemple du bassin laitier de la Comarca Lagunera (près de Torreón, dans le nord du pays). En conséquence, entre 1985 et 1988, la quantité de lait produite dans le district de développement rural de Texcoco (auquel appartient notre zone d'étude) a diminué de 55 %. Durant cette période, les cultures maraichères tentent de remplacer la luzerne. Elles occupent 3,5 fois plus d'espace en 1989 qu'en 1982 mais ne représentent somme toute que 2 % de la superficie agricole utile. Toutefois, elles se heurtent également à la concurrence de la production d'autres régions (zones irriguées, climat plus clément) et ont beaucoup de mal à s'insérer dans les circuits de commercialisation [Banzo, 1995].

Le maïs, culture d'autoconsommation des exploitations minifundistes et principale production du bassin, fait l'objet de nouvelles stratégies. D'une part, on assiste à une augmentation de la part de la récolte vendue, d'autre part, on commercialise de plus en plus la feuille¹⁵ et l'épi jeune (*elote*), considéré comme produit frais. Le développement de la culture du blé au détriment du maïs marque également le recul de l'agriculture d'autoconsommation. Le maïs occupe 75 % de la superficie cultivée en 1982 mais seulement 40 % en 1989 contre respectivement 6 % et 34 % pour le blé¹⁶. Cependant, depuis la signature des accords du Gatt, ce dernier n'est plus soumis aux prix garantis mais à un processus de concertation entre producteurs et agroindustriels qui prend pour base les cours mondiaux. Des importations croissantes sont autorisées à des prix qui rendent

14 L'objectif du programme mis en place dès l'automne 1993 vise à supprimer progressivement les prix garantis moyennant un montant compensatoire qui tendra à diminuer à partir de la onzième année. À partir de 1994, une prime de 350 pesos par hectare est donnée aux producteurs de maïs, mais le prix garanti passe au même moment de 750 à 600 pesos. Dans ces conditions, pour un hectare ayant un rendement de 3 tonnes, le revenu est de 2 250 pesos en 1993 mais de 2 150 en 1994. Avec l'ouverture des frontières et la transparence des prix, les revenus des petits exploitants de céréales ne peuvent que se détériorer.

15 Utilisée pour la confection de *tamales* vendus dans les rues de Mexico.

16 Cette mutation correspond à des prix garantis plus favorables que ceux du maïs et à la réduction possible des coûts de production grâce à la mécanisation totale de la culture (plus difficile pour le maïs). La commercialisation est également facilitée par le fait que les entreprises qui moissonnent achètent la récolte. Les producteurs ayant accès à des parcelles adaptées à la mécanisation (taille et topographie), et a fortiori possédant un tracteur, ont augmenté la proportion de blé dans leur système de culture (cas de la zone de Juchitepec).

illusoire la compétitivité de la production du bassin. Il est donc probable que ce soit la culture du maïs qui reprenne le pas sur le blé puisqu'elle continue à bénéficier de certaines aides (programme Procampo) et parce que c'est la culture qui correspond sans doute le mieux à l'activité agricole d'attente (investissements limités).

La fonction spéculative de l'agriculture est renforcée en 1992 par la privatisation de l'*ejido*, rendue possible par la réforme de l'article 27 de la réforme agraire. Jusqu'alors, la propriété éjidale ne pouvait faire l'objet d'aucune transaction commerciale. Cette condition a fortement contribué à alimenter l'accession à la propriété des populations marginalisées et la construction de la périphérie métropolitaine¹⁷. L'intégration de la propriété éjidale dans le marché foncier légal suscite une inflation des prix des terrains¹⁸ qui favorise la fonction de réserve territoriale du sol agricole¹⁹.

La recomposition de l'espace agricole périurbain : pression urbaine et stratégies des exploitants agricoles

La pluriactivité, les débouchés urbains et la spéculation foncière sont les principaux moteurs qui alimentent l'activité agricole périurbaine. La variation des types d'exploitants agricoles naît du rapport qu'ils entretiennent avec la terre et de l'utilisation différenciée de ces moteurs pour justifier et mener à bien la reproduction de l'exploitation. On discerne essentiellement deux types d'agriculteurs : les entrepreneurs et les chefs d'exploitation familiale. Leurs stratégies face à l'urbanisation varie en fonction de leur capacité de production et du niveau de la pression urbaine.

Pour les entrepreneurs, l'objectif mercantile domine dans leur relation avec la terre. Il s'agit de tirer parti d'une rente de situation qui est la proximité des marchés urbains. Cependant, dans la plupart des cas, l'agriculture est un négoce annexe ou un passe-temps mais ne constitue pas la principale source de revenus. Pour les chefs d'exploitation familiale, l'activité extra-agricole joue un rôle variable dans le maintien de l'exploitation : elle est essentielle pour les exploitants minifundistes (moins de 5 hectares), mais devient secondaire voire inexistante dans le cas des exploitations moyennes (5 à 40 hectares). Les unités les plus autonomes associent généralement l'agriculture et l'élevage. La participation de la famille aux travaux agricoles et la pratique de l'autoconsommation traduisent le maintien d'une relation étroite avec la terre. Celle-ci se caractérise par l'importance de la

17 Le processus de constitution des périphéries populaires résulte de la succession de différentes étapes : acquisition illégale de terres dépourvues de services, densification de l'occupation, reconnaissance de l'occupation par les autorités, régularisation de la situation (paiement de l'impôt foncier, obtention du titre de propriété, mise en place de services), consolidation de l'urbanisation, hausse du prix du foncier, expulsion des plus défavorisés ne pouvant pas assumer le coût de la consolidation... On aboutit à un cycle qui s'autoreproduit.

18 Castañeda estime que cette augmentation oscille entre 20 et 30 % autour des principales villes du pays [Castañeda, 1996 : 14].

19 Le Programme national de développement urbain estime la demande de sol urbain pour l'ensemble du territoire mexicain à 150 000 hectares dont 97 500, soit 65 %, correspondent à des terres de propriété éjidale ou communale [Castañeda, 1996 : 15].

logique patrimoniale (perspective de transmission à des successeurs) qui justifie la conservation de la terre en dépit de sa faible rentabilité.

Lorsque la pression urbaine est encore faible (parcelles dispersées, vente individuelle), les premiers producteurs à vendre sont, a priori, ceux qui sont le moins liés à l'agriculture : des micropropriétaires qui ne travaillent plus leur parcelle depuis plusieurs années. Fils de producteur (souvent déjà à temps partiel), ils ont opté pour l'activité urbaine, laissant la propriété (ou la dotation éjidale) en fermage ou en métayage. La demande de sol urbanisable leur donne l'occasion de tirer un bénéfice d'une parcelle peu rémunératrice. Certains entrepreneurs privilégient les niveaux de rentabilité sur la spéculation et se défont également dans cette période de leur propriété pour réinvestir ailleurs ou dans un autre négoce.

La densification du bâti est possible lorsqu'une liaison régulière avec les principaux axes urbains est établie. Le fractionnement des parcelles est pris en main par des intermédiaires. Dans cette étape, aucun petit propriétaire pour qui l'activité agricole n'est plus essentielle ne résiste. L'attractivité de la rente urbaine et l'isolement progressif des parcelles désarment les plus récalcitrants. Les éleveurs sont les exploitants qui résistent le mieux à la pression urbaine. L'activité se convertit progressivement en un élevage hors sol : le fourrage peut être produit sur des terres louées en dehors de la zone urbaine ou acheté. Les « pâturages » des terrains encore en friche sont également mis à profit.

Dans les espaces les plus consolidés par l'urbanisation (Valle de Chalco, Chalco et Ixtapaluca dans le bassin), les plus grands espaces agricoles correspondent à la grande propriété (*ranchos*). Les domaines bénéficient d'une localisation avantageuse (plaine près de grands axes), de ressources en eau (irrigation) et peuvent se maintenir, même artificiellement, grâce à l'apport d'une activité économique annexe (grand commerce, industrie, profession libérale). Ils mettent donc en place des stratégies d'attente qui peuvent se déployer sur plusieurs années. Par exemple, le *ranchito* Jesus María, qualifié comme terrain urbanisable par le plan stratégique municipal d'Ixtapaluca en 1991, ne commence à être loti qu'en 1996 [Vega, 1996 : 44]. Entre temps, le cheptel bovin a été vendu et la culture du fourrage a été maintenue sur les terres jusqu'au moment du fractionnement pour dissuader les invasions. L'annonce d'une expropriation ou d'un projet de lotissement peut motiver la mobilisation d'*ejidatarios* qui s'opposent à l'urbanisation des terres. Ce phénomène a été observé dans le cas de l'*ejido* de Chalco dans un conflit opposant les éleveurs *ejidatarios* et l'État [Banzo, 1994]. Il est également souligné par A.L. Vegas dans le cas de l'*ejido* de San Marcos Huixtoco et San Martin Cuautlapan où la confrontation s'établit entre lotisseurs privés et *ejidatarios*. Ces revendications correspondent plus à une défense du droit à bénéficier des profits de la vente de la terre qu'à conserver l'usage agricole du sol. L'expectative d'une expropriation accélère les ventes clandestines, les occupations illégales et les invasions organisées, qui sont bien souvent plus rémunératrices que les primes octroyées par l'État.

Les stratégies varient donc en fonction de l'intensité de la pression urbaine (pouvoir de persuasion des intermédiaires et densité du bâti) et de la capacité de production des agriculteurs. Plus le capital technique et foncier est important, plus le producteur est à même de choisir le moment de la vente et de développer une stratégie d'attente. Face à l'urbanisation, il existe essentiellement deux types de

stratégies : la stratégie active et la stratégie passive. Dans la première, une minorité d'exploitants cherche à utiliser les filières marginales qui trouvent encore un débouché sur le marché urbain. Le lieu de production importe moins que les liens qui les unissent au marché (maraîchers, éleveurs pour la production de lait ou de viande, éleveurs de volailles). Ils recréent donc toujours plus loin les caractéristiques périurbaines de l'agriculture et tendent à devancer le front d'urbanisation. Par ailleurs, l'anticipation urbaine qui accompagne celui-ci offre une potentialité spéculative à la terre agricole. La stratégie passive consiste donc à limiter les investissements dans l'agriculture et à attendre le moment propice pour bénéficier, dès que possible (petits exploitants), ou le mieux possible (grands exploitants), de la rente urbaine ; elle accompagne le front d'urbanisation et se reproduit avec lui.

Ces stratégies montrent que le processus de mégapolisation n'engendre pas la disparition de l'espace agricole périurbain mais sa recomposition. La dialectique urbain-rural fonde la cohésion du système métropolitain : la recomposition du territoire périurbain accompagne l'avancée de l'urbanisation. Dans le système mégapolitain, la plus grande connexion entre les différents points implique que l'anticipation urbaine ne soit plus strictement liée à la progression du front d'urbanisation mais s'étende à l'ensemble irrigué par les voies de communication. L'espace agricole est ainsi inséré dans le tissu urbain mégapolitain dont il subit la pression. Celle-ci émane du centre (front d'urbanisation métropolitain) mais également de la périphérie (multiplication de fronts d'urbanisation secondaires). Les deux tendances se conjuguent pour atrophier l'espace agricole. Plus il se réduit, plus les stratégies de production s'appauvrissent pour devenir essentiellement spéculatives. Les terres agricoles deviennent alors des espaces urbains non construits qui, pour subsister, se doivent d'être soumis à une politique de protection efficace²⁰. Le territoire agricole périurbain est repoussé aux marges de la mégapole. Il ne disparaît pas mais se recompose à l'échelle du phénomène urbain qu'il accompagne.

*

La démarche consistant à utiliser comme point de départ l'espace rural périurbain pour analyser le processus d'urbanisation s'avère instructive à plusieurs titres. Elle constitue tout d'abord un moyen de dépasser le clivage entre études urbaines et rurales en s'intéressant aux interactions qui unissent les dynamiques des deux milieux. Elle permet également de prendre en compte le rôle actif de l'espace rural périurbain dans le processus d'urbanisation et dans les modalités de la croissance. Par ailleurs, la perspective du temps long favorise l'identification des mutations structurelles qui conduisent au changement de l'usage du sol ainsi que la progressive intégration des relations ville-campagne dans un cadre national et international. Cette approche structurelle de la périphérie permet d'identifier les étapes et les modalités de la croissance de l'agglomération de Mexico.

²⁰ Dans le plan stratégique établi en 1985 pour l'agglomération de Chalco, un parc métropolitain était prévu dans la frange non encore construite entre Valle de Chalco et le centre urbain de Chalco. Ce parc n'a jamais vu le jour mais les constructions relient aujourd'hui les deux entités.

La forme mégapolitaine qui se dessine depuis les années quatre-vingt semble avoir des difficultés à s'épanouir. Les tendances décentralisatrices se heurtent au maintien du rôle polarisateur de la zone métropolitaine de Mexico. Le DF perd de la population dans la décennie quatre-vingt mais demeure une zone attractive : 5 à 7 % de la population des délégations (subdivisions administratives du DF), âgée de plus de 5 ans en 1990, provient d'un autre État ; cette proportion atteint 10 % dans certains *municipes* proches du DF [Banzo, Linck, 1996]. Par ailleurs, malgré la désindustrialisation, la capitale continue de rassembler plus du tiers du PIB de la nation. La concentration du pouvoir favorise l'installation des sièges des grandes entreprises nationales et internationales ; elle renforce ainsi le rôle d'intermédiaire de Mexico dans la liaison entre l'économie nationale et l'économie mondiale. La ségrégation fonctionnelle entre un centre de services et une périphérie résidentielle et l'organisation des transports urbains engendrent une mobilité essentiellement centre-périphérie : le DF et les points de rupture de charges de la proche banlieue constituent la principale destination ou origine des flux.

La constitution d'une mégapole, et non pas seulement d'une mégapole (basée uniquement sur le critère de taille), implique donc, pour Mexico, une affirmation de la complémentarité fonctionnelle entre les différents centres qui la constituent et un développement conséquent de la mobilité interpériphéries qui puisse remettre en question le rôle polarisateur de la zone métropolitaine et du DF en particulier. Toutefois, les évolutions les plus récentes ne semblent pas aller dans ce sens. Elles tendent plutôt à réaffirmer les forces centralisatrices de la capitale : la population du DF passe de 8,2 millions à 8,4 millions entre 1990 et 1995 alors que la valeur de son PIB, qui depuis 1980 stagnait autour de 1 million de pesos, atteint 1,3 million en 1993 [Pradilla, 1997 : 13]. Ces évolutions récentes traduisent-elles les difficultés à s'épanouir d'un système encore immature ou son essoufflement précoce ? Le manque de recul ne permet pas aujourd'hui d'apporter une réponse définitive.

BIBLIOGRAPHIE

- APPENDINI K. [1992], *De la milpa a los tortibonos (la restructuración de la política alimentaria en México)*, Mexico, Colegio de México-Instituto de investigaciones de las Naciones Unidas para el desarrollo social, 257 p.
- BANZO M. [1993], « Los productores y las instituciones de crédito rural : una relación en mutación en la cuenca de Chalco-Amecameca », *Trace*, Mexico, Estudios rurales, CEMCA-Orstom, décembre, 24 : 37-46.
- BANZO M. [1994], *Dynamique de l'espace périurbain et stratégies des producteurs agricoles. La périphérie sud-est de Mexico*, thèse de doctorat, université de Toulouse-Le Mirail, 325 p.
- BANZO M. [1995], « Approvisionnement de la ville de Mexico et marginalisation des producteurs périurbains », in D. Douzant-Rosenfeld, P. Grandjean (dir.), *Nourrir les métropoles d'Amérique latine. Recomposition des systèmes d'approvisionnement et de distribution*, Paris, L'Harmattan : 69-89.
- BANZO M., LINCK T. [1996], « Mexico ou la région Centre », *Trace*, Mexico, Periferias urbanas, juin, 29 : 27-39.
- BATAILLON C. [1972], *La ciudad y el campo en el México central, Siglo XX*, 1^{re} éd., 333 p. (1^{re} éd. en français : Anthropos, 1971).
- CALVA J.L. [1988], *Crisis agrícola y alimentaria en México 1982-1988*, Mexico, Fontamara, 230 p.

- CASTAÑEDA V. [1996], « La urbanización periférica de las ciudades de México », *Trace*, Mexico, Periferias urbanas, juin, 29 : 12-18.
- FABILA [1959], *La hacienda, la pequeña propiedad rural y el ejido en el Estado de México*, Gobierno del Estado de México-Dirección General de Agricultura y Ganadería, Congreso Nacional Agrario, Toluca.
- GARCIA MORA C. [1981], *Naturaleza y sociedad en Chalco-Amecameca (cuatro apuntes)*, Mexico, Biblioteca enciclopédica del Estado de México, 332 p.
- GARZA G. [1990], « Métropolización en México », *Ciudades*, Red Nacional de Investigación urbana, avril-juin, 6 : 3-13.
- HAERINGER P. [1996], « La mégapolisation n'est pas une crise. Esquisse de mise au point sémantique et problématique », *Villes du Sud. Sur la route d'Istanbul...*, Orstom.
- HIERNAUX D., LINDON V.A. [1991], *El proceso de poblamiento del Valle de Chalco : una aproximación sociodemográfica y económica*, Gobierno del Estado de México-Consejo Estatal de Población, Toluca, 152 p.
- HIERNAUX D. [1997], « La economía de la ciudad de México : hacia una nueva agenda », *Economía*, Mexico, junio, 258 : 15-24.
- LACOMBE B. [1992], *La Boue et la Poussière : Chalco*, Commission des communautés européennes-Orstom-Universidad Autónoma de México-Xochimilco, Mexico, 125 p.
- LINCK T. [1988], *El campesino deposeído*, Mexico/Zamora, CEMCA-Colegio de Michoacan, 176 p.
- PARSONS J. [1976], « The Role of Chinampas Agriculture in the Food Supply of Aztec Tenochtitlan », *Academic Press Inc.*, New-York : 233-262.
- PRADILLA E. [1997], « La megalopolis neoliberal : gigantismo, fragmentación y exclusión », *Economía*, Mexico, juin, 258 : 4-14.
- SCHTEINGART M., [1989], *Los productores del espacio habitable (Estado, empresa y sociedad en la Ciudad de México)*, Mexico, Colegio de México, 415 p.
- SOMS G. E. [1986], *La hiperurbanización en el Valle de México*, Mexico, Universidad Autónoma de México-Azcapotzalco, 2 vol., 111 p. et 125 p.
- TRUJANO M.G., ANAYA M.A. [1991], « El movimiento zapatista en Chalco », in M.A. Anaya (éd.), *Segundo foro de investigación y servicios del oriente del Estado de México*, Universidad Autónoma de Chapingo : 333-350.
- TUTINO J. [1975], « Hacienda Social Relations in Mexico : the Chalco Region in Era of Independence », *Hispanic American Review*, 3 (55), août : 496-528.
- VEGA J. DE LA C. A.L. [1996], « La periferia de la ciudad de México, los asentamientos irregulares y la planeación urbana. El caso de la Zona Oriente », *Trace*, Mexico, Periferias urbanas, juin, 29 : 40-45.
- WARD P. [1991], *Mexico : una megaciudad (producción y reproducción de un medio ambiente urbano)*, Mexico, Dirección General de publicaciones del Consejo Nacional para la cultura y las artes-ed. Patria, 327 p.

Les reconstructions identitaires de l'exode : les réfugiés somaliens à Mombasa (Kenya)

Marc-Antoine Pérouse de Montclos *

L'afflux des demandes de réinstallation des réfugiés dans un pays tiers (*resettlement*) impose une sélection sévère des candidats au départ : chaque année, dans le monde, moins de 1% sont des réfugiés réinstallés, moins de un pour 10 000 pour l'Afrique. La procédure a parfois des allures de loterie lorsqu'elle vise des individus, c'est d'ailleurs le nom que les Américains lui ont donné. Elle concerne aussi des communautés entières, victimes de persécutions ethnique, politique, raciale ou religieuse. À Mombasa, les réfugiés somaliens utilisent de tels arguments pour justifier leur impossible retour en Somalie et la nécessité d'une expatriation. Même les Marehan du président déchu Siad Barre, qui représentaient moins de 2% de la population somalienne, sont aujourd'hui condamnés à l'exil du fait que des clans ennemis ont pris le pouvoir à Mogadiscio.

La sélection des Occidentaux a plutôt reposé sur un concept de minorité culturelle, c'est-à-dire sur une altérité irréductible qui ne permettait pas d'envisager une réintégration dans le système lignager de la société somali. Mais la notion est imprécise avec la confusion entre minorité et discrimination, identité communautaire et territorialité, persécution et faiblesse démographique. En outre, des populations très mélangées habitaient un même territoire. Ainsi, les marchands d'origine arabe ou indienne qui peuplaient le port de Brava, par exemple, s'étaient mariés avec les lignages somali des alentours. Dans les camps de Mombasa, les réfugiés originaires de Brava ont été beaucoup plus nombreux que prévu par les responsables des programmes de réinstallation. Les réfugiés passés en Occident ont ensuite invoqué le droit à la réunion des familles, ce qui a encore plus engorgé les filières de telles migrations. En même temps, les basses castes sab, les cultivateurs bantous ou les pêcheurs bajun des environs méritaient tout autant d'être considérés comme des minorités marginalisées. Si le choix des Occidentaux s'est

* Chercheur IRD au Ceped.

Afin de faciliter la lecture, les localités somaliennes reprennent une orthographe française et/ou italienne. La transcription latine du somali, qui date de 1972, est souvent trompeuse pour ce qui est de la prononciation. Quant aux noms de clans (et de personnes), nous nous sommes basés sur la terminologie d'I. M. Lewis, plus proche de l'anglais. Pas de déclinaison, si ce n'est lorsque nous mentionnons des groupes en faisant référence à leur nationalité « somalienne » et non à des lignages « somali » auxquels ils n'appartiennent justement pas.

porté sur des marchands et des citadins bravani ou benadiri, c'est sans doute que ceux-ci avaient plus de chance de s'intégrer aux économies de marché des pays développés.

La construction d'un discours « minoritaire »

La politique du gouvernement kenyan à l'égard des réfugiés consiste à contenir ceux-ci dans des camps à l'écart des grands centres urbains, économiques et touristiques du pays, quitte à les maintenir dans un état de dépendance qui devrait les inciter à retourner plus rapidement chez eux. Il n'est pas de notre propos d'expliquer ici le pourquoi de cette politique. On peut se contenter brièvement de souligner que les réfugiés sont perçus comme une menace, voire une atteinte à la sécurité de l'État, surtout pour ce qui est des Somali, sachant le rôle qu'ils jouèrent dans la guerre de sécession de la province du Nord-Est à l'indépendance. Aussi les autorités veulent-elles consigner tous les réfugiés à Dadaab et Kakuma dans le nord désertique du Kenya.

Les camps de Mombasa constituent donc un cas particulier parce qu'ils se situent à proximité de la ville, voire en pleine ville. Ils ont accueilli les Somaliens qui ont fui la guerre à partir de 1991. Officiellement fermés en 1996 et 1997, ces camps ont en fait réussi à se maintenir grâce à l'aide de « philanthropes » africains dont certains avaient des affinités avec les Somaliens de la côte. Les sites en question se trouvent en l'occurrence sur des terres privées, allouées par des particuliers bien intentionnés, alors que les camps établis sur des terres publiques, à Utange et Marafa, ont été fermés.

Pour justifier leur présence en ville, l'argument essentiel des réfugiés somaliens de Mombasa est de dire qu'ils sont des minorités et que leur transfert dans le nord du Kenya les priverait des possibilités de réinstallation dans un pays tiers. Mombasa offre de formidables opportunités économiques, voire politiques pour ce qui est du lobbying. Certes, des agents du HCR (Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés) sont chargés, dans les camps de Dadaab et Kakumade, de sélectionner les candidats à l'exil. Mais la vie dans ces camps est misérable et le banditisme n'y épargne personne. De plus, dans les camps de Dadaab où se trouve l'essentiel des réfugiés d'ethnie somali, les minorités non somali sont directement menacées. Le choix de Mombasa s'impose de lui-même. Comme le disait un représentant des réfugiés du camp d'Utange [*Daily Nation*, Nairobi, 7 octobre 1994 : 1] : « Mieux vaut mourir d'une balle qu'on connaît à Mogadiscio que d'une balle qu'on ne connaît pas à Dadaab ! » Mais les réfugiés de Mombasa revendiquent un droit à la différence. Insistant sur leur statut de minorité non somali, ils mettent en avant les discriminations dont ils ont été victimes par le passé. Pour eux, un retour en Somalie est définitivement compromis et la seule solution consiste à être réinstallé en Occident.

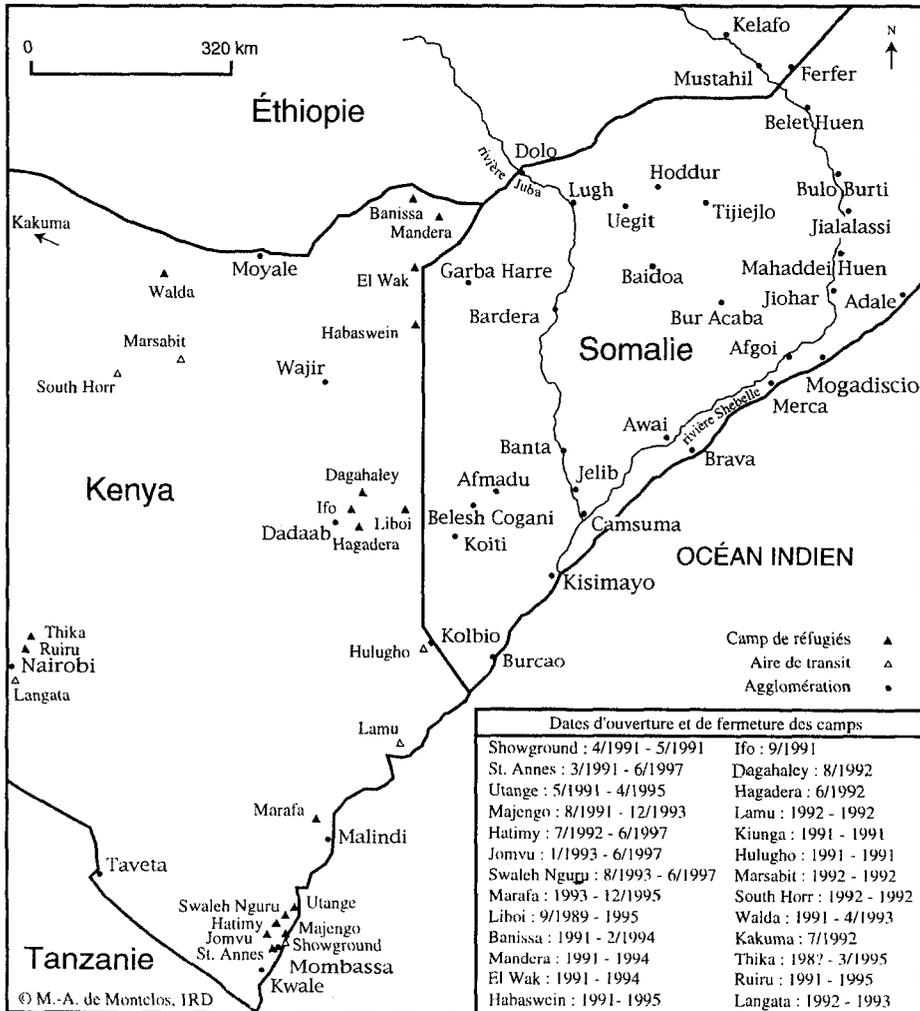
Dans un tel système, le statut de minorité a alors valeur de discrimination. À Mombasa, il garantit une protection particulière en milieu urbain et permet une éventuelle réinstallation dans un pays tiers. Les logiques de l'assistance humanitaire ainsi que le désœuvrement et la concentration des réfugiés dans de petits camps relativement homogènes ont ainsi précipité les reconstructions identitaires

autour du concept de minorité. Les réfugiés somaliens sur la côte kenyane ont interprété leur histoire à la lumière des exigences de leurs hôtes, en rappelant leurs lointaines ascendances communes. Il s'agissait aussi de construire un discours susceptible d'amadouer les humanitaires quand ceux-ci étaient des Occidentaux.

L'argumentation s'articule autour de quelques points forts [Amnesty International, 1993; Cassanelli, 1995 : 15; Samatar, 1995] :

Premièrement, d'un point de vue politique et militaire, ces réfugiés n'ont pas participé aux combats et ils n'appartiennent pas à des factions armées, ce qui les a rendus suspects de trahison pour tous les belligérants en présence. Ces minorités ne contrôlent aucune région et elles n'ont donc nulle part où retourner en Somalie.

Figure 1 – Les camps de réfugiés somaliens



© M.-A. de Montclos, IRD

Deuxièmement, d'un point de vue économique, ce ne sont pas des nomades mais des agriculteurs, des commerçants ou des pêcheurs ; de ce fait, leurs biens étaient de nature immobilière et ils ont été plus facilement pillés.

D'un point de vue social enfin, ces réfugiés se sentent relativement isolés car ils n'appartiennent pas au système d'alliances des lignages somali, ils ont été exclus des prébendes du gouvernement depuis l'indépendance et ne disposent pas d'une diaspora susceptible de venir à leur secours, exception faite des marchands métis des villes de la côte.

À ce titre, les occupants des quatre camps existant encore à Mombasa en 1997 revendiquent tous une protection particulière (*fig. 1*).

Les camps de réfugiés de Mombasa

Saint Annes, le plus ancien de ces camps, est une école désaffectée en plein centre de Mombasa, coïncée entre un immeuble des douanes et un hôtel en réfection qui fut le fleuron de la ville coloniale. Elle abrite quelque 750 Somaliens originaires de la région de Brava, 1 400 si l'on inclut les illégaux qui ne sont pas sur les listes du HCR, voire 4 000 si l'on englobe les réfugiés enregistrés là mais vivant en ville.

Hatimy, une ferme à une quinzaine de kilomètres au nord, accueille aussi plus de 3 000 Somaliens de Brava, sans compter un nombre équivalent de compatriotes venus sans permission de Mombasa, Lamu, Malindi et même Nairobi, attirés par les perspectives de réinstallation en Occident et prêts à racheter une carte de réfugié jusqu'à mille dollars, le prix d'un faux passeport kenyan ou d'un visa.

Le camp de Swaleh Nguru, lui, est une ancienne ferme à proximité de Hatimy et d'Utange. Il a d'abord été conçu pour les métis somaliens originaires du Benadir, c'est-à-dire du grand Mogadiscio. Il comprend aussi des « cas sociaux » en provenance de Dadaab et admis à Mombasa pour des raisons médicales. En janvier 1997, sa population comptait 7 156 réfugiés enregistrés par le HCR et 8 560 autres, qualifiés d'illégaux, qui n'apparaissaient que sur les listes de la Croix rouge kenyane. On y retrouvait beaucoup de réfugiés expulsés des camps aux alentours (Majengo, Marafa et Utange) lorsque ceux-ci avaient été fermés. Utange a été le plus gros camp de la région, suivi de Marafa. Majengo est un quartier de Mombasa dont les terrains vagues près de la zone industrielle de Makupa ont pu accueillir jusqu'à 3 800 Somaliens du Benadir. Parmi ces derniers, les familles laissées à l'écart des procédures d'expatriation vers l'Occident ont échoué à Swaleh Nguru, où elles ont créé une section qui porte le nom de Nouveau Majengo.

Le camp de Jomvu, enfin, se trouve à l'ouest de Mombasa. Il abritait 5 231 pêcheurs bajun en janvier 1997, en majorité des femmes et des enfants. Aucun plan de réinstallation n'a été prévu pour eux dans un pays tiers.

Les trois principales communautés de ces camps de Mombasa, en l'occurrence les métis originaires du Benadir à Swaleh Nguru, les réfugiés de Brava à Saint Annes et Hatimy et les pêcheurs bajun à Jomvu, présentent des spécificités certaines au sein de la société somali. Mais elles n'ont pas le monopole de la différence. Les Bantous de Somalie, en particulier ceux réfugiés dans le camp de Marafa, sont aussi des communautés à part, ainsi que, dans une moindre mesure, les basses castes sab.

Il existe par ailleurs des minorités à l'intérieur même des camps de Mombasa. À Swaleh Nguru par exemple, on trouve de tout petits groupes : environ 300 célibataires éthiopiens compromis avec le régime déchu de Mengistu et une centaine d'apatrides expulsés à Mogadiscio en 1989 lorsque le gouvernement kenyan s'avisait de dépister les immigrants clandestins en attribuant à ces ressortissants somali des cartes d'identité spéciales, les *pink cards*. La section S du camp de Swaleh Nguru abrite 205 familles somaliennes peu ordinaires, des Nubiens originaires du Soudan et employés dans les armées coloniales britanniques au moment de la cession de Kisimayo et du Jubaland aux Italiens en 1925. Leurs collègues restés du côté kenyan avaient à l'époque été installés à Mazeras dans l'arrière-pays de Mombasa.

Remplaçant les Benadiri partis en Occident, les anciens fonctionnaires du clan Marehan, qui constituait l'armature du régime de Siad Barre, se posent aussi en victimes. Ils craignent d'être pris à partie par les réfugiés du clan Ogaden, qui sont majoritaires dans les camps de Dadaab et qui leur disputent, l'arme à la main, la région de Kisimayo en Somalie. À Dadaab en particulier, les Marehan ont peur des règlements de comptes ; un ancien *district commissioner* de Kisimayo, qui appartenait au clan des Harti, y a ainsi été abattu par la police après avoir été dénoncé comme bandit par des Ogaden [African Rights, 1993 : 24].

Les reconstructions identitaires

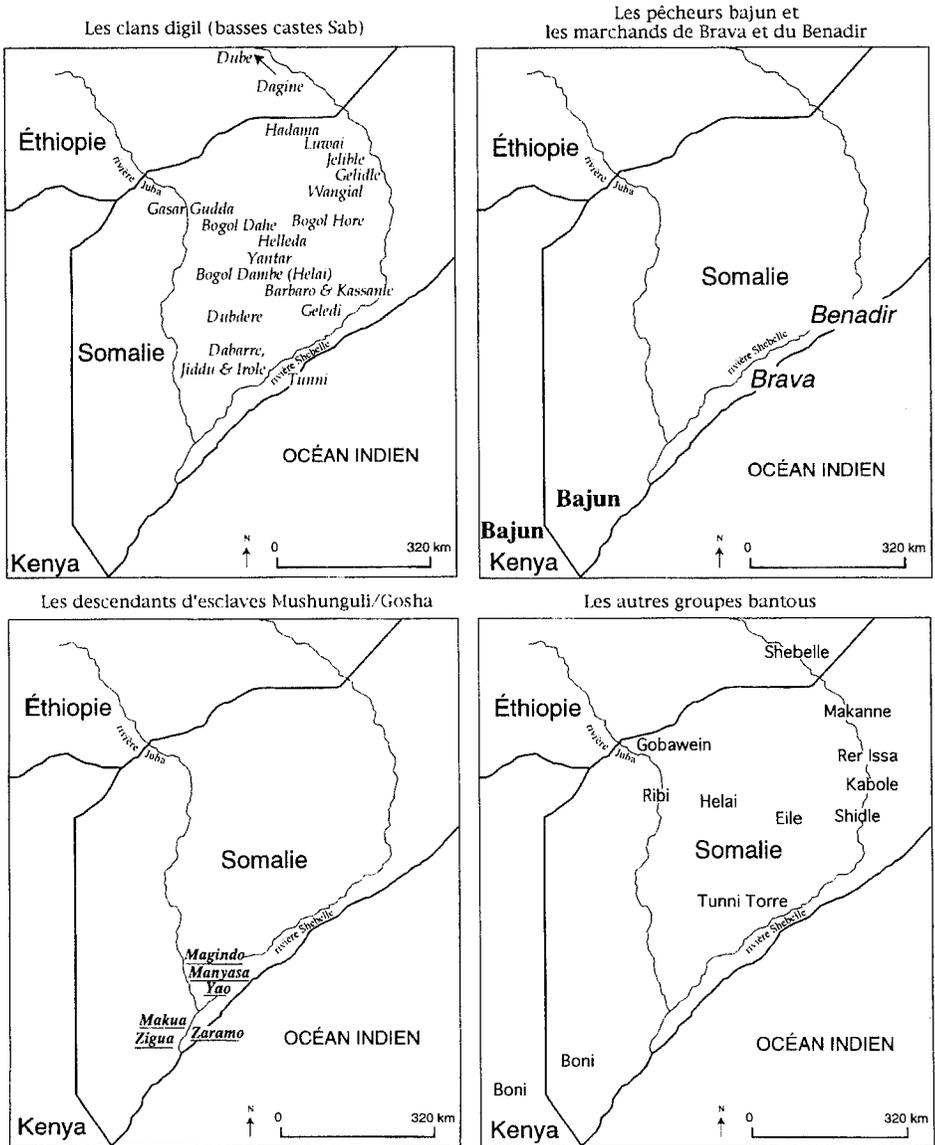
La fabrication benadiri ou les Benadiri

Les reconstructions identitaires autour du concept de minorité paraissent très artificielles puisque chaque clan somali peut à lui seul prétendre être une minorité. Réinstallés aux États-Unis, les Benadiri qui occupaient les camps d'Utange et Swaleh Nguru (rebaptisés Mogadiscio et Benadir) constituent un exemple flagrant de ce genre de fabrication. L'appellation ne correspond pas à une réalité sociologique bien définie. Elle repose sur une entité administrative dont les ressortissants ne méritent pas plus le qualificatif de Benadiri que les Lyonnais celui de « Rhône-Alpins ». Le protectorat du Benadir était une dénomination coloniale ; centré sur la ville de Mogadiscio, il constituait un des six commissariats de la Somalie italienne avec la Haute et la Basse Juba, Mijerteinia, Mudugh et Shebelle (*fig. 2*).

Pour autant, la région ne qualifie pas un groupe plus qu'un autre, surtout sachant le caractère cosmopolite de la capitale. Ainsi, quand l'explorateur Révoil [1885 : 12] parle de Benadirs (*sic*) à la fin du XIX^e siècle, il comprend là toutes les populations qui habitent la côte : « On désigne sous le nom de Bénadir la partie de la côte orientale soumise au sultan de Zanzibar, depuis l'équateur jusqu'à M'routi [actuel Uarsciek]. Kismayo, Braoua, Meurka et Moguedouchou sont les plus importantes villes des Bénadirs. »

Le terme de Benadiri, en tant que communauté, n'apparaît donc pas clairement avant la guerre de 1990. Dans la langue parlée, il désignait un vêtement alindi, tissé à la main par les artisans des villes et reconnaissable à ses rayures jaunes, rouges, bleues, blanches, vertes ou noires [Mohamed-Abdi, 1995 : 47]. Étymologiquement, il viendrait d'un mot perse qui signifie « port ». Dans le sens restreint où les Américains ont voulu l'entendre, il s'applique à ces commerçants qui ont été les

Figure 2 – Les minorités du sud de la Somalie



premiers à habiter Mogadiscio mais qui ont toujours été perçus comme des étrangers par les Somali : les Bandhabow, les Morshe-Iskashato, les Abdisamad, les Sadiq Gedi, les Bafadal, les Amudi, les Duruqo, le *rer* Shikh, le *rer* Manyo, les Goudmané du quartier de Hamar-Weyne et le *rer* Faqi du quartier de Shangani. Le problème est que les réfugiés candidats au départ l'ont utilisé au sens large, le plus couramment admis, qui se réfère au grand Mogadiscio. Neuf lignages benadiris sont

d'ailleurs dispersés le long de la côte et appelés *les douze koofi*, du nom du bonnet que portent les musulmans.

Il est alors difficile de savoir qui est dupe : les réfugiés dits Benadiri, qui ont pris l'initiative de démarcher les ambassades en insistant sur leurs origines étrangères pour expliquer la discrimination dont ils auraient été victimes en Somalie, ou le HCR et les États-Unis, que l'on peut soupçonner à tort ou à raison d'avoir voulu privilégier les élites urbaines de Mogadiscio parce qu'elles pouvaient plus facilement être insérées dans l'économie américaine.

Un fait est certain. L'exode a obligé une certaine classe de réfugiés à se regrouper dans une société à dominante pastorale sur la base d'un statut particulier, celui de ces marchands établis dans les villes de la côte telles que Zeila, Brava, Mogadiscio, Afgoi et Merca. Leur discours sur une altérité irréductible n'est pas sans fondements. Il s'agit de métis portugais, somali, bantous, arabes yéménites et indiens ou d'immigrants de l'Hadramaout et de Perse. Certains sont vraisemblablement des réfugiés musulmans qui ont fui le califat abbasside au VIII^e siècle. Les Asharaf, par exemple, disent descendre directement du prophète Mohamed et sont réputés pour leurs pouvoirs religieux. D'autres, tels les Amarani, à peine un millier de personnes, seraient des groupes israélites chassés d'Arabie du Sud par l'islam. Le nom d'*Amarani* vient d'un des plus vieux quartiers de Mogadiscio, Hamar, qu'ils auraient fondé avant l'arrivée des Somali de l'intérieur. Ils parlent un dialecte typiquement urbain, le chimbelazi qui, teinté de portugais, de swahili, d'arabe et de somali, est devenu le chimini [Lewis, 1955 : 43; Refugee Information Series, 1996].

Les commerçants bravani ou les Bravani

À l'instar des Benadiri du camp de Swaleh Nguru, les réfugiés de Saint Annes et Hatimy ont connu un mode d'identification centré sur une région géographique, le port de Brava (*fig. 2*). Le *rer* Brava désigne une collectivité territoriale au même titre que le *rer* Manyo fait référence à une catégorie socioprofessionnelle, celle des « gens de la mer » [Lewis, 1955 : 116]. La confusion entre territoire et identité clano-généalogique a permis d'embrasser une population beaucoup plus large que ce qu'une minorité marchande d'origine étrangère aurait pu laisser supposer. Le terme de Bravani est aussi ambigu que Benadiri du grand Mogadiscio. Mais le sentiment de discrimination est plus facile à justifier car basé sur une communauté urbaine relativement homogène et de taille réduite.

Historiquement, le cas de Brava se rapproche plus de celui de Merka, où les Arabes zanzibarites de la ville ont fait alliance avec les Tunni, un clan digil, pour repousser les assauts des communautés hawiye de l'arrière-pays, les Abgal, les Muroside et les Wadan. Brava a été l'objet de nombreuses batailles et fut convoitée successivement par les Portugais (au XVII^e siècle), les Omani (au XVII^e siècle), les Égyptiens (en 1875) et les Italiens (en 1885), chacun faisant souche. La localité fut aussi attaquée par les Somali de l'intérieur, les populations de Bardera en 1840, des Rahanwein (les Geledi) en 1843 et des Dir (les Bimal) au début du siècle. Résultat, la ville connut des brassages variés et « les races y [étaient] très mélangées » [Révoil, 1885 : 389 ; 1880 : 56].

L'arrivée au pouvoir de Siad Barre en 1969 précipita le sentiment de dépossession des premiers habitants. Brava fut divisée en six arrondissements : Dayax (« la Lune », qui remplaçait les anciens noms d'Al Bamba et Biruni), Wadajir (« Unité », qui effaçait la précédente toponymie swahili, Mpai), Hawlwadag (« Communisme », autrefois le quartier de Bagdad), Saqaawadiin (d'après une personnalité locale, Abdulkadir Saqaawadin Sheikh Uweys, fondateur du parti indépendantiste de la Somali Youth League et petit-fils du cheikh qui établit la confrérie Qadiriya dans la région), Qaasih al-Barawi (en référence à la piété des habitants) et Oktoobar (la « révolution d'Octobre »). Ces nouvelles appellations visaient à fondre Brava dans un ensemble national et niaient bien des particularités de son passé propre.

De plus, l'administration Barre décida d'installer sur la côte quelque 20 000 nomades victimes de la sécheresse de 1973. Le clan du président, celui des Marehan, fit une entrée en force à partir de 1976, alors qu'il était aux prises avec d'autres groupes darod. Son arrivée s'accompagna de l'apparition du *qat*, plante euphorisante très prisée par les Somali mais en contradiction avec la rigueur religieuse d'une ville qui comptait 31 mosquées (« plus qu'à Mogadiscio ») et d'où rayonna l'Uweysiya (une branche de la confrérie Qadiriya qui avait des ramifications jusqu'en Ouganda). Pour Mustafa Hassan Noor, porte-parole des réfugiés de Saint Annes et Hatimy à Mombasa, la localité n'avait « jamais connu de voleurs et de mendiants du temps où elle n'était habitée que par des Bravani » [Noor, 1993].

Le petit port, désaffecté depuis les années cinquante, ne jouait cependant aucun rôle stratégique et ne représentait pas un débouché important pour la population des environs, quelque 60 000 habitants dont les plus entreprenants étaient allés s'installer à Mogadiscio. Les Bravani furent emportés par la tourmente de la guerre civile, d'abord les Darod qui fuyaient Mogadiscio, puis les Hawiye de l'United Somali Congress en février 1991, les Darod à nouveau, en l'occurrence les Marehan du Somali National Front qui reprirent la ville le mois suivant mais la perdirent treize jours après au profit d'autres Darod, les Ogaden du Somali Patriotic Movement. Tous clans confondus, enfin, les « souris » (*ghir ghir*) achevèrent de piller les lieux début 1992. Disputée par les Bimal, un clan dir du Southern Somali National Movement du colonel Abdi Warsameh Isar, Brava est depuis tombée dans la zone d'influence des Hawadle, un clan hawiye rival des Habr Gedir du général Aidid.

Pour Mustafa Hassan Noor, qui gère le camp de Saint Annes, cela ne fait aucun doute. En tant que minorité, les Bravani ont été des victimes de choix parce qu'ils n'avaient pas les moyens de se défendre et qu'ils ne faisaient partie d'aucune alliance rattachée au système lignager somali. Il s'agissait d'étrangers, de métis au « teint clair » (*gibil 'ad*), de marins qui mangeaient du poisson et non de la viande, de commerçants de la côte dont la richesse était jalouée par les nomades de l'arrière-pays. Ce monde un peu à part n'est d'ailleurs pas sans rappeler celui des pêcheurs de la côte ouest-africaine face à des paysans et des commerçants qui, avant l'arrivée du colonisateur, tournaient résolument le dos à la mer.

Le cordon dunaire qui sépare Brava des terres alentour ajoute un clivage urbain-rural à cette dichotomie. Le mépris du pasteur à l'égard du commerçant des villes a ainsi dressé le nomade ogaden contre le marchand isaaq, qu'il traitait de

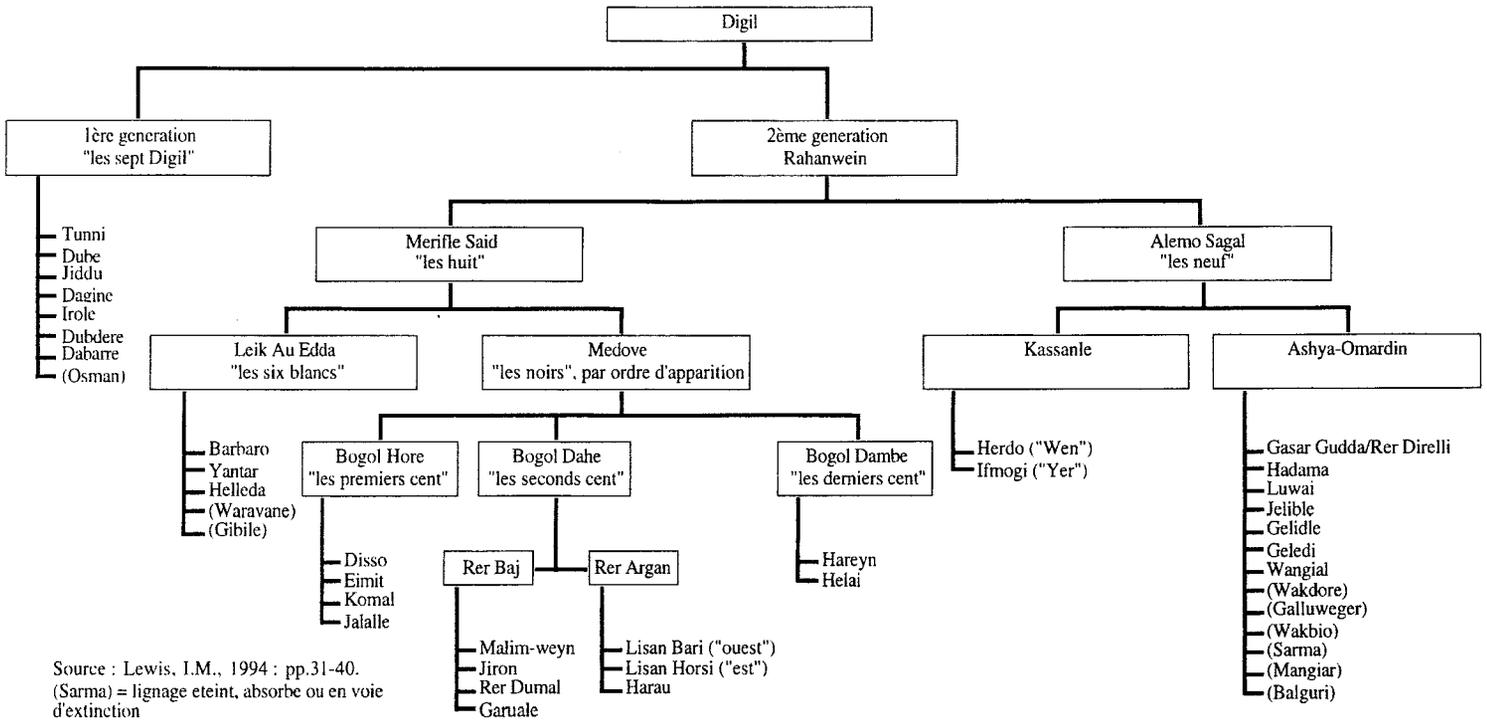
« trafiquant » (*idoor*). Ce clivage est aussi en grande partie à l'origine du schisme hawiye qui mit la capitale à feu et à sang à partir de 1991 en opposant les Habr Gedir, en majorité des éleveurs de l'arrière-pays, et les Abgal de Mogadiscio, accusés d'être des profiteurs et appelés « marchands à quatre poches » (*afar jeebleh*). Les Bravani, eux, décrivent leur civilisation urbaine, leur dynamisme commercial et l'éducation de leurs lettrés musulmans en contraste avec l'analphabétisme et la tradition de razzias des nomades somali.

Les tragédies vécues en commun, notamment le souvenir des viols et des meurtres, ont certainement renforcé le sentiment identitaire des Bravani. À y regarder de plus près, pourtant, on découvre sous cette appellation des communautés aux trajectoires très diverses, avec de nombreux intermariages. D'un côté, il y a les immigrants d'origine arabe : les Hatimy, les Bida et les Asharaf. De l'autre, il y a les Somali de la région, qu'on appelle shangamaas et dont le statut de minorité est déjà plus douteux parce qu'ils font partie d'un lignage digil, celui des Tunni (*fig. 3*) [Derthick, 1997 : 2-3]. Il y a là les Dafarad, numériquement les plus importants, les Werile, les Daqtira, les Hajuwa et les Goygal. À la différence des commerçants du port de Brava, ils étaient engagés dans des activités d'agriculture, d'élevage et de pêche. Une preuve de cette différence est qu'on les retrouverait plutôt dans le camp de Hatimy tandis que Saint Annes accueillerait les citoyens de Brava au teint plus clair et à l'ascendance arabe plus marquée.

L'exode a rassemblé ces groupes et éclipsé l'hétérogénéité des Tunni de l'arrière-pays. L'agrégation des Asharaf, des Amarani, des Bantous et des clans somali avait de toute façon fini par amoindrir la primauté du système lignager au profit d'un attachement au terroir [Lewis, 1955 : 119-21]. Le tout s'était fondu dans une expérience politique commune, le mouvement Hizbia Digil Mirifle. Fondé en 1947 par des politiciens digil, celui-ci incluait les Arabes et les Bantous de la région par opposition aux Darod et aux Hawiye de la Somali Youth League à Mogadiscio. Il réussit à échapper à une législation antitribaliste en prenant le nom de Hisb al-Dastuur Mustaqil al-Somal, le parti constitutionnel de la Somalie indépendante, mais en gardant les mêmes initiales HDMS. Après avoir eu la sympathie du colonisateur parce qu'il réunissait les agriculteurs et les commerçants de la partie économiquement utile du pays, ce mouvement a été lâché en 1955 lorsque les Italiens se sont rapprochés de la Somali Youth League.

Aujourd'hui, la Somali National Union de l'avocat Mohamed Rajis Mohamed à Nairobi a aussi vocation à réunir les minorités du sud de la Somalie sur la base d'une nouvelle identité benadiri regroupant les associations de réfugiés à Mombasa et leur diaspora à travers le monde [Cassanelli, 1994, a et b]. Réincarnation d'un parti homonyme dans les années quarante, la SNU prône une Somalie démilitarisée et se vante d'être la seule faction à ne pas avoir pris les armes pendant la guerre. Dans un effort louable de dépassement des barrières raciales et sociales, elle a tenté d'allier les commerçants métis des villes et les pêcheurs bajun de la côte aux fermiers bantous de l'arrière-pays, représentés par la Somali African Muki Organization de Mohamed Ramadan Arbaw. Tous habitent la région du Benadir et ont en commun d'être des victimes de choix du fait de leur statut de minorité.

Figure 3 – Les basses castes sab à dominante agropastorale



Source : Lewis, I.M., 1994 : pp.31-40.
 (Sarima) = lignage éteint, absorbé ou en voie d'extinction

Les descendants d'esclaves : les Mushunguli

La marginalité des Bantous du sud de la Somalie est plus facilement repérable que celle des Bravani. Constitués de descendants d'esclaves et de populations négroïdes d'avant la grande migration somali du XVI^e siècle, ces Bantous représentent moins de 2% des habitants du pays [Chapin Metz, 1993 : 78-9; Luling, 1984]. Appelés *habash* (« serfs ») ou *jareer* (les « cheveux crépus », par opposition aux cheveux *jileyc*) du côté somalien et *shanqila* par les Oromo du côté éthiopien de la rivière Shebelle, ils sont très méprisés. Bien que certains aient réussi à traiter à égalité avec les populations des alentours, ils n'appartiennent pas aux lignages somali et sont considérés comme des citoyens de seconde classe. La guerre les a propulsés en ordre dispersé sur les chemins de l'exode vers le Kenya.

Une première catégorie comprend près d'une centaine de milliers de Gosha swahiliphones, « peuple des rivières » que l'on retrouve aussi sous le nom de *dal-golet* (les « gens de la forêt » en somali), *molema*, *mrima* ou *mlima* (les « broussards » en mauvais swahili), *watoro* (les « esclaves marrons » en oromo) et *oji* (de l'italien *oggi*, « aujourd'hui », parce qu'on disait ces Bantous incapables de penser au lendemain). Il s'agit de descendants d'esclaves, pour la plupart originaires de Tanzanie d'où ils furent embarqués depuis Kilwa Kivinje ou Dar es Salaam jusqu'aux ports de la côte somalienne comme Brava. Les Somali se sont ensuite ravitaillés à Zanzibar quand les Britanniques ont interdit l'exportation d'esclaves au nord de Lamu en 1845 et que les Français ont arrêté d'acheter des hommes à Kilwa en 1864. Jusqu'à 300 000 esclaves auraient été vendus sur la côte du Benadir et de Lamu entre 1770 et 1896, soit les deux tiers de ceux en partance pour l'Arabie, la Perse ou l'Inde. D'après des chiffres certainement surestimés, le contingent annuel d'esclaves tanzaniens débarqués en Somalie était encore de 10 000 hommes dans les années 1870. Cela paraît beaucoup. Les premières données britanniques et italiennes dans la région ne font état que de 30 000 Gosha le long de la rivière Juba et elles ne sont pas moins suspectes d'exagération car les administrateurs coloniaux avaient souvent tendance à grossir l'importance de leur circonscription [Beachey, 1976 : 153-4; Cassanelli, 1982; Collister, 1961 : 39-68; Lehman, 1993; Martin, 1980 : 122-4; Sheriff, 1989].

Quoi qu'il en soit, un bon nombre d'esclaves réussirent à s'échapper des bateaux ou des caravanes qui les convoyaient en Somalie via Lamu. Ils se réfugièrent alors le long des rivières Juba et Shebelle, sur des terres qui n'étaient pas fréquentées par les nomades somali parce que l'humidité et la mouche tsé-tsé décimaient le bétail. Aux nègres marrons s'ajoutèrent bientôt des esclaves libérés en mer par la flotte britannique, des déserteurs fuyant le travail forcé des Italiens dans les plantations aux alentours et des domestiques affranchis par leurs maîtres somali ou arabes dans les villes de la côte (*fig. 2*). Un endroit comme Jumbo, dans l'embouchure de la rivière Juba, connut une certaine prospérité avant que Kismayo soit fondée en 1869.

Devenus agriculteurs dans la région de Jamame (ex-Margherita) entre Camsuma, Banta et Malenda, c'est-à-dire l'arrière-pays de Kisimayo, ces Bantous ont constitué de petites communautés autonomes dont les villages étaient d'autant plus dispersés que leurs fondateurs, les Gamas, contrôlaient strictement l'arrivée

des nouveaux venus, les Majoro, et que ces derniers préféraient souvent s'établir à leur compte un peu plus loin (*fig. 4*). En dépit d'une forte exogamie due au manque de femmes, de telles communautés ont essayé de se regrouper par ethnies d'origine et de préserver leur culture, en particulier les Zigua, qui se disaient les premiers arrivés et qui durent fuir des clans hawiye, les Matan Abgal et les Wadan, après s'être eux-mêmes vendus comme esclaves pour échapper à la famine kidyakingo (la « peau de bête » qu'ils durent se résoudre à manger) dans l'est de l'actuelle Tanzanie. Ils finirent néanmoins par se fédérer sous l'autorité d'un sultan d'origine yao, Nassib Bunda, qui négocia le passage sur leurs terres d'une expédition égyptienne avec l'aide des Tunni de Brava en 1875 et qui mourut dans une prison italienne à Mogadiscio en 1906 [Cassanelli, 1987; Grottanelli, 1953; Prins, 1960].

Du point de vue de leur autonomie, cette période fut sans doute la plus heureuse pour les Gosha. Ces derniers furent ensuite embrigadés dans les plantations italiennes et ils furent tenus à l'écart du processus de décolonisation. À dire vrai, ils étaient si mal insérés dans le jeu politique qu'à l'indépendance, ils réclamaient un cadre fédéral, voire un rattachement au Kenya de la région de la Juba, véritable crime de « lèse-majesté » au moment où les Somali du Kenya, d'Éthiopie et de

Figure 4 – Les Mushunguli de la rivière Juba d'après leurs origines

	Nombre en Somalie		Morts de	Origine
	avant la guerre	après la guerre	la guerre et de la famine	
Zigua	20 000	12 000	4 000	Montagnes de Pare & Usambara, Handeni & Pangani, province de Tanga (Tanzanie)
Zaramo	5 000	2 000	2 000	Bagamoyo, Dar es Salaam & Kisarawe, province de Pwani (Tanzanie)
Magindo	18 000	12 000	3 000	Province de Lindi (Tanzanie)
Yao	21 000	15 000	2 500	Masasi, province de Mtwara & Tunduru, province de Ruvuma (Tanzanie), Lichinga & Mandimba, province de Nyasa (Mozambique)
Makua	8 000	5 000	1 500	Milange, province de Nyasa (Mozambique)
Manyasa	24 000	15 000	7 000	Kunyanga, lac Nyasa (Malawi)

Source : Lehman, 1993. Ne sont mentionnés que les principaux groupes. D'autres, brièvement cités par la littérature coloniale, ont disparu ou ont été absorbés, tels les Nyamwezi et les Makale (un segment yao) de Tanzanie, les Kikuyu, les Kamba et les Pokomo (ou Coma) du Kenya, ou les Shenzi, les Bisa, les Mzaniga, les Mzugura, les Manyawa et les Mtania; Mahindi fait référence aux habitants d'un de leurs plus gros villages, Hindi.

Djibouti se battaient, eux, pour être annexés par Mogadiscio [Castagno, 1964 : 534]. À partir de 1990, les Gosha ont subi de plein fouet la guerre civile, essentiellement les affrontements entre deux factions rivales du Somali Patriotic Movement, celles du général Siad Hersi Morgan et du colonel Ahmed Omar Jess [Prendergast, juillet 1994 : 16-7].

L'exode a alors précipité un sentiment de spécificité qui a tourné à l'obsession. À la différence en effet d'autres communautés disant avoir une origine étrangère, tels les Kamba de Kitui au Kenya avec les Nyamwezi de Tanzanie (qui les appellent familièrement *atani*), les Gosha de Somalie se sont forgé une culture de l'exil tournée vers un retour mythique à la terre des ancêtres. À l'instar des Benadiri, le statut de réfugié a altéré leur identité collective. Ils ont abandonné l'appellation de Gosha, péjorative car elle faisait référence à la paresse et à la maladie du sommeil que provoquait la piqûre de la mouche tsé-tsé. Ils lui préfèrent désormais celle de mushunguli, de mahawai ou de shanbara, une alliance de cinq frères bantous qui aurait permis aux descendants d'esclaves de gagner leur liberté [Cassanelli, 1987 : 225; Declich, 1993 ; 1987 : 585]. Mushunguli, la plus prisée, fait référence à Mushangolo, un des neuf fondateurs gamas des communautés d'esclaves marrons de la Juba. Elle peut aussi être une déformation de Zigula, le nom du principal de leurs clans, les Zigua, ou alors évoquer le royaume bantou de Shungwaya, qui a précédé l'arrivée des Somali dans la région.

Une infime proportion de ces Mushunguli parlait encore une langue bantoue en Somalie. Les trois quarts de ceux réfugiés au Kenya n'en ont pas moins souhaité retourner en Tanzanie. Près de 3 000 auraient réussi à passer tandis que d'autres s'arrêtaient à Kwale, une bourgade au sud de Mombasa. Leur installation en milieu urbain au Kenya pourrait alors s'éterniser, à l'instar de ces esclaves d'Arabie, d'Inde et d'Afrique orientale rapatriés à Freretown et Rabai dans la banlieue de Mombasa au début du siècle [Harris, 1987]. Le projet qui prévoyait de leur allouer des terres en Tanzanie a été interrompu par la crise de l'est du Zaïre fin 1996, quand les autorités tanzaniennes ont décidé de rapatrier *manu militari* les réfugiés rwandais. La position des Mushunguli était de toute façon nuancée. Ceux des camps de Dadaab, 7 600 d'entre eux, maintenaient leur intention de partir en Tanzanie car ils vivaient dans des conditions déplorables et avaient dû se protéger des bandits armés en se retranchant derrière des enclos. En revanche, ceux qui venaient de Kisimayo étaient mieux intégrés à la société somali, avaient déjà l'habitude de vivre en ville et ne tenaient pas à une « révolution culturelle » dans les campagnes de Tanzanie. Certains sont retournés en Somalie. Quelque 3 300 autres ont préféré rester sur la côte kenyane et cultiver les champs des alentours lorsque le camp de Marafa a été fermé. Plus de 3 000, enfin, réussirent à atteindre Mkuyu près de Handeni en Tanzanie.

Le discours « minoritaire » des Mushunguli n'est ainsi pas homogène. Après tout, les Mushunguli ne sont pas les seuls Somaliens d'origine bantoue, ni les seuls à descendre d'esclaves. Le commerce des esclaves fut interdit par le colonisateur italien en 1903 mais le servage à l'intérieur de la Somalie resta toléré jusque dans les années vingt, officiellement pour respecter les us et coutumes locales, en réalité parce que l'administration n'avait pas les moyens de racheter les domestiques à leurs maîtres. Seulement 4 300 esclaves bantous ont été officiellement libérés par

les Italiens entre 1900 et 1914 [Cassanelli, 1988]. Ces esclaves de l'intérieur comprenaient des prisonniers de guerre oromo, ou galla comme on disait à l'époque en Éthiopie, et pas seulement des Mushunguli. Ils n'avaient aucun droit d'héritage ou de justice et étaient vraiment tout en bas de l'échelle sociale, en dessous des basses castes sab. Leur descendance ne pouvait être promue qu'en cas de mariage mixte avec un père sab ou somali. Encore fallait-il que ce dernier reconnaisse sa progéniture. Quant aux esclaves fugitifs qui habitaient les marécages de la rivière Shebelle à Awai, ils étaient aussi différents des Gosha de la Juba car leurs villages ne s'étaient pas constitués en fonction de leur ethnie d'origine mais du clan de leurs maîtres d'autrefois (les Gurreh, les Mobilen, les Helai, les Bimal et les Tunni). Il est devenu très difficile de les distinguer des Bantous d'avant la migration somali car ils se sont mêlés aux populations des alentours en acceptant la protection d'un clan digil, les Jiddu [Cassanelli, 1987 : 232-3].

Les aborigènes bantous

Une seconde catégorie de Bantous, outre les Mushunguli, est en effet constituée des premiers occupants de l'actuelle Somalie, des Zendj que les voyageurs arabes appelaient Kashour (« les fugitifs ») et les Swahili, Wa-Nyika (« le peuple de la brousse »). Historiquement, la plupart de ces Zendj ont soit été chassés au XVI^e siècle par les Oromo d'Éthiopie, forcés de quitter leur sanctuaire de Shungwaya vers le sud (actuel Kenya), soit déportés au VII^e siècle comme esclaves en Mésopotamie (actuel Irak), où ils fomentèrent une grande révolte qui ébranla le califat abbasside en l'an 869. Ce sont aujourd'hui des cultivateurs, des chasseurs, des pêcheurs et des artisans établis entre les rivières Shebelle et Juba dans la partie utile de la Somalie « verte », notamment les districts de Jalalaksi, Kurtunware, Sablale, Dujuma, Garbahare et Jowhar où le gouvernement Barre avait installé de force quelque 30 000 nomades victimes de la sécheresse en 1974 puis 100 000 autres déplacés par la guerre d'Ogaden en 1977 (fig. 2).

La région est d'autant plus stratégique qu'elle s'est trouvée en plein sur la ligne de front entre les Darod et les Hawiye en 1991. Les agriculteurs bantous ont subi la guerre plus qu'ils n'y ont participé. La SAMO (Somali African Muki Organization), seul mouvement susceptible de les représenter, a gardé un profil bas. Recrutés de force dans les plus bas échelons de la hiérarchie au moment de la guerre d'Ogaden en 1977, ses combattants n'avaient pas une formation militaire très poussée. Les Helai du colonel Mohamed Nur Aliyow, notamment, ont plutôt adopté une position défensive. Le mot *samo* veut d'ailleurs dire « paix » tandis que *muki* fait référence à un arbre qui pousse le long des rivières et dont les racines tortueuses évoquent l'éparpillement de l'arbre généalogique des Bantous de Somalie.

Ces populations se composent en effet de communautés hétérogènes et relativement éclatées. À l'indépendance, il existait par exemple un parti des Shidle mais aucune formation politique n'avait réussi à rassembler les Bantous de Somalie derrière une bannière commune. La plupart de ces communautés sont en fait rattachées à un lignage somali avec un statut plus ou moins inférieur de dépendant [Lewis, 1955 : 39, 41-42]. Les paysans de la rivière Shebelle reconnaissent ainsi l'autorité de clans hawiye (les Shidle sont associés aux Mobilen, les Kabole aux

Molcal, les Makanne aux Badi-Addo, le *rer* Issa et les Shebelle aux Ajuran). Ceux de la rivière Juba, les Gobawein, sont au service des Gasar Gudda de Lugh, un lignage rahanwein qui est tenu par les autres clans somali comme une basse caste sab mais qui est considéré par les Rahanwein comme noble (*doula*) et qui revendique le titre de chef (*au*) du fait de ses origines arabes et de ses antécédents à la tête des Digil. Le long de la rivière Juba, on trouve encore des communautés de chasseurs, cultivateurs et pêcheurs telles que les Ribî et les Bonî. Les Bonî, parfois appelés Bon ou Awirra, sont selon certains un peuple Khoï qui a échappé à la poussée des Oromo d'Éthiopie et qui a depuis prêté allégeance aux nomades somali de la région [Piga de Carolis, 1980].

Entre les rivières Juba et Shebelle s'insèrent des groupes tout aussi méprisés. Les Eile des collines de Bur Eibi, par exemple, portent un nom qui, étymologiquement, viendrait de *ei*, leur chien de chasse. Il est important de comprendre que tous ces noms sont des appellations et non des tribus, puisque les Somali dénie aux Bantous toute généalogie à même de légitimer leur présence dans le sud du pays. Les Helai de Baidoa se réclament ainsi d'un lignage rahanwein homonyme, établi à Bur Acaba, filiation qui est évidemment refusée par ce dernier. De même, les Tunni Torre de l'arrière-pays se revendiquent qui des Ajuran, des Galjaal et des Gurreh de la famille hawiye, qui des Helai et des Hadam de la famille rahanwein. Concrètement, ils sont les vassaux des Tunni digil de Brava, qui eux-mêmes se sont trouvé des liens de parenté avec les Darod du général « Morgan » pendant la guerre, sentiment qui n'était guère partagé.

Les basses castes sab

L'origine bantoue et le statut de descendant d'esclaves sont deux critères discriminatoires qu'il faut manier avec précaution, sachant les subtilités de la hiérarchie sociale en Somalie. Ainsi les basses castes sab, très déconsidérées, pourraient aussi prétendre à un statut de communauté vulnérable. Mais elles font partie du système lignager somali et ne sont pas *bantoues*. À cet égard, il faut se méfier du double sens du mot sab [Lewis, 1955 : 51-53 et 125-26].

Dans un cas, notamment pour les Darod et les Isaaq du Nord, il se rapporte à des castes professionnelles sans fondement territorial, généalogique ou ethnique, moins de 1% de la population du pays [Kirk, 1904]. À bien des égards, ces groupes d'artisans ont un statut assez similaire à celui des chasseurs Watta chez les Oromo, des magiciens Fuga chez les Gurage et des sorciers Waito ou Taib chez les Amhara en Éthiopie. En Somalie, il s'agit pour les trois quarts de cordonniers, de tanneurs ou de barbiers chargés de la circoncision : les « intouchables » Midgan ou, d'après la nouvelle terminologie qu'un segment cherche à imposer depuis le début de la guerre, « ceux qui ne font de mal à personne », les Madiban. Pour moins d'un quart, il s'agit aussi de forgerons Tūmal, souvent devenus mécaniciens en ville, d'une poignée de chasseurs et magiciens, les Yibir, ainsi que, dans le sud, de tisseurs appelés Yahhar (du nom de la navette de leur métier à tisser).

Ces basses castes entretiennent plus ou moins des rapports de servage avec les lignages nobles. N'étant pas attachées à leur maître *ad vitam æternam*, elles ne constituent pas des esclaves à proprement parler mais des populations impures.

Elles mangent des abats que les musulmans rejettent et ne peuvent posséder que des ânes ou des moutons, pas du bétail ou des chameaux. L'enfant né d'un Somali et d'une mère sab garde son statut inférieur à moins qu'il ne soit reconnu par le père. Inversement, quand le père est de basse extraction, la mère somali s'expose à l'opprobre général et l'enfant est en principe tué à la naissance. En cas de meurtre par un Somali, ces populations ne sont autorisées à demander des réparations que par l'intermédiaire de leur maître.

Très déconsidérées, elles n'en ont pas moins réussi à imposer un certain respect, les Yibir notamment, à qui une réputation de sorcellerie a valu le surnom de « mendiants des accouchements » (*umulo-tuug*) chez les Hawiye du centre du pays. Sortes de griots, les membres de cette caste chantent en effet les louanges d'une famille à la naissance d'un garçon et il faut alors leur donner des cadeaux (*samaanyo*) en compensation du meurtre par un Somali de l'ancêtre légendaire des Yibir, le roi Bucur Bacayr. Certains Midgan ont par ailleurs été promus ministres par Siad Barre parce qu'ils pouvaient facilement être manipulés, tel un Mohamed Ali Samatar, numéro trois de la junte militaire, commandant en chef de l'armée somalienne et deuxième vice-président de la République au début des années soixante-dix.

Dans son second sens, le mot *sab* fait au contraire référence à l'ancêtre de lignages somali versés dans l'agriculture et l'élevage de bovins, activités dédaignées par les chameliers du nord (*fig. 2*). Ces Sab sont en l'occurrence les Digil et, pour ce qui nous intéresse, leurs principaux sous-groupes, les Tunni et les Rahanwein, qui représentent plus d'un million de personnes, près du quart de la population somalienne. Historiquement, les Tunni du port de Brava ont combattu les Darod. La chute de Siad Barre à Mogadiscio en 1991, qui a précipité l'exode d'une partie des Darod vers le Kenya, a aussi obligé les Tunni à fuir les pillages. Quant aux Rahanwein, ils ont monté leur propre organisation armée, le Somali Democratic Movement, qui tenait la région de Baidoa et qui s'est scindé début 1992 en deux factions, avec Yusuf Ali Yusuf du côté du général Mohamed Farah Aidid et Abdulkadir Mohamed Adan « Zobbé » du côté du « président » Ali Mahdi. Baidoa, leur capitale, tombait entre les mains d'Aidid en septembre 1995.

Les Rahanwein constituent une communauté hétérogène qui compte peu de véritables descendants des lignages digil. Avant que les nobles du nord chassent les Galla de la Corne de l'Afrique au XVI^e siècle, ils n'étaient même pas considérés comme des Somali. Ils ont longtemps parlé le galla des Oromo d'Éthiopie et leur dialecte maymay est différent de la version mahaatiri des clans du Nord, qui a été retenue en 1972 pour transcrire le somali en alphabet romain. Pour autant, les Rahanwein ont réussi à former un groupe soudé et à assimiler les éléments extérieurs grâce à des alliances qui reposent sur le serment balan [Lewis, 1969 ; 1955 : 34-40 et 95]. Leur société est plus hiérarchisée que celle des nomades du nord, distinguant d'ailleurs elle-même des lignages nobles (*bilis*) et roturiers (*boon*). Par rapport aux autres grandes familles somali, l'identité des Rahanwein repose plus sur le territoire qu'ils cultivent que sur les affiliations généalogiques. Le nom même de Rahanwein (« grande foule ») évoque à la fois l'agrégation et la disparité (*fig. 3*). Le flou des généalogies et de l'histoire orale permet bien des recompositions. Les généalogies ne reflètent pas tant le passé que les actuels rapports de forces politiques et démographiques, oubliant au passage les noms des

clans trop petits ou en voie d'extinction [Lewis, 1994 : 96 et 101]. En Somalie, le Rahanwein mettra en avant son appartenance à la grande famille somali. Devenu réfugié au Kenya, il insistera plutôt sur la discrimination dont il a été victime en tant que basse caste.

Les lignages nobles reprochent en effet aux Sab d'être un mélange oromo, bantou, arabe et somali. Il est ainsi difficile de dire si le clan des Dube fait partie d'une première vague de migrants digil ou bien est un résidu de populations bantoues. Les Ashya-Omardin, un clan rahanwein, accusent des origines arabes marquées qui expliquent leurs accointances avec les communautés marchandes de Brava. En revanche, personne ne dispute aux Jiambelul leur appartenance à la congrégation rahanwein alors même qu'ils n'apparaissent dans aucun arbre généalogique. Les cultivateurs d'Afgoi, les Begeba, comprennent de très nombreux esclaves et se revendiquent à la fois des Rahanwein et de la première génération des Digil. Cela dit, quand l'heure de la réconciliation viendra en Somalie, ces populations pourront toujours négocier leur rattachement au système lignager de la majorité.

Au contraire, les minorités « hors-lignages », bantoues ou métisses, arguent qu'elles ne pourront bénéficier des procédures de compensation et de médiation des clans somali. Les pêcheurs bajun constituent ainsi une communauté à part puisqu'elle ne se revendique pas comme somali, bantoue ou swahili et qu'on lui prête des origines indonésienne ou yéménite [Grottanelli, 1955]. Appelés localement Tiku, les Bajun habitent surtout les îles de Koyama, Ngumi, Chovayi et Chula, ainsi que la ville de Kisimayo, dont ils revendiquent la fondation (*fig. 2*). Dès avant l'indépendance, leur marginalisation les a poussés à former un éphémère mouvement politique, la Jeunesse Fiqarini. Avec la guerre et l'effondrement de la dictature, la région a ensuite été le lieu de sévères combats entre les Hawiye de l'United Somali Congress et les Darod qui avaient fui Mogadiscio et s'étaient retranchés dans le sud (Marehan du Somali National Front, Ogaden du Somali Patriotic Movement et quelques Harti du Somali Salvation Democratic Front). Les Bajun vivaient en bons termes avec les Darod mais furent accusés de trahison quand ils refusèrent de se battre contre les Hawiye. Ils furent alors chargés de conduire l'exode des Darod au Kenya. Si certains se sont enrichis au passage, la plupart ont en fait été tenus pour responsables du naufrage des bateaux que la marine kenyane refusait de laisser aborder.

*

Tous ces exemples montrent que le concept de minorité est des plus ambigus et que le discours des réfugiés n'est pas fait pour le clarifier. Après tout, ces minorités, une fois réunies, représentent un bon tiers de la population somalienne [Cassanelli, 1997 : 76]. Dans les régions en paix, elles ont pu retrouver leur place dans la société locale. En 1997, par exemple, le Parlement du Somaliland réservait neuf de ses 164 sièges à des minorités, dont un pour les Gaboye (Midgan et Yibir), un pour les Tumul, un pour les Arabes d'origine yéménite, un pour les Oromo Gugura, deux pour les Bantous Akiisho et Madigan de l'ouest du pays et deux autres pour les Bantous Jibrail et Gahayle de l'est.

En définitive, c'est surtout la guerre qui a suscité un sentiment d'appartenance à une minorité et qui lui a donné un sens politique en assimilant cette position à celle de victime. La notion de minorité est en effet prise ici dans sa dimension conflictuelle, en dehors de toute contingence démographique. Le degré de discrimination l'emporte sur le nombre, qu'il s'agisse de classes sociales – les basses castes sab –, de catégories professionnelles – les pêcheurs bajun –, ou d'éléments allogènes – les commerçants d'origine arabe. L'amalgame est savamment entretenu, qui vise à faire apparaître les réfugiés dans le camp des vaincus parce que cela serait plus méritoire et faciliterait l'obtention d'un visa vers un pays tiers. La méprise est flagrante. Minorité démographique et faiblesse politique sont confondues, parfois à tort, ainsi que le démontrent les Tutsi du Burundi et du Rwanda ou les Blancs d'Afrique du Sud avant 1994.

Pour discutable qu'il soit, le discours « minoritaire » des réfugiés à Mombasa rentre parfaitement dans une argumentation urbaine qui cherche à démontrer que l'option d'un transfert dans les camps du nord du Kenya n'est pas possible, tant pour des raisons de sécurité (ne pas être mêlé à la majorité) que d'opportunités économiques (profiter des facilités de la ville). Il serait regrettable de ne voir dans ces recompositions identitaires qu'une entreprise d'intoxication, voire de la malveillance ou de la fraude. Les craintes de ces réfugiés sont malheureusement justifiées. Plutôt que de falsification, il s'agit d'altération, d'une réorganisation sociale que l'historien Cassanelli compare à la quête de légitimité au moment de la colonisation, quand certaines communautés se sont réinventé un passé en vue de s'imposer comme des interlocuteurs privilégiés face à la puissance extérieure [Cassanelli, 1994 a : 15; Jimale Ahmed, 1995].

À Mombasa, les opérateurs de l'aide humanitaire sur le terrain n'avaient pas le temps de faire de l'histoire ou de l'anthropologie. Ils ont préféré trancher dans le vif en se référant à une région ou à une localité pour définir les réfugiés somaliens les plus menacés, quitte à négliger la complexité sociologique du terrain. Dans le cas des Bravani par exemple, les responsables du programme de réinstallation aux États-Unis disent que, contrairement aux clans somali, cette communauté se définissait plus par sa ville natale que par ses affiliations tribales, ce qui d'une certaine manière est juste mais ouvre la voie à des impostures [Refugee Information Series, 1997 : 2].

Sachant les moyens financiers mis à leur disposition, on ne voit pas comment ces responsables auraient pu enquêter sur la généalogie de chaque individu. À moins, comme les Finlandais et les Danois, d'entreprendre de coûteuses recherches génétiques sur les réfugiés qui invoquent le droit à la réunion des familles pour rejoindre en exil des parents éloignés! Les Canadiens et les Australiens, eux, font payer les analyses ADN aux prétendants. Le problème est en effet que la famille élargie est très étendue en Somalie. Outre les quatre femmes autorisées par l'islam, elle peut inclure les enfants pris à charge au titre du lévirat, les dépendants dits *shogat*, voire la domesticité. Le lévirat, rappelons-le, consiste à se marier avec la veuve du frère ou du cousin paternel; le sororat, avec la sœur ou la cousine paternelle de l'épouse décédée.

Autrement dit, la sélection des réfugiés candidats au départ peut quasiment s'étendre à l'infini. Faute de temps et d'argent, les services d'immigration occi-

dentaires sont allés au plus pressé en faisant deux confusions fondamentales, celle de minorité avec discrimination et celle de communauté avec territoire. La seule certitude était finalement que ces populations deviendraient à coup sûr des minorités dans leur nouveau pays d'accueil, au risque d'y être confrontées à un certain racisme [Bach, 1989 : 326-8]!

BIBLIOGRAPHIE

- AFRICAN RIGHTS [1993], *The Nightmare Continues... Abuses against Somali Refugees in Kenya*, Londres, septembre.
- AMNESTY INTERNATIONAL [1993], *Concerns Regarding Human Rights Violations Against Minority Tribes in Somalia*, Toronto, 15.2.93.
- BACH R.L. [1989], « Third Country Resettlement », in G. Loescher, L. Monahan (éd.), *Refugees and International Relations*, Oxford University Press : 313-31.
- BEACHEY R.W. [1976], *The Slave Trade of Eastern Africa*, Londres, Rex Collings.
- CASSANELLI L.V. [1982], *The Shaping of Somali Society*, Philadelphie, University of Pennsylvania Press.
- CASSANELLI L.V. [1987], « Social Construction on the Somali Frontier. Bantu Former Slave Communities in the Nineteenth Century », in I. Kopytoff (éd.), *The African Frontier*, Indianapolis, Indiana University Press : 216-38.
- CASSANELLI L.V. [1988], « The Ending of Slavery in Italian Somalia : Liberty and the Control of Labor, 1890-1935 », in S. Miers, R. Roberts (éd.), *The End of Slavery in Africa*, Madison, University of Wisconsin Press : 308-31.
- CASSANELLI L. [1994 a], *History and Identity among Somali Refugees : a Recent Example from Coastal Kenya*, University of Pennsylvania, Department of History, 17 p. polycop.
- CASSANELLI L. [1994 b], *The Role of Somali Diaspora Communities in Homeland Politics*, Washington DC, Woodrow Wilson International Center for Scholars, polycop.
- CASSANELLI L. [1995], *Victims and Vulnerable Groups in Southern Somalia*, Ottawa, Research Directorate, Canadian Immigration and Refugee Board, polycop.
- CASSANELLI L. [1997], « Somali Land Resource Issues in Historical Perspective », in W. Clarke, J. Herbst (éd.), *Learning from Somalia. The Lessons of Armed Humanitarian Intervention*, Colorado, Boulder, Westview : 67-76.
- CASTAGNO A.A. [1964], « Somali Republic », in J.A. Coleman, C.G. Rosberg (éd.), *Political Parties and National Integration in Africa*, Berkeley, University of California Press : 512-59.
- CHAPIN METZ H. [1993], *Somalia. A Country Study*, Washington DC, Department of the Army.
- COLLISTER P. [1961], *The Last Days of Slavery*, Dar Es Salaam, East African Literature Bureau.
- DECLICH F. [1987], « I Goscia della regione del Medio Giuba. Un gruppo etnico di origine bantu », *Africa*, Rome, 42 (4) : 570-99.
- DECLICH F. [1993], « Multiple Oral Traditions and Ethno-Historical Issues Among the Gosh : Three Examples », in M. Mohamed-Abdi (éd.), *Anthropologie somalienne*, Paris, Annales littéraires de l'université de Besançon, 495 : 89-93.
- DERTHICK D. [1997], *Profile of US-bound Bravan Refugees*, Nairobi, International Office for Migration, polycop.
- GROTTANELLI V. [1953], « I Bantu del Jiuba nelle tradizioni dei Wazegua », *Geographica Helvetica*, 8 : 249-60.
- GROTTANELLI V. [1955], *Pescatori dell'Oceano Indiano : Saggio etnologico preliminare sui Bagiuni*, Bantu costieri dell'oltregiubia, Rome, Cremonese, 409 p.
- HARRIS J.E. [1987], *Repatriates and Refugees in a Colonial Society : The Case of Kenya*, Washington, Howard University Press, 201 p.
- JIMALE AHMED A. (éd.) [1995], *The Invention of Somalia*, Lawrenceville, Red Sea Press, 263 p.
- KIRK J.W.C. [1904], « The Yibirs and Midgans of Somaliland, their traditions and dialects », *Journal of the Royal African Society*, 4 (13) : 91-108.

- LEHMAN D.J. [1993], *Resettlement of the Musunguli, Somali Refugees of South Eastern African Origins*, Nairobi, UNHCR, Worcester, Holy Cross College, 10 p. polycop.
- LEWIS I.M. [1955], *Peoples of the Horn of Africa. Somali, Afar and Saho*, Londres, Haan, International African Institute, rééd. de 1994, 228 p.
- LEWIS I.M. [1969], « From Nomadism to Cultivation : the Expansion of Political Solidarity in Southern Somalia », in M. Douglas, P. Kaberry (éd.), *Man in Africa*, Londres, Tavistock : 59-77.
- LEWIS I.M. [1994], *Blood and Bone. The Call of Kinship in Somali Society*, Lawrenceville NJ, Red Sea Press, 256 p.
- LULING V. [1984], « The Other Somali. Minority Groups in Traditional Somali Society », in T. Labahn (éd.), *Proceedings of the Second International Congress of Somali Studies*, université de Hamburg, Helmut Buske Verlag, 4 : 39-56.
- MARTIN E., RYAN T.C.I. [1980], « The Slave Trade of the Bajun and Benadir Coasts », *Transafrican Journal of History*, Nairobi, 9 (1).
- MOHAMED-ABDI M. [1995], *Xeer Soomaali. La cohésion de la nation*, Besançon, université d'histoire, polycop.
- NOOR M.H. [1993], *Brava, the Sarajevo of Africa*, Mombasa, 10 p. polycop.
- PIGA DE CAROLIS A. [1980], « Il quadro etnico tradizionale nelle prospettive di sviluppo della valle del Giuba », *Africa*, Rome, 35 (1) : 7-42.
- PRENDERGAST J. [1994], *The Gun Talks Louder than the Voice. Somalia's Continuing Cycles of Violence*, Washington, Center of Concern, 56 p. polycop.
- PRINS A.H.J. [1960], « The Somaliland Bantu », *Bulletin of the International Committee on Urgent Anthropological and Ethnological Research*, 3 : 28-31.
- REFUGEE INFORMATION SERIES [1996], *Benadir Refugees from Somalia*, Washington, US Catholic Conference, 4p.
- REFUGEE INFORMATION SERIES [1997], *Barawan Refugees from Somalia*, Washington, US Catholic Conference, 4 p.
- RÉVOIL G. [1880], *Voyage au cap des Aromates*, Paris, E. Dentu, 299 p.
- RÉVOIL G. [1885-1888], « Voyage chez les Bénadir, les Çomalis et les Bayouns en 1882-1883 », *Le Tour du Monde, nouveau journal des voyages*, Paris, Hachette, 49, 50 & 56 (1253-6, 1286-90 & 1459-60) : 1-16, 17-32, 33-48, 49-64, 65-80, 129-44, 145-60, 161-76, 177-92, 193-208, 385-400 & 401-16.
- SAMATAR S. [1991], *Somalia, a Nation in Turmoil*, Londres, Minority Rights Group, supplément de 1995.
- SHERIFF A. [1989], « Localization and Social Composition of the East African Slave Trade, 1858-1873 », in W.C. Clarence-Smith (éd.), *The Economics of the Indian Ocean Slave Trade in the Nineteenth Century*, Londres.

Villes et campagnes en Algérie

Yves Guillermou *

L'urbanisation extrêmement rapide de la majorité des pays du Tiers Monde fait resurgir avec une acuité accrue une question qui a alimenté, dans le passé, d'intenses débats : celle des rapports entre villes et campagnes. Cette question apparaît singulièrement complexe au Maghreb, du fait de l'ambiguïté du phénomène urbain dans des sociétés longtemps restées essentiellement rurales; la position actuelle des villes dans des sociétés en cours de modernisation rapide implique-t-elle des changements radicaux dans leurs fonctions et leurs rapports avec les campagnes? En dépit de la diversité des contextes et des politiques nationales, on observe un peu partout des tendances similaires : croissance urbaine effrénée, exode rural, mais aussi intensification des liens entre villes et campagnes, dans le sens d'une complémentarité ou d'une confrontation accrue – ce qui montre qu'aménagement urbain et développement rural sont désormais indissociables. L'Algérie offre à ce titre un exemple particulièrement intéressant, de par la spécificité de son histoire, l'ampleur des bouleversements provoqués par la colonisation et la politique suivie après l'indépendance, et les réponses effectives des populations.

Points de repères sociohistoriques

Les rapports villes-campagnes dans l'Algérie précoloniale sont d'autant plus difficiles à caractériser qu'ils semblent varier selon les régions, les époques et la conjoncture économique ou politique. En dépit de l'ancienneté du phénomène urbain, les populations du Maghreb central sont en grande majorité rurales; elles présentent toutes, par delà les différences ethniques, linguistiques ou culturelles, un type d'organisation sociale similaire, basé sur la structure tribale. Cette structure, longtemps considérée comme rigide et figée, se caractérise en fait par une grande souplesse et une étonnante capacité d'adaptation à des contextes historiques fluctuants comme à des conditions écologiques sévères.

La tribu peut être définie très sommairement comme une entité sociale en perpétuel mouvement, constituée principalement de descendants d'un ancêtre éponyme réel ou mythique, unis par une histoire et des intérêts communs, disposant

* Anthropologue, maître de conférences à l'université Paul-Sabatier de Toulouse.

d'un territoire et de ressources propres exploités selon des normes précises et admises par tous¹. Quelle que soit l'autorité de l'assemblée des notables (*djemaâ*) pour les décisions importantes, les membres de la tribu jouissent d'une assez large autonomie au niveau des activités productives et de la vie quotidienne : le pouvoir s'exerce en fait de manière diffuse, compte tenu de l'articulation des différents niveaux constitutifs de la structure tribale. Celle-ci se construirait à partir de la base, les familles se regroupant en fractions (*s. ferqa*), dont l'agrégation progressive formerait la tribu (*'arch*), chaque niveau cédant une partie de ses prérogatives au niveau supérieur : « L'inverse d'une construction par le haut, à partir d'un État qui structure ses différents niveaux » [Côte, 1988 : 73]. La cohésion est sensiblement plus forte au niveau de la fraction (de 1 000 à 2 000 âmes en moyenne), laquelle remplit fréquemment des fonctions économiques importantes. La tribu joue un rôle essentiellement politique, dont l'intensité varierait en raison inverse de l'autorité de l'État. Mais le processus de formation de la tribu obéit, par delà les aléas historiques, à une logique socioéconomique précise, fondée sur la recherche des complémentarités entre zones écologiques distinctes (Côte, 1988 : 78). Les tribus les plus nombreuses et les plus puissantes se rencontrent fréquemment chez les populations nomades. En fait, l'opposition entre nomadisme et sédentarité est très relative [Masqueray, 1886 : 15] : c'est justement la souplesse de l'organisation tribale qui permet le passage de l'un à l'autre.

Les villes, de taille variable mais regroupant une fraction très limitée de la population globale, remplissent des fonctions multiples : politiques, commerciales, culturelles, religieuses, etc. Comme le relève en son temps Ibn Khaldoun, leur développement est directement lié à la division sociale du travail : le progrès technologique et la prospérité matérielle conduisant à l'apparition de nouveaux métiers, lesquels s'épanouissent surtout en milieu urbain. La ville est le creuset d'une société qui, bien qu'issue de la société rurale tribale, va s'opposer à celle-ci par son hétérogénéité croissante et son organisation autour de logiques et de normes nettement distinctes. Si sa fonction politique ou religieuse peut contribuer à renforcer momentanément la puissance et la cohésion de telle ou telle tribu, sa fonction commerciale, en stimulant les appétits individuels au détriment de la solidarité de groupe, agit en sens inverse. Cette fonction commerciale s'exerce à deux niveaux principaux : au niveau régional, où elle porte sur les produits agricoles, et au niveau « international », du fait de la position de relais du Maghreb central entre les royaumes d'Afrique noire producteurs d'or et le monde méditerranéen. Les villes les plus prospères sont par conséquent celles qui occupent les positions clés sur les grandes routes transsahariennes. Par ailleurs, les villes situées au carrefour de zones écologiques complémentaires jouent un rôle stratégique aux plans économique et politique : ce qui explique la position originale des capitales respectives des principaux royaumes qui se suc-

1 Cette définition très empirique s'inspire largement de celle de M. Côte [1988 : 71-72], tout en cherchant à restituer l'aspect dynamique de celle, plus complexe et en apparence abstraite, de J. Berque : « Une tribu nord-africaine est la synthèse temporaire où, sous un nom d'ensemble et au plus près des bases, des éléments multiples, procédant de séries formelles ou concrètes, et référant d'une part au terroir, d'autre part à des aires plus étendues, poursuivent une perpétuelle et réciproque reconversion » [1978 : 353].

cèdent du VIII^e au XIV^e siècle, sur la ligne de contact entre le Tell agricole et les steppes pastorales [Côte, 1988 : 88-89].

Les rapports entre villes et campagnes sont de nature complexe et ambiguë. Les premières prélèvent une rente foncière substantielle sur les secondes, par le biais de propriétaires citadins qui font cultiver leurs terres par des « khammès » (métayers au quint) durement exploités. De plus, les détenteurs du pouvoir politique, installés dans les villes, soumettent les populations rurales à des ponctions fiscales souvent lourdes, bien que très inégalement réparties² et variant selon la conjoncture. Cependant, la différenciation de la société urbaine (où les inégalités sociales se renforcent avec la division du travail) et l'existence d'une forte aristocratie rurale conduisent à nuancer la thèse d'une exploitation globale des campagnes par les villes. L'opposition entre les deux types de société se double en fait d'une étroite complémentarité. Les campagnes nourrissent les villes, mais en reçoivent en retour divers produits de base (y compris alimentaires). L'intensité de ces échanges est à la mesure de la cohésion du réseau des souks, marchés hebdomadaires organisés autour de chaque ville : réseau aux fonctions multiples, qui survivra à toutes les vicissitudes historiques.

La colonisation française (1830-1962) va provoquer de graves bouleversements écologiques et socioéconomiques, remettant en cause les équilibres traditionnels. Dans le Tell agricole, les collectivités rurales sont dépossédées de près de 3 millions d'hectares de terres cultivables au profit de colons européens, ainsi que de plus de 3,5 millions d'hectares de terres classées comme « forestières » et versées au domaine de l'État. De leur côté, les tribus nomades et semi-nomades sont refoulées vers le Sud et voient leurs déplacements sévèrement réglementés. Toutes ces mesures se heurtent à une forte résistance populaire, s'exprimant longtemps sous la forme d'une opposition globale du monde rural autochtone aux villes, lieux de concentration du pouvoir et du peuplement européen.

La colonisation conduit par ailleurs à la création d'une nouvelle armature urbaine axée sur le littoral et à la marginalisation des anciens centres urbains, affectés par le déclin de l'artisanat et du commerce caravanier. La majorité des colons quittant bientôt les campagnes, les villes jouent le rôle de bastions de la « présence française » en Algérie – rôle que l'évolution démographique va toutefois graduellement remettre en cause. À partir de 1910, la population européenne se voit dépassée dans les villes par la population musulmane ; et les années trente, période de crise économique, marquent le début d'un exode rural soutenu, se traduisant par l'apparition des premiers bidonvilles à Alger et Constantine [Côte, 1988 : 219]. Ce phénomène conduit globalement à la paupérisation des villes et à l'exacerbation des tensions entre Européens et « indigènes », tensions qui vont alimenter le mouvement nationaliste.

2 Du fait de conditions de « recouvrement » inégales (selon le degré d'éloignement ou la capacité de résistance des populations rurales), mais surtout par suite des privilèges accordés aux tribus maghzen, exemptées d'impôt en contrepartie d'obligations militaires et du prélèvement de l'impôt sur les autres tribus : pratique courante depuis le Moyen Âge, mais institutionnalisée par les Turcs sous la « Régence » ottomane (du XVI^e siècle au début du XIX^e), permettant à une minorité de tribus de s'enrichir largement aux dépens des autres.

La guerre d'indépendance (1954-1962) va considérablement accélérer le processus de concentration urbaine. La violence des combats et de la répression dans les campagnes pousse des multitudes de familles rurales à se réfugier dans les villes, tandis que la politique des regroupements conduit au déplacement forcé et au déracinement souvent définitif de plus de deux millions de ruraux. À l'indépendance, les villes traversent une période confuse, avec le départ précipité de la quasi-totalité de la population européenne (près de 900 000 personnes), et l'afflux massif de ruraux algériens attirés par les logements ainsi « libérés » et par l'espoir de nouveaux emplois ou ressources.

Politique de l'Algérie indépendante et conséquences

Confrontée à des problèmes d'une gravité exceptionnelle, compte tenu de l'état de désorganisation générale du pays, la nouvelle classe dirigeante va d'abord s'efforcer de « parer au plus pressé ». Mais elle va bientôt s'engager dans une politique de modernisation particulièrement ambitieuse et volontariste, stimulée par l'accroissement rapide des recettes pétrolières. Cette politique, axée sur l'industrie lourde, va bouleverser les bases de l'économie, contribuant à une élévation considérable du niveau de vie de larges couches de la population, mais également au renforcement des déséquilibres entre villes et campagnes.

En reconnaissant officiellement la création de « comités de gestion » dans les fermes abandonnées par les colons (décrets de mars 1963), le pouvoir central semble répondre à une double revendication des travailleurs de la terre : récupération du patrimoine usurpé et autonomie interne. Mais leur soumission à une tutelle bureaucratique rigide ne conduira qu'à la démobilisation des travailleurs et à l'échec de la relance de la production agricole. Par ailleurs, cette nationalisation du secteur colonial renforce le clivage foncier et technologique dans les campagnes au détriment de la grande masse des paysans pauvres et sans terre. Pour la grande majorité de ceux-ci, le recours à des activités extra-agricoles est une condition de survie : d'où l'importance de l'exode agricole³ partiel ou total, lequel tend à se transformer en exode rural au sens strict [Benachenhou, 1979 : 7].

L'ampleur de ce mouvement varie selon les périodes. De 1962 à 1966, il aurait touché environ 600 000 personnes, soit une moyenne de 150 000 par an : afflux qui, dans un contexte de stagnation économique et de fort chômage urbain, devait inévitablement se ralentir. Mais vers la fin des années soixante, l'industrialisation massive et l'écart croissant entre salaires industriels et salaires agricoles vont stimuler la reprise du mouvement. Ainsi, selon certaines sources officielles, l'exode rural toucherait, au cours de la période 1966-1973, quelque 840 000 individus, soit une moyenne de 120 000 par an, mais ces chiffres paraissent très exagérés. Selon des calculs plus rigoureux, le volume annuel de l'exode rural aurait évolué comme suit : de 17 000 personnes par an entre 1966 et 1968 à 40 000 entre 1968 et 1970, et 80 000 entre 1970 et 1973 [A. Prenant, cité par Benachenhou, 1979 : 11], soit une

3 L'exode agricole signifiant l'abandon de l'activité agricole par des familles qui restent sur leurs fermes, tandis que l'exode rural implique le départ vers les villes [Benachenhou, 1979 : 5-6].

croissance exponentielle. Cependant, entre 1966 et 1969, plus de la moitié du croît des villes littorales est dû à un apport net des villes intérieures, lequel se conjugue avec l'exode rural; tandis qu'à partir de 1970, on assiste au contraire à un accroissement trois fois plus rapide des villes intérieures (256 000 contre 80 000, de 1970 à 1973) [*ibidem* : 13].

Enfin, pendant la première décennie de l'indépendance, l'émigration vers l'Europe et surtout vers la France draine des flux particulièrement importants de ruraux, limitant donc l'afflux vers les villes algériennes. Mais cette « soupape de sûreté » va disparaître à partir de 1973, la « suspension » de ce mouvement par les autorités algériennes coïncidant avec des mesures de plus en plus restrictives de la France.

La situation en Algérie serait probablement devenue dramatique au cours des années soixante-dix, sans l'industrialisation massive et la multiplication des emplois salariés. Cette période se caractérise par un exode rural extrêmement fort : de l'ordre de 150 000 par an, en moyenne, tout comme entre 1962 et 1966; pourtant, les villes, bien que confrontées à une crise du logement aiguë, semblent relativement bien « encaisser le choc ». Il est vrai également qu'au cours de la première moitié des années soixante-dix, les pouvoirs publics, tout en donnant la priorité absolue à l'industrie lourde, mènent la lutte sur pratiquement tous les fronts : emploi, infrastructures, éducation, santé, services sociaux et... développement rural. La « révolution agraire », première opération d'envergure en faveur des campagnes depuis l'indépendance, vise officiellement une « répartition juste et efficace » des moyens de production agricole, à travers une redistribution des terres au sein du seul secteur privé et une série de mesures d'accompagnement. Cette opération permet de récupérer, de 1972 à 1976, un peu plus d'un million d'hectares de terres de qualité très inégale au profit de quelque 85 000 attributaires (soit environ 10 % des paysans pauvres ou sans terre), regroupés pour la grande majorité en coopératives de production.

Mais le principal objectif de cette opération, bien que peu explicite dans les discours officiels, est la lutte contre l'exode rural : la révolution agraire doit retenir le maximum de population à la campagne, non seulement par la redistribution de terres et la relance de l'activité agricole, mais par une action d'envergure en matière d'habitat rural. Le programme des « mille villages socialistes », lancé dès l'été 1972, va offrir, aux attributaires, des centres ruraux entièrement nouveaux, constitués de 100 à 150 logements de type pavillonnaire dotés de l'électricité et de l'eau courante, et disposant des principaux équipements collectifs (école, dispensaire, commerces...). Ce nouveau cadre de vie contribue sans doute à un certain mieux-être en milieu rural et à la réduction des inégalités entre villes et campagnes⁴. Mais cet habitat de type urbain contribue surtout à la diffusion de

4 Comme ne manquent pas de le souligner les médias, et notamment la télévision, qui diffuse régulièrement l'image du président Boumediène inaugurant de nouveaux villages et visitant des logements offrant apparemment un confort que pourraient envier bien des quartiers populaires urbains : « Désormais, ils n'ont plus rien à venir chercher en ville », s'exclament, avec un soulagement évident, les téléspectateurs citadins, aussi inquiets que les autorités politiques à l'idée d'une « invasion » des villes par les exclus du monde rural!

modèles de consommation de type citadin et à la recherche de revenus extra-agricoles : dans les régions les plus industrialisées, les « villages socialistes » tendent même à se transformer en cités ouvrières. Mais le regroupement de familles rurales naguère isolées n'entraîne pas en soi l'émergence de nouveaux rapports sociaux ni d'une véritable conscience collective⁵. Toutefois, chaque nouveau village construit imprime dans le paysage une marque durable de la sollicitude du pouvoir à l'égard des couches rurales déshéritées. La poursuite de ce programme jusqu'à 400 villages (au lieu des 1 000 projetés) représentera l'« acquis » le moins contesté de la « révolution agraire ».

En matière de développement agricole, le bilan de cette opération s'avère encore moins brillant. Le secteur de production (très minoritaire) mis en place par la révolution agraire, étroitement encadré, ne joue qu'un rôle marginal. Quant aux structures d'appui aux producteurs de tous secteurs, notamment les « coopératives communales polyvalentes de services » (CAPCS), elles offrent des services divers, dont l'impact est inégal. Les prestations de travaux mécanisés à tarifs modérés répondent certes à des besoins immédiats; mais elles contribuent à rompre le lien entre les petits paysans et leur terre et à limiter leur autonomie, en les réduisant au rôle passif de consommateurs de services⁶. Il en résulte une désintégration lente mais générale de l'agriculture familiale, laquelle va de pair avec la sclérose du secteur étatique. La stagnation de la production agricole se conjugue avec l'accroissement démographique pour aggraver constamment la dépendance alimentaire du pays.

En réalité, la faiblesse fondamentale de la révolution agraire réside dans son caractère « octroyé⁷ ». Cette opération, entièrement conçue et mise en œuvre par l'élite dirigeante, tout en prétendant « libérer l'initiative créatrice des masses rurales », enferme celles-ci dans un rôle d'exécutants passifs, insensibles aux vertus de structures « collectives » imposées de l'extérieur et aspirant surtout à la sécurité du travail salarié, conçu comme la seule forme réelle de promotion sociale. Mais s'il y a ici « échec », c'est plus par rapport aux objectifs proclamés de la classe dirigeante que par rapport à ses objectifs réels à court et moyen termes : à savoir le renforcement de son contrôle technoéconomique et idéologique sur les campagnes dans la logique de son modèle de « modernisation » et d'« intégration nationale ».

5 On assiste même plutôt à un certain appauvrissement de la vie sociale, phénomène s'exprimant notamment dans le recul des pratiques communautaires et des fonctions socioéconomiques des femmes (dont la « participation » à la vie sociale se limite le plus souvent à la fréquentation du centre de soins).

6 Il s'agit là d'un processus que j'ai personnellement suivi sur le terrain tout au long de la décennie 1970-80, notamment sur les hauts plateaux céréalières de l'Ouest et dans le Constantinois, où le recours aux techniques mécanisées a été progressivement imposé à l'ensemble de la petite paysannerie du fait de l'évolution des coûts de production très défavorable aux techniques « traditionnelles » : cela a entraîné une dépendance croissante conduisant fréquemment à une dépossession de fait [Guillermou, 1983 : 367-384].

7 Il convient toutefois de préciser que cet « octroi » (de terres, de matériel, de logements, d'équipements sociaux...) n'était pas sans contrepartie : en imposant, sans aucune consultation préalable, son propre « modèle » de réforme agraire avec ses propres critères de redistribution des terres et d'organisation, la classe dirigeante algérienne déposédait par avance les paysans pauvres et sans terre de leur rôle d'acteurs sociaux dans la lutte pour la terre et contre les diverses formes d'exploitation... Il y a probablement peu d'expériences de réforme agraire dans le monde où l'action de l'État se soit à ce point substituée à celle des masses rurales.

L'insuccès de la stratégie de développement agricole va se trouver, dans une large mesure, atténué par la capacité du pays à importer massivement des denrées alimentaires, grâce aux recettes pétrolières, et surtout par les effets « globalement positifs » de la politique d'industrialisation. Cette politique, qui se répercute largement sur les campagnes, a pour première conséquence une multiplication spectaculaire des activités et emplois salariés extra-agricoles : en 1977, ceux-ci concerneraient 1 644 700 personnes, alors que la population officiellement « occupée » dans l'agriculture ne s'élèverait qu'à 692 000⁸. Cette intégration de la paysannerie à un marché du travail externe a des effets complexes et contradictoires, contribuant à la fois à la décomposition des exploitations familiales et à leur consolidation, mais dans tous les cas à la survie d'un très grand nombre de familles rurales. Au cours de la décennie 1970-80, environ 1 500 000 ruraux émigrent vers les villes, mais sans pour autant entraîner une « désertification des campagnes », dont la population continue d'augmenter [Côte, 1996 : 227].

Vu des villes, le problème se pose certes en d'autres termes. Face à la crise du logement, qui sévit dès le début des années soixante-dix, l'effort de l'État en matière de construction se trouve constamment en deçà de la demande réelle. D'où la prolifération, à la périphérie des grandes agglomérations, de bidonvilles, dont la population se compose principalement, non plus de chômeurs ou d'indigents, mais de salariés des grandes sociétés nationales, arrivés « récemment » des campagnes ou des centres secondaires. Ce phénomène est à l'origine de tensions latentes entre anciens et « néocitadins » [Benatia, 1980 : 270], conduisant parfois les autorités à intervenir brutalement sous la pression des premiers, par des expulsions massives de résidents « illégaux ». Cependant, ce mouvement d'habitat « spontané » est freiné par les migrations quotidiennes de travail, grâce aux réseaux de ramassage mis en place par les sociétés nationales dans un rayon de 50 à 100 kilomètres autour des principaux pôles industriels.

Par ailleurs, un certain ralentissement de l'exode rural commence à se faire sentir au cours des années quatre-vingt. Ceci est dû à la conjonction de divers facteurs, qui contribuent à une certaine revitalisation des campagnes : intensification agricole à travers l'irrigation paysanne, renouveau de l'habitat rural, développement des infrastructures. Or, sur ces deux derniers plans, l'effort d'équipement de l'État se conjugue avec l'effort d'autoconstruction des populations : ce qui contribue à l'émergence d'un réseau de plus en plus dense de centres ruraux dotés de services de base, foyers de nouvelles activités, et dont bon nombre vont être promus au rang de chef-lieu de commune lors du nouveau découpage administratif de 1984, lequel double le nombre de communes du pays. Centres ruraux et petites villes constituent autant de « relais par lesquels transitent tous les flux de la vie moderne » [Côte, 1996 : 251].

Il semblerait donc finalement que cette action conjointe des populations et des pouvoirs publics soit en train de réaliser, de manière discrète mais efficace, ce que le dirigisme étatique avait tenté maladroitement d'imposer dans la phase précé-

8 Source : Recensement général de la population et de l'habitat (1977); selon d'autres sources, l'effectif total de la population occupée hors de l'agriculture serait encore plus élevé.

dente, avec les « mille villages socialistes » : une certaine forme d'urbanisation des campagnes favorisant simultanément l'amélioration des conditions d'existence des populations et leur intégration à la société nationale. N'est-ce pas là la meilleure réponse à la menace qui hante, depuis l'indépendance, les couches citadines aisées et les hautes sphères politiques, celle d'une « ruralisation des villes » ? Dans ce contexte de mutations rapides, la politique des pouvoirs publics s'efforce, à travers l'uniformisation relative des modes de vie et d'activité, d'instaurer de nouveaux types de relations entre ruraux et citadins. Jusqu'à quel point y parvient-elle ?

Confrontation ou intégration réciproque ?

Des développements qui précèdent se dégage une impression quelque peu ambiguë : l'action volontariste et autoritaire de l'État, graduellement tempérée par certaines formes de concertation, aurait permis à la société algérienne de franchir un cap particulièrement difficile et, en dépit d'erreurs parfois coûteuses, de s'engager dans une transition profonde et relativement peu douloureuse, en comparaison de nombre de sociétés du Tiers Monde. Cependant, la nature de cette transition pose problème car, si la multiplication des activités liées à l'industrialisation a probablement sauvé le pays d'une catastrophe, on peut légitimement s'interroger sur la viabilité à long terme d'une telle stratégie, compte tenu à la fois de la stagnation de la production agricole face à l'explosion démographique, et de la faible productivité de l'industrie nationale. L'économie algérienne est de plus en plus dépendante des exportations d'hydrocarbures, et la chute brutale des cours mondiaux du pétrole à partir de 1986 va suffire à remettre en cause les acquis d'une quinzaine d'années. Nul ne peut dire comment aurait évolué le pays jusqu'à l'an 2000 dans une conjoncture internationale plus favorable, mais il ne fait guère de doute que la crise économique a porté à leur paroxysme une multitude de tensions latentes ou déjà bien perceptibles : tensions qui s'exercent à des niveaux très divers et se répercutent de multiples manières sur les rapports villes/campagnes.

La forme la plus classique de domination-exploitation de la campagne par la ville consiste dans la rente foncière prélevée sur des producteurs (fermiers, métayers ou même propriétaires indivis) par une couche de propriétaires citadins. Cette pratique, aussi ancienne que le fait urbain au Maghreb, renforcée sous le système colonial, aurait encore joué un rôle relativement important dans certaines régions dans la première décennie de l'indépendance [Prenant, 1967], avant d'être officiellement éliminée par la « révolution agraire » au cours des années soixante-dix. En réalité, dans le Tell agricole, la nationalisation des terres des propriétaires « absentéistes » citadins prive ces derniers, lorsqu'ils n'ont trouvé aucun subterfuge pour y échapper, d'une rente le plus souvent marginale en comparaison de leurs ressources principales (commerce, industrie, spéculation immobilière, etc.). En revanche, dans les régions steppiques, où la révolution agraire ne sera jamais appliquée, les gros propriétaires citadins fondent leur richesse sur l'exploitation des bergers à qui ils confient leurs troupeaux, et l'occupation gratuite des meilleurs pâturages, au détriment des petits éleveurs.

Avec l'industrialisation et l'extension urbaine effrénée, de nouvelles formes de ponctions de la ville sur la campagne se développent, portant non plus sur les

produits du travail de la terre, mais sur la force de travail humaine à travers l'exode rural, et de plus en plus sur les moyens de production naturels, notamment la terre et l'eau. La juxtaposition permanente, à la périphérie des grandes agglomérations, de vergers ou de parcelles maraîchères et de grands immeubles ou usines, témoigne à elle seule de l'âpreté de la concurrence pour des terres qui sont de loin les plus fertiles du pays. Le périmètre de la Bounamoussa, au centre de la plaine d'Annaba, a perdu, par suite de l'extension de la ville et de sa zone industrielle, environ 3 000 hectares de terres agricoles (en majorité irrigables) en dix ans [Côte, 1996 : 118]. Dans la Mitidja et le Sahel d'Alger, des vergers en pleine production sont brutalement rasés au profit de grandes sociétés nationales⁹ ou de grands ensembles HLM. Ensuite, la spéculation privée se donne libre cours, noyant la couronne de bourgs ruraux d'origine coloniale. Au total, l'espace agricole se rétrécit inexorablement : la Mitidja perd en moyenne 900 hectares par an [Côte, 1996 : 132].

La concurrence pour l'eau n'est pas moins impitoyable – et son gaspillage non moins grave. L'absence d'une véritable politique hydraulique à long terme conduit à des glissements de priorités en matière d'affectation de l'eau : l'agriculture, qui occupait la première place dans les dix premières années de l'indépendance, passe au second rang après l'industrie au cours des dix années suivantes, puis au troisième au cours des dix dernières années, la consommation humaine passant en tête [Arrus, in Lakehal, 1992 : 57]. À partir des années soixante-dix, la pénurie d'eau potable dans les grandes villes, et surtout dans la capitale, prend des proportions insoutenables – alors que les nappes sont déjà surexploitées. La situation est encore aggravée par les pertes énormes dues au mauvais état des canalisations, et par la sous-tarification de l'eau qui incite les gros consommateurs à son gaspillage [Pérennes, 1993 : 271-3]. La réponse à de tels problèmes implique des aménagements colossaux, mais également une réduction de l'irrigation. Or, en matière d'aménagement hydraulique, l'Algérie a fait preuve d'un immobilisme inquiétant pendant les deux premières décennies de l'indépendance, le total des superficies irriguées dépassant à peine 300 000 hectares. C'est seulement à partir des années quatre-vingt qu'un programme ambitieux est mis en œuvre, en matière de grands barrages (26 sont lancés au cours de la décennie), mais également de petite et moyenne hydraulique, avec des succès divers. Cette « course contre la montre » apparaît cependant perdue pour l'agriculture, car les nouveaux ouvrages, à peine achevés, se voient affectés presque exclusivement à l'alimentation des zones urbaines. Le recul des superficies irriguées sur les grands périmètres est un phénomène général – et de moins en moins compensé par l'irrigation paysanne, malgré un essor soutenu jusqu'au début des années quatre-vingt. Enfin, comble du paradoxe, dans certaines régions sahariennes, les palmeraies sont actuellement victimes non plus du rabattement des nappes phréatiques, mais de leur remontée du fait d'une

9 L'un des cas les plus célèbres est celui de l'implantation (presque *manu militari*) de la société militaire DNC/ANP (Direction nationale des coopératives/Armée nationale populaire) au milieu des vergers d'agrumes de Sidi Moussa au début des années soixante-dix. Mais il n'est pas jusqu'aux organismes para-agricoles qui ne se livrent à des pratiques similaires en marge de la légalité, comme j'ai pu en être témoin en 1978 : pour construire un nouveau siège, le directeur d'un bureau d'études agricoles national s'appropriera une parcelle d'arbres fruitiers d'un domaine voisin en offrant au président de celui-ci un emploi de chauffeur!

suralimentation par les forages profonds réalisés pour les besoins des citoyens : ceci notamment dans le Souf, où les palmiers plantés au fond de vastes entonnoirs creusés dans le sable meurent par asphyxie des racines [Côte, 1996 : 261-26]!

La politique de « réforme agricole » des années quatre-vingt, orientée vers la relance de la production à travers un soutien accru à l'initiative privée, favorise l'émergence de « néoagriculteurs » souvent issus de catégories aisées de la population urbaine (commerçants, hauts fonctionnaires, etc.), et dont la coexistence avec la paysannerie pose parfois des problèmes délicats, même si les conflits ouverts restent relativement rares¹⁰. En fait, le développement d'une agriculture périurbaine tend à remettre en cause le clivage traditionnel ville-campagne. Au recensement de 1987, la *wilaya* (département) d'Alger compte 8 400 « actifs agricoles », dont 6 600 habitent le grand Alger, et parfois même le centre-ville : ces derniers se rendent chaque jour sur des exploitations situées à la périphérie ou à bonne distance de la capitale, pendant que des dizaines de milliers de travailleurs résidant en zone rurale effectuent le trajet inverse. Cette dissociation intégrale entre « profession agricole » et « habitat rural » (banalisée dans les pays industrialisés) ne va cependant pas sans heurts, surtout dans un pays où les décisions politiques les plus spectaculaires sont fréquemment récupérées ou détournées par des membres de la nomenclatura et autres privilégiés : le scandale des milliers de « faux agriculteurs » bénéficiaires du démantèlement du secteur agricole d'État à partir de 1987 en est un exemple éloquent¹¹.

L'interdépendance de plus en plus étroite entre villes et campagnes, si elle renforce la position de certaines catégories de producteurs agricoles ou même de ruraux non agricoles, tend surtout, du fait de l'évolution des échanges de produits alimentaires, à placer la majorité de la paysannerie en position de faiblesse¹². En dépit de l'accroissement régulier de certaines productions pour les marchés urbains (légumes frais notamment), les campagnes contribuent globalement de moins en moins à l'approvisionnement des villes en denrées de base (céréales, lait, huile, etc.). En fait, depuis la fin des années soixante-dix, une part croissante de la population rurale elle-même est consommatrice d'aliments importés : dépendance durement ressentie, qui inverse sa fonction traditionnelle.

La dépendance économique et sociale du monde rural se double d'une dépendance idéologique et culturelle qui tend à renforcer constamment la première. L'entreprise de modernisation autoritaire lancée par la classe dirigeante s'accom-

10 Tel a été le cas par exemple dans la région saharienne de Ghardaïa en juin 1986, lors de l'attribution de terres cultivables au titre de la loi d'APF (accession à la propriété foncière) de 1983 : des familles rurales pauvres ont dénoncé la priorité accordée à de riches commerçants citoyens, provoquant de violents incidents.

11 La « réorganisation » du secteur agricole d'État en 1987 conduit à une redistribution des terres des « domaines agricoles socialistes », divisés en exploitations collectives (EAC) ou même individuelles (EAI), entre des petits groupes d'anciens travailleurs ou techniciens, sur la base de critères strictement définis. En fait, les relevés du ministère de l'Agriculture vont permettre d'identifier pas moins de 13 500 attributaires illicites, totalement étrangers à la profession agricole, dont les noms seront publiés en novembre 1990 par voie de presse [cf. *Le Monde*, 21 novembre 1990].

12 Et ce alors que la paysannerie est régulièrement rendue globalement responsable par les citoyens de la hausse des prix de certains produits alimentaires (notamment viande et légumes frais) sur les marchés urbains!

pagne d'un effort systématique de destruction des cultures paysannes, au nom de la lutte contre les « mentalités archaïques ¹³ » ou les « particularismes » locaux. L'effort massif de scolarisation engagé dès les années qui suivent l'indépendance, touchant les zones rurales les plus reculées, traduit officiellement la volonté du pouvoir central de réduire le clivage entre villes et campagnes et d'offrir aux jeunes ruraux un maximum de chances de promotion sociale. Mais cette entreprise, qui soulève d'immenses espoirs parmi les centaines de milliers de familles rurales naguère privées d'accès à l'instruction, va bientôt susciter d'amères désillusions, l'école contribuant moins à la mobilité sociale qu'au chômage et au déracinement des jeunes. Des enquêtes rigoureuses attestent à la fois de la faible productivité de l'appareil scolaire et de son effet déstructurant [Kennouche *et alii*, 1982 : 79]. L'uniformité rigide des méthodes et programmes dissimule mal la qualité inégale de l'enseignement entre villes et campagnes, et l'absence d'une politique culturelle prenant en compte les réalités rurales. À ce titre, l'alphabétisation des adultes ruraux n'a jamais été une priorité pour la classe dirigeante ¹⁴.

Dans les villes, marquées par de nouvelles formes de différenciation sociale, l'intensité des mouvements de population tend à exacerber le « choc des idées », avivant des tensions qui, à la campagne, revêtent rarement une forme violente. Deux types de problèmes au moins (qui ne peuvent être ici qu'effleurés) se posent au quotidien dans des termes ouvertement conflictuels : le problème « linguistique » et celui du rôle des femmes dans la vie sociale. Le premier, lié à l'échec d'une politique volontariste d'arabisation, se traduit par une exploitation idéologique des multiples difficultés de communication (orale ou écrite) de la vie courante, entretenant des clivages artificiels entre « arabophones », « francophones » et « berbérophones », et occultant ainsi les abus de pouvoir fondés sur l'usage exclusif de l'arabe classique ou du français à l'égard d'un public s'exprimant majoritairement en arabe « dialectal ». Les antagonismes sociaux sont avivés (et biaisés) par le mépris du pouvoir et des classes dominantes à l'égard de l'ensemble des langues et cultures populaires ¹⁵.

Le problème « féminin » se pose en des termes plus aigus encore. Les villes offrent aux femmes, par l'accès à l'enseignement et au travail salarié, des moyens

13 La Charte nationale de 1976, entre autres, est on ne peut plus explicite sur ce point : le chapitre sur la révolution agraire, par exemple, insiste sur la nécessité de « modifier la mentalité du paysan » et de « détruire chez lui toutes les structures archaïques de pensée, d'action et de vision du monde » (p. 77)!

Ces expressions semblent viser particulièrement les rituels et les réseaux sociaux liés au maraboutisme (ou culte des saints), lesquels entretiennent sans doute nombre de superstitions et de pratiques parasitaires, mais également des formes de socialité et de solidarité que l'on ne peut sous-estimer; les fêtes annuelles des saints dans de nombreuses régions (surtout de l'Ouest) remplissent une fonction sociale bien plus importante que les fêtes familiales ou religieuses « classiques », permettant d'entretenir des liens communautaires à large échelle, notamment entre ruraux et citadins.

14 Un représentant de l'élite intellectuelle affirmait même, quelques années après l'indépendance : « Il est plus important sans doute de former des hommes en mesure d'assimiler la technique dans les différentes sciences et de les faire avancer que d'alphabétiser tout le monde. Mille chercheurs de standing international contribueraient sans doute davantage à notre force que l'alphabétisation d'un million d'ouvriers agricoles. » [A. Mazouni, cité par Laacher, 1985 : 93.]

15 C'est dans ce contexte qu'il convient d'analyser les violentes manifestations populaires d'Alger et de Tizi-Ouzou en avril 1980, pour la reconnaissance de la langue et de la culture kabyle.

de promotion réels, mais mal articulés. La progression au niveau éducatif est incontestable, la part relative des filles à l'université passant de 30,2% en 1981-82 à 40,2% en 1991-92 [Mansouri-Acherar, 1996 : 186]. Par contre, il n'en va pas de même sur le marché du travail, où la part des femmes ne fait que stagner autour de 10%, et où elles occupent toujours, à qualification égale, des postes inférieurs à ceux des hommes. Mais leur « irruption » dans l'espace public urbain, contraire à l'ordre ancestral, suscite l'hostilité massive de la société masculine. Les femmes qui se déplacent en ville sont constamment épiées, harcelées ou agressées, certains lieux publics leur sont pratiquement interdits... Toute leur existence est confrontée à la suspicion du milieu familial et à la violence de la rue [Chergui, 1996 : 169-170]. L'adoption, en 1984, d'un Code de la famille anachronique, instituant la soumission de la femme à l'autorité masculine (en contradiction avec l'égalité inscrite dans la constitution), va encore aggraver les tensions.

Un tel contexte n'aide guère les grandes villes, où la vie intellectuelle et artistique est marginalisée, à jouer un rôle de pôles culturels. Elles sont plutôt le foyer d'une « culture de masse » hétéroclite dominée par des mythes et s'exprimant dans des pratiques contradictoires : mimétisme à l'égard de l'Occident, zèle religieux, crispation sur la « tradition » face aux changements inéluctables... Consommateurs agressifs et exigeants à l'égard de leur « État providence », ces néocitadins, confrontés à mille difficultés quotidiennes (logement, transport, pénuries alimentaires...) et aux multiples pressions d'un milieu en effervescence, sont loin d'accéder au confort matériel et moral dont ils rêvent. Aussi redécouvrent-ils périodiquement les « vertus » de la société rurale : sagesse, sobriété, convivialité, absence apparente de conflits de générations ou de sexes... Mais cela ne saurait suffire à dissiper le malentendu grandissant ni à rétablir des relations sereines avec des paysans qui éprouvent le pénible sentiment d'être traités en étrangers dans leur propre pays. En réalité, l'intérêt des citadins pour le monde rural, lorsqu'il dépasse le stade affectif ou verbal, recouvre des calculs précis et parfois cyniques au niveau des stratégies foncières, mais aussi matrimoniales¹⁶ : celles-ci constituant un aspect important et méconnu des relations villes-campagnes.

16 Il s'agit notamment de la concurrence féroce en matière de mariage livrée aux jeunes paysans par une fraction croissante de la petite bourgeoisie citadine conservatrice, concurrence qui peut même être qualifiée de « déloyale », dans la mesure où elle s'inscrit dans un rapport de forces déséquilibré et exclut toute réciprocité. Ce phénomène, probablement pratiqué de tout temps mais à une échelle limitée, prend une ampleur nouvelle au cours des années soixante-dix, marquées par des changements rapides dans tous les domaines et notamment par l'attitude de plus en plus revendicative des jeunes filles ayant bénéficié de l'accès à l'enseignement secondaire ou supérieur. Dans ce contexte, de plus en plus nombreux sont les hommes des villes qui, à la suite (ou même en prévision) d'un mariage malheureux avec une citadine aux idées « modernes », jugent bien plus avantageux de prendre pour épouse une campagnarde laborieuse, docile, peu exigeante et censée accepter plus facilement la vie recluse du fait de son manque d'instruction. Ce choix leur est d'autant plus aisé que beaucoup de chefs de famille ruraux cherchent précisément à avoir pour gendre un citadin « bien placé » (ou supposé tel). Mais ce genre de pratique se traduit par un accroissement brutal du tarif moyen de la « dot » (ou plus exactement de la « compensation matrimoniale »), lequel se répercute lourdement sur les foyers paysans : de plus en plus de jeunes se trouvent contraints de travailler pendant de longues périodes hors de l'agriculture, uniquement pour accéder au mariage – et à la reconnaissance sociale qui s'attache à cet acte.

(Cette analyse, fondée sur des observations personnelles au cours de la décennie 1970-80, nécessiterait cependant des enquêtes rigoureuses pour évaluer l'ampleur du phénomène et son évolution dans le temps.)

L'affaiblissement des liens sociaux dans des campagnes en crise et leur inconsistency dans des villes-agrégats favorisent moins l'intégration réciproque que la montée des antagonismes, même si ceux-ci ne s'expriment pas directement en termes de confrontation ville-campagne. Le nœud du problème ne réside-t-il pas en définitive dans l'absence d'un projet commun de société? Durant quelque vingt-cinq ans, l'adhésion apparente de la « société civile » à un « projet national » cohérent mais entièrement conçu au sommet a permis d'éviter la question, jusqu'aux sanglantes émeutes d'octobre 1988 qui firent voler en éclats le mythe du consensus social, révélant la complexité et le caractère généralisé de la crise dans laquelle sombrait le pays. En Algérie, contrairement à nombre de sociétés du Tiers Monde, ni les citadins ni les ruraux n'ont réussi à développer de véritables réseaux d'associations populaires autonomes¹⁷, lieux d'action-création collective. Les grandes mutations de la période 1970-1985 ont contribué à une amélioration sensible du niveau de vie de larges couches de la population rurale et urbaine, et à une certaine uniformisation de la société en surface. Mais elles ont aussi et surtout contribué à l'aggravation en profondeur des disparités spatiales, inégalités sociales et formes d'exclusion, offrant ainsi un terrain particulièrement propice à la montée de l'intégrisme, puis de la violence aveugle qui ravage actuellement le pays.

*

Que conclure d'un examen aussi sommaire et rapide? La question qui hante la plupart des esprits est celle de la « représentativité » du cas de l'Algérie et de sa stratégie de développement naguère présentée comme un modèle pour le Tiers Monde, et dont le drame actuel inquiète à juste titre ses voisins proches ou lointains (la notion de voisinage étant de plus en plus relative dans le contexte de mondialisation). S'agirait-il donc, comme l'affirment certains (pour se rassurer), d'un cas « atypique »? Il semble bien, au contraire, que les déséquilibres socioéconomiques qui s'expriment avec une intensité particulière au niveau des rapports entre villes et campagnes se retrouvent sous des formes étonnamment similaires, en dépit des différences de contexte historique, économique et politique, au moins dans l'ensemble du Maghreb, comme il ressort de nombre de travaux récents. Sous des visages divers, la croissance urbaine est partout en même temps instrument d'intégration et de promotion humaine, et facteur de développement des inégalités et tensions sociales.

¹⁷ Du moins jusqu'à la fin de la période marquée par le règne de l'État providence; à partir de 1989, on assiste, parallèlement à l'instauration du multipartisme, à l'essor spectaculaire d'un mouvement associatif, certes hétérogène, mais assurant une large participation de diverses composantes de la société civile dans des domaines longtemps considérés comme relevant de la compétence exclusive des pouvoirs publics.

BIBLIOGRAPHIE

- BENACHENHOU A. [1979], *L'Exode rural en Algérie*, Alger, ENAP, 144 p.
- BENATIA F. [1980], *Alger : agrégat ou cité*, Alger, SNED, 408 p.
- BERQUE J. [1978], *L'Intérieur du Maghreb*, Paris, Gallimard, 546 p.
- CHERGUI Z. [1996] « La question féminine : enjeu ou projet de société », *Recherches internationales*, n^{os} 43-44, p. 163-178.
- CÔTE M. [1988], *L'Algérie ou l'Espace retourné*, Paris, Flammarion, 362 p.
- CÔTE M. [1996], *Pays, Paysages, Paysans d'Algérie*, Paris, CNRS, 282 p.
- GUILLERMOU Y. [1983], *Agriculture « familiale » et Mutations sociales dans les campagnes algériennes*, thèse d'État, Paris-I, XXXVII, 847 p.
- GUILLERMOU Y. [1997], « Changements techno-économiques et formes de différenciation de la paysannerie : cas de l'Algérie », in M. Haubert (dir.), *Les Paysans, l'État et le Marché*, Paris, Publications de la Sorbonne : 171-181.
- KENNOUCHE T. et alii [1982], *Les Jeunes Ruraux et l'École : mythes et réalités*, Alger, CREA, XV, 356 p.
- LAACHER S. [1985], *Algérie : réalités sociales et pouvoir*, Paris, L'Harmattan, 140 p.
- LAKEHAL M. (dir.) [1992], *Algérie, de l'indépendance à l'état d'urgence*, Paris, L'ARMISES-L'Harmattan, 286 p.
- MANSOURI-ACHERAR L. [1996], « La scolarisation des filles en Algérie », *Recherches internationales*, 43-44 : 179-190.
- MASQUERAY E. [1886], *Formation des cités chez les sédentaires de l'Algérie*, Alger, Paris, Imp. A. Leroux.
- PÉRENNES J.-J. [1993], *L'Eau et les Hommes au Maghreb. Contribution à une politique de l'eau en Méditerranée*, Paris, Karthala, 646 p.
- PRENANT A. [1967], « La propriété foncière des citadins dans la région de Tlemcen et de Sidi Bel-Abbès », *Annales algériennes de géographie*, 3, janvier-juin.

Les gangs aborigènes dans une bourgade du Nord-Ouest de l'Australie

Bernard Moizo *

L'émergence d'expressions d'identité, en particulier discours identitaires parmi les communautés aborigènes, permet aux Aborigènes de s'adapter à de nouvelles situations en incorporant les éléments exogènes, ou nouveaux, dans une logique traditionnelle, ou présentée comme telle, pour, en quelque sorte, les « intérioriser » et pallier ainsi aux contradictions entre leur passé et leur situation contemporaine [Moizo,1990].

Il semble qu'il y ait un paradoxe dans les processus d'adaptation des Aborigènes aux changements : dans le passé, l'adaptation fut assez rapide alors que les changements pouvaient paraître beaucoup plus fondamentaux, par rapport à ce que l'on connaît de la culture aborigène au moment des premiers contacts avec les Blancs et des bouleversements qu'ils ont introduits dans tous les aspects de la vie des populations autochtones. Dans les années quatre-vingt, les changements semblaient de moindre importance (ajustements des politiques gouvernementales, du statut des communautés aborigènes), mais se succédaient plus rapidement que dans le passé alors que, dans le même temps, les identités traditionnelles avaient tendance à s'estomper, voire à disparaître.

Il y a dans cette situation un danger, en particulier pour les jeunes générations aborigènes, de marginalisation dans des ghettos économiques et socioculturels, d'où il leur est difficile de sortir faute d'un discours identitaire mobilisateur synthétisant les fondements de leur appartenance aux nations aborigènes et leur situation actuelle. Plusieurs types de discours identitaires régionaux et panaborigènes sont apparus à la suite d'événements politiques (crise de Noonkanbah en 1980, jeux du Commonwealth à Brisbane en 1985, bicentenaire de l'Australie en 1988) ou ont été exprimés par le biais de diverses formes d'art (musique, peintures aborigènes, photographies). Il existe aussi d'autres manifestations, plus localisées (milieu urbain, bourgade), de ces nouvelles identités, encore mal formulées, comme par exemple l'apparition du phénomène *gang* [Collman, 1988], certaines expressions picturales nouvelles comme les graffiti, le développement de la délinquance [Brady, Morice, 1982], voire l'usage de drogues [Brady, 1992]. Cet article propose de décrire

* Anthropologue, IRD, Montpellier.

l'émergence et l'importance du phénomène des *gangs* parmi les adolescents de communautés aborigènes en milieu rural. Il s'agit sans doute d'une des innovations socio-culturelles les plus marquantes, parmi les jeunes générations, au sein des populations aborigènes face à des conditions de vie et à un système politique qui les marginalisent de plus en plus au milieu des années quatre-vingt [Moisseeff, 1995].

Gangs et vidéos

Au cours des différents séjours que j'ai effectués dans la bourgade de Fitzroy Crossing, district des Kimberleys de l'Ouest (Nord-Ouest de l'Australie occidentale), j'ai pu noter que les *gangs* et ce qui leur était associé, en particulier la petite délinquance et les graffiti, peu perceptibles en 1979, s'étaient développés à partir du milieu des années quatre-vingt pour prendre par la suite encore plus d'ampleur¹. Il ne s'agit pas de traiter d'un phénomène totalement nouveau, mais de décrire son développement dans une communauté aborigène en milieu rural, depuis un rôle marginal jusqu'à une position centrale. Ce développement est directement lié à l'intrusion du phénomène vidéo dans la vie des Aborigènes de Fitzroy Crossing à partir de 1985².

Un magasin local proposait des ensembles téléviseur-magnétoscope qui suscitèrent peu d'engouement, dans un premier temps, puis devinrent extrêmement populaires malgré leur coût élevé. À titre d'exemple, dans la communauté de Junjuwa, il n'y avait en 1980 aucun ensemble audiovisuel ; il y en avait huit à mi-1985 pour quarante-huit foyers et le double au mois de mars 1987.

À cette époque, cette région de l'Australie occidentale n'était desservie par aucune chaîne nationale ; les vidéocassettes étaient donc la seule utilisation des combinés audiovisuels. Une enquête auprès des deux distributeurs locaux de vidéocassettes a permis d'établir que 80% des titres disponibles étaient des films américains de second plan, très violents, ayant pour thème des guerres de *gangs* dans des ghettos d'immigrés des grandes métropoles d'outre-Atlantique³. Certains foyers aborigènes, en particulier ceux qui comptaient plusieurs adolescents, regardaient, ou plutôt « consommaient », jusqu'à quatre vidéocassettes par soirée. Très rapidement, la vidéo et les vidéocassettes les plus prisées (films de « kung-fu », violents et d'horreur) influencèrent énormément le comportement, le langage, la tenue vestimentaire et l'utilisation de graffiti par les *gangs* qui existaient, ou contribuèrent à en créer de nouveaux.

La plus grande innovation pour les Aborigènes de Fitzroy Crossing était l'image véhiculée par les vidéocassettes qui devint leur perception du monde

1 J'ai effectué trois séjours à Fitzroy Crossing entre 1979 et 1988. Le premier d'une durée de trois mois pour le compte de l'université de Sydney; le deuxième durant dix-huit mois consécutifs dans le cadre d'un Ph.D. au sein de l'université de Canberra, et le troisième de deux mois, pour l'Australian Institute of Aboriginal Studies.

2 Cette association entre le développement des *gangs* d'adolescents aborigènes et le phénomène vidéo a été notée dans d'autres régions d'Australie [Brady, 1992].

3 Les vingt restants étaient des vidéocassettes « classiques » ; cette proportion correspond au ratio entre la population aborigène (80) et celle d'origine européenne (20) de Fitzroy Crossing.

extérieur ; alors qu'en 1980, les films projetés une fois par mois étaient des westerns et des films de guerre américains des années soixante. C'est-à-dire qu'il y avait alors un décalage de vingt ans entre le quotidien des Aborigènes et ce qu'ils recevaient du monde extérieur par les films. À cette époque, on retrouvait ce décalage dans la perception aborigène du monde extérieur. À partir de 1985, soit cinq ans plus tard, il était possible, grâce aux vidéocassettes, pour les jeunes Aborigènes de Junjuwa de se retrouver mêlés à la vie d'une bande de jeunes dans un ghetto noir américain contemporain. Les modèles de référence différaient tellement, à quelques années d'intervalle, que les *gangs*, les graffiti et la délinquance qui apparurent à partir de 1985 étaient totalement incompréhensibles pour les Aborigènes plus âgés, dont la perception du monde extérieur était restée figée aux années soixante.

Pour les jeunes Aborigènes, les *gangs*, d'une part, les incitent à former des groupes sur d'autres bases que les autres groupes sociaux et cérémoniels de Junjuwa [Moizo, 1991] et, de l'autre, leur permettent de s'exprimer différemment par des moyens contemporains : actions répréhensibles, délinquance et graffiti. Les activités de ces *gangs* sont une cause de conflits constants à tous les niveaux : à l'intérieur à Junjuwa, parmi l'ensemble de population aborigène de Fitzroy Crossing et dans les relations entre Aborigènes et non-Aborigènes.

Avant d'entrer dans le détail de l'organisation des *gangs*, de décrire le rôle des graffiti dans leur vie et leur importance pour la délimitation et le marquage de certains espaces, il est primordial de retracer brièvement l'histoire des relations entre Aborigènes et Européens dans les Kimberleys afin de montrer comment elle a abouti à la création de villages communautaires du type de Junjuwa. La spécificité de Junjuwa, en tant que communauté, sa cohésion et les limites de celle-ci seront esquissées pour une bonne compréhension du phénomène des *gangs*, de leur rôle et de leur utilisation dans une dynamique de groupes sociaux qui font l'unité de la communauté mais révèlent aussi sa fragilité.

Du « bush » à Junjuwa

Les données ethnographiques sur la région des Kimberleys indiquent que l'unité de référence était le groupe local. Chaque groupe local portait le nom de son territoire [Dixon, 1976], sur lequel les Aborigènes menaient des activités de chasse et de collecte. Il incluait un certain nombre de sites sacrés ou sanctuaires, associés à des êtres surnaturels, issus du « Temps du rêve », le passé mythique des Aborigènes, auxquels les membres du groupe local étaient intimement associés. Ces liens d'ordre spirituel étaient symbolisés par des objets rituels, ornés de motifs particuliers, individuellement identifiés (un même objet pour l'être surnaturel et pour l'humain), mais qui appartenaient au groupe. L'identité traditionnelle aborigène exprimait la nature du lien entre quatre éléments : le sanctuaire, les individus, les êtres surnaturels et les objets rituels.

Trois ensembles culturels se distinguent parmi les populations aborigènes des Kimberleys, chacun regroupant un certain nombre de groupes linguistiques, et chacun relativement cohérent. Les groupes qui le formaient, culturellement proches, linguistiquement apparentés, partageaient une organisation sociale et des

systèmes de parenté d'un même type. Ces trois ensembles comprenaient les peuples des rivières (Bunuba, Djaba, Gunjan, Nyigina et Gija), les peuples du désert (Mangarla, Djaru, Walmajarri et Wangkajunga) et les peuples côtiers (Karadjeri).

La colonisation des Kimberleys s'est faite selon un mouvement en étau, les colons arrivant presque simultanément de l'est et de l'ouest. Les tentatives de résistance des Aborigènes furent, dans un premier temps, quasi inexistantes et rapidement les survivants réalisèrent que leur seule chance résidait dans la sédentarisation sous forme de campements établis à proximité des corps de fermes des exploitations. Les campements aborigènes assuraient à ces fermes une protection contre les raids menés sur le bétail et les vivres par d'autres Aborigènes.

On peut estimer que, dès 1910, la plupart des Aborigènes de la région étaient sédentarisés dans les stations d'élevage situées au nord et le long de la Fitzroy. La sédentarisation des groupes venant du sud et de l'est – les peuples du désert – s'est faite plus tardivement. S'il est vrai que certains groupes locaux ou même linguistiques, rarement en contact jusque-là, furent amenés à cohabiter sur quelques stations d'élevage, dans la majorité des cas, la colonisation n'a pas entraîné de modification dans la répartition des ensembles culturels. Les peuples côtiers se sédentarisèrent dans les stations les plus proches du littoral; ceux des rivières s'installèrent auprès des fermes le long de la vallée de la Fitzroy et ceux du désert furent regroupés dans des exploitations des Kimberleys de l'Est et du Sud. Tous ceux qui, durant de longues années, partagèrent les mêmes conditions de vie, travaillèrent et grandirent ensemble sur une même exploitation ont le sentiment d'appartenir à un même « groupe », appelé du nom de cette exploitation. Cependant, ces nouveaux groupements sociaux ne remirent pas en cause les appartenances à des unités plus larges, ou plus restreintes, selon les circonstances [Shaw, 1986].

À la suite de pressions démographiques, consécutives aux arrivées massives de migrants du désert, le gouvernement australien créa un camp de transit destiné à absorber les surplus de population. Par la suite, ce camp fut transféré par l'État à une mission qui venait de s'installer à Fitzroy Crossing. Ce camp offrait de multiples avantages par rapport aux conditions de vie dans les stations d'élevage : vastes baraquements, sanitaires, eau courante. Les missionnaires donnèrent un rôle aux leaders aborigènes dans la gestion des affaires courantes du camp et une école permettait aux enfants et aux adultes qui le désiraient de recevoir les bases d'une éducation en anglais, deux prérogatives qui n'existaient pas dans les exploitations d'élevage.

Le camp de la mission présentait, de l'extérieur, une certaine unité, mais les missionnaires y distinguaient trois groupes chacun doté d'un leader : les Walmajarri, les Bunuba et les Wangkajunga⁴. Les Aborigènes, quant à eux, identifiaient huit campements et reconnaissaient encore plus de leaders. Cette différence d'appréciation sur la composition du camp et le leadership fut signalée dans les rapports préalables à la construction d'un village en 1975, résultat d'une nouvelle politique

4 Il s'agissait en fait des unités linguistiques les mieux représentées dans le camp de la mission entre 1958 et 1970.

gouvernementale : une reprise par l'État des campements transférés aux missions. Ce village communautaire avait été pensé et réalisé par des non-Aborigènes au niveau de son architecture générale comme de celle des maisons. Des quartiers furent délimités : un par groupe linguistique important, et les attributions de maisons se firent en fonction de critères gouvernementaux d'accèsion à l'habitat individuel pour des populations blanches défavorisées. Le village fut vite surpeuplé et son infrastructure ne répondait pas aux souhaits des résidents aborigènes qui n'avaient cependant pas d'autre choix que d'y habiter. Très rapidement, les maux qui caractérisent la sédentarisation forcée des populations nomades, selon des critères extérieurs, firent leur apparition (violence domestique, alcoolisme, oisiveté, érosion du pouvoir traditionnel, amplification des conflits de générations, etc.).

Malgré tous les aspects négatifs de la vie dans un village « artificiel » comme Junjuwa, les résidents développèrent un sentiment d'appartenance exprimé dans un discours identitaire, formulé et utilisé essentiellement par les conseillers communautaires et les leaders des groupes locaux pour créer et/ou renforcer la notion d'unité au niveau de la communauté. Durant les années 1985-86, le discours identitaire communautaire évolua, principalement sous la pression des jeunes générations nées loin de leur territoire d'origine, qui n'ont connu que brièvement la vie sur les exploitations, puis ont grandi à la mission et à Junjuwa. La génération du chômage en quelque sorte, celle pour qui les identités traditionnelles n'ont guère de sens, qui est contrainte d'en créer de nouvelles, via des groupements inspirés d'un modèle extérieur décrit par les vidéocassettes, plus en accord avec la perception de leur situation. Il s'agit d'un ensemble qui inclut les *gangs*, les graffiti, les tenues vestimentaires, un langage et une musique dite *heavy metal*, le tout exprimant une culture d'opposition, destinée avant tout à se différencier pour mieux s'affirmer, comme cela fut le cas en milieu urbain en Nouvelle-Guinée à la fin des années soixante-dix [Harris, 1988].

Les gangs

La cohésion de la communauté de Junjuwa s'appuie sur des groupes, groupements et associations, formels ou informels. Certains permettent de présenter une image d'unité communautaire, applicable à l'ensemble de Junjuwa : histoire commune, liens de parenté entre tous les habitants, solidarité communautaire ; d'autres, au contraire, fractionnent Junjuwa en sous-groupes plus ou moins cohérents : unités linguistiques, ensembles culturels, groupes locaux ; d'autres encore, plus ou moins formels et durables, basés sur des critères traditionnels ou modernes : sexe, groupe cérémoniel, classe d'âge, christianisme, métissage, *gangs*, groupes de buveurs, offrent des possibilités de résoudre les conflits internes à la communauté ou de les exacerber selon les circonstances.

Le type de groupe, ou plutôt d'association informelle [Moizo, 1991], exprimé dans les *gangs* concerne plus particulièrement les enfants d'âge scolaire et les adolescents de moins de 16 ans. Au-delà, les jeunes Aborigènes ont l'âge légal pour fréquenter le débit de boissons local et les membres d'un même *gang* se répartissent alors en groupes plus restreints d'individus dont la principale activité est de boire ensemble.

Le phénomène *gang* est récent parmi la population aborigène de Fitzroy Crossing. Seuls ceux nés après 1950 se souviennent que les *gangs* existaient du temps de leur adolescence, même si, selon eux, ils étaient différents. Les personnes plus âgées évoquent aussi les *gangs* de leur jeunesse mais il s'agit plutôt d'associations éphémères liées aux différentes activités des Aborigènes employés dans le secteur de l'élevage : groupes de bouviers, de conducteurs de troupeaux, de réparateurs de clôtures. Ces associations n'ont rien de commun avec les *gangs* de jeunes qui se sont développés dans la région depuis les années quatre-vingt [Shaw, 1986; McGrath, 1987].

Un *gang*, dans la bourgade de Fitzroy Crossing, regroupe les caractéristiques suivantes : un nom, un leader, un ou plusieurs lieux de rassemblement qu'il revendique comme son territoire, délimité par des graffiti. Les critères d'appartenance combinent les paramètres suivants : sexe, affiliation linguistique⁵, communauté de résidence et liens généalogiques étroits. Des réunions improvisées ou ponctuelles des différents *gangs* ont toujours lieu au(x) même(s) endroit(s), pour discuter de leurs activités ou simplement pour se rassembler.

Dans la seule communauté de Junjuwa, j'ai pu recenser dix *gangs* qui étaient opérationnels entre 1985 et 1987⁶. Il est probable que d'autres bandes existaient, mais elles étaient moins structurées et ne recevaient pas des autres le statut de *gang*.

La formation de petits groupes sociaux à la base des *gangs* se fait durant les deux premières années de scolarité en primaire. C'est une période au cours de laquelle les enfants appartenant à la même communauté, au sens d'unité de résidence, se regroupent par unité linguistique durant les heures de classe, au cours des activités récréatives au sein de l'école et durant les trajets entre les lieux de résidence et l'école. Il n'est pas possible d'affirmer que l'émergence de leaders puisse remonter à cette époque mais tous les membres interviewés de différents *gangs* ont confirmé que leur noyau principal s'était formé l'année du cours préparatoire⁷.

Les groupes d'enfants, appelés *gangs* par les écoliers ainsi que par leurs aînés, ne constituent pas des *gangs* au sens où je l'entends : un ensemble d'individus solidaires, appartenant à un groupe identifié et nommé, se rassemblant régulièrement en un lieu, couvert de graffiti, qui participent à des activités en commun.

Les noms de *gangs* étaient différents d'une communauté à l'autre selon des critères très variables. Certains noms indiquaient l'affiliation linguistique des membres comme les *Bunuba Chicks*, d'autres étaient inspirés de *gangs* évoluant dans

5 L'affiliation à une des unités linguistiques représentées à Junjuwa dépendait de multiples critères : autoaffiliation, affiliation reconnue par les membres du même groupe linguistique, lieu de naissance, rattachement à un ensemble culturel, exploitation sur laquelle l'individu a grandi, région dans laquelle il a été initié, groupe linguistique d'un parent adoptif (phénomène très fréquent à Fitzroy), mais très peu de la capacité d'un individu, surtout parmi les jeunes générations, à s'exprimer dans la langue d'affiliation.

6 Toutes les données présentées dans cet article et relatives aux *gangs* à Fitzroy Crossing proviennent d'enquêtes de terrain menées dans les communautés aborigènes et auprès des autorités locales (police de l'État, cours de mineurs, « Department of Community Welfare »).

7 Les instituteurs en poste à Fitzroy Crossing confirment cette tendance des enfants à se regrouper par unité linguistique d'une même communauté. Pour la plupart de ces enfants, la classe de cours préparatoire est la première confrontation avec l'anglais, langue d'enseignement, et surtout la première séparation d'avec leur mère.

des films d'action, tel les *Warriors*, ou encore étaient censés refléter la qualité principale de leurs membres : les *Midnight Strickers*⁸.

Au cours de mon premier séjour dans la région, les *gangs* n'avaient pas des noms aussi « colorés », leurs membres n'arboraient pas de tenues vestimentaires distinctes, les graffiti et la musique *heavy metal* n'existaient pas. Tous ces éléments, flagrants en 1985 pour toute personne qui séjournait à Fitzroy Crossing, étaient, comme dans d'autres régions isolées d'Australie [Collman, 1988; Sansom, 1980], directement liés à l'apparition du phénomène vidéo.

À Fitzroy Crossing, les activités des *gangs* varient en fonction des tranches d'âges, depuis les jeux d'enfants pour les plus petits jusqu'à des activités plus répréhensibles, aux yeux des adultes ou des autorités, pour les adolescents.

Plus les jeunes des différents *gangs* avançaient dans l'adolescence, plus ils s'aventuraient, de préférence la nuit, loin de la communauté. Leurs activités s'en trouvaient modifiées pour évoluer vers la consommation de boissons alcoolisées ou l'organisation de petits larcins, voire des cambriolages. Ainsi, tous les membres les plus âgés des *gangs* d'adolescents s'adonnaient à des activités illégales comme procurer de l'alcool aux autres, trop jeunes pour en acheter. Les enquêtes de la police de Fitzroy Crossing montrent que tous les cambriolages commis par des adolescents, entre 1985 et 1987, sont l'œuvre des *gangs* de communautés aborigènes des environs. Ces cambriolages étaient plutôt des défis lancés aux autres *gangs* que des actes commis pour l'argent et les biens de valeur.

En plus de l'affrontement par les graffiti comme nous le verrons plus loin, de la différence de tenue vestimentaire ou des activités distinctes, les *gangs* s'opposaient lors de confrontations physiques organisées. Ces conflits étaient, dans certains cas, transmis d'une génération à l'autre comme celui qui opposait les garçons bunuba de Junjuwa aux Walmajarri de Bayulu qui durait depuis plusieurs décennies. Ces affrontements étaient, le plus souvent, consécutifs à un conflit entre deux membres de *gangs* différents. Mais il arrivait aussi qu'un conflit éclate soudain entre deux *gangs* sans que personne n'en connût la cause. Les affrontements physiques servaient à établir une hiérarchie entre *gangs*, d'où une certaine forme de violence associée aux activités des *gangs* d'adolescents. En fait, les bagarres générales, entre membres de différents *gangs*, étaient plus importantes que la cause initiale de l'affrontement ou l'identité des adversaires. Ces bagarres dégénéraient parfois à l'ensemble de la communauté aborigène adulte de la bourgade. En particulier en cas de blessure grave d'un des protagonistes ou lorsque deux *gangs* d'adolescents s'affrontaient alors que leurs aînés étaient des consanguins, des alliés ou appartenaient à un même groupe cérémoniel.

Voici comment un adolescent explique l'origine d'un conflit de ce type, réglé par les adultes des deux communautés impliquées (Junjuwa et Bayulu) après de longues négociations et une compensation en espèces obtenue par la communauté offensée.

« Nous sommes les *Warriors*, tous des (garçons) Walmajarri de Bayulu. Nos cousins et grands frères ont tous été des *Warriors*, bien avant nous. Ils nous ont tou-

8 Même si les noms de *gangs* diffèrent d'une communauté à l'autre, à Fitzroy Crossing, les mêmes noms se retrouvent dans différentes régions d'Australie [Brady, 1992], voire en Nouvelle-Guinée [Harris, 1988].

jours dit qu'ils se battaient avec ces salopards de *Rebels* de Junjuwa. À présent, je suis le chef des *Warriors*. Un jour à l'école, y'a ce gosse de Junjuwa qui me cherche des noises, il me dit : "Les *Warriors* sont tous des merdes et ils n'ont rien à foutre sur les terres des *Rebels*." Le jour suivant, j'ai réuni ma bande et nous avons décidé de nous battre contre les *Rebels* pour leur montrer à qui appartient le *drop in centre* de Junjuwa⁹. Nous, on est vraiment forts parce que nos cousins ils nous ont montré des trucs de kung-fu que personne ne connaît. Aujourd'hui, on a vraiment des gros ennuis, tu vois le petit des *Rebels*, il est à l'hôpital, on l'a bien amoché. Moi, je savais pas que les *Rebels*, c'étaient aussi des *Walmajarri* tout comme nous les *Warriors*. Mon grand frère m'avait dit que les *Rebels*, c'étaient tous des *Wangkajunga*, mais c'étaient d'autres *Rebels*, ceux d'avant, de son temps à lui, maintenant, c'est plus les mêmes et nous on ne savait pas, et maintenant à cause de ça, on a des problèmes avec nos aînés et avec les vieux... Mais tu sais, je m'en fous, je vais trouver un autre *gang* pour faire une belle bagarre pour montrer à toutes les autres bandes que nous, les *Warriors*, on est les meilleurs et on n'a peur de personne¹⁰ » [Jonathan].

Il arrivait que des batailles collectives soient organisées pour régler un long conflit entre *gangs* ou lorsque qu'un de leurs membres avait été agressé alors qu'il se trouvait seul, ou trop ivre pour se défendre. D'une manière générale, ces batailles de groupe se déroulaient sur le champ de course de Fitzroy Crossing, un endroit neutre, territoire d'aucun *gang* puisque sous le contrôle de la communauté blanche. On rassemblait tous les membres des deux *gangs*, chacun défilant derrière son leader. Après cette parade, chaque leader sélectionnait dix combattants. Le *gang* vainqueur était celui dont des combattants restaient debout, alors que plus aucun adversaire n'était en état de se battre.

Ces affrontements physiques n'étaient pas l'exclusivité des *gangs* masculins, comme le confirment ces propos d'un leader de *gang* féminin¹¹ :

« Tu connais les *Blue Angels* (un *gang* féminin de *Walmajarri* de Junjuwa), eh bien, on leur a foutu une bonne raclée la nuit dernière. Des vraies salopes ces filles, l'une d'elles voulait me piquer mon copain. Moi, j'ai appelé mon *gang* à la rescousse, les *Bunuba Chicks*, et toutes ensemble, on leur a mis une sacrée raclée. Tu sais, y'a même des filles *Midnight Strickers* (une bande féminine *Wangkajunga* de Christmas Creek¹²) qui étaient en ville hier soir, mais elles sont restées à distance, elles ont vraiment la trouille de nous, parce que nous, les *Bunuba Chicks*, on est le meilleur *gang* de filles de Fitzroy, y'a aucun doute là-dessus, te fais pas de souci pour nous » [Cindy].

9 Il s'agit d'une maison inoccupée de la communauté qui a été aménagée afin de servir de centre de loisirs pour les jeunes de Junjuwa, pour lequel différents *gangs* entrèrent en conflit (voir plus loin).

10 La traduction française des propos de Jonathan ne restitue que partiellement la force et la saveur du dialogue original en *Kriol English*, langage très coloré utilisé comme langue de communication entre les différents groupes linguistiques aborigènes de la région [Sandefur, Sandefur, 1982].

11 Contrairement à d'autres formes presque exclusivement masculines d'expression du malaise des jeunes Aborigènes, comme par exemple l'inhalation d'essence ou les suicides lors de détention préventive, les phénomènes des *gangs* concernent les adolescents des deux sexes [Moisseff, 1993].

12 Il s'agit d'une communauté aborigène située à plus de 100 kilomètres à l'est de Fitzroy Crossing.

Lorsque les membres d'un *gang* atteignent l'âge requis pour avoir légalement accès aux boissons alcooliques, ils quittent généralement celui-ci, sans pour autant s'isoler ou se disperser, mais rejoignent des groupes plus restreints, formés d'anciens membres du même *gang*, qui boivent ensemble dans des endroits déterminés. Ces groupes satellites se réunissent lors des soirées musicales de l'école locale ou lors de concerts de groupes de rock aborigènes. Tous les membres d'un même *gang* se retrouvent à l'entrée, la plupart d'entre eux déjà ivres. Ces soirées, appelées localement *discos*, sont l'occasion de liaisons, plus ou moins éphémères, entre garçons et filles de *gangs* alliés. Ces *discos* sont redoutées, tant par les leaders des communautés aborigènes que par les autorités locales, car elles dégénèrent souvent en bagarre générale initiée par un *gang* qui y trouve un moyen de régler un conflit ancien avec un *gang* ennemi ou d'en démarrer un nouveau.

Les liaisons amoureuses ou les relations sexuelles entre les membres de *gangs* alliés obéissent à certaines règles. Il est impératif de s'assurer qu'on n'entame pas une liaison avec une personne qui en avait eu une avec un membre du même *gang*. Si cette règle était enfreinte, elle risquerait de créer un conflit au sein du *gang*, qui pourrait s'étendre à la communauté aborigènes tout entière, car avoir des relations sexuelles entre certains membres de *gangs* alliés est comparable à une relation avec l'épouse d'un proche parent à l'intérieur d'une même communauté de résidence. C'est répréhensible et cela appelle réparation. Une seconde règle de solidarité existe : un garçon doit toujours protéger les parentes et membres féminins des *gangs* alliés contre les garçons des bandes ennemies. Cette solidarité facilite le développement de certaines stratégies masculines ou féminines. Les filles, par exemple, peuvent provoquer certains membres masculins de *gangs* ennemis qui, par la suite, doivent affronter leurs « protecteurs ». Des interviews de membres de *gangs* féminins ont permis de confirmer qu'elles avaient souvent recours à des alliés de *gangs* masculins lorsqu'elles souhaitaient se débarrasser d'un prétendant trop empressé, gênant ou simplement pour mettre un terme à une liaison.

La solidarité interne des *gangs* féminins est particulièrement forte et dépasse les activités classiques, ce qui n'est pas toujours le cas au sein des *gangs* masculins. L'exemple qui suit, relatif à un conflit interne à Junjuwa auquel j'ai été confronté, illustre cette solidarité. Les trois employées administratives de Junjuwa étaient toutes des *Bunuba Chicks*. Courant 1986, à la suite d'un nouveau programme gouvernemental, Junjuwa mit en œuvre de nouvelles entreprises communautaires (une boulangerie et une boutique), qui nécessitèrent de recruter une employée de bureau. Les Walmajarri, membres du conseil communautaire, s'étaient déjà plaints d'un certain monopole des employées bunuba pour les affaires de Junjuwa. Ils obtinrent, du conseil communautaire, l'autorisation de recruter une Walmajarri. Cette jeune femme était membre d'un *gang* (*Blue Angels*). Les autres employées ne réagirent pas à son recrutement mais, petit à petit, elles commencèrent à se livrer à de véritables actes de sabotage, à s'absenter sans motif, puis elles menacèrent de démissionner, ce que la communauté ne pouvait laisser faire, car elles seules maîtrisaient l'administration et la gestion des activités de Junjuwa. La nouvelle recrue, qui avait peu d'expérience, fit de son mieux mais était incapable, à elle seule, de faire le travail de plusieurs personnes expérimentées. Les trois employées bunuba firent bloc et refusèrent de reprendre le travail malgré les menaces du conseil de

la communauté, les pressions des leaders walmajarri et du conseiller blanc. Le même soir, un combat collectif opposa les *Bunuba Chicks* aux *Blue Angels*. Il s'agissait, en fait, d'un prétexte pour « donner une leçon » à la nouvelle employée. Le lendemain était un « jour de paie ¹³ ». L'employée walmajarri ne pouvait se rendre au bureau car l'affrontement de la veille lui avait laissé certaines séquelles physiques. Face à cette situation, le conseil pria les trois jeunes Bunuba de reprendre le travail ; elles acceptèrent à condition qu'une de leurs parentes, membre de leur *gang*, soit recrutée à la place de la Walmajarri. Elles obtinrent gain de cause et, le même jour, les quatre *Bunuba Chicks* prirent leurs fonctions dans le bureau de la communauté.

Il arrivait que des *gangs* des communautés aborigènes de Fitzroy Crossing soient menacés par d'autres extérieurs à la région. Dans ce cas, tous les *gangs* de la ville faisaient corps et chassaient hors de la bourgade leur ennemi du moment. Cela s'est produit mi-86, lorsque des jeunes de Balgo (localité du territoire du Nord, dont les *gangs* sont particulièrement redoutés) vinrent à Fitzroy Crossing. La veille de leur arrivée en ville, ils campèrent à proximité de la communauté de Bayulu et, au cours d'une rixe, l'un d'eux poignarda un membre d'un *gang* de cette communauté. Le lendemain de l'incident de Bayulu, le *gang* de Balgo se rendit à une soirée *disco* organisée sur les terrains de basket-ball de la ville. La soirée venait de commencer lorsque plusieurs *gangs* de Fitzroy (ceux de Junjuwa, de Bayulu et de Kurnangki) firent irruption et attaquèrent les étrangers. Ces derniers ne durent leur salut qu'à la fuite. Cette « victoire » des *gangs* de Fitzroy Crossing fut notifiée à tous, sur les panneaux d'entrée et de sortie de la bourgade, sur la route principale.

Graffiti

Avec ce dernier exemple, on a vu que la victoire de *gangs* locaux avait été matérialisée par des inscriptions, visibles de tous, qui permettaient de témoigner de leur suprématie sur ceux de l'extérieur. Ces graffiti ne sont pas aussi élaborés que ceux des banlieues dans les grandes villes européennes, par exemple, ni comparables à ceux qui ornent des murs de capitales des différents États de l'Australie. Mais ils véhiculent un message tout aussi important : un lieu est délimité, marqué et « appartient » à un *gang*, qui exprime ainsi son droit de propriété et de souveraineté sur un espace donné. Dans ce cas, il s'agissait de revendiquer la domination des *gangs* de Fitzroy Crossing sur la bourgade et de signifier aux étrangers qu'ils n'étaient pas les bienvenus, la solidarité des *gangs* locaux permettant de se débarrasser des intrus.

Le rôle des graffiti est différent à l'intérieur de Junjuwa. Pour qu'un *gang* soit respecté et existe, il est primordial qu'il contrôle un lieu de rassemblement, quelque part à l'extérieur de la communauté, et maintienne la cohésion et la solidarité entre ses membres. Ces deux éléments – contrôle d'un lieu, cohésion du

13 Ce « jour de paie » correspond aux versements bimensuels des allocations de chômage et autres prestations sociales que percevaient la quasi-totalité des habitants de Junjuwa âgés de plus de 18 ans.

gang – sont exprimés par des graffiti assez stéréotypés : le nom du *gang*, celui du leader (en entier) suivi de la liste des membres (leurs initiales), l'expression *forever* et l'année de référence, c'est-à-dire celle où le *gang* avait cette composition et se rassemblait en ce lieu. La composition d'un *gang*, tout comme les lieux de rassemblement, pouvant changer d'une année à l'autre pour diverses raisons (fig. 1 et 2).

Ces graffiti se matérialisent sur tous les supports possibles, des plus classiques et les plus visibles, comme les murs de maisons vides à l'intérieur de Junjuwa, à d'autres plus surprenants et éloignés des regards, comme les carcasses d'appareils électroménagers abandonnés dans le bush. Les graffiti ornent la plupart des espaces significatifs à l'intérieur de la communauté et les lieux stratégiques de la ville. Les *gangs* les plus en vue se livrent une véritable guerre des graffiti pour que leur nom soit le plus visible à Fitzroy Crossing en apparaissant sur le plus grand nombre de supports.

À l'intérieur de la communauté de Junjuwa, les graffiti se limitent en principe au secteur d'influence du *gang* (maisons des membres, lieu de rassemblement); les hommes adultes de la communauté exercent un contrôle sur ces graffiti afin d'éviter une possible dérive; par exemple, qu'apparaissent les graffiti d'un *gang* bunuba dans le quartier walmajarri de Junjuwa, ce qui serait une source de conflit entre les groupes linguistiques au sein de la communauté.

Les *gangs* de préadolescents s'affrontent rarement pour le contrôle d'un territoire, mais ils le délimitent ou le revendiquent par des graffiti. Ils comptent sur des aînés ou sur des *gangs* alliés composés de membres plus âgés pour chasser d'autres

Figure 1 – Graffiti d'un gang féminin sur son lieu de rassemblement : le nom du gang, celui du leader et les initiales des membres

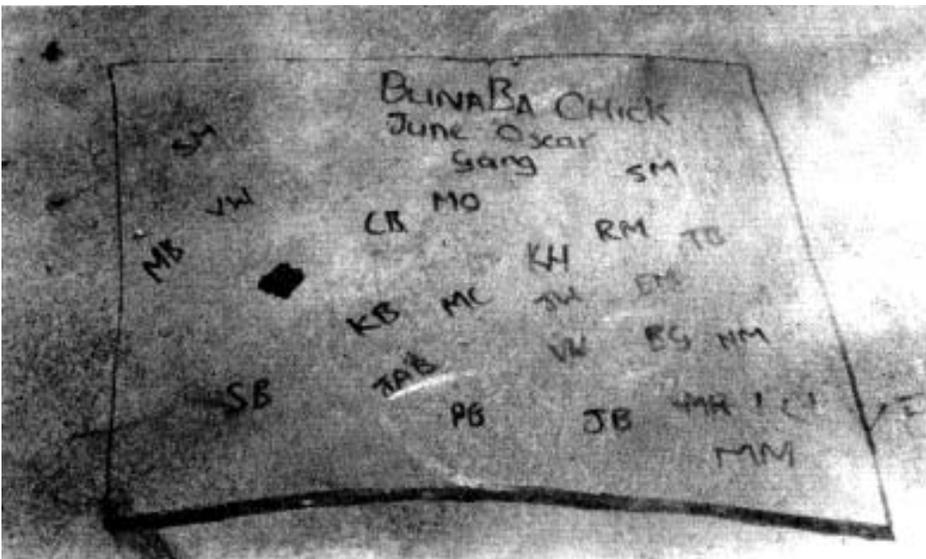




Figure 2 – Variante du graffiti précédent. Les noms de tous les membres figurent en entier, « always » symbolise la cohésion du gang, « Aye tee 5 » correspond à l'année en phonétique (85)

gangs qui tenteraient de s'approprier leur territoire. Les « territoires » les plus prisés, à l'intérieur de Junjuwa, donc ceux pour lesquels la compétition est la plus intense, sont le centre de loisirs (*drop in centre*) et le hall communautaire. Pour la bourgade de Fitzroy Crossing, il s'agissait des deux endroits où il y avait des flippers, machines à sous et jeux vidéo (le supermarché local et la boucherie). Enfin, dans un périmètre plus large, c'étaient les territoires situés à proximité d'un ou deux lieux de baignade sur la rivière Fitzroy. Ces lieux étaient surveillés en permanence par des membres du ou des *gangs* qui les contrôlaient, afin de refaire les graffiti lorsqu'ils étaient effacés.

Un fait divers révèle comment, à l'intérieur de Junjuwa, les espaces étaient associés à des groupes et de quelle manière, en cas de désaccord entre les leaders de la communauté sur le contrôle d'un lieu, les graffiti pouvaient devenir un motif d'affrontement entre groupes linguistiques, par *gangs* interposés, ce qui permettait d'éviter un conflit entre adultes au niveau de la communauté.

Il y avait à Fitzroy Crossing un bureau local d'un organisme fédéral pour la protection de l'enfance (Department of Community Services – équivalent de la DASS). Le responsable, un Australien blanc, proposa un programme pour répondre, en partie, aux problèmes de délinquance parmi les jeunes de Junjuwa. Un centre de loisirs fut ouvert au sein de la communauté, équipé de billards, de tables de ping-pong, ballons, paniers de basket-ball, téléviseur, magnéscope, radiocassette dans une maison inoccupée, choisie par le conseil. La maison fut réhabilitée, repeinte, équipée, la cour aménagée, et le centre ouvrit sous la responsabilité d'une jeune femme bunuba, rémunérée par l'administration de tutelle. Il était convenu, entre l'administration et les responsables des communautés aborigènes, que ce centre serait accessible à tous les enfants aborigènes d'âge scolaire de Fitzroy Crossing. Dès son ouverture, le centre fut contrôlé par un *gang* d'adolescents bunuba : les enfants des autres communautés en furent progressivement chassés et aucun adolescent non bunuba de Junjuwa n'y avait accès. Les murs extérieurs et intérieurs se couvrirent de graffiti, à des fins ludiques et décoratives dans un premier temps, mais il devint bien vite évident que c'était un moyen, pour ce *gang*, de revendiquer le lieu et de le faire savoir à tous.

Comme l'utilisation du centre ne correspondait plus à sa fonction première, l'initiateur du projet décida d'en modifier le fonctionnement. Il nomma une autre responsable, une Wangkajunga d'une communauté de la périphérie de Fitzroy Crossing, avec l'objectif de permettre l'accès du centre à d'autres jeunes des communautés voisines, malgré les réticences des conseillers de Junjuwa. Presque aussitôt, le *gang* bunuba abandonna le lieu, et progressivement un *gang* wangkajunga, issu de deux communautés périphériques de la bourgade, prit possession du centre. Les murs se couvrirent de graffiti des membres de ce *gang*, qui en contrôlèrent rigoureusement l'accès. Les conseillers bunuba de Junjuwa réagirent en affirmant que le centre était pour les jeunes de Junjuwa, mais ceux de l'extérieur ne pouvaient y avoir accès car les adultes de la communauté n'avaient pas autorité sur eux. À plusieurs reprises, des parents des jeunes du *gang* wangkajunga profitèrent de cette présence pour venir à Junjuwa et fréquenter le centre de loisirs, y jouer aux cartes, voire boire de l'alcool, ce qui était interdit dans l'enceinte de Junjuwa. Une nuit, le *gang* bunuba qui avait contrôlé le centre couvrit les murs de graffiti et tenta vainement, le jour suivant, d'en chasser les Wangkajunga. La tension devint plus forte entre les leaders, divisés sur la question, qui ne pouvaient empêcher les jeunes d'autres communautés, en particulier ceux des communautés de résidence du *gang* wangkajunga, de causer des nuisances (forte musique, tapage nocturne, introduction d'alcool), car certains d'entre eux étaient parents avec les familles des *gangs* concernés. Une nuit, le centre fut attaqué, mis à sac, tout le matériel fut détruit et les murs couverts de graffiti qui dénonçaient les auteurs : le *gang* bunuba.

Le lendemain, lors de la reconstitution des faits au poste de police, les jeunes Bunuba restèrent muets ; les conseillers bunuba de Junjuwa arguèrent du fait que leurs jeunes avaient agi par frustration, ne pouvant plus avoir accès au centre pourtant situé dans leur communauté. Plus tard, j'appris que cette attaque avait été commanditée par les leaders bunuba de Junjuwa qui ne souhaitaient plus que leur communauté abrite ce centre qui attirait de plus en plus de jeunes de l'exté-

rieur. Ils ne voulaient pas déclencher de conflit dans la communauté entre groupes linguistiques, ni avec les parents des garçons wangkajunga du *gang* impliqué, qui appartenaient aux mêmes unités cérémonielles qu'eux. Mais, pour les leaders bunuba, le fait de revendiquer ouvertement le saccage par des graffiti, identifiant les auteurs du raid, était un moyen, détourné mais clair, de réaffirmer leur suprématie sur la communauté de Junjuwa¹⁴, à un moment où elle était contestée par les *gangs* wangkajunga. Une fois fermé, le centre resta en l'état, c'est-à-dire couvert de graffiti, et devint le lieu de rassemblement du *gang* bunuba qui l'avait détruit.

Pour des motifs qui échappaient aux policiers locaux, tous les délits commis par les *gangs* étaient signés par leurs auteurs, qui laissaient derrière eux des graffiti les dénonçant. Pour les *gangs*, il ne s'agit pas de se dénoncer mais de délivrer un message multiple : revendication du contrôle d'un secteur, affirmation de l'unité du *gang* et de la solidarité de ses membres, démonstration de sa force et du courage de ses membres.

Autre fait qui peut sembler paradoxal, il arrive que le lieu de rassemblement soit associé à un événement négatif de la vie du *gang* mais dont les membres, par défit ou provocation, ont décidé d'en faire leur lieu de ralliement en le couvrant de graffiti. Comme cette carcasse de voiture qui était devenue, pour un temps, le lieu de rassemblement des *Rebels* de Junjuwa (fig. 3 et 4). Ce véhicule appartenait au chef du *gang* des *Rebels*, qui l'avait acheté trois semaines auparavant. Une nuit, il fut arrêté par la police locale pour conduite en état d'ivresse et condamné à dix jours de prison. La police remarqua le véhicule devant son domicile à Junjuwa. La voiture fut vandalisée par un *gang* bunuba de Junjuwa (*Dunkey Boys*), qui profita de l'absence des *Rebels* pour voler la plupart des pièces et réduire le véhicule à l'état d'épave. Une fois le leader des *Rebels* sorti de prison, il réunit son *gang*, puis ils couvrirent l'épave de graffiti et elle devint leur lieu de rassemblement.

Il existe à Junjuwa une autre forme de graffiti, pas directement liée aux *gangs*, mais dont la source d'inspiration est soit des vidéocassettes particulièrement populaires, soit des groupes aborigènes musicaux de la région. Ainsi, un film américain, relatant les aventures rocambolesques d'un « taggeur » new-yorkais qui signait toutes ces « œuvres » du nom de Ramo Spit, eut une grande influence, comme le montre la figure 5. Dans les semaines qui suivirent la circulation de cette vidéo-cassette dans Junjuwa, les graffiti de ce type envahirent la communauté. À Fitzroy Crossing, comme dans la plupart des bourgades isolées de l'Australie rurale, il y avait un groupe musical aborigène très populaire. Il s'agissait d'un groupe formé des six jeunes originaires de différentes communautés aborigènes locales. Il s'appelait *Fitzroy Xpress*, et représentait, pour la communauté aborigène dans son ensemble, un symbole local. La plupart des concerts déclenchaient une vague de graffiti du type de celui qui figure sur l'illustration 6.

14 La communauté de Junjuwa est située en territoire bunuba. Même si ces derniers y étaient minoritaires à l'époque, on leur reconnaissait la suprématie cérémonielle et le contrôle du territoire. Cependant, les jeunes générations des groupes ethniques originaires du désert nées sur ce territoire contestaient parfois ce droit aux anciens Bunuba.

Figures 3 et 4 – La carcasse de la voiture du chef du gang des Rebels



Figure 5 – Graffiti consécutif à la circulation d'une vidéocassette à succès dans la communauté



Figure 6 – Graffiti en l'honneur du groupe de rock aborigène local



Il convient de différencier ces deux dernières formes de graffiti de celles mentionnées précédemment. Celles-ci, selon moi, constituent une expression contemporaine de certaines formes picturales anciennes utilisées par les Aborigènes pour marquer des objets cérémoniels particulièrement significatifs. Les motifs sur ces objets indiquaient, entre autres, qu'ils avaient une très grande valeur et appartenaient à un groupe d'individus qui, ensemble, partageaient les responsabilités cérémonielles liées à la possession de ces objets. Le groupe s'appelait du toponyme de la cache sacrée où étaient entreposés ces objets, et formait une unité particulièrement soudée dont la solidarité entre membres était infaillible. Un certain nombre d'inscriptions mettaient en garde l'étranger qui s'aventurait à proximité du lieu où le groupe se rassemblait. Ce site, près de la cache sacrée, où les hommes accomplissaient des cérémonies perpétuant les liens avec le passé onirique du groupe en stimulant sa cohésion et son attachement aux objets sacrés était un lieu sacré, le centre sanctuaire du territoire du groupe. Ce sanctuaire était contrôlé par un groupe qui s'y réunissait pour y accomplir ensemble des activités spécifiques.

Il ne s'agit pas ici de postuler un amalgame entre deux types de phénomènes aussi différents, ni de vouloir faire une comparaison hasardeuse entre cambriolages et activités rituelles. Mais il me semble qu'il existe des points communs entre les graffiti des *gangs*, d'une part, et certaines iconographies des objets sacrés du passé. Les graffiti sont l'expression de groupes de jeunes, privés des liens matériels et spirituels qui unissaient leurs ancêtres aux fondements de leur identité passée, et donc à la recherche de repères culturels et identitaires. On peut les comparer aux messages contenus dans certaines représentations picturales qui, dans le passé, marquaient un lieu, désignaient l'importance et les rôles d'un objet sacré, en indiquant qu'un groupe en avait la propriété et le contrôle. Cet objet sacré était le lien entre les hommes et leurs ancêtres, il constituait le fondement de leur identité; ses usages contemporains ont considérablement changé [Moizo, 1998].

*

Nous avons décrit dans cet article comment les *gangs* constituaient une nouvelle forme de groupement social parmi les jeunes Aborigènes dans le milieu des années quatre-vingt. Les critères d'appartenance à un *gang* sont multiples et combinent les âges, la communauté de résidence, l'affiliation linguistique, le sexe et les relations de parenté. Les *gangs* sont un phénomène récent, inspiré des *gangs* et bandes de quartiers tels qu'ils sont représentés dans les vidéocassettes d'origine américaine. Si la référence américaine est indéniable, elle a été adaptée au contexte aborigène et constitue en ce sens quelque chose de spécifique. Ces *gangs* aborigènes sont sans doute plus proches, la violence en moins, des *gangs* urbains de Nouvelle-Guinée [Harris, 1988].

Il faut peut-être voir, dans ce phénomène, une double recherche identitaire : individuelle et collective face, d'une part, à la marginalisation croissante des Aborigènes dans le monde australien blanc, et de l'autre à l'abandon des cycles initiatiques masculins, référents de l'identité du groupe. Dans les sociétés abori-

gènes, le prestige et l'identité masculine dépendaient de la participation à des rituels, qui servaient de moyen d'intégration des jeunes hommes dans la vie du groupe (modèle, prise de responsabilité). Ce modèle identitaire a changé pour s'imprégner tout d'abord de ce qu'offrait aux jeunes Aborigènes la culture blanche australienne [McGrath, 1987], puis les vidéocassettes ont introduit d'autres modèles plus lointains mais paradoxalement plus significatifs, car répondant sans doute mieux à l'absence d'une image masculine positive au sein de la société aborigène transformée [Moisseeff, 1993].

Les *gangs* et surtout les supports artistiques qui leur sont à présent associés comme la musique *heavy metal*, le cinéma, l'art et les graffiti ont permis à certains groupements aborigènes contemporains d'obtenir une reconnaissance en Australie, mais aussi sur la scène internationale, donc de sortir d'un enclavement socioculturel par des moyens novateurs. Par contre, à l'intérieur des communautés, *gangs*, musique et graffiti restent associés à la violence, l'alcoolisme et la délinquance. Il existe cependant des tentatives de réappropriation de ces expressions contemporaines d'un « mal-être » des jeunes générations par les anciens Aborigènes. Par exemple, quand ces derniers s'inspirent des graffiti en y mêlant des motifs traditionnels pour décorer les portes des maisons dans la communauté de Yuendumu [Warlukurlangu Artists, 1987]. Les graffiti deviennent alors des éléments significatifs incorporés dans les cycles rituels, des modèles identitaires traditionnels sous une forme contemporaine.

BIBLIOGRAPHIE

- BRADY M. [1992], *Heavy Metal : the Social Meaning of Petrol Sniffing in Australia*, Canberra, Aboriginal Studies Press, 223 p.
- BRADY M., MORICE R. [1982], *Aboriginal Offending Behaviour : Report to the Criminology Research Council by Western Desert Project*, Adelaïde, Flinders University of South Australia, non publié.
- COLLMAN J. [1988], *Fringe-Dwellers and Welfare. The Aboriginal Response to Bureaucracy*, St Lucia, University of Queensland Press, 276 p.
- DIXON R.M. [1976], « Tribes, Languages and other Boundaries in Northeast Queensland », in N. Peterson (éd.), *Tribes and Boundaries in Australia*, Canberra, Australian Institute of Aboriginal Studies : 207-238.
- HARRIS B.M. [1988], *The Rise of Rascalism : Actions and Reactions in the Evolution of Rascal Gangs*, Discussion papers n° 54, Boroko, Institute of Applied Social and Economic Research, 152 p.
- MCGRATH A. [1987], *Born in the Cattle*, Sydney, Allen & Unwin, 200 p.
- MOISSEEFF M. [1993], « Heavy Metal : the Social Meaning of Petrol Sniffing in Australia : Book Review », *Aboriginal History*, 17 (2) : 174-178.
- MOISSEEFF M. [1995], « Davenport Community Profile 1993 : a Community Report in Fulfilment of an Ethical Position », *Australian Aboriginal Studies*, 2 : 49-51.
- MOIZO B. [1990], « Être aborigène aujourd'hui. Migrations, sédentarisation et changements identitaires dans le Nord-Ouest de l'Australie », *Études rurales*, 120 : 107-128.
- MOIZO B. [1991], *We all One Mob but Different. Groups, Drouping and Identity in a Kimberley Aboriginal Village*, Ph.D. dissertation, Canberra, The Australian National University, 315 p.
- MOIZO B. [1998], « Rôles et usages contemporains d'un objet culturel aborigène : le *Churinga* », in D. Guillaud, M. Seysset, A. Walter (éd.), *Le Voyage inachevé*, Paris, Orstom/Prodig : 669-674.
- SANSOM B. [1980], *The Camp at Wallaby Cross : Aboriginal Fringe Dwellers in Darwin*, Canberra, Australian Institute of Aboriginal Studies, 175 p.

- SANDEFUR J., SANDEFUR J. [1982], *An Introduction to Conversational Kriol*, Work papers of SIAL-AAB, series B (5), Darwin, Summer Institute of Linguistics, Australian Aboriginal Branch, 56 p.
- SHAW B. [1986], *Countrymen. The Life Histories of Four Aboriginal Men*, Canberra, Australian Institute of Aboriginal Studies, 325 p.
- WARLUKURLANGU ARTISTS [1987], *Kuruwari. Yuendumu Doors*, Canberra, Australian Institute of Aboriginal Studies, 143 p.

Éducation et ajustement structurel à Madagascar

*François Roubaud **

Il ne fait mystère pour personne que l'école à Madagascar est actuellement en grande difficulté. Elle souffre depuis de longues années des performances catastrophiques sur le front économique. Le système scolaire subit la double pression d'un pouvoir d'achat des ménages en régression de 45 % depuis l'indépendance et d'un déséquilibre persistant des finances publiques. Cet environnement profondément dégradé se traduit par un recul des résultats du système éducatif aussi bien en termes quantitatifs (déscolarisation, redoublement, fermeture d'écoles, etc.) que qualitatifs, et qu'une politique d'éducation volontariste et centralisée n'est plus à même d'endiguer.

Si ce phénomène de crise de l'école n'est pas propre à Madagascar, la plupart des pays d'Afrique subsaharienne y étant eux aussi confrontés, elle revêt ici un caractère plus aigu. En effet, et à la différence de beaucoup d'autres pays du sous-continent, l'institution scolaire n'est pas une création récente et exogène, mais jouit d'une tradition historique pluriséculaire antérieure à l'époque coloniale.

L'importance accordée à l'école et à la scolarisation peut être même considérée comme un fil rouge assurant la continuité entre les différentes autorités qui ont présidé à la destinée du pays depuis le XIX^e siècle, de la royauté Merina à tous les gouvernements de la république indépendante, en passant par les missions et l'administration coloniale. Bien que variable dans ses modalités et ses objectifs, cette priorité constante en faveur de l'école avait permis à Madagascar de se forger un avantage comparatif reconnu dans le domaine de la qualification de sa main-d'œuvre.

Malheureusement, l'avantage acquis en matière d'éducation par rapport aux concurrents africains est en passe d'être effacé. L'objet de cette étude est d'analyser le rôle que les habitants de la capitale voudraient voir jouer à l'institution scolaire, et en quoi son profil actuel correspond ou non à ces attentes. Au moment où l'on invite la société civile à plus de « participation » dans le débat public, cette étude fait le point sur les préférences des Tananariviens quant aux principaux enjeux de la politique d'éducation. Dans la première partie, nous tentons de quantifier les principales contraintes auxquelles doit faire face le système éducatif malgache. Centrée sur la capitale, à partir des enquêtes réalisées par le projet Madio

* Économiste IRD, projet Madio, Madagascar.

en 1996, l'analyse élargit son champ à l'ensemble du pays, chaque fois que les données sont disponibles. La seconde partie, qui constitue le cœur de l'étude, explicite le rôle que les habitants de l'agglomération d'Antananarivo voudraient voir jouer à l'école (type de formation demandée, arbitrages entre niveaux ou entre écoles publique et privée, lien formation-emploi, rôle de l'État, etc.).

L'école en crise, l'école dans la crise

La baisse des taux de scolarisation

Alors qu'un formidable effort de scolarisation avait été réalisé depuis l'indépendance, aussi bien au niveau primaire que secondaire, les taux bruts d'inscription augmentant respectivement de 50 % et 4 % dans les années soixante à plus de 100 % et 30 % vers 1980, la récession ultérieure a remis en question cet acquis.

Le taux de scolarisation est entré dans une phase de décroissance depuis le début des années quatre-vingt, et la situation n'a fait que se détériorer depuis lors. Le taux brut de scolarisation primaire est passé de 128 % en 1982 à 83 % en 1993. Ainsi, Madagascar appartient au groupe des 6 pays, sur les 44 que compte l'Afrique subsaharienne, à enregistrer un déclin des inscriptions en primaire pendant les années quatre-vingt. On observe le même phénomène dans le secondaire, où les taux de scolarisation régressent de 34 % en 1984 à 18 % en 1993.

Ce recul de l'inscription scolaire a pour conséquence la perte de l'avantage comparatif dont jouissait Madagascar au début des années quatre-vingt en matière d'éducation. Aujourd'hui, la Grande Île se situe à des niveaux comparables à ceux de l'Afrique subsaharienne (supérieurs pour le primaire, mais inférieurs pour le supérieur). Encore convient-il de relativiser cette performance dans le primaire, dans la mesure où les taux nets de scolarisation primaire ne sont pas sensiblement différents : 48 % à Madagascar et 47 % sur le sous-continent.

Figure 1 – Taux de scolarisation comparés : Madagascar-Afrique subsaharienne (pourcentage)

	Madagascar (1993/1994)		Afrique subsaharienne (1992)
	Taux net	Taux brut	Taux brut
Primaire	48	83	67
Secondaire	13	18	18
Supérieur	1	1	4

Source : F. Arestoff, Madio, n° 9630/E, 1996.

La faible efficacité interne du système éducatif

La crise du système éducatif n'est pas seulement un problème d'ordre quantitatif, affectant les taux d'inscription, mais touche aussi durement la qualité de l'en-

Figure 2 – Efficacité interne des systèmes éducatifs : Madagascar-Afrique subsaharienne

	Madagascar	Afrique subsaharienne	Rang de Madagascar en ASS
Primaire			
– % de redoublants (1990)	36	21	31/32
– % atteignant la dernière année (1989)	38	67	27/29
Nombre d'années nécessaires pour terminer le cycle	14	n.c.	26/29
Secondaire			
– % de redoublants (1990)	43	40	9/23
– % d'élèves du primaire passant dans le secondaire	20	20	14/18

Source : Bourdon *et alii*, *A Statistical Profile of Education in Sub-Saharan Africa in the 1980s*, Paris, 1996.

seignement dispensé. Comme le montrent la plupart des études comparatives en Afrique subsaharienne, *le système scolaire malgache se situe aujourd'hui au plus bas de la hiérarchie continentale en matière d'efficacité interne*. Les taux de redoublement et de déperdition y sont singulièrement élevés au regard des standards des autres pays, tout particulièrement au niveau primaire.

La chute des budgets publics d'éducation

Ces piètres performances en matière d'inscription, d'efficacité et de qualité s'accompagnent d'une forte diminution des dépenses publiques d'éducation. Malgré la divergence des données portant sur les budgets de l'État consacrés à l'enseignement, la tendance est sans équivoque. *Entre 1988 et 1994, les dépenses publiques courantes d'éducation par habitant ont chuté de 45% en francs constants*. Aucun secteur n'a été épargné. C'est l'enseignement primaire qui a été le plus touché (- 49%), tandis que l'enseignement secondaire résistait un peu mieux (- 38%).

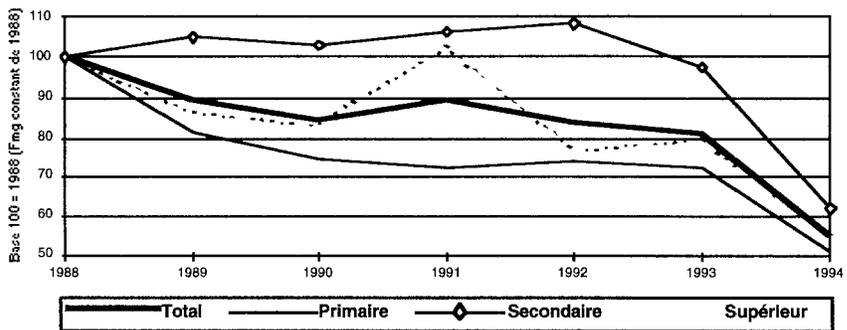
Comme parallèlement le nombre d'enfants scolarisés est resté stable, ou a légèrement baissé, les dépenses par élève accusent une régression moins importante. Mais celle-ci s'est faite au prix d'une exclusion de plus en plus massive des enfants du système scolaire. Entre 1988 et 1994, le nombre d'inscrits en primaire est passé de 1 263 000 à 1 202 000, soit une baisse de 4,8%. Le recul est encore plus élevé dans le secondaire (de 234 000 à 209 000 élèves, correspondant à une baisse des effectifs de 10,7%) et le supérieur (respectivement 36 000 à 31 000 étudiants, soit - 14,8%). Quant aux dépenses par élève en volume, elles décroissent de 36% dans le primaire, de 17% dans le secondaire et de 24% dans l'enseignement supérieur, au cours des six dernières années.

Ce processus involutif s'est encore accentué en 1995 et s'est poursuivi en 1996, notamment du fait de la bulle inflationniste et des pressions exercées pour réduire

le déficit budgétaire. Il est intéressant de noter que la politique affichée par les autorités et les bailleurs de fonds, en faveur d'une réorientation des dépenses publiques vers les secteurs sociaux, au premier rang desquels figure l'éducation, n'a pas atteint ses objectifs, et n'a même pas réussi à endiguer la tendance baissière, au contraire.

Globalement, la part du budget d'éducation représentait environ 2,5 % du PIB entre 1988 et 1991 contre 4,3 % en Afrique subsaharienne durant la même période, et 6,5 % à Madagascar en 1971. Ce sous-financement éducatif s'explique plus par la faiblesse des dépenses publiques dans le PIB que par la faiblesse de la part affectée à l'éducation. De plus, les ressources allouées à l'enseignement primaire et secondaire ne représente que 70 à 75 % des dépenses totales d'éducation, alors que cette proportion se montait à 75 % en Afrique subsaharienne et à 83 % pour les pays les moins avancés (PMA) du continent.

Figure 3 – Dépenses publiques courantes d'éducation par habitant entre 1988 et 1994



Source : Banque mondiale, « *Poverty Assessment* », 1996, Instat; nos propres calculs. Les dépenses courantes d'éducation ont été déflatées par le déflateur de la consommation privée de la comptabilité nationale.

Parallèlement à la baisse des dépenses publiques d'éducation, les dépenses des ménages en matière d'éducation se sont réduites à la portion congrue. Dans la capitale, seule ville pour laquelle nous disposons d'informations, le budget annuel moyen par tête des ménages consacré à l'éducation était 72 000 Fmg en 1961 (en francs de 1995). Il n'était plus que de 13 000 Fmg en 1995, soit une baisse de 71 % en termes réels [Ravelosoa, Roubaud, 1996].

La montée de l'enseignement privé

Face à un État de plus en plus incapable d'assurer l'éducation des élèves, le secteur privé (confessionnel et laïc) a tenté de prendre la relève, sans réellement y parvenir, comme le prouve la baisse des taux de scolarisation globaux. À tous les niveaux, le nombre d'inscrits à l'école publique a fortement chuté, tout comme le

nombre d'enseignants du primaire. Par ailleurs, plus de 1 500 écoles primaires ont fermé entre 1986 et 1990. A contrario, l'enseignement privé a enregistré la dynamique inverse et son poids relatif s'est accru au cours de la dernière décennie. 21 % des élèves du primaire fréquentaient une école privée en 1993-94, alors qu'ils n'étaient que 13 % en 1984-85. Cette proportion atteignait même 43 % pour les collégiens et lycéens en 1993-94, pour seulement 33 % en 1987-88 [Arestoff, 1996; Banque mondiale, 1995].

L'état des lieux de la scolarisation dans la capitale en 1996

Dans cet environnement passablement dégradé, les habitants de la capitale font figure de privilégiés. Ainsi, le taux net de scolarisation primaire est de 85 % dans l'agglomération d'Antananarivo en 1996, alors qu'il n'était que de 47,7 % au niveau national en 1993-94. Il est même supérieur de près de 8 points à celui de l'ensemble du milieu urbain (77 %). L'écart est encore plus marqué dans le secondaire, avec un taux net de scolarisation de 37,6 % à Antananarivo, contre 13,4 % au niveau national et 21 % dans les zones urbaines.

Cependant, il convient de ne pas sous-estimer l'ampleur des problèmes que rencontrent les Tananariviens en matière d'éducation de leurs enfants. En premier lieu, *18 000 enfants sur un total de 120 000 jeunes de 6 à 10 ans ne vont pas à l'école*. Dans près de 40 % des cas, la non-scolarisation de ces enfants résulte de l'insuffisance de moyens financiers des parents.

En second lieu, le système éducatif montre des signes patents de dysfonctionnements. Ainsi, dès l'école primaire, les inscrits ont en moyenne 1,8 année de retard sur le cursus normal, et on compte déjà deux tiers de redoublants. Ce retard atteint trois ans pour les élèves du secondaire avec 90 % de redoublants. L'âge moyen en fin de cycle est de 12,5 ans pour le primaire, 17,2 pour le secondaire premier cycle et 21,3 pour le second cycle, alors que, sans retard de mise à l'école et sans redoublement, ils devraient être respectivement de 10, 14 et 17 ans. De plus, la proportion des élèves qui déclarent parler français couramment, le facteur le plus important de la réussite des études, n'est que de 5 % dans le primaire et d'à peine 33 % dans le secondaire.

Enfin, *on enregistre de profondes inégalités d'accès à l'école, en fonction du niveau social des parents*. Le taux net de scolarisation primaire varie de 78 % chez les plus pauvres à 93 % pour les plus riches, tandis que dans le secondaire, cet indicateur passe de 27,2 % à 56,4 %. Dès le primaire, les enfants de pauvres accusent un retard moyen de plus de deux années, et une proportion insignifiante d'entre eux maîtrise le français (à peine 3 % des 11-17 ans). L'enseignement privé confirme sa fonction de sélection, surtout dans le primaire, puisque si 37 % des enfants appartenant au quartile des ménages les plus démunis sont inscrits dans le privé, 85 % du quartile le plus riche le sont aussi.

Les caractéristiques de la trajectoire scolaire des enfants mettent en évidence les différences de stratégie éducative suivant le niveau de revenu des parents. Si les performances des enfants pauvres sont en moyenne inférieures à celles des enfants riches dans le primaire, dans le secondaire, les premiers ont un retard moyen à peine supérieur aux seconds, et surtout, ils terminent leur cycle d'études

Figure 4 – Scolarisation et efficacité interne de l'école dans l'agglomération d'Antananarivo

	Quartiles de revenu par tête				Total
	1 ^{er} quartile	2 ^e quartile	3 ^e quartile	4 ^e quartile	
Primaire					
– Taux brut	133,8	151,7	143,6	144,9	142,8
– Taux net	78,3	85,7	90,1	93,2	85,0
– Nombre moyen d'années de retard	2,2	1,9	1,4	1,2	1,8
– % déclarant parler le français correctement	1,4	3,8	6,0	13,9	4,8
– % de scolarisés dans le privé	36,7	53,9	67,4	85,4	55,4
– Ne vont pas à l'école pour raisons financières (6-10 ans)	45,3	35,5	36,2	0	39,3
Secondaire					
– Taux brut	39,2	51,6	80,4	93,8	60,4
– Taux net	27,2	32,2	47,3	56,4	37,6
– Nombre moyen d'années de retard	3,3	3,1	2,9	3,0	3,0
– % déclarant parler le français correctement	20,5	27,9	33,0	50,4	33,2
– % de scolarisés dans le privé	54,4	60,2	62,0	68,0	61,4
– Ne vont pas à l'école pour raisons financières (11-17 ans)	78,1	68,3	72,1	54,5	71,1

Source : Enquête emploi 1996, Madio, nos propres calculs.

secondaires plus jeunes. Ainsi, ils ont en moyenne 17 ans en troisième, contre 17,2 ans pour les plus riches, et 20,9 ans en terminale, pour 22,1 ans chez les plus riches. Ces résultats montrent simplement que les familles aisées cherchent à maintenir à l'école leurs enfants le plus longtemps possible, quelles que soient leurs performances scolaires, tandis que les plus pauvres abandonnent plus tôt, soit pour des raisons financières, soit par un processus d'autosélection.

Des difficultés croissantes pour mettre les enfants à l'école

Les contraintes objectives que rencontrent les ménages pour scolariser leurs enfants sont effectivement perçues de façon aiguë par les chefs de famille. Près de 60% d'entre eux déclarent éprouver des difficultés à mettre leurs enfants à l'école. Celles-ci vont croissant à mesure qu'on descend l'échelle sociale. Alors que 35% des cadres supérieurs et 40% de ceux qui ont effectué des études universitaires pensent que la crise économique leur crée des problèmes, cette proportion monte à 66% chez les travailleurs à leur propre compte ou les manœuvres, et même 71% chez ceux qui n'ont pas fréquenté l'école.

Encore ces chiffres sous-estiment-ils les écarts entre les différentes catégories de ménages, dans la mesure où ils ne nourrissent pas les mêmes ambitions pour

leurs enfants. En effet, les chefs de ménages cadres supérieurs ou ceux qui ont été à l'université veulent que leurs enfants effectuent plus de seize années d'école, ce qui correspond à un niveau bac + 4, tandis qu'ils n'en souhaitent que onze en moyenne lorsqu'ils ne sont pas allés à l'école.

La principale raison invoquée pour expliquer ces difficultés de scolarisation est bien sûr la faiblesse du pouvoir d'achat, que ce soit par rapport aux frais d'éducation (fournitures scolaires, frais d'écologie, etc.) ou à son coût d'opportunité (revenu tiré de l'exercice d'un emploi). Mais d'autres raisons se font aussi jour, même si elles sont moins importantes. Un certain nombre de parents ne trouvent pas d'écoles publiques près de leur domicile, souvent situé à la périphérie de la ville, les écoles privées, quand elles existent, sont jugées trop chères. On se trouve donc dans la situation paradoxale où de nombreuses écoles publiques ferment tandis que la demande est insatisfaite. Il convient donc de réétudier la carte scolaire et la localisation des écoles publiques en fonction des besoins.

D'autres insistent sur le phénomène de « corruption » des responsables des écoles publiques, qui sélectionnent les enfants en fonction du statut des parents, voire pratiquent le régionalisme. De plus, la constitution de dossiers scolaires au moment de l'inscription semble insurmontable à certains d'entre eux.

Chez ceux qui disent ne pas éprouver de difficultés, il y a ceux qui n'ont pas d'enfants scolarisables et d'autres qui n'ont pas de problèmes financiers, notamment lorsque plusieurs membres du ménage travaillent. Mais pour une forte proportion, les difficultés ne sont pas reconnues, non pas parce qu'elles n'existent pas, mais parce qu'ils considèrent comme une obligation morale d'éduquer leurs enfants, quel que soit le sacrifice qui doit être consenti.

La crise économique inhibe les parents dans leurs stratégies éducatives. 21% des ménages ayant des enfants âgés de 6 à 14 ans les inscrivent plus tard qu'ils le désire-

Figure 5 – La crise économique inhibe le processus de scolarisation

	Quartiles de revenu par tête				Total
	1 ^{er} quartile	2 ^e quartile	3 ^e quartile	4 ^e quartile	
Primaire					
Éprouve des difficultés à scolariser ses enfants	69,8	59,1	55,1	47,2	59,3
Stratégies adoptées					
1. Retard de la date d'entrée à l'école	31,9	21,6	14,4	8,6	20,9
2. Retrait précoce de l'école	43,3	35,9	28,9	13,7	32,8
3. Mise au travail concomitante	43,5	39,0	38,4	26,3	38,1
Au moins une des trois stratégies	69,1	60,4	54,3	32,7	57,0
Les 3 stratégies à la fois	16,0	11,3	9,2	5,1	11,2

Source : Enquête emploi 1996, Madio, nos propres calculs. Il s'agit des chefs de famille ayant un ou plusieurs enfants âgés de 6 à 14 ans à charge.

raient, 33% les en retirent plus tôt, et 38% sont obligés de leur demander de travailler en même temps qu'ils vont à l'école pour rapporter un peu d'argent à la maison. Au total, 57% sont contraints de mettre en œuvre l'une de ces trois options, tandis que plus d'un sur dix a recours aux trois à la fois.

Évidemment, les familles les plus riches sont celles qui ont le moins souvent recours à ces stratégies. Mais il est intéressant de noter que si la mise au travail des enfants de façon concomitante à la poursuite des études touche près d'une famille sur quatre dans le quartile le plus élevé, ces mêmes ménages ne semblent pas encore avoir été suffisamment affectés par la crise pour avoir eu à opérer de façon significative des retraits précoces de l'école, ou encore moins à retarder leur entrée à l'école. Ce qui n'est pas le cas des ménages les plus pauvres, dont près d'un sur trois est amené à repousser la date d'entrée à l'école de leurs enfants. Nous soulignerons pour conclure que les ménages dirigés par des femmes sont dans une situation plus précaire que leurs homologues masculins.

Malgré les difficultés, les parents restent attachés à l'école

Tous les indicateurs convergent pour montrer que le système éducatif malgache est en crise. L'environnement économique dégradé affecte aussi bien la demande d'éducation des familles que l'offre d'éducation, plus particulièrement l'offre publique. Dans ces conditions, on peut s'interroger sur le degré de confiance qu'accordent les habitants de la capitale à leurs institutions scolaires. Les phénomènes de déscolarisation ou de non-scolarisation sont-ils subis par les familles, ou traduisent-ils une désaffection vis-à-vis de l'école, dont on ne verrait plus clairement les bénéfices qu'on peut en tirer?

Pour répondre à cette question, nous avons demandé aux chefs de famille s'ils considéraient que plus les enfants vont à l'école et plus ils ont de chance de réussir dans la vie et d'obtenir un bon emploi. Sans être unanime, la réponse est claire. Deux chefs de ménage sur trois pensent que oui. La poursuite des études est perçue comme un facteur de réussite sociale.

Figure 6 – L'école, instrument de promotion sociale

Pensez-vous que plus les enfants vont à l'école, plus ils ont de chance de réussir dans la vie ?	Niveau d'étude du chef de ménage					Total
	Pas d'école	Primaire	Secondaire 1 ^{er} cycle	Secondaire 2 ^e cycle	Université	
Oui	75,7	66,6	65,4	64,3	62,1	65,4
Non	24,3	33,4	34,6	35,7	37,9	34,6
Total	100	100	100	100	100	100

Source : Enquête emploi 1996, Madio, nos propres calculs.

Évidemment, ce résultat est mitigé, puisqu'un tiers d'entre eux sont des « déçus de l'école », et ne semblent pas y voir un facteur de promotion sociale. Le niveau scolaire du chef de famille est le seul critère qui semble influencer sur la confiance accordée aux études. Alors qu'ils ne sont que 62% à revendiquer le rôle positif des études sur la réussite sociale lorsqu'ils ont fréquenté l'université, 76% de ceux qui n'ont pas été à l'école pensent la même chose. Ce résultat apparemment paradoxal s'explique sans doute par la dévalorisation des diplômes, qui n'assurent plus systématiquement l'accès à un emploi stable et bien rémunéré. Les non-diplômés par contre continuent à voir, dans l'école, leur principal instrument de promotion de leurs enfants.

La politique d'éducation en question

Nous nous attacherons ici à mettre en lumière le point de vue des Tananariviens sur les principaux dysfonctionnements du système éducatif actuel, leurs aspirations et les éléments de solution qu'ils préconisent.

L'école doit rester obligatoire pour les garçons comme pour les filles

Malgré les difficultés rencontrées par les parents pour assurer une bonne scolarité à leurs enfants, et le lien plus ténu que par le passé entre cursus éducatif et insertion sur le marché du travail, ils restent profondément attachés à l'institution scolaire. Ainsi, pour la grande majorité, le principe de l'école obligatoire doit être maintenu.

72% des chefs de famille considèrent que l'école doit être obligatoire, aussi bien pour les filles que pour les garçons. Il est difficile de trouver un facteur explicatif pertinent du choix opéré par le chef de ménage, si ce n'est que l'option de l'école obligatoire croît avec son niveau d'éducation. 63% des chefs qui n'ont pas été à l'école sont favorables au principe d'obligation, mais cette proportion monte à 79% chez ceux qui ont fréquenté l'université.

Quant à la durée du cycle qu'il conviendrait d'imposer, environ un tiers retient la classe de T5 (fin du cycle primaire), un tiers celle de T9 (fin du secondaire premier cycle) et un tiers celle de T12 (fin du secondaire second cycle), et ce, quel

Figure 7 – L'école doit-elle être obligatoire ?

	L'école doit-elle être obligatoire ?			Si oui, jusqu'à quel niveau ?					
	Oui	Non	Total	T5-T6	T9-T10	T12-T13	Autres	Total	Nbre moyen
Garçons	72,6	27,4	100	31,3	27,3	31,2	10,2	100	8,8
Filles	71,8	28,1	100	31,5	29,2	30,1	9,2	100	8,7

Source : Enquête emploi 1996, Madio, nos propres calculs.

que soit le sexe des enfants. Il faut noter que ces ambitions vont largement au-delà de la législation en vigueur fondée sur l'âge (aujourd'hui l'école est obligatoire jusqu'à 14 ans).

Une stratégie éducative égalitaire des parents vis-à-vis de leurs enfants

L'absence de discrimination devant l'école à l'encontre des filles de la part de leurs parents explique en grande partie les bonnes performances scolaires de ces dernières. Puisqu'ils nourrissent dans l'ensemble les mêmes espoirs de promotion pour les uns comme pour les autres, ils investissent avec autant d'intensité dans l'institution scolaire.

Cette attitude fondamentalement égalitaire des parents devant l'école est confirmée par le fait que neuf chefs de ménage sur dix déclarent que les filles doivent aller aussi longtemps à l'école que les garçons afin d'obtenir par la suite un bon emploi, et seulement un sur dix veut leur voir suivre une formation minimum dans la perspective de devenir femme au foyer. Le travail des femmes semble aujourd'hui être accepté comme une trajectoire normale et revendiquée. Il traduit le nouveau rôle social dévolu à la femme dans la société urbaine malgache. Elle n'est plus exclusivement cantonnée dans la sphère domestique, comme le montre l'extraordinaire montée des taux d'activité féminin depuis l'indépendance¹ [Ravelosoa, Roubaud, 1996]. Dans ces conditions, on peut s'interroger sur les raisons des profondes inégalités qui subsistent entre les sexes en matière d'accès à l'emploi et de rémunérations [Ramilison, 1996].

Resserrer le lien entre l'école et le marché du travail et mettre moins l'accent sur la culture générale

La marque de confiance accordée par les parents à l'institution scolaire ne signifie pas pour autant qu'ils acceptent de signer un chèque en blanc aux autorités quant au contenu de ce qui doit y être enseigné. En premier lieu, plus des deux tiers des chefs de famille déclarent que le rôle principal de l'école doit être de préparer à l'exercice d'un emploi, tandis que le tiers restant lui confère la mission plus classique de dispenser une formation de culture générale, indispensable pour une bonne maîtrise de la vie citoyenne. Il est clair que l'importance attribuée par les chefs de ménage au lien formation-emploi provient des tensions sur le marché du travail, et des difficultés rencontrées par les jeunes pour trouver un emploi.

82 % de ceux qui demandent au système scolaire malgache de délivrer en priorité un bon bagage de culture générale pensent que celui-ci remplit effectivement son rôle. Mais ils ne sont plus que 31 % à être satisfaits quand ils lui assignent la fonction de préparer à un emploi. Plus des deux tiers considèrent donc qu'il existe des lacunes en la matière.

Pour ceux qui assignent à l'école la fonction de formation générale, c'est la perpétuation de l'héritage colonial depuis l'indépendance qui est le principal facteur

1 Les taux d'activité féminin dans la capitale sont passés de 15 % en 1960 à 66 % en 1995.

Figure 8 – *L'école doit avant tout servir à préparer à l'exercice d'un emploi*

À votre avis, quel doit être le rôle principal de l'école				
	Dispenser une formation générale		Préparer à l'exercice d'un emploi	Total
	33,0		67,0	100
À votre avis, le système scolaire malgache remplit-il ce rôle ?				
	Oui	Non	Oui	Non
	82,3	17,1	30,7	69,3
	100			
Raisons invoquées (par ordre décroissant d'importance)	Formation générale, base de l'éducation	Instabilité des programmes Budgets insuffisants	Augmentation des budgets pour l'enseignement technique	Pas assez d'écoles techniques

Source : Enquête emploi 1996, Madio, nos propres calculs.

du fait qu'elle remplit bien sa mission. La majorité des écoles et le gros des programmes sont effectivement tournés vers ce type de formation ² [Hugon, 1972]. Lorsqu'ils pensent que cette fonction n'est pas assurée, ils accusent l'instabilité des programmes, la faiblesse des moyens humains et matériels engendrée par la crise économique.

Quand ils aspirent à des formations plus liées aux emplois futurs de leurs enfants, la même structure massivement orientée vers l'enseignement général est stigmatisée. Pour eux, la rareté des écoles techniques, le manque de moyens qui leur sont dévolus et la dissociation marquée entre formations générale et professionnelle sont les raisons principales de l'inadéquation entre le contenu réel de l'enseignement et celui qu'il devrait prendre. De plus, même dans les écoles professionnelles, l'enseignement dispensé est jugé inadapté, les cours pratiques y étant insuffisants et sans relation avec la demande des entreprises; avec pour conséquence de former des techniciens peu compétents et non opérationnels.

² En fait, ce n'est qu'à partir de 1950 que les autorités coloniales ont infléchi leur politique d'éducation en faveur de l'enseignement de type généraliste. Antérieurement, l'enseignement colonial avait cherché à freiner l'éducation générale, en centrant son action sur l'éducation artisanale et professionnelle subordonnée à la satisfaction des besoins en emplois intermédiaires du système productif. À l'indépendance, l'éducation a continué à être orientée vers les formations générales et littéraires, la population refusant l'enseignement technique considéré comme « enseignement au rabais », car ne permettant pas d'accéder aux postes administratifs de responsabilité.

La nécessaire généralisation de l'enseignement technique

La généralisation de l'enseignement technique constitue la modalité privilégiée pour mettre en adéquation la scolarité et l'exercice d'un emploi. Près de 95 % des chefs de famille voudraient voir le système scolaire malgache s'orienter beaucoup plus résolument dans cette direction qu'il ne l'est actuellement. Ce plébiscite en faveur de l'enseignement technique touche toutes les catégories de population. Même chez ceux qui se montrent plutôt favorables à la mission traditionnelle de l'école (priorité à la culture générale), 85 % veulent que l'enseignement technique prenne une place plus importante à l'école.

La question de l'enseignement technique mérite une attention particulière. Dans certains pays comme la France, si la plupart des parents d'élèves reconnaissent la nécessité de ce type de formation à côté de la filière d'enseignement général, très peu nombreux sont ceux qui désirent que leurs enfants s'y orientent. Cette dévalorisation de l'enseignement technique conduit à un système à deux vitesses, les élèves les moins performants, le plus souvent issus des classes les plus pauvres, y étant délestés.

Madagascar semble échapper à cette caractéristique. En effet, plus de 95 % des chefs de famille se disent prêts à envoyer leurs propres enfants dans la filière technique ou professionnelle. Il ne semble pas y avoir de préjugés défavorables à l'encontre de ces sections techniques : la moitié des parents qui ne pensent pas qu'une orientation plus marquée du système scolaire en faveur de l'enseignement technique soit une priorité ne verraient aucun inconvénient à ce que leurs enfants y fassent leurs études.

La querelle école publique/école privée n'aura pas lieu

La présence historique, massive et croissante d'un enseignement privé et payant est une caractéristique centrale du paysage scolaire malgache. Mais, à la différence d'autres pays comme la France où elle attise régulièrement la guerre scolaire, cette mixité public/privé ne semble pas poser de problème majeur. Au contraire, les Malgaches se montrent attachés à cette diversité du système éducatif.

Les Tananariviens sont attachés à l'école privée...

Mis en demeure de choisir entre trois options : l'école publique pour tous, le système actuel de coexistence entre écoles privées et publiques, et le désengagement total de l'État de la sphère éducative, 71 % des chefs de famille optent pour le système actuel, et 27 % réclament la disparition des écoles privées. Par contre, la privatisation complète de l'école ne fait pas recette, avec moins de 2 % de partisans. Pour les parents, l'État doit garder ses prérogatives en matière d'éducation.

L'existence de l'enseignement privé est considérée comme une bonne chose par trois chefs de ménage sur quatre. 62 % considèrent qu'elle marque la liberté de choix de chacun, tandis que 13 % y voient plutôt une soupape de sécurité face à une école publique déficiente, incapable d'accueillir tous les élèves. Par contre, 27 % déclarent que l'enseignement privé est un facteur d'inégalités car seuls les plus riches peuvent mettre leurs enfants dans les meilleures écoles.

Figure 9 – École privée : facteur d'inégalité ou liberté de choix ?

À votre avis, la présence de l'enseignement privé est :				
Êtes-vous favorable à :	Un facteur d'inégalité, car seuls les plus riches peuvent mettre leurs enfants dans les meilleures écoles	Une bonne chose, car chacun peut choisir ce qu'il préfère	Une bonne chose, car l'école publique ne peut accueillir tous les élèves	Total
L'école publique pour tous	65,2 74,3	24,7 11,0	10,1 20,3	100 25,6
Le système actuel (privé/public)	8,5 24,7	77,1 87,6	14,4 74,0	100 70,5
La privatisation totale de l'école	12,2 1,0	46,4 1,4	41,4 5,7	100 1,9
Total	24,1 100	62,1 100	13,8 100	100 100

Source : Enquête emploi 1996, Madio, nos propres calculs.

Ce sont bien sûr les partisans de la « nationalisation de l'école » qui se montrent les plus sensibles à cet argument, puisque deux sur trois accusent l'école privée de favoriser les inégalités, contre moins de 10 % pour ceux qui considèrent sa présence comme positive.

... Mais les plus pauvres sont inquiets de son développement

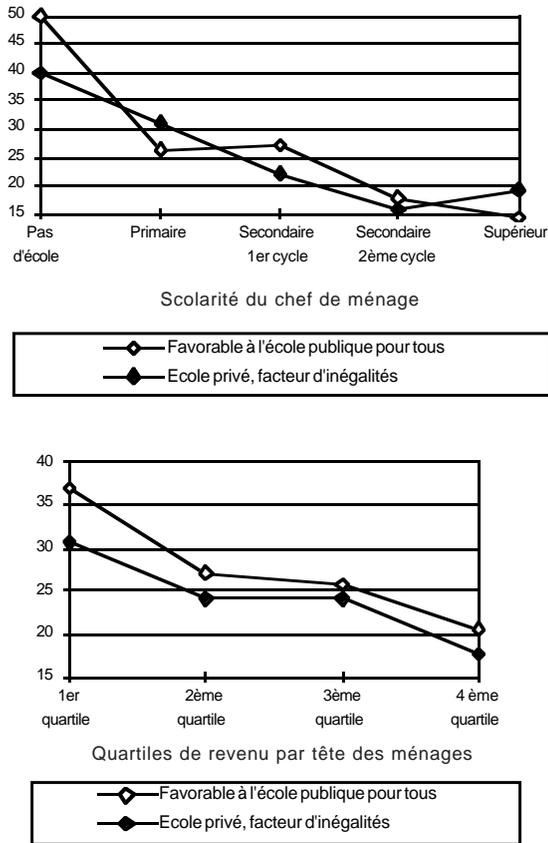
En fait, si la présence de l'enseignement privé est toujours considérée comme une bonne chose par la majorité des différentes catégories de ménages, les plus démunis se montrent beaucoup plus réticents à son développement. Ils ont peur de se voir exclus de fait de ce type d'écoles, faute de pouvoir payer les frais qui y sont réclamés. Ils sont donc plus nombreux à réclamer un enseignement gratuit et public pour tous, et à voir dans l'école privée un facteur d'inégalités, privilégiant les ménages les plus favorisés.

Il est intéressant de noter que *les ménages dont le chef travaille dans le secteur public sont les moins fervents défenseurs de l'école publique*. Plus enclins que les autres à envoyer leurs enfants à l'école privée pour leur assurer une bonne éducation, ils revendiquent le système actuel, symbolisant à leurs yeux la liberté de choix.

Le rôle de l'État

Les choix en matière de système d'enseignement (général ou technique, public ou privé) posent de façon plus générale la question du rôle de l'État et de la poli-

Figure 10 – Les plus pauvres sont plus réticents au développement de l'enseignement privé



Source : Enquête emploi 1996, Madio, nos propres calculs. Il s'agit du pourcentage de chefs de famille ayant déclaré préférer l'école publique pour tous, plutôt que le système actuel de coexistence publique/privée ou la privatisation complète de l'école (1^{re} courbe), et du pourcentage de ménages qui pensent que l'enseignement privé est un facteur d'inégalités, profitant aux plus riches, plutôt qu'une bonne chose, qu'elle symbolise la liberté de choisir ou qu'elle pallie l'insuffisante capacité d'accueil de l'école publique (2^e courbe).

tique d'éducation. En particulier, le problème du financement public en fonction de la priorité accordée aux différents niveaux éducatifs est un enjeu majeur.

Les bailleurs de fonds, et tout particulièrement la Banque mondiale, ne cachent pas leur préférence en faveur de l'enseignement de base. Ces derniers considèrent qu'à Madagascar, comme dans la plupart des pays d'Afrique subsaharienne, les dépenses publiques privilégient systématiquement les niveaux supérieurs (université, lycée), plus coûteux, au détriment de l'enseignement primaire. Aussi œuvrent-ils pour une réorientation des dépenses en direction de l'école primaire. Ce changement est censé être à la fois plus favorable à la croissance à long terme, et facteur de réduction des inégalités, dans la mesure où ce sont les couches

aisées qui bénéficient principalement des subventions accordées aux niveaux supérieurs d'éducation.

Dans un contexte où l'État dispose d'une marge de manœuvre très limitée pour accroître les fonds des budgets d'éducation, l'alternative consiste donc à réduire les financements consacrés à l'enseignement supérieur, dont le principe de gratuité pourrait être remis en question, et à les allouer à l'enseignement primaire.

Massivement, les chefs de ménage tananariviens se prononcent pour l'enseignement public et gratuit pour tous. Sept sur dix appuient cette option, tandis que les trois autres acceptent l'idée d'un enseignement payant en fonction des moyens des parents, mais avec un système de bourse pour les plus démunis.

Il est intéressant de noter que le principe d'universalité et de gratuité d'un enseignement assuré par l'État varie en fonction du niveau d'étude considéré. Si plus de 80 % affirment qu'il doit s'appliquer à l'enseignement primaire, ils ne sont plus que 70 % à le revendiquer pour l'enseignement secondaire et 60 % pour l'enseignement supérieur. Malgré tout, le système de type « américain » ne semble pas avoir la faveur des Tananariviens.

Figure 11 – Gratuité et universalité de l'école en fonction du niveau scolaire

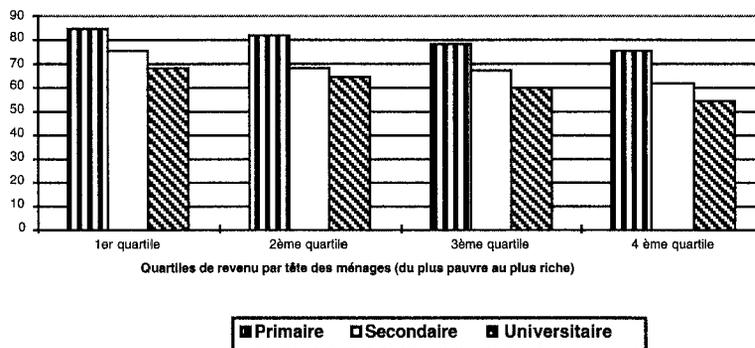
Niveau d'éducation	Êtes-vous favorables à :		
	Enseignement gratuit et public pour tous	Enseignement payant, en fonction des moyens des parents, avec un système de bourses pour les plus pauvres	Total
Primaire	79,8	20,1	100
Secondaire	68,2	31,8	100
Universitaire	62,3	37,7	100
Total	70,1	29,9	100

Source : Enquête emploi 1996, Madio, nos propres calculs.

Globalement, *la demande d'État est plus marquée chez les ménages les plus démunis*, qui sont proportionnellement plus nombreux à préférer un enseignement gratuit et accessible à tous, plutôt que l'éventualité d'obtenir des bourses, même si elles leur étaient destinées en priorité. Il s'agit peut-être d'une marque de défiance à l'égard de l'État, et d'un doute quant à l'efficacité d'une telle procédure (risque de détournements, clientélisme, etc.). Par contre, les plus aisés semblent relativement plus disposés à payer pour les études de leurs enfants, même si cela revient à l'abandon de la rente dont ils jouissent aujourd'hui.

Mais dans tous les cas de figure, et quel que soit l'indicateur socioéconomique retenu, la majorité reste toujours favorable à l'enseignement gratuit et accessible à

Figure 12 – Les plus démunis plus favorables au principe de gratuité (pourcentage)



Source : Enquête emploi 1996, Madio, nos propres calculs.

tous. À titre illustratif, si 93 % des chefs de famille n'ayant jamais fréquenté l'école défendent cette option, ils sont encore 72 % chez ceux qui ont été à l'université.

La période actuelle se caractérise par une crise aiguë des finances publiques. Le taux apparent de pression fiscale s'est effondré dans un contexte de stagnation du PIB. L'amélioration de la capacité de recouvrement fiscal de l'État est une priorité. Cependant, quel que soit le train de mesures adoptées, l'amélioration ne pourra se faire sentir qu'à moyen terme. En attendant, l'État est amené à gérer la pénurie des ressources publiques.

Dans le domaine de l'éducation, de sévères arbitrages devront être opérés, en particulier entre niveaux d'éducation. L'enseignement primaire doit-il être favorisé aux dépens des cycles supérieurs? Rappelons que l'impact de l'une ou l'autre option sur la trajectoire économique est ambigu. S'il ne fait aucun doute que la généralisation de l'éducation primaire a un impact positif sur la productivité du travail et la réduction des inégalités, comme le montrent les exemples asiatiques, elle ne peut se faire à l'exclusion des autres niveaux d'éducation. À l'heure de la globalisation, les performances du secteur productif, et notamment l'apport nécessaire de capitaux étrangers pour dynamiser l'offre domestique, sont fortement tributaires de l'existence d'une main-d'œuvre qualifiée, tout particulièrement au niveau de l'encadrement.

Au-delà de ces considérations d'ordre économique, l'opinion des Tananariens sur ce thème est tranchée. 77 % des chefs de famille considèrent que les maigres ressources publiques doivent être consacrées à assurer en priorité un enseignement primaire pour tous. Le quart restant plaide en faveur d'une amélioration sélective de l'éducation secondaire et universitaire, même si elle ne touche que les meilleurs élèves.

Ce sont bien sûr les plus démunis qui revendiquent davantage une orientation plus marquée de l'intervention publique en direction de l'école primaire. Celle-ci constitue la première étape d'une intégration à l'institution scolaire dont nombre de leurs enfants sont exclus.

Figure 13 – Priorité à l'éducation de base pour tous

Compte tenu des faibles moyens de l'État, ceux-ci doivent être orientés en priorité à :			
Niveau d'éducation des chefs de famille	Assurer l'accès à l'enseignement primaire pour tous	Améliorer la qualité de l'enseignement secondaire et supérieur pour les meilleurs	Total
Pas d'école	82,5	17,5	100
Primaire	81,0	19,0	100
Secondaire 1 ^{er} cycle	77,9	22,1	100
Secondaire 2 ^e cycle	72,4	27,6	100
Universitaire	70,0	30,0	100
Total	76,9	23,1	100

Source : Enquête emploi 1996, Madio, nos propres calculs.

Si un effort plus important doit être consenti en faveur de l'accès généralisé des enfants à l'école primaire, celui-ci ne doit pas seulement revêtir un aspect quantitatif, mais aussi viser à améliorer la qualité de l'enseignement dispensé. Il semble que, de ce point de vue, les parents soient massivement partisans d'une augmentation des salaires des enseignants. Près de neuf sur dix considèrent qu'ils sont insuffisants et que leur relèvement jouerait un rôle positif sur les performances du système éducatif malgache.

Figure 14 – Formation universitaire-emploi public : un lien tenace (pourcentage)

	Quartiles de revenu par tête				Total
	1^{er} quartile	2^e quartile	3^e quartile	4^e quartile	
Chefs de ménages déclarant que l'État doit fournir des emplois dans l'administration aux diplômés de l'université	68,0	60,5	54,6	42,6	56,4
	Niveau d'études du chef de ménage				Total
	< au secondaire	Secondaire 1^{er} cycle	Secondaire 2^e cycle	Université	
	66,0	58,3	47,9	37,8	56,4

Source : Enquête emploi 1996, Madio, nos propres calculs.

Figure 15 – Le pouvoir attracteur des emplois publics

Emplois désirés	Secteur institutionnel				Total
	Administration	Entreprise publique	Secteur privé formel	Secteur informel	
- par les parents pour leurs enfants	37,0	8,4	16,3	38,3	100
- par les jeunes (15-24 ans)	20,8	6,2	42,0	32,0	100
Emplois créés en 1995	3,5	1,5	31,7	63,3	100

Source : Enquête emploi 1996, Madio, nos propres calculs.

Par contre, ils sont plus divisés sur la question de savoir si l'État doit intervenir en aval du système éducatif, directement sur le marché du travail. Dans le passé, l'enseignement supérieur a été systématiquement mobilisé pour satisfaire la demande d'emplois publics. Depuis plus d'une décennie, la crise économique et les politiques de stabilisation, qui se sont traduites par une politique de gel des recrutements, ont mis à mal ce lien quasi automatique entre formation universitaire et emplois dans l'administration. Pourtant, *plus de la moitié des chefs de ménage pensent que l'État doit continuer à fournir un emploi de fonctionnaire aux diplômés de l'université*, et seulement 44 % déclarent que le marché doit jouer sa fonction régulatrice, chacun étant censé se débrouiller pour trouver un emploi.

Encore une fois, les plus démunis sont les plus nombreux à attendre que l'État incorpore leurs enfants diplômés dans ses rangs. 68 % des chefs de ménage appartenant au quartile le plus pauvre et 66 % de ceux qui n'ont pas été au-delà du cycle primaire veulent voir l'État prendre en charge les sortants de l'université. A contrario, ils ne sont « plus que » 43 % et 38 % dans le quartile le plus riche et pour ceux qui ont fréquenté l'université.

L'attente des parents en matière d'emplois dans l'administration pour leurs enfants diplômés est à mettre en relation avec leur souhait de les voir embauchés comme fonctionnaires par l'État. Ainsi, interrogés sur le type d'emplois qu'ils voudraient pour leurs enfants, 37 % des chefs de ménage choisissent l'administration et 8,4 % les entreprises publiques. Ce rêve « d'emplois publics » est aussi présent chez leurs enfants, quoique dans une moindre mesure. 27 % des jeunes de 15 à 24 ans voudraient devenir fonctionnaires ou salariés d'une entreprise publique.

Pourtant cette attirance pour l'emploi public est totalement incompatible aussi bien avec les orientations libérales affichées par les autorités en matière de politique économique, qu'avec les opportunités réelles d'emplois offertes sur le marché du travail, comme le montre sans ambiguïté la figure 15.

À l'heure de conclure, quels enseignements tirer de cette étude ? En premier lieu, l'état du système éducatif malgache est alarmant. Partant d'une situation largement favorable au regard des standards africains, sa dégradation depuis le début des années quatre-vingt l'a ramené au niveau de ses homologues du continent pour les taux de scolarisation, et il est devenu l'un des moins performants d'Afrique en termes de rendement interne et de qualité.

Sans doute, les résultats de la période précédente étaient superficiels et insoutenables à terme. La politique de scolarisation à marche forcée entreprise jusqu'à la fin des années soixante-dix a gonflé de manière fictive les taux d'inscription, au détriment de la qualité de l'éducation. La politique de malgachisation, trop brutale et mal gérée, a joué un rôle déstabilisant. Mais il convient de noter que les politiques ultérieures de stabilisation ont été encore plus néfastes sur le système scolaire. Plus grave encore, les priorités affichées par les autorités et les bailleurs de fonds dans le cadre de l'ajustement structurel, en faveur des secteurs sociaux et de l'éducation de base, se sont révélées n'être que des vœux pieux, alors que le système scolaire continuait sa descente aux enfers.

Dans ce contexte, la définition d'une politique d'éducation cohérente, concertée et clairement affichée est une priorité. Sans chercher à en proposer précisément les lignes directrices, cette étude se veut une contribution à sa formulation. En donnant la parole aux principaux intéressés, la population elle-même, nous avons cherché à mettre en évidence la manière dont ils « vivent » leur école, et leurs aspirations pour la rendre plus proche de leurs besoins.

Les choix formulés par les Tananariviens ne sont pas nécessairement les meilleurs, même s'ils peuvent suggérer un certain nombre de pistes. Par contre, la prise en compte de l'état de l'opinion par les décideurs est une obligation, même s'il s'agit éventuellement de l'infléchir, à l'heure où l'on cherche à mettre en œuvre une approche moins centralisée et plus participative des politiques économiques et de la prise de décision. Cette contribution en fournit les moyens.

L'urgence des mesures à prendre devrait être favorisée par un environnement encore propice. En effet, malgré les difficultés, les Tananariviens se montrent profondément attachés au principe de l'éducation. S'ils ont dû adapter leurs stratégies éducatives suite à la chute continue de leur pouvoir d'achat, en retardant l'entrée de leurs enfants à l'école, en les en retirant prématurément ou en leur demandant d'exercer un emploi pendant leur cursus scolaire, les ménages ne remettent pas en question les vertus de la scolarisation. Mais pour combien de temps encore ?

BIBLIOGRAPHIE

- ARESTOFF F. [1996], *L'Éducation à Madagascar en 1993-1994 : analyse descriptive à partir de l'EPM*, Madagascar, Madio, 9630/E, 36 p.
- BAVOUX C., BAVOUX C. [1993], « Le coût social des dernières politiques linguistiques », *Politique africaine*, 52 : 76-88.
- BANQUE MONDIALE [1995], « Madagascar : Towards a School-Based Strategy for Improving Primary and Secondary Education », *Africa Region Report*, Washington, 13450-MAG, 55 p.

- CLIGNET R., ERNST B. [1995], *L'École à Madagascar. Évaluation de la qualité de l'enseignement primaire public*, Paris, Karthala, 223 p.
- COURY D. [1996], *Les Performances comparées des systèmes éducatifs publics et privés dans l'agglomération d'Antananarivo*, Madagascar, Madio, 9623/E, 25 p.
- COURY D. [1996], *Le Phénomène de déscolarisation dans l'agglomération d'Antananarivo : l'investissement scolaire est-il encore rentable?*, Madagascar, Madio, 9642/E, 15 p.
- DUMONT D. [1993], « La place de la langue maternelle dans l'enseignement à travers le monde : l'exemple des mathématiques et de Madagascar », EES sciences, Madagascar, 22 p.
- HUGON P. [1972], « Enseignement et emploi à Madagascar à la veille du deuxième plan quinquennal », *Revue économique de Madagascar*, Tananarive, 7 : 159-209.
- MAGPLANED-CRESED [1995], *Les Déterminants du parcours scolaire*, Madagascar, ministère de l'Éducation nationale, Commission nationale malgache pour l'Unesco, 41 p.
- RAMILISON E. [1996], *Les Inégalités dans l'emploi selon le sexe, Madagascar*, Madio, 9605/E, 15 p.
- RAVELOSOA R., ROUBAUD F. [1996], « Dynamique de la consommation des ménages de l'agglomération d'Antananarivo sur longue période (1960-1995) et les stratégies d'adaptation des ménages face à la crise », *Revue économie de Madagascar*, 1 : 9-40.
- ROBIN D. [1992], *Évaluation des acquis des élèves en fin de T5*, Paris, ministère de l'Éducation nationale et de la Culture.
- ROBIN D. *et alii* [1992], *Évaluation du système éducatif malgache. Compléments*, Sèvres, CIEP.

Être instruit, en tout cas. Représentations du fait scolaire en milieu urbain (Burkina Faso)

*Étienne Gérard **

Le regard n'a pas besoin d'être très aiguisé pour reconnaître, dans les capitales de l'Afrique subsaharienne, des signes de diffusion de la culture occidentale : manuels scolaires, romans et autres dictionnaires se côtoient dans de nombreuses « librairies par terre », les boutiques d'écrivains publics se multiplient, échoppes, magasins et autres « maquis » s'ornent de slogans attractifs, et les résultats de PMU s'affichent avec ostentation. L'Afrique n'a peut-être pas encore développé une civilisation de l'écriture, mais l'école de la République héritée de la colonisation a, sans conteste, réussi à y faire entendre des leçons et, dans une certaine mesure, à y vulgariser une culture inspirée de la lettre latine. L'histoire de l'institution scolaire, même brève, n'a pas été sans soubresauts : aux fortes résistances des populations à scolariser leurs enfants pendant la période coloniale ont succédé l'engouement scolaire des deux premières décennies postindépendance, puis la période de déscolarisation des années quatre-vingt. Mais les taux de scolarisation progressent à nouveau¹, les stratégies de scolarisation se multiplient et se diversifient [Lange, Martin, 1995], les trajectoires scolaires deviennent plus complexes [Gérard, 1998] : peu à peu, certaines fractions de la société s'approprient l'école². Et les empreintes de la culture scolaire dispensée à des cohortes d'enfants de plus en plus nombreuses – dans les écoles publiques ou privées, dans les salles de classes ou sur les tableaux noirs dressés sur le mur de la concession – semblent

* Socioanthropologue, IRD.

1 Au Burkina Faso par exemple, les taux de scolarisation progressent régulièrement depuis le début des années quatre-vingt-dix (malgré le premier plan d'ajustement structurel de 1991 et le fait, consécutif, que l'éducation est alors devenue payante). En 1989-90, 28,9% des enfants scolarisables étaient scolarisés (taux brut), en 1994-95, 35,7%. Huit provinces connaissent un taux de scolarisation supérieur à 30%, quatorze ont un taux compris entre 20% et 40%; dans huit provinces enfin, moins de 20% des enfants sont scolarisés (avec un minimum de 10,7% dans la Gnagna). Mais toutes les provinces, sans exception, connaissent un accroissement du taux de scolarisation durant cette décennie [source : Direction des études et de la planification, Ouagadougou, 1996, in D. Barreteau, Y. Yaro, 1997].

2 Cette relativité apparaît notamment dans l'hétérogénéité du champ scolaire et dans les taux variables de scolarisation. Les enfants sont, par exemple, beaucoup plus scolarisés en milieu urbain (selon la DEP, 85,8% des enfants de la province du Kadiogo, siège de Ouagadougou la capitale, sont scolarisés; le Houet, province de Bobo-Dioulasso, deuxième ville du pays, connaît un taux de scolarisation de 53,9%).

désormais indélébiles : empreintes physiques des bâtiments scolaires; empreintes temporelles qui marquent la structuration de l'année ou de la journée d'école ou du travail administratif; empreintes sociales et politiques aussi, vieilles d'un demi-siècle, visibles à travers les différenciations entre individus selon leur degré d'instruction et la constitution de classes sur la base du diplôme; empreintes idéologiques enfin, livrées par les représentations du fait scolaire.

Dans cette région de l'Afrique et en milieu urbain, on ne pense plus sans l'école. Les représentations du temps présent et de l'avenir se greffent en partie sur celles de ses attributs : l'écolier, le « jeune diplômé » ou le « déscolarisé » [Proteau, 1997], l'instruction, la langue française, ou encore l'écriture. Pour autant, certaines interprétations du fait scolaire sont récentes, à la mesure du processus d'appropriation de l'école et de vulgarisation de la « culture scolaire »³. Les discours tenus sur la scolarisation, les stratégies et les logiques de scolarisation, permettent de percevoir cette évolution et celle, conjointe, de l'ordre scolaire.

Pour mettre à jour des signes de cette double évolution, nous nous intéresserons d'abord aux représentations du fait scolaire des citadins de Bobo Dioulasso, au Burkina Faso. Nous considérerons, à la suite de Gilly [1989], que « les systèmes de représentations sociales relatifs à l'école ne peuvent être considérés indépendamment de leurs liens avec d'autres systèmes généraux de représentations sociales dont ils sont dépendants »; et, comme Charlot [1997], que ce lien entre systèmes induit une évidente « parenté entre le concept de représentation et celui de rapport au savoir ». Nous nous pencherons ensuite sur des logiques de scolarisation, avant d'aborder une réflexion plus large sur la demande scolaire dans les sociétés urbaines ouest-africaines.

Légitimités scolaires

Pourquoi scolariser son enfant? À entendre les parents d'élèves interrogés sur cette question⁴, les raisons ne manquent pas : pour « bénéficier », pour « être quelqu'un », pour « connaître l'écriture du Blanc », ou encore pour « apprendre toutes les civilisations » et s'ouvrir au monde. Toutes ces raisons ne sont pourtant pas équivalentes et s'ordonnent, au niveau des discours, de manière particulière, différenciée.

L'acte de scolarisation possède en effet plusieurs légitimités, d'ordre différent. Une légitimité concrète, pratique, tout d'abord : sans savoir parler le français, ni lire

3 Qu'entend-on par « culture scolaire »? Faute de définitions dans la littérature, pour ce qui concerne l'Afrique, nous entendons ici l'ensemble des représentations et pratiques liées, de manière directe ou indirecte, au savoir transmis par l'institution scolaire. Des codes comme le code alphabétique ou le code juridique font partie de cette culture, ainsi que l'usage de l'écriture ou de la langue française dans les différentes sphères sociales (domestique et autres). Le degré d'extension et d'imposition de cette culture fonde par ailleurs les stratégies de scolarisation, mais également des stratégies larges, comme la monopolisation des différents capitaux (cf. *infra*) pour s'approprier cette culture.

4 L'enquête menée à Bobo Dioulasso a consisté en questionnaires sur les stratégies de scolarisation auprès de 450 chefs de famille, et en interviews sur la demande scolaire auprès de 48, choisis dans le premier échantillon en fonction de leurs stratégies de scolarisation. Ces chefs de famille font partie des milieux populaires. Aucun d'entre eux n'était cadre, ni membre d'une profession libérale, ni grand commerçant.

et écrire, il est de plus en plus difficile de trouver du travail. « J'ai mis mes filles à l'école, évoque par exemple Ouattara, non instruit, parce que si elles connaissent quelque chose ça les sauvera, et ça me sauvera moi-même. Je les y ai mises aussi pour qu'elles aient une situation, qu'elles puissent se prendre en charge. » Accéder aux diverses sources d'informations et se déplacer hors de ses propres frontières s'avère également peu aisé pour qui ne connaît pas « le papier ». Sans ce bagage, prétendre réussir et, plus encore, être riche, est largement considéré comme impossible. De grands commerçants illettrés affichent certes leur réussite dans les affaires, parfois le pouvoir politique qu'elle leur confère, et relativisent le rôle prépondérant de l'instruction. Mais leurs richesses et pouvoir, pense-t-on couramment en milieu populaire, ne sont pas dissociables des relations entretenues par ces commerçants avec « quelqu'un qui a fait l'école » : « Tu trouveras beaucoup de millionnaires de complicité avec les gens instruits du pouvoir, dit ainsi un informateur. Chez nous, le pouvoir vient de la connaissance du Blanc. Qui que tu voies qui a le pouvoir a un Blanc derrière lui pour le conseiller. » Réciproquement, si la capacité à parler la langue des Blancs, à lire et à écrire, ne suffit pas pour réussir, être illettré condamne à la misère et à la marginalité.

La scolarisation possède donc également une légitimité sociale et politique : acquérir une place dans la société, avoir du pouvoir, ou plus simplement ne pas être « déclassé », nécessite de plus en plus de posséder les termes du savoir politiquement légitimé⁵ et économiquement valorisé – le savoir scolaire, laïc, délivré sur les bancs de l'école publique ou privée. « Si mon fils ne va pas à l'école, juge Sanou, instruit à l'école publique, demain il sera l'esclave de celui qui y va. » L'ignorance d'un tel savoir ne conduit pas seulement à la marginalité, mais également à la soumission ; elle condamne l'illettré à l'arbitraire de la loi, lui interdit toute connivence avec les « gens (instruits) du pouvoir » et entrave son intégration dans les milieux socialement favorisés. Elle livre l'infortuné au pouvoir des instruits, plus aptes à manier la Loi et à trouver grâce auprès de ses représentants : « Celui qui a fait l'école connaîtra ses droits et devoirs, il pourra se défendre. »

Là ne s'arrêtent pas les mérites reconnus à l'instruction de type occidental. Grâce à elle, l'homme « a les yeux ouverts », peut s'épanouir, progresser dans la connaissance et accéder à des domaines, spatiaux, sociaux ou cognitifs, interdits à l'illettré : « Pour jouir de toutes ses facultés humaines il faut être instruit », jugent la majorité des personnes interviewées. Cette légitimité cognitive de l'instruction n'est pas la moindre ; car elle a des incidences sociales. « Si une fille étudie, elle aura les yeux ouverts, nous disait par exemple un marabout dioula. Elle sera indépendante, elle n'aura plus honte et aura la tête dure [ne sera plus soumise]. Donc elle refusera le choix [du mari] des parents » [Gérard, 1998]. Instruit, l'enfant n'a donc pas seulement la capacité de se débrouiller davantage. Il possède aussi celle d'interroger les schémas et modèles traditionnels, d'en repenser la légitimité et, dans un

5 Ceci à un niveau national, global, dans la mesure où ce savoir est au principe de l'État et de la nation et qu'il est en ce sens légitimé et vulgarisé (précisément à travers les écoles d'État) ; ce qui n'exclut pas, bien sûr, les savoirs locaux (culturels et sociaux, comme le savoir islamique) et leurs pouvoirs associés, ni les enjeux de pouvoir inhérents à la coexistence de ces savoirs différents.

réel élan d'ouverture – à l'Autre, au monde extérieur –, de leur en préférer d'autres. Sur l'échelle de la connaissance et de l'épanouissement personnel, la position de l'individu est donc, elle aussi, relative à la maîtrise du savoir enseigné à l'école laïque, le seul à même de livrer les clés du progrès, individuel et universel.

Enfin, quiconque « connaît le papier » bénéficie de l'aura consubstantielle à la possession du savoir contenu dans la Lettre. Dans cette partie de l'Afrique, les marabouts érudits (*karamokow*), habiles dans l'art de l'écriture, en sont les témoins depuis des siècles. En témoignent plus encore ceux qui, depuis quelques décennies, possèdent le savoir du Blanc, un savoir identifié au pouvoir de ses détenteurs, mais aussi aux progrès de la science – progrès toujours interrogés et rarement identifiés, progrès « magiques » indissolublement liés au papier, au point que « si tu joues au Blanc sans connaître ça, personne ne va te considérer ». La connaissance délivrée sur les bancs scolaires est lourde de symboles : ceux, passés et présents, du pouvoir, celui du progrès, enfin celui de la « civilisation », à laquelle « écriture » et progrès, tous deux pensés en association avec le monde blanc, donnent accès. « Ce sont les Blancs qui nous ont civilisés, dit par exemple Diallo, un musulman instruit à l'école coranique. Nos yeux ont été ouverts grâce à leur langue. » Ignorer cet héritage légué par les colonisateurs et repris par leurs successeurs éloigne de cette « civilisation ». La valeur du diplôme l'atteste : même s'il n'est plus toujours un indice de qualification, un passeport pour un emploi ou un instrument d'intégration sociale, il représente encore largement une plus-value symbolique, qui confère à l'investissement scolaire une légitimité et dont la famille de l'élève tire de la fierté : « Si un enfant perce, l'honneur revient aux parents. »

Ces quelques mots – Blanc, civilisation, esclave – suggèrent le poids du passé dans la construction des représentations du fait scolaire et dans leur énonciation actuelle (et mode d'énonciation). Portons donc rapidement le regard sur le passé, puis sur ce qu'il a produit et ce qui en subsiste aujourd'hui. Nous tenterons d'apprécier ensuite deux autres facteurs du rapport des populations citadines au fait scolaire : la vulgarisation de la culture scolaire et la place prise par l'école dans la société.

Descendants d'esclaves et gens de caste furent, aux premiers temps de l'école, scolarisés en priorité contre l'injonction des administrateurs coloniaux d'envoyer les fils de chefs à l'école. Normalement confinés en dehors des champs du pouvoir traditionnel, « ce sont eux qui gouvernent aujourd'hui ». Instituée pour répandre les modèles de civilisation auprès des tenants du pouvoir traditionnel, et ainsi assurer socialement et politiquement la reproduction de ces modèles, l'école engageait, déjà, un processus de différenciation sociale par l'instruction. L'élite instruite qui obtiendra l'indépendance ne fera que conforter ce processus et celui, conjoint, d'une « mythification » de l'école et de l'instruction, fondatrice d'une volonté largement partagée de scolariser ses enfants et de la conviction que le pouvoir (financier, social ou politique) ne saurait désormais s'obtenir par d'autres voies [Gérard, 1997 a]. L'institutionnalisation postérieure du rapport entre instruction et travail à travers la promotion sociale de tous les diplômés dans la fonction publique, l'érection d'un ordre politique (donc également judiciaire) et l'adoption conjointe de codes écrits, n'auront fait que renforcer – concrètement et idéalement – l'équivalence entre capital scolaire, richesse et pouvoir.

Dans un pays comme le Burkina Faso, les politiques scolaires ont également œuvré pour la valorisation de la « culture scolaire » – parfois pour elle-même et non plus seulement pour sa valeur politique et sociale (cf. *infra*). Les efforts gouvernementaux pour une scolarisation de masse sont allés dans ce sens. Lors du régime du président Sankara par exemple, le plan populaire de développement (1984-85) s'est soldé par une augmentation de plus de 31 % des effectifs du cycle primaire entre 1984 et 1987, grâce à l'ouverture de 1 250 classes; l'enseignement secondaire s'est développé avec la création de dizaines de collèges et lycées; enfin, des campagnes intensives d'alphabétisation de masse (« alphabétisation commandos ») ont été menées. La volonté étatique de contrôler l'enseignement confessionnel⁶ et d'asseoir la légitimité de l'entreprise publique et de la laïcité a elle aussi, même indirectement, accusé cette valorisation de l'enseignement laïque dispensé dans les écoles publiques.

La redéfinition du marché du travail en fonction de l'instruction atteste aussi cette inscription de l'ordre social sous le sceau de la Lettre : aujourd'hui, l'obtention d'un emploi dans la fonction publique ou dans le secteur moderne de l'économie n'est pas possible sans diplôme.

Langue française, lettre et loi, codes alphabétique et juridique se sont étendus aux différents secteurs de la vie sociale et économique, ont généré leurs propres légitimité, reconnaissance et usage, enfin ont nourri les représentations positives de l'instruction et le souhait conjoint que les enfants soient scolarisés. Nous verrons que celles-ci sont assorties de leur corollaire – car la langue trahit la pensée, l'écriture confond son auteur, la loi punit; le souhait d'envoyer ses enfants à l'école a pour pendant la résistance ou le refus de les scolariser. Mais représentations positives et adhésion à l'instruction laïque prospèrent à la faveur d'une ouverture des sociétés sur ce qui leur est extérieur et étranger, et à la mesure de l'universalisme de l'écriture latine. Pour la majorité des personnes interrogées, cela est évident : « La langue universelle, c'est le français. » La loi représentée par les autorités ou la règle administrative symbolisée par « les pièces d'identité » le prouvent : « Aujourd'hui tout est rédigé en français. Il faut que les enfants soient scolarisés pour être éveillés et pour qu'ils puissent se défendre »; la multiplication des journaux ou le « journal parlé », à 20 heures, également. De fait, la langue française recueille un nombre croissant de suffrages. « Du statut de langue officielle et par conséquent élitiste parce que son acquisition n'était possible qu'à la minorité des favorisés qui pouvaient aller à l'école, notent ainsi Batiana et Prignitz [1993], le français est devenu et devient chaque jour plus populaire. » Après être passé au statut de langue véhiculaire, et avoir ainsi été démythifié, il a investi tous les domaines de communication et « est utilisé par toutes les composantes sociales » [*ibidem*].

Langue véhiculaire, langue universelle, langue d'ouverture aussi : « Il faut mettre nos enfants à l'école laïque parce que le monde est devenu un seul pays. » L'universalisme des codes semble aller de pair avec une proximité accrue avec

6 Par exemple, lors du lancement officiel des nouveaux programmes d'enseignement en arabe en avril 1996, le haut commissaire de la province du Passoré a tenu à « lancer un appel aux responsables des écoles médersa de la province de sortir de la clandestinité, de permettre le recensement exhaustif de toutes les écoles existantes, et de procéder à la régularisation juridique de leur existence » [*Sidwaya*, 9 avril 1996].

l'extérieur; et l'un comme l'autre justifient, aux yeux des citadins rencontrés, l'acquisition des instruments nécessaires pour s'y adapter et pour ne pas se perdre – « Nous nous acheminons vers la modernisation, donc il faut être instruit, pour utiliser les machines modernes » –, pour ne pas échapper à une évolution manifestement irréversible. « L'occidentalisme est venu » et ne saurait laisser place à d'autres modèles. L'ignorance de cette culture socialement partagée et vulgarisée peut entraîner l'échec de l'individu et mettre la lignée en péril : « Actuellement, dans le monde où nous vivons, si tu n'envoies pas ton enfant à l'école, il t'en voudra plus tard », souligne par exemple Massana, commerçante non instruite. Elle ajoute : « Il pensera que tu l'as retardé et vous finirez par être ennemis. » Les mères musulmanes qui inscrivent leurs enfants à l'école à l'insu de leur père le savent bien : « L'école coranique est bien, disent-elles, mais l'avenir des enfants dépend de l'école moderne. C'est pour cette raison que nous (musulmans), nous préférons les envoyer là-bas. Nous mettons nos enfants à l'école (publique) à cause de l'évolution du monde. »

Dans ces milieux citadins populaires, il convient de comprendre ce qui est entendu par évolution des savoirs et de la société qu'ils structurent : les différents savoirs (initiatiques, pratiques, sociaux) s'articulent autrement et occupent une place différenciée depuis l'incursion de l'école. L'initiation n'est plus toujours, en priorité, celle du masque mais celle du monde scolaire, selon des modes nouveaux d'apprentissage; les rapports sociaux hier inscrits dans des logiques de castes, sont redéfinis, comme l'est l'identité même des individus selon leur parcours scolaire et leur capacité à franchir ou à avoir dépassé les diverses barrières du système; le pouvoir conféré par le savoir islamique est destitué par celui des élites occidentalisées; enfin, les logiques sociales de scolarisation sont infléchies par ce rapport original entre savoirs et pouvoirs et, en retour, hissent le savoir scolaire au titre de référence universelle, métaculturelle⁷.

Tel semble être le dernier facteur d'évolution des représentations relatives à la culture scolaire : avec l'école, le champ des savoirs, caractéristique de ces sociétés subsahariennes, s'est transformé; en milieu urbain au moins, la culture scolaire en occupe le pôle. Au niveau des représentations, elle est devenue référentielle. « Depuis que l'occidentalisme est venu, tout le monde veut devenir quelqu'un. » « Devenir quelqu'un » – en l'occurrence avoir un statut social et être riche – est désormais inconcevable sans être instruit.

Au vu des faibles taux de scolarisation en Afrique subsaharienne (en deçà de 50% dans la majorité des pays), ces représentations donnent à penser une certaine survalorisation de l'instruction et de l'école, plus globalement de la culture latine. Mais, outre qu'elles ne déterminent pas à elles seules les conduites⁸, elles ne sont

7 Les représentations ici restituées (d'une population citadine du Burkina Faso) correspondent très largement à celles que nous avons pu recueillir en milieu rural au Mali [Gérard, 1997 a]. On peut sans conteste distinguer des « catégories de représentations » (qui demanderaient une étude particulière entre différents milieux sociaux d'un même pays ou de plus vastes ensembles culturels), dont la très large représentativité supranationale met en évidence l'universalité de l'objet (en l'occurrence la culture scolaire de type occidental) de ces représentations.

8 De surcroît, les discours taisent bien souvent les pratiques et les logiques sociales de scolarisation, ainsi que l'ordre des contraintes et des besoins au fondement de ces pratiques. Ils ne livrent ainsi qu'un pan de la demande et de la réalité scolaires.

pas univoques mais duelles, voire ambivalentes; elles offrent souvent l'apparence du paradoxe. Les légitimités évoquées possèdent également leur corollaire, suggéré par les réserves concrètement émises en matière de scolarisation : à l'évidence, l'adhésion à la culture scolaire n'est pas unanime; quelles que soient les nécessités de l'intégrer, la sous-scolarisation, la déscolarisation ou la réorientation conjoncturelle de la demande d'éducation vers l'enseignement confessionnel montrent bien que les résistances, voire le refus, restent forts. Le monde scolaire n'est pas inconditionnellement crédité, il prête à la critique.

Le chômage des diplômés et la perte de l'équivalence entre diplôme, emploi et promotion sociale⁹, la difficulté des jeunes écoliers à lire ou à écrire, les classes surchargées ou le système du double flux¹⁰ qui laisse penser que les enfants apprennent moins et plus mal qu'avant, la succession de politiques scolaires et d'expérimentations diverses (« on n'a toujours pas trouvé le bon enseignement après bien des tâtonnements »), tout cela a largement destitué l'école et contribué à modifier les représentations initialement nourries par le mythe.

Après avoir pensé que cette institution ouvrait les portes de la réussite sociale et après avoir scolarisé ses enfants dans cet objectif, la majorité des parents estime avoir fait des sacrifices à perte¹¹ : « Je suis fatigué de payer la scolarité de mes enfants, dit par exemple Ouattara. Avec les diplômés on ne trouve plus de travail, on nous a trahis. » Le discours est excessif, comme en témoignent, parallèlement, les efforts de scolarisation. Critiquer l'école ne saurait s'accompagner du refus d'instruire ses enfants. Mais c'est désormais clair : savoir lire et écrire ne garantit pas un emploi. De surcroît, « ce sont les enfants des maîtres d'école et des autorités qui vont à l'école, les enfants des pauvres ne peuvent pas y aller. L'école est restée dans la main des richards » : accéder, par le savoir scolaire, à ce pouvoir et à la richesse qu'il confère, nécessite de détenir au préalable une

9 Durant les deux premières décennies de l'indépendance, les diplômés issus des enseignements secondaire et supérieur étaient systématiquement intégrés dans la fonction publique. Après l'adoption de plans d'ajustements structurels, cet emploi automatique s'est arrêté, pour faire place à des recrutements sur concours, de sorte que nombre de diplômés se retrouvent, depuis, au chômage. Ainsi l'équivalence historiquement instituée entre diplôme, emploi et promotion sociale a-t-elle cessé d'être. Sa disparition a généré d'autres représentations de la scolarisation et d'autres stratégies. Cela est vrai du Burkina Faso, mais aussi de la majorité des pays d'Afrique subsaharienne [cf., pour la Côte-d'Ivoire, Proteau, 1997; pour le Mali, Gérard, 1997 a].

10 Ce système, institué en milieu urbain pour pallier l'offre scolaire insuffisante par rapport à la demande, est ainsi dénommé parce que deux groupes d'élèves, de même niveau, se succèdent dans la même classe, matin et après-midi (l'enseignant fait donc les mêmes cours deux fois dans la journée). Nombreux sont les parents qui ne comprennent pas ce système et qui estiment que l'élève apprend deux fois moins qu'auparavant.

11 Il s'agit surtout, bien sûr, de ceux pour qui la scolarisation représente effectivement un sacrifice (en termes de main-d'œuvre et d'argent). Ce sacrifice est d'autant plus important que les besoins primaires (nourriture et santé en particulier) ne sont pas systématiquement satisfaits. Pour la population qui a les moyens d'inscrire ses enfants (en l'occurrence dans le privé ou à l'étranger), l'investissement est tout différent : il est réalisé au même titre que les besoins primaires. De l'une à l'autre population, la logique de scolarisation diffère ainsi selon la place de l'éducation dans l'échelle des besoins, cette place variant elle-même en fonction des capitaux (économiques, culturels, sociaux, scolaires, etc.) détenus : secondaire, sur cette échelle, pour la première population, l'éducation est primaire pour la seconde. Facteur virtuel de production pour la première (elle doit permettre d'acquérir de nouveaux capitaux), elle est davantage un facteur de reproduction pour la seconde (elle reproduit et développe les capitaux).

partie de ce pouvoir, de cette richesse ou de ce savoir, en somme de faire partie de l'élite. Des discours tenus sur l'école laissent ainsi penser qu'avoir « fait les bancs » ne suffit pas pour avoir le pouvoir du Blanc; encore faut-il en être *déjà* l'héritier.

Mythe et principe de réalité

Inspirées du mythe et de la réalité, secrétées par des facteurs et des ordres (social, économique ou politique) différents, les représentations se chevauchent et se conjuguent. L'image de la réussite, associée à la figure prométhéenne du lettré, s'est altérée, mais la langue française comme le diplôme restent objets de prestige. Et les opinions positives sur l'école ne s'accompagnent pas toujours d'une scolarisation correspondante. Dans l'ordre des besoins et des priorités, celle-ci est souvent reléguée à un niveau secondaire dès qu'interviennent certaines contraintes (d'ordre financier notamment). Cependant, des représentations issues de la mythification de l'école et de l'instruction subsistent; en partie perçue comme source d'échecs, l'école a généré des représentations moins catégoriques et une scolarisation relative, mais elle n'a aucunement dévalorisé l'instruction elle-même.

Avoir un diplôme ne suffit pas pour avoir un emploi, mais être instruit favorise l'intégration sur le marché du travail et conditionne l'obtention de hautes responsabilités sociales et politiques; les remèdes du guérisseur ne sont pas toujours destitués par la science du Blanc, mais la lecture de l'ordonnance s'impose pour le traitement de maladies non identifiées par les tradi-thérapeutes; un conflit inter-individuel peut toujours être résolu grâce à l'intervention d'un tiers, membre ou non de la fratrie, mais la compétence accrue des tribunaux civils rend nécessaire la consignation de la preuve, l'écriture des faits et des gestes, et le recours à l'écrivain public ou à un membre instruit de la famille. En milieu musulman, la parole des marabouts fait bien souvent foi, mais nombre d'entre eux scolarisent eux-mêmes, de plus en plus, leurs enfants à l'école publique.

Si « l'école n'a plus aujourd'hui l'intérêt recherché », « le monde bouge » néanmoins et enseigne l'urgence d'être instruit, de s'approprier les codes, inspirés de l'écriture, de plus en plus répandus et généralisés : « On peut se débrouiller sans instruction, mais il en faut un minimum. » Réciproquement, l'appartenance aux milieux du pouvoir traditionnel ou à une famille de grands commerçants ne suffit plus pour acquérir capital financier, position sociale et prestige. Et l'instruction elle-même n'est plus seulement un facteur favorable à cet accès; elle en est devenue une condition. L'école est également parvenue, en partie au moins, à faire admettre son autorité dans le domaine de la socialisation : « Elle n'apporte plus ce qu'on en attendait, mais il faut y envoyer ses enfants pour éviter qu'ils deviennent délinquants »; avoir un emploi rémunéré (s'inscrire dans le temps salarié) nécessite de savoir lire, écrire et compter; enfin, et surtout, posséder ces connaissances offre nombre d'avantages même si elles ne permettent pas toujours de s'intégrer sur le marché du travail : « Si l'enfant gagne du travail, c'est bien, mais si c'est le contraire, ce n'est pas grave. Les connaissances qu'il a acquises lui serviront dans la vie »; ou encore : « Les enfants doivent aller à l'école même s'il n'y a pas de travail. L'enfant ne part pas à l'école pour avoir du boulot seulement, mais également

pour savoir lire et écrire. Nous qui n'y avons pas été, nous savons très bien que ça a joué sur nous. Si on met nos enfants à l'école, ils pourront un jour se prendre en charge. » Aussi convient-il d'acquérir le savoir scolaire, même si la scolarisation doit emprunter des trajets multiples (entre secteur public et privé notamment ¹²) et monopoliser tous les capitaux familiaux [Guth, 1997].

Le lettré a perdu de son mystère. Dans une ville comme Bobo Dioulasso, où la majorité des enfants sont scolarisés, le temps n'est plus où l'écolier faisait figure d'exception et entretenait le mythe de la toute-puissance du savoir blanc. Au contraire, il représente le lieu commun et celui qui ne fréquente pas l'école est isolé. Plus encore, le moment ne saurait tarder où, comme dans des villes très scolarisées comme Abidjan [Proteau, 1997], la référence se justifie à travers des images et discours extrémistes, où la non-scolarisation de l'enfant est condamnée, où sa marginalité scolaire est apparentée à la délinquance. En situation d'échec après tant d'années sur les bancs, le diplômé chômeur désacralise, lui, le monde scolaire et en livre une image vulgaire [Gérard, 1997 b]. Mais il instruit, aussi et surtout, de la réalité scolaire, de ce qu'il est possible d'attendre ou non d'une scolarité prolongée, des rapports entre instruction et travail, entre socialisation sur les bancs scolaires et intégration sur le marché du travail, entre diplôme et promotion sociale.

Si la scolarisation demeure importante malgré l'échec des politiques scolaires, si l'instruction, elle-même en partie désacralisée, garde sa valeur rédemptrice, cela ressortit ainsi à l'évolution scolaire et sociale en cours, dans laquelle s'inscrivent son extension et sa vulgarisation.

N'ayant pas tenu ses promesses, l'école ne fixe plus les espoirs. Il n'est plus possible de se projeter inconditionnellement en elle, comme dans les autres institutions d'État qui, à l'instar du pouvoir dont elles émanent, semblent en proie à une évolution incertaine. « Il n'y a plus de pouvoir stable », dit par exemple tel marabout dioula. « L'école est pêle-mêle », renchérit un père d'élève. Le chômage des diplômés a mis à bas d'autres certitudes. La qualité de l'éducation dispensée s'est avérée fort médiocre, le statut d'enseignant déprécié, enfin l'investissement scolaire peu « rentable » ; la terre promise par l'école est restée largement inaccessible. Mais l'institution scolaire participe à la structuration sociale, à la redéfinition des identités et des statuts, à la conception des modèles et des lois, enfin à la légitimation des codes. Et ses échecs ne disqualifient pas la valeur de l'instruction. Peut-être même la renforcent-ils : interrogatifs face à l'évolution en cours, les parents semblent en effet survaloriser ce en quoi ils décèlent des facteurs de stabilité et de progrès, et y investir d'autant plus. À entendre nos interlocuteurs, l'ins-

12 Par exemple, 71% des 1 630 individus scolarisés concernés par une enquête que nous avons effectuée à Bobo Dioulasso en 1995-96 étaient scolarisés dans l'enseignement public et 29% dans l'enseignement privé; on note par ailleurs des stratégies de scolarisation dans le secteur laïque et dans le secteur confessionnel (73% d'entre eux fréquentaient un établissement laïque durant leur scolarité, 19% une école confessionnelle et 8% les deux types d'établissements, témoins de la volonté de capitaliser différents savoirs. Dans une certaine mesure, l'apprentissage donné dans les médersas satisfait également l'adhésion à des valeurs-refuges. D'une part, parce que l'enseignement y est souvent donné en français et en arabe, qu'il est en partie laïque, en partie confessionnel; d'autre part, en raison du savoir islamique lui-même, à valeur universelle (l'islam étant la principale religion au Burkina Faso). L'enseignement islamique justifie par ailleurs la scolarisation dans la mesure où l'islam possède une fonction d'intégration sociale importante.

truction est de ceux-là, en raison de son caractère universel et de son extension de plus en plus large, conformément à l'évolution en cours, qui prend précisément pour traits ceux de l'universalisation. Le jeune diplômé au chômage disqualifie la valeur des études, mais il signale aussi, comme le jeune déscolarisé assimilé à un délinquant, que la scolarité est devenue une référence, une norme sociale.

Voilà peut-être pourquoi l'école, même démythifiée, voit s'allonger à ses portes les files de prétendants au diplôme, et pourquoi elle « donne le nom » : la qualification scolaire reste une marque distinctive et un symbole de prestige. L'enfant non scolarisé aujourd'hui « gâtera le nom » de son père demain parce qu'il n'aura pas eu les moyens de s'intégrer et de réussir dans un monde normé et influencé par la culture scolaire, « parce qu'il verra son camarade instruit avoir une meilleure situation que lui » et qu'« il sera son esclave ». Voilà aussi pourquoi la demande d'éducation, à destination de l'école publique ou des établissements privés, est de plus en plus forte.

À la faveur d'une scolarisation plus large, de la transformation du rapport entre instruction et travail, ou encore de l'utilisation des codes écrits dans toutes les sphères de l'activité économique et sociale, le passage par l'école est presque devenu obligatoire. L'accès au plus haut niveau d'études reste réservé et la détention du diplôme difficile, mais le monde scolaire a été vulgarisé. Mis à nu par une expérimentation plus importante, ses codes, ses lois, ses logiques sont devenus plus évidents et ont livré leur sens. Grâce à cette large vulgarisation, le clivage introduit et entretenu par les politiques scolaires entre représentations et réalité scolaire est dépassé. S'impose le principe de réalité : l'illusion (de devenir ministre après ses études) fait place à l'espoir (d'avoir un emploi). Défini par la prise en compte des contraintes *révélées* inhérentes à l'ordre scolaire (en termes de coût financier et social, de « qualité d'éducation », de rapport entre diplômés et emploi), l'investissement scolaire a d'autres légitimités – la contrainte sociale d'être élève comme les autres l'emporte sur le vœu d'être l' élu –, et acquiert une rationalité inédite¹³. Regardons les pratiques scolaires en milieu populaire : aux anciennes stratégies « du tout ou rien » (l'école apporte tous les bienfaits ou elle est inutile, elle suscite la scolarisation ou la déscolarisation) [Guth, 1997], succèdent des stratégies à la fois plus modérées et plus affirmées : scolariser ses enfants est devenu indispensable, mais prolonger leur scolarité le plus possible est moins opportun et légitime¹⁴.

La scolarisation revêt ainsi d'autres légitimités, qui se conjuguent à celles dont elle était investie.

En un sens, l'instruction est désormais considérée pour ce qu'elle est et pour ce

13 Autrement dit, plus on est averti de la question scolaire et plus on est à même de prendre en compte ces contraintes et d'ajuster ses choix et décisions. Autrement dit encore, la détention d'un capital scolaire permet un investissement scolaire plus « juste », donc plus « rentable ».

14 Deux réserves doivent cependant être émises pour ne pas laisser penser à une règle générale. En premier lieu, les populations (aisées) qui se reproduisent par le capital scolaire ont des stratégies de scolarisation plus affirmées ; il s'agit pour elles de poursuivre des études au plus haut niveau. Le cas des sociétés plus massivement alphabétisées (Congo, Togo, ou des milieux urbains comme Abidjan) diffère également des sociétés subsahariennes (maliennes, burkinabè, etc.). Elles présentent en effet, même en milieu populaire, des stratégies d'acharnement scolaire (cf. *infra*) sous-tendues par la nécessité (au risque d'être marginalisé) de rester le plus longtemps possible dans le système scolaire.

qu'elle apporte réellement, non plus pour ce qu'elle symbolise idéalement. Son acquisition devient une fin en soi, dont rendent compte les différentes stratégies. Il faut, coûte que coûte, savoir lire et écrire¹⁵, même si ce bagage n'autorise plus l'espérance d'un travail. Apparaît aussi la revendication d'un savoir débarrassé de son caractère académique et destiné à des applications pratiques : « Tout le monde croit que le diplôme est fait pour s'asseoir dans un bureau, note Ouattara. Moi je crois que les diplômés doivent aussi se lancer dans l'agriculture et l'élevage. » L'instruction ne doit plus seulement être synonyme de savoir-être, mais aussi de savoir-faire. Essentiellement perçue, par le passé, comme *objet symbolique*, elle est davantage appréciée aujourd'hui comme *outil* et est investie, à la mesure de son usage dans la gestion des biens ou des relations sociales¹⁶, d'une fonction opératoire, instrumentale. Dans l'ordre des légitimités, le mythe cède à la nécessité, l'utile se substitue à la plus-value symbolique; dans celui des rationalités, la possibilité de réussir grâce à l'instruction fait place à l'urgence d'être instruit pour « s'en sortir ».

Au paradoxe de représentations où dominait l'adhésion, et de pratiques de résistances et de refus (l'école est bien mais on ne peut pas y envoyer tous ses enfants), s'associe maintenant celui de représentations plus modérées et de pratiques de forte scolarisation (l'école est dépréciée mais il faut y envoyer ses enfants, on n'a plus le choix). Les deux paradoxes coexistent, y compris au sein de la même population.

Un nouvel ordre scolaire

Tous les individus n'adhèrent pas, en effet, à ce processus de normalisation par l'instruction; certains entretiennent à son sujet des représentations négatives. Des stratégies de scolarisation « par défaut » illustrent aussi ces réserves : l'enfant est inscrit à l'école par obligation et nécessité, non par volonté d'accéder au plus haut niveau et, moins encore, par espoir de faire partie de l'élite. Le savoir scolaire ne saurait tout régir, ni tout résoudre : « Il y a l'instruction d'un côté et la tradition de l'autre, estime un enseignant bobolais; ça ne va pas ensemble. L'instruction ne peut pas changer les coutumes, on est né en les trouvant là. Un instruit ne peut pas refuser les coutumes. Il y a beaucoup de choses qui sortent des études, du papier, mais on n'oublie pas le savoir noir. Les deux vont ensemble. »

Savoir autochtone et savoir allochtone sont dits différents. Il n'est pas question de penser que le second puisse se substituer au premier, le destituer tout à fait, régir les façons de dire et de faire. Il est nécessaire d'être instruit, mais d'autres modes d'être et de devenir demeurent légitimes. « Si mes enfants décident d'arrêter les études, nous a dit un père d'élève, je les laisse. » Un autre estime qu'« il

15 En témoignent par exemple les agriculteurs de Ouagadougou, qui ne pratiquent que des « petits boulots » et n'ont que de très faibles ressources, mais qui cherchent malgré tout à instruire leurs enfants [Yaro, 1995].

16 On pense ici en particulier à la tenue de journaux intimes pour consigner les faits quotidiens et disposer, si besoin était, de preuves de ce qui est arrivé, ainsi qu'aux « trajets sociaux d'écriture » (d'après des études personnelles menées à Bobo Dioulasso) qui mettent à jour la subordination des pratiques d'écriture aux institutions sociales séculaires (notamment de parenté).

faut laisser chacun suivre son destin ». Et nombreux sont ceux qui pensent que la réussite scolaire est encore une question de chance ou le fruit d'une attention divine. Si le champ des savoirs s'est transformé, si la culture scolaire a relégué et destitué certains d'entre eux, enfin si l'avenir s'annonce sous des auspices largement déterminés par l'emprise de la lettre (profane, occidentale, ou sacrée, du Coran), « on n'oublie pas le savoir noir ».

À écouter nos interlocuteurs, ces différences n'impliquent cependant pas opposition ou exclusion entre les différentes cultures, scolaire et autres : bien que différentes, « les deux vont ensemble ». L'association est pourtant nouvelle ; elle se substitue à d'anciennes représentations duelles. Être instruit a longtemps signifié « être Blanc », autrement dit avoir épousé une autre culture et délaissé la sienne – en un élan largement interprété, dans ces sociétés (dioula ou lobi notamment) qui avaient « posé la bouche » (l'interdit) à l'encontre de toute action ou institution occidentale, comme un acte de trahison. Hier opposés et antinomiques, les principaux systèmes culturels de référence sont maintenant pensés comme conciliables. Les représentations montrent des négociations davantage que des choix manichéens entre le système scolaire et les autres¹⁷. Pour les populations citadines au moins, l'instruction n'est plus un trait d'« assimilation » et l'« occidentalisme » n'est plus pensé comme une rupture par rapport aux cultures séculaires, mais comme une ouverture auxquelles ces cultures peuvent – voire doivent – participer.

Les discours laissent penser que la négociation suppose l'alternative, entre l'adhésion ou la résistance à l'universalisation. La scolarisation elle-même en rend compte, à travers des stratégies d'acharnement et celles, parallèles, de moindre adhésion à l'école. La mobilisation des capitaux varie selon le degré d'investissement dans les études, tout comme l'inscription (rapide ou repoussée) des enfants sur le marché du travail. La place de l'école dans la société est ainsi relative – le processus de normalisation précédemment évoqué n'est pas partout accompli – et l'évolution différemment perçue : appréciée comme un vecteur du progrès et comme un outil désormais indispensable, l'instruction est aussi jugée secondaire par une partie des populations¹⁸.

Mais cette coexistence de stratégies et de logiques œuvre elle-même, semble-t-il, en faveur d'une ouverture aux savoirs de type occidental et à l'ordre économique, social et politique qu'ils sous-tendent. Au-delà, elle signale la transformation profonde des représentations, qui mettent au jour un certain réalisme après une mythification conduite durant plusieurs décennies. Celle-ci générerait la conception d'une reproduction de l'ordre scolaire : qui ne faisait pas partie de l'élite issue du monde scolaire ne pouvait prétendre avoir une place parmi elle. Elle s'accompagnait aussi de « stratégies du tout ou rien » adéquates à cette

17 Il convient toutefois de noter une réserve : cette négociation est jugée impossible par des musulmans membres de familles ou groupes qui se reproduisent de longue date sur la base d'un capital de savoirs (dits « maraboutiques »). Pour eux, les savoirs laïques et l'ordre qu'ils incarnent demandent toujours à être combattus. La majorité des musulmans rencontrés estiment cependant que les savoirs laïques et religieux ne sont pas inconciliables et inscrivent leurs enfants à l'école publique après leur avoir fait suivre des études coraniques.

18 De là des différences fortes de scolarisation entre milieux urbains – à Abidjan et Bobo Dioulasso par exemple. Les facteurs de cette relativité devraient bien sûr être interrogés.

logique de reproduction : dans la mesure où cet accès était réservé, un fort investissement dans la scolarisation n'était pas légitime. S'il le fut à un moment donné (lors de la reconstitution de l'appareil d'État), c'est uniquement grâce à l'institutionnalisation de l'équivalence entre diplôme et emploi. Mais, nous l'avons vu, celle-ci aussi avait tout du mythe : il suffit qu'elle disparaisse pour que la scolarisation diminue.

Le réalisme s'accompagne, lui, de l'émergence d'un ordre scolaire nouveau. Acquises à l'utilité de l'instruction – la promotion sociale n'est plus pensée, ni comme illusoire (étant réservée à l'élite), ni comme fin en soi –, les populations investissent dans la scolarité de manière inédite. La population scolarisable est davantage inscrite à l'école¹⁹, mais l'« espérance scolaire » est moindre²⁰. Les discours des individus défavorisés soulignent encore la nécessité d'être riche pour pouvoir s'approprier le capital scolaire, mais le lien passé entre promotion sociale et appartenance préalable au monde de l'élite instruite est remis en cause. La logique passée de reproduction scolaire serait-elle enrayée ? Retenons plutôt de nos interlocuteurs citadins qu'une scolarisation élargie, une vision plus « réaliste » de l'instruction, enfin une vulgarisation de la culture scolaire ouvrent le champ des possibles, fondent une autre identité de l'école et l'investissent de nouvelles fonctions : elle n'est plus l'institution réservée à une certaine classe – à l'image de l'ancienne pépinière de cadres coloniaux et de dirigeants nationaux – mais un pôle populaire de référence. Et elle ne promet plus tant de *devenir*, qu'elle a la charge d'aider à *être*.

Cet ordre scolaire reste indéfini, marqué par l'incertitude, à l'aune des négociations de la « modernité » et des transformations sociales. La dualité des représentations exprime ce mouvement, tout comme les stratégies elles-mêmes : la scolarisation reste faible, mais celle des filles progresse ; la volonté d'avoir un diplôme est moins forte, mais l'appropriation des savoirs conduit à monopoliser les autres capitaux ; les trajectoires scolaires sont multiples et diversifiées, rendant plus incertaines encore la détention du capital scolaire et sa valorisation, mais elles témoignent en même temps de l'inscription individuelle et collective dans un ordre culturel maintenant largement défini par les divers enseignements.

Les légitimités de la scolarisation se sont modifiées, de même que les finalités. Autrement valorisée, l'instruction secrète aujourd'hui de nouvelles représentations, fonde de nouvelles pratiques et est davantage appropriée. Ce n'est donc pas seulement le système des représentations qui est en changement. Ce sont, aussi et surtout, l'ordre scolaire tout entier, les rapports entretenus par les sociétés aux ins-

19 Les taux de scolarisation augmentent en effet (cf. note 1). Cependant, cela n'autorise pas à conclure à une démocratisation de l'école : sa fréquentation plus importante résulte en effet davantage d'une multiplication des stratégies de scolarisation que d'un engagement plus important des États (d'une part, les droits d'écolage restent aussi importants, d'autre part, c'est la multiplication des structures privées qui répond à la demande d'éducation, faute d'une offre publique suffisante).

20 L'acharnement scolaire ne contredit pas cette moindre espérance. D'une part en effet, il correspond davantage à la nécessité de ne pas sortir du système (au risque d'être socialement exclu) qu'à la volonté d'avoir le plus haut niveau d'études ; d'autre part, il s'agit pour certaines populations de s'approprier les rudiments de l'instruction, et non tant d'obtenir des diplômes. « L'espérance scolaire » est ainsi moindre et ne motive pas de stratégie d'acharnement scolaire.

titutions dispensatrices de savoir et le champ des savoirs lui-même. L'école n'est bien sûr pas étrangère à cette évolution en profondeur des sociétés, car elle a fondé de nouvelles différenciations et hiérarchies, transformé les codes de l'intégration sociale, participé à la construction de nouvelles identités. Et le savoir transmis dans ses murs semble maintenant être intégré; d'objet extérieur, imposé par le Blanc, transmis par la force, il est largement devenu une propriété autochtone.

Peut-être est-ce là une marque – tout autant qu'une limite – de la vulgarisation de la culture scolaire dans les sociétés aujourd'hui fortement alphabétisées. Reste que les stratégies d'appropriation du savoir scolaire sont multiples, que les parcours scolaires eux-mêmes deviennent plus complexes à la mesure de l'institutionnalisation de l'école. Et la croissance de la scolarisation à l'école publique s'accompagne d'une diversification du champ scolaire. Loin d'être reproduits à l'identique, la culture scolaire et le système qui l'a transmise secrètent une multiplication des structures et modèles éducatifs. Tout autant qu'ils les transforment, ils sont « travaillés » par les structures et pratiques sociales.

Savoirs autochtones et savoirs scolaires coexistent et participent désormais de concert à la structuration sociale. Sur quoi déboucheront cette ouverture des sociétés à d'autres savoirs – ce rapport inédit à l'altérité, à l'Autre – et ce nouveau syncrétisme ?

BIBLIOGRAPHIE

- BARRETEAU D., YARO Y. [1997], *Lecture des statistiques scolaires du Burkina Faso*, Ouagadougou, FLLASHS-UERD, 95 p.
- BATIANA A., PRIGNITZ G. [1993], « Chocs des langues à Ouagadougou », *Afrique contemporaine*, n° spécial : 98-107.
- CHARLOT B. [1997], *Du rapport au savoir. Éléments pour une théorie*, Anthropos, 112 p.
- GÉRARD É. [1997 a], *La Tentation du savoir en Afrique. Politiques, mythes et stratégies d'éducation au Mali*, Karthala-Orstom, 283 p.
- GÉRARD É. [1997 b], « La lettre et l'individu : instruction, marginalisation et recherche d'intégration des jeunes diplômés bamakois au chômage », in A. Marie (dir.), *L'Afrique des individus*, Paris, Karthala, 438 : 203-248.
- GÉRARD É. [1997 c], « Les médersas : un élément de mutation des sociétés ouest-africaines ? », *Politique étrangère*, Paris, Ifri, hiver 1997-98 : 613-627.
- GÉRARD É. [1998], « Femmes, instruction et développement au Burkina Faso », in M.-F. Lange (dir.), *L'École et les Filles en Afrique*, Karthala, 254 : 197-220.
- GILLY M. [1989], « Les représentations sociales dans le champ éducatif », in D. Jodelet (dir.), *Les Représentations sociales*, Paris, Puf.
- GUTH S. [1997], *Lycéens d'Afrique*, L'Harmattan, 318 p.
- LANGE M.-F., MARTIN J.-Y. (dir.) [1995], « Les stratégies éducatives en Afrique subsaharienne », *Cahiers des sciences humaines*, Orstom éditions, 31 (3), 763 p.
- PROTEAU L. [1997], « Dévoilement de l'illusion d'une promotion sociale pour tous par l'école. Un moment critique », in B. Contamin, H. Memel-Fotê (éd.), *Le Modèle ivoirien en questions. Crises, ajustements, recompositions*, Karthala-Orstom, 1997, 802 : 636-653.
- SANOU F. [1995], *Étude sur la sous-scolarisation des filles au Burkina Faso*, Université de Ouagadougou, 119 p. dactylogr.
- YARO Y. [1995], « Les stratégies scolaires des ménages au Burkina Faso », in M.-F. Lange, J.-Y. Martin [1995] : 675-695.

L'hévéaculture paysanne dans la région de Jambi (Sumatra)

*Dominique Guillaud **

Le développement qui vise les grandes masses des sociétés tropicales porte en priorité sur l'amélioration, jugée cruciale, des productions vivrières. Ses interventions, qui relèvent d'une quête de l'autosuffisance alimentaire, sont souvent opposées à celles qui préconisent l'ouverture des économies locales au marché mondial, notamment par l'introduction de cultures de rente : ces dernières non seulement ne privilégieraient qu'une minorité de la population, mais seraient susceptibles d'accroître la vulnérabilité des systèmes de production concernés, comme cela s'est produit dans le Sahel [Raulin, Raynaud, 1980 : 21; Guillaumont, 1985 : 191]. L'Asie du Sud-Est, où certaines paysanneries alternent avec succès vivrier et commercial, fournit quantités de contre-exemples à cet antagonisme apparent; ce n'est pas seulement qu'un « marché » y ait été ouvert de longue date par les différentes compagnies des Indes orientales, c'est, tout simplement, que bien des sociétés locales ont participé activement à l'élaboration des réseaux de commerce à longue distance, et ce dès les premiers siècles de notre ère [Manguin, 1996].

De cette longue phase d'une histoire marchande qui lie et oppose à la fois toute une série d'États côtiers entre eux et avec leur arrière-pays, il subsiste aujourd'hui des comportements économiques dont la rationalité occidentale a peu l'expérience. L'exemple présenté ici est celui de la région de Jambi, située sur la côte orientale de Sumatra (*fig. 1*), et qui fut, successivement, région vassale du royaume hindouïste et marchand de Sriwijaya, centre de ce même royaume et enfin siège d'un sultanat¹. Dans les pénéplaines et les basses terres de la région, l'hévéaculture, adoptée au début du XX^e siècle par la population dont l'origine est en grande partie minangkabau², s'inscrit ainsi dans une longue tradition de spéculation; la

* Géographe, IRD.

1 Le royaume de Sriwijaya (VI^e-XIII^e siècles), dont la capitale était localisée à l'emplacement de Palembang, et celui de Malayu (XIII^e-XIV^e siècles), qui devint le nom du royaume lorsque, dans sa phase de décadence, sa capitale se déplaça dans l'actuelle région de Jambi, sont notamment connus par les travaux de Coedes, Wolters et Manguin. Le sultanat de Jambi, apparu au tournant des XV^e et XVI^e siècles, est connu par les travaux des administrateurs néerlandais (Helfrich, Korn, Mennes, Tideman...); voir également, toujours au sujet du sultanat, Watson-Andaya [1993] et Guillaud [1994].

2 Cette population minangkabau, au moment de l'apparition du sultanat de Jambi au XVI^e siècle, avait déjà colonisé progressivement les rives du fleuve Batang Hari depuis son royaume d'origine situé à l'amont, se mêlant à une autre population en aval. Une composante javanaise ancienne est également attestée dans la population de Jambi [cf. Guillaud, 1994].

Figure 1 – L'île de Sumatra

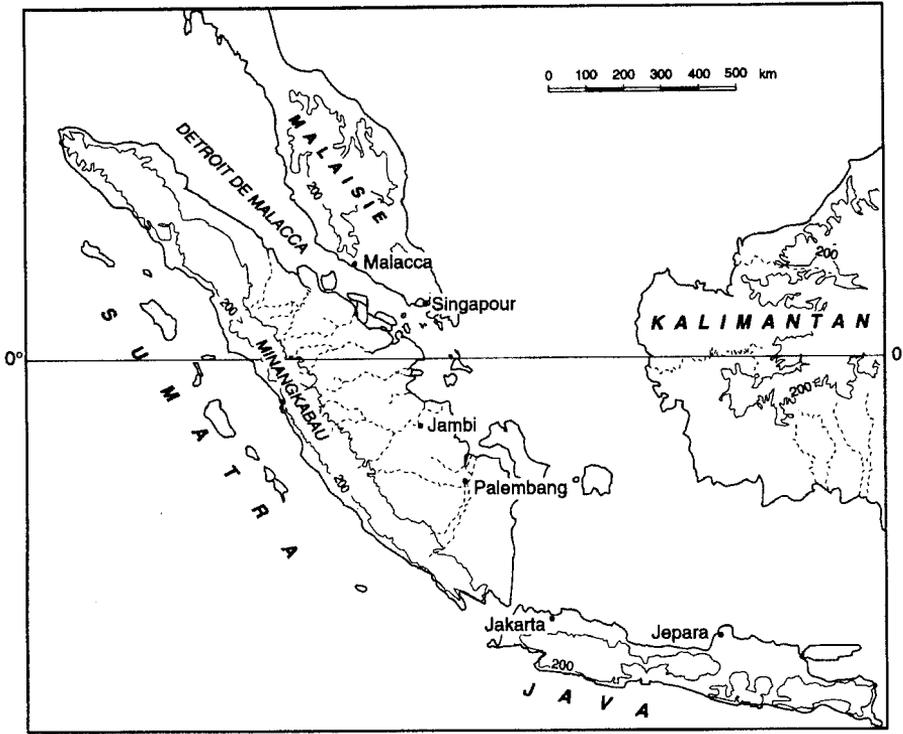
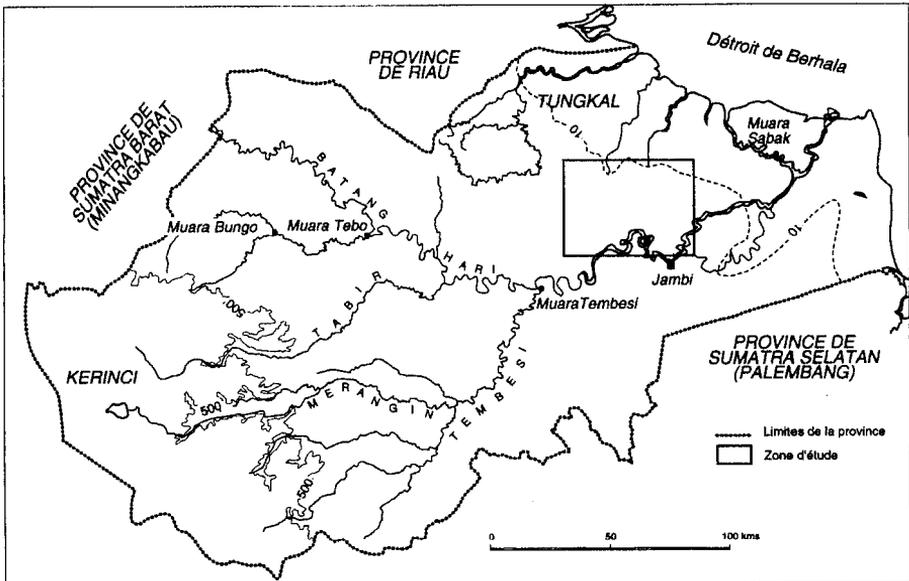


Figure 2 – La province de Jambi



culture est pratiquée non sous la forme de plantations « industrielles », mais sur un mode bien particulier qui a valu au produit l'appellation anglo-saxonne de « *jungle rubber* », et dont l'expression « forêt à hévéa » peut approximativement rendre compte. L'hévéaculture est au centre des évolutions qu'a connues, dans une grande partie de la région, le système de production agricole au cours de notre siècle, et son adoption par la population, retracée notamment par le biais des archives néerlandaises, livre des clés pour la compréhension des stratégies paysannes actuelles et de la dynamique économique et foncière à l'œuvre dans la région. Le type de société dont il est question, prompt à saisir les opportunités offertes par le marché international, contraste singulièrement avec le modèle, que l'on imagine plus « classique », des paysanneries asiatiques tout entières tournées vers la riziculture irriguée et l'autosuffisance alimentaire. Geertz, en 1963, distinguait avec pertinence ces deux types de sociétés présentes en Indonésie.

Un contexte propice à l'essor de l'hévéaculture

La région de Jambi ³ n'a jamais été autosuffisante en riz, ce dont tous les Européens s'étonnent ou désespèrent : « Le long des rives du fleuve de Jambi, on trouvait en 1861 quelques villages ou hameaux qui, bien que le sol semblât fertile, ne semblaient guère prospères [...], les champs étaient si peu étendus qu'on pouvait se demander si, même lors d'une année exceptionnelle, assez de riz était produit pour satisfaire aux besoins locaux » [Versteeg, 1875 : 35]. En règle générale, les populations de la région ne constituaient jamais de surplus et, au mieux, ne cultivaient que pour couvrir au plus juste leurs besoins, comportement jugé désastreux par les Néerlandais en raison de calamités épisodiques anéantissant tout ou partie de la récolte. La pénurie de riz ne remonte cependant pas à la période coloniale, comme le montre une description, dans le port de Jepara à Java, en 1614, des navires provenant de Jambi : « Ceux de Jambi venaient souvent là avec leur poivre à vendre, et en repartaient ensuite avec de grandes quantités de riz et divers fruits et denrées » [Stapel, 1939 : 308-311]. Mieux encore, on sait, par le chroniqueur chinois Tchao-Jou-Koua [Ferrand, 1922 : 9-12], qu'en 1225, du riz était déjà importé !

De fait, dès le XVI^e siècle, les revenus des cultures commerciales étaient largement suffisants pour que la région s'autorisât un déficit vivrier et des importations de riz en conséquence. Dès 1545, Jambi était connu des Portugais comme une zone qui exportait du poivre [Watson-Andaya, 1993 : 97]. Une grande partie de ce poivre était produit dans les hautes terres et dans le pays minangkabau, mais la région de la Tembesi (*fig. 2*), plus proche de la capitale, en était aussi productrice [Schrieke, 1955 : 51]. La position stratégique de Tanah Pilih, future ville de Jambi, sur le plus long fleuve de Sumatra desservant les plus grandes régions productrices de l'ouest de l'île, lui permit de devenir une riche cité marchande assurant l'écoulement des productions de poivre auprès des commerçants chinois, portugais, malais, macassars et javanais, et y justifia, pour les compagnies

3 La province actuelle de Jambi correspond approximativement à l'extension du bassin du fleuve Batang Hari.

britannique et néerlandaise des Indes orientales, l'implantation de comptoirs dès le début du XVII^e siècle.

Le commerce prospère du poivre dura quelques décennies à peine. L'accroissement des productions dans l'archipel – et ailleurs – ne tarda pas à faire chuter les prix du produit; en 1652, l'Europe se trouvait en possession de stocks de poivre suffisants pour au moins trois ans. Le commerce s'écroula complètement dans les années 1680 et, à Jambi, fut rapidement remplacé par celui de l'or, échangé par les intermédiaires chinois contre de l'opium aux producteurs minangkabau de l'intérieur et de l'amont [Watson-Andaya, 1993 : 104, 115]. Pendant longtemps, ne seront plantées à Jambi, en fait de poivre, que des « quantités infimes pour l'autoconsommation » [Tideman, 1938 : 206].

Vers le milieu du XIX^e siècle, si la culture du coton, qui venait de faire une brève apparition dans la région, était alors délaissée, celle du tabac semblait se développer : mais à peine quelques années plus tard, vers 1875, on ne trouvait déjà plus de tabac dans les produits d'exportation; les revenus de la population provenaient désormais de la culture du rotin en « jardins » le long des rivières et de la récolte de gommes dans la forêt.

On ne peut, en examinant l'histoire économique de la région, que relever l'extrême rapidité avec laquelle sont effectués les nouveaux choix en matière de productions commerciales. C'est dans ce contexte que s'inscrit, au début du XX^e siècle, le fantastique essor de l'hévéaculture.

La « marée de caoutchouc »

La forte demande en caoutchouc du tout début du XX^e siècle était liée au développement de l'industrie des pneumatiques; elle occasionna une hausse très importante des cours de la matière première. La hausse se poursuivit pendant la première guerre mondiale, du fait des besoins de l'armement. À Jambi, ces opportunités, ainsi que la relative vacuité de l'espace incitèrent la population locale à se lancer à grande échelle dans la culture de l'hévéa. La perspective de bénéficier de la manne que procuraient, jusque dans les années vingt, des cours du caoutchouc très élevés, amena la population à ouvrir bien plus de plantations qu'elle ne pouvait en exploiter. Les immigrants, javanais essentiellement, à défaut d'avoir, dans l'immédiat, accès à la propriété foncière, n'en affluèrent pas moins dans la province pour servir de main-d'œuvre sur les plantations où, étant intéressés à la récolte, les cours élevés leur garantissaient un revenu confortable.

À compter du début du siècle, la population des rives de la Batang Hari se convertit ainsi massivement à l'exploitation de l'hévéa. Les premiers plants en furent recherchés à Singapour ou à Malacca par les paysans, après quoi leur importation fut organisée par les Néerlandais [Helfrich, 1908; Samson, 1913 a : 293]. Au tout début, ces derniers encouragèrent la population à pratiquer cette culture, qui se développa alors à un rythme « unique dans l'histoire de l'agriculture » [Theekian-Wie, 1977 : 15].

Les terrains d'élection de la riziculture, localisés aux fertiles bourrelets de berge du fleuve, furent les premiers colonisés par les plantations d'hévéas [Tideman, 1938 : 190]; ceux-ci une fois saturés, les planteurs étendirent leurs plan-

tations aux terres recouvertes de recrûs forestiers ou de forêt vierge. L'hévéaculture, peu exigeante quant aux terrains qu'elle colonise, se développa dès lors sur toutes les zones où s'offrait une quelconque facilité de transport, rivière ou chemin; elle s'intéressa même aux aires les plus marginales, tels les anciens essarts envahis par *Imperata cylindrica*, graminée signalant les terres épuisées : dès 1912, les paysans tentaient de replanter ces terres quasiment incultes en hévéas [Samson, 1913 a : 301].

Les importations de riz se firent considérables au moment où les agriculteurs locaux délaissaient les rizières pour les plantations, et alors qu'affluaient de nouveaux immigrants, attirés par la perspective du profit rapide procuré par la forte demande de main-d'œuvre pour la saignée des plantations. L'administration néerlandaise, qui restait désireuse d'assurer l'autosuffisance vivrière des communautés locales et qui cherchait, aussi, à préserver les ressources forestières considérables de la région sur lesquelles elle avait quelques visées, multiplia les mises en garde devant les risques d'effondrement des cours et encouragea fortement, avant même les années vingt, l'aménagement des rizières irriguées [Breda de Haan, 1916; Heyting, 1913; Mendelaar, 1925; Kamerling, 1915; Quast, 1918...]. Néanmoins, une succession de mauvaises récoltes de riz à la fin des années dix retarda ces projets et l'hévéaculture continua de s'étendre.

Son essor fut entretenu par une série de facteurs externes. En 1922, la production mondiale de caoutchouc était très excédentaire, ce qui provoqua une chute momentanée des cours. Cette situation poussa le gouvernement britannique de la Malaisie, d'où provenait 75 % du caoutchouc mondial, à imposer à son territoire un plan de restriction. Mais les Indes néerlandaises, second producteur, ne jugèrent pas nécessaire d'adhérer à ce plan. Peu de temps après son entrée en vigueur, l'industrie automobile des États-Unis, remise de la dépression, reprit son essor; l'offre réduite et la demande forte entraînèrent en 1925 une hausse considérable des cours du caoutchouc, dont profitèrent essentiellement les Indes néerlandaises.

Le nombre d'arbres plantés dans la province de Jambi était évalué à plus de 2 millions jusqu'en 1912, et à 3 millions environ en 1914 [Samson, 1913 a; Kamerling, 1915]. En 1922, on estimait le nombre d'hévéas à 21 millions, quoique ce chiffre fût sujet à caution : les administrateurs débordés n'avaient plus aucune idée de l'extension de cette culture. En 1923, Jambi, crédité de 20 millions d'arbres dont 7,5 millions auraient été saignés chaque année, produisait près de 23 000 tonnes de caoutchouc, soit environ 30 % du caoutchouc indigène des Indes néerlandaises dont elle était alors la principale région productrice [Mendelaar, 1925; Pekelharing, 1925; Anonyme, 1924]. L'on se mit à parler de « *rubber-banjir* », d'une « marée de caoutchouc » à Jambi [Kramps, 1924-25].

Ce n'est qu'en 1928 que le plan de restriction anglais pour la Malaisie fut abandonné, occasionnant une croissance de l'offre mondiale telle que les cours s'effondrèrent à nouveau. Avant que le marché du caoutchouc pût se réorganiser, il fut atteint plus durement encore par la grande dépression de 1929 [Thee-Kian-Wie, 1977].

À Jambi, pendant quelques années à compter de cette date, les surfaces de l'hévéaculture régressèrent un peu au bénéfice des cultures vivrières. La production de caoutchouc connut un recul important, car une bonne partie des plantations

cessèrent d'être exploitées [Steinbuch, 1933]. En revanche, les surfaces en rizières décuplèrent entre la saison de 1925-26 et celle de 1931-32 [Veschoor van Nisse, 1931] et, parallèlement, la population plus nombreuse en vint d'elle-même à une agriculture moins consommatrice d'espace [Graf, 1938].

Les prix du caoutchouc se relevèrent lentement à compter de 1933, et les surfaces en hévéas s'accrurent à nouveau de façon considérable. En 1938, des estimations [Hall, 1946] attribuaient plus de 72 millions d'arbres à la résidence ! Néanmoins, les cours ne seront plus jamais équivalents à ceux du début du siècle, quoique certains épisodes, telle la guerre de Corée qui entraîna une forte hausse de la demande, contribuèrent ponctuellement à les relever. Depuis la fin des années soixante, les cours du caoutchouc sont plutôt à la baisse.

Que l'hévéaculture paysanne connût un si fantastique essor était dû, pour une bonne part, aux disponibilités foncières considérables et également à la flexibilité des modes d'exploitation qui furent adoptés. Pour la population locale, l'obtention de terres était aisée et quasiment gratuite [Pekelharing, 1925 : 3]. Le système foncier traditionnel qui, comme on le verra, s'est modifié à la suite de l'introduction de l'hévéaculture, favorisait très largement les habitants de Jambi, au contraire des immigrants qui semblaient, dans les premières décennies du siècle, ne pas avoir accès ou n'avoir qu'un accès limité à la propriété foncière.

De plus, l'adoption de l'hévéaculture ne provoqua aucune rupture, ni dans les pratiques d'exploitation en vigueur à la fin du siècle dernier ni, en fait, dans les espaces qui étaient traditionnellement utilisés. Au moins depuis le XVII^e siècle, en effet, la population tirait une bonne partie de ses ressources monétaires de la forêt : la récolte des diverses gommes forestières, la saignée du *jelutung* et du *damar*, la collecte du sang-de-dragon, du benjoin⁴, la récolte de cires, toutes largement pratiquées de longue date dans la région, semblent avoir fait le lit de l'hévéaculture. Il est d'ailleurs possible que les procédés d'exploitation de l'hévéa aient emprunté davantage à la cueillette ou à la foresterie, qui dominaient l'économie de la région au XIX^e siècle [Luytjes et Tergast, ca. 1930 : 10], qu'aux méthodes d'aménagement classiques des plantations tropicales. En examinant notamment le cas des *jelutung*, il apparaît que des procédés tels que l'ouverture, dans la forêt où croît spontanément cette essence, de chemins (*rintis*) reliant entre eux les arbres d'une même exploitation, furent transposés, sans modification, de la saignée des gommes « sauvages » à celle du latex de l'hévéa. La paysannerie passa ainsi de l'exploitation de ressources « aléatoires », présentes à l'état spontané dans la forêt, à celle d'une ressource « organisée », à compter du moment où une demande suffisante justifia son exploitation sous la forme de plantations.

L'organisation linéaire de l'espace, qui caractérisait la zone lorsque que les moyens de transports se limitaient aux opportunités offertes par le réseau hydrographique, s'est modifiée avec l'extension de l'hévéaculture et avec la nécessité de lui trouver de nouveaux terrains. Délaissant les bourrelets de berge saturés de la

4 Cf. Wellan [1932]. *Jelutung* : *Dyera sp.* (Apocynacées), dont le latex fournit un caoutchouc; *damar* : diverses diptérocarpacées recherchées pour leur résine; sang-de-dragon : résine de *Daemonorops draco* (palmaées) utilisée en pharmacopée ou comme colorant, pour la fabrication de vernis [Samson, 1913 b : 475-488]; benjoin : résine obtenue par saignée de *Styrax benjoin* (styracées), utilisée entre autres comme encens.

Batang Hari, les plantations d'hévéas se sont étendues peu à peu le long de ses affluents, puis se sont répandues sur les collines où a été aménagé pour l'occasion un réseau de chemins, puis de pistes. Aujourd'hui, les plantations paysannes s'organisent en chapelet le long du réseau routier, la plupart du temps sommaire, qui laisse encore quelques îlots forestiers interstitiels intacts.

L'aménagement des « forêts d'hévéas »

On constate peu de changements lorsqu'on compare le mode d'aménagement d'une plantation d'hévéas au début du siècle [Samson, 1913 a ; Pekelharing, 1925] avec celui qui prévaut aujourd'hui⁵. Après les opérations habituelles qui accompagnent le brûlis, des trous sont creusés sur le *ladang*⁶ à intervalles plus ou moins réguliers (de 2 à 4 mètres) pour accueillir les plants d'hévéas. La première année, parfois la deuxième et exceptionnellement la troisième, c'est-à-dire tant que le sol n'est pas trop ombragé, du riz est semé entre les plants. Les informateurs actuels rappellent que lorsque les cours du latex étaient hauts, les planteurs ne prenaient pas même la peine de semer du riz et transformaient directement l'essart en plantation. Aujourd'hui toutefois, il est redevenu courant de semer du riz sur l'essart, même si sa culture n'excède jamais une année.

Le sarclage du riz, lorsqu'il est cultivé, est le seul entretien que connaissent les jeunes plantations. Par la suite, ces dernières sont laissées à elles-mêmes pendant quelques années, le temps que les arbres parviennent au stade de production ; certains planteurs de la zone de collines soulignent même que le rendement des plantations serait moindre si elles étaient entretenues ! Leur physionomie est ainsi très particulière : l'hévéa croît parmi les repousses d'une jeune forêt.

Les marques d'appropriation sont sommaires. Outre la présence d'arbres fruitiers qui, dans le système traditionnel, peuvent indiquer l'appropriation d'une terre, les paysans plantent souvent une double rangée d'hévéas aux limites de la parcelle. Les clôtures et les fossés sont peu utilisés, et il n'est pas exceptionnel que les parcelles soient dénuées de toute marque de propriété : les exploitants connaissent leurs limites foncières et les litiges sur ce plan sont, à ce qu'on dit, rares.

La technique de la « forêt à hévéa » a l'avantage d'un investissement minimum en travail ; hormis la culture (facultative) du riz sur l'essart, les planteurs qui ne disposent pas, en d'autres lieux, de rizières inondables auxquelles consacrer leur temps se livrent à toutes sortes d'activités dans l'attente que la plantation en arrive au stade productif. Outre la pêche en rivière et l'aménagement de carrés de légumes, diverses « cultures dérobées », comme la banane ou le manioc, sont pratiquées sur la plantation. Cependant, il est rare que les planteurs se limitent à ces activités d'attente sans aller ouvrir, ailleurs, d'autres essarts destinés à recevoir des hévéas.

5 L'étude a plus précisément porté sur le *kabupaten* (district) de Batang Hari, dans la zone du fleuve aux environs de la capitale, Jambi, et sur les collines qui sont situées au nord du fleuve (voir fig. 2).

6 Les *ladang* désignent d'une façon générale les rizières pluviales sur brûlis (essarts) et s'opposent aux *sawah* ou rizières inondées.

Au terme, quelquefois, de trois ou quatre ans au début du siècle [Breda de Haan, 1916 : 138], de six à huit ans dans les années vingt, et de dix à douze ans aujourd'hui⁷, la plantation peut être exploitée; tantôt le recrû forestier qui la recouvre est partiellement éliminé, tantôt des sentes y sont aménagées en un circuit permettant au saigneur d'accéder à tous les arbres exploitables.

À compter de l'entrée en production, un arbre peut être saigné à peu près tous les jours. Dans les années vingt, une entaille en forme de V⁸, incisée à environ 50 centimètres de hauteur sur le tronc, délimitait un premier panneau de saignée, incisé progressivement vers le bas et saturé au bout de six mois. Après quoi, le saigneur s'attaquait à l'autre côté du tronc et procédait de façon identique, de telle sorte qu'au bout de six autres mois, ce second panneau était à son tour saturé. L'exploitant revenait ensuite au côté précédent du tronc pour creuser de nouvelles entailles à 40-50 centimètres au-dessus des premières, et ainsi de suite. Le rendement en latex de l'arbre diminuant au fur et à mesure que ce traitement lui était appliqué, le saigneur commençait à infliger à l'arbre, outre la saignée « systématique », des incisions supplémentaires pour tenter d'accroître la production. Après deux années d'exploitation, l'écorce de l'arbre était assez largement balafrée et sa production dérisoire, mais ce traitement pouvait se poursuivre pendant assez longtemps si les cours du caoutchouc étaient intéressants. Des méthodes d'exploitation si radicales, que l'on peut encore lire sur le tronc boursoufflé de vieux hévéas, sont aujourd'hui plus rares. L'arbre atteint le maximum de sa production entre dix et vingt ans, mais par la suite, selon certains, peut continuer d'être saigné jusqu'à soixante ou soixante-dix ans ! Les planteurs ont encore coutume d'affirmer que « tant qu'il a encore des feuilles, un hévéa peut être saigné ».

Le latex, récolté dès l'aube dans des coupelles constituées de demi-coques de noix de coco (*mumpul*), est ensuite brassé puis coagulé. En 1913, les produits les plus divers étaient utilisés en surquantité pour obtenir une coagulation rapide : acide fluorhydrique, jus d'agrumes et vinaigre de palme [Samson, 1913 a : 310]; à compter des années vingt, seul l'alun sera employé, mais les paysans conserveront longtemps l'habitude de mêler au latex, au moment de la coagulation, des *scraps* (déchets de latex déjà coagulé) ou divers débris afin d'alourdir le poids de la galette [Pekelharing, 1925 : 15]. Dans le même but, celle-ci connaissait, avant sa vente aux intermédiaires et durant son transport vers Jambi, toute une série d'immersions destinées à accroître sa teneur en humidité. Comme plus de la moitié du poids des galettes vendues à Jambi était constitué d'eau et d'impuretés, en 1928, des normes furent fixées pour déterminer la qualité du produit destiné à l'exportation et imposer son transport à sec.

Sur le long terme, ces mesures eurent cependant un effet limité et le caoutchouc de Jambi, dans les années soixante, est encore connu pour sa mauvaise qualité [Wybenga, 1970 : 9]. L'immersion du latex est toujours pratiquée aujourd'hui par les paysans qui évitent ainsi, disent-ils, de lui faire perdre 20% de son poids.

7 On signale que des plants améliorés, introduits depuis peu, permettront aux plantations d'être productives au bout de cinq ans seulement.

8 La forme des entailles a aujourd'hui changé, le tronc est incisé aujourd'hui sur une demi-circonférence.

Après sa coagulation d'une journée dans un bac, la galette (*tahuan*, *bekuan* ou *cetak*) est mise dans un bassin pendant au moins une semaine avant d'être vendue aux intermédiaires. Le poids des galettes, très variable, varie encore entre 8 et 40 kg ! Selon l'avis de tous, il est inutile de tenter, même aujourd'hui, d'améliorer la qualité médiocre de ce caoutchouc : les cours sont par trop fluctuants.

Comme on le voit, il n'y a rien de comparable entre l'hévéaculture villageoise et l'exploitation de type industriel, quant à elle peu répandue dans la région. En 1918, les rapports administratifs néerlandais relevaient déjà que l'hévéaculture paysanne était menée « sur le mode le plus extensif possible » [Quast, 1918]. L'absence totale d'entretien des plantations ne semblait pas constituer un obstacle à la saignée des arbres, « même si l'on devait parfois utiliser une échelle pour atteindre l'entaille » [Tideman, 1938 : 190].

Les méthodes d'exploitation et la commercialisation

Comme le soulignent tous les auteurs, il n'y a aucun moyen de connaître l'étendue réelle des plantations paysannes : elles sont laissées à l'abandon lors de leur phase de croissance et le recrû de forêt secondaire rend très difficile leur repérage. On sait que les plantations paysannes actuelles abritent un nombre moyen de 350 à 400 hévéas saignables par hectare, chiffre en fait grandement variable (170 à plus de 600 arbres par hectare); de toute façon, la production ne permet pas d'avoir une idée de la surface productive, car le saigneur ne s'attaque pas constamment aux mêmes arbres : selon l'âge et l'état d'une plantation, seuls la moitié ou le tiers des arbres sont saignés. Ainsi, connaître la surface plantée n'a pas grande utilité, car elle ne correspond ni à la surface des arbres productifs, ni à la surface effectivement exploitée. Il est préférable de s'en tenir aux productions.

Des 400 arbres saignés par personne et par jour dans les années vingt [Pekelharing, 1925], lorsque les cours du latex étaient élevés, on passe, en période de chute des cours comme en 1930, à 600 arbres par jour et parfois 800 [Veschoor van Nisse, 1931]. Lorsque les cours étaient très bas, les exploitants avaient tendance à saigner un nombre d'arbres accru afin de se garantir un revenu minimum. Aujourd'hui, les exploitants disent ne saigner en moyenne que 300 arbres par jour, mais d'autres spéculations sont venues entre-temps concurrencer l'hévéaculture.

Le nombre de jours de saignée par an est tout aussi variable : les saigneurs travaillaient environ 200 à 240 jours par an vers 1925 [Kramps, 1924-25 : 1101; Mendelaar, 1925 : 332]. On ne dispose pas de données jusqu'à la période actuelle, où l'exploitation apparaît fort irrégulière. Mais on peut discerner des règles de base dans cette activité, qui permettent de se faire une idée de son calendrier :

- Les jours où il pleut, les plantations ne peuvent pas être saignées, le latex mêlé d'eau dans les coupelles n'étant pas utilisable. À Jambi même, on peut estimer le nombre moyen de jours pluvieux à 175 par an; à Muara Tembesi, en amont, à environ 150 jours de pluie par an. Cela laisse en moyenne, sur l'année, 190 à 215 jours où l'exploitation peut avoir lieu.

- Les paysans qui se livrent, à la fois, à l'hévéaculture et à la riziculture consacrent à leurs plantations deux fois moins de temps que ceux qui se consacrent uniquement à l'hévéaculture [Mendelaar, 1925 : 332]. En effet, la période la plus

sèche, donc la plus propice à la saignée, de juin à septembre, correspond précisément à celle qui est consacrée aux travaux agricoles dans les rizières des berges de la Batang Hari, dont le calendrier est basé sur le rythme des crues.

Les exploitants disent aujourd'hui saigner trois à cinq jours par semaine, et rares sont ceux qui travaillent au total plus de vingt jours par mois, et douze mois par an. Le nombre de jours de saignée par an ne doit guère, actuellement, être supérieur à cent pour la majorité des paysans, et doit s'élever au maximum à cent cinquante pour les exploitants qui ne se livrent pas ou se livrent peu à la riziculture.

Les performances variables du saigneur, qui témoignent de la flexibilité de ses pratiques, ont évidemment une incidence sur les productions quotidiennes. Ces dernières sont aussi tributaires de l'état des arbres et de l'expérience du saigneur. Vers 1924-1925, un saigneur tirait chaque jour, de 400 arbres, 2 à 6 kg de caoutchouc sec [Kramps, 1924-25; Mendelaar, 1925; Pekelharing, 1925]. Dans les années trente, il obtenait entre 3 et 7,5 kg de caoutchouc par jour de travail [Steinbuch, 1933 : 185]. Actuellement, les productions par homme et par jour oscillent entre 10 et 15 kg de latex humide, soit *grosso modo* 5 à 7,5 kg de caoutchouc sec.

Au maximum, un exploitant moyen pratiquant parallèlement la riziculture tirera aujourd'hui de son travail 500 kg de caoutchouc sec par an, ce qui correspond aux estimations de Hall [1946 : 218] (qui avançait un chiffre de 514 kg pour 1938), comme à celles, récentes, de Gouyon [1993 : 656]. Néanmoins, il s'agit d'une approximation qui ne tient compte, on le verra, ni des cours ni des modes de faire-valoir.

Les Chinois, experts, disait-on, dans le maniement d'une balance donnant un poids différent selon qu'il s'agissait d'acheter ou de vendre, contrôlaient la commercialisation durant la période coloniale. Ces intermédiaires obligés venaient, avant même l'arrivée au marché de Jambi, prendre leur part de bénéfice : les producteurs ne touchaient pas plus de 60% de la valeur notée des exportations [Steinbuch, 1933 : 188]. Les Chinois ont été en partie supplantés par les commerçants locaux et se cantonnent aujourd'hui au marché de Jambi, où ils négocient le caoutchouc avec les intermédiaires, mais leur venue régulière dans les villages pour l'achat du caoutchouc est encore signalée jusqu'en 1960. Leur intervention rappelle une fois encore les temps fastes du commerce du poivre, lorsque les Néerlandais et les Anglais, désireux d'avoir, les premiers, accès aux nouvelles récoltes, prirent l'habitude de mandater des Chinois de la ville de Jambi pour aller à l'amont négocier les productions. La falsification des poids et des mesures par les acheteurs a, d'ailleurs, un air de déjà vu : elle était, au XVII^e siècle, largement pratiquée [Watson-Andaya, 1993].

Aujourd'hui, si l'éloignement de leur village n'y fait pas obstacle, la plupart des paysans vont vendre directement leur production de caoutchouc aux usines de *remilling* de Jambi; d'autres, trop éloignés, recourent aux acheteurs qui résident dans les villages. Ces derniers sont généralement propriétaires d'une boutique et paient les producteurs en bons qui permettent de s'approvisionner dans les boutiques de leurs émetteurs.

Un système opportuniste

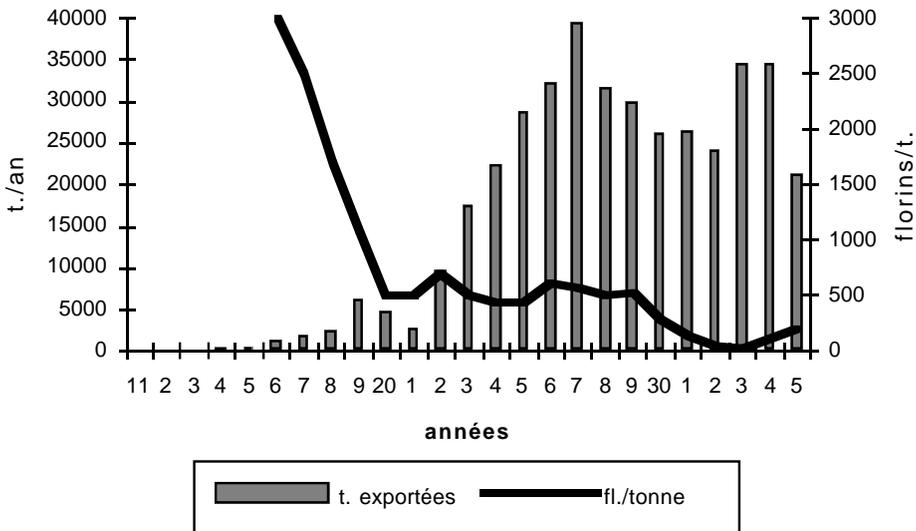
L'alternance des activités

Les fluctuations des cours mondiaux du caoutchouc ont eu une incidence directe sur les productions de Jambi, mais pas nécessairement dans le sens où l'on aurait pu s'y attendre (*fig. 3*).

À compter de 1928⁹, c'est-à-dire au début d'une période de baisse des cours, on constate que les exportations ont suivi assez peu fidèlement les cours. D'abord, ce décalage est lié au fait que les habitants plantaient en période de hausse (comme en 1915 ou 1926), mais que les arbres ne parvenaient à un stade d'exploitation que plusieurs années plus tard (six au minimum), alors que les cours n'étaient plus toujours au plus haut. Ensuite, la main-d'œuvre d'immigration récente, dépourvue de terres, n'avait qu'une alternative : soit quitter la région, soit continuer à saigner les plantations malgré des cours bas [Steinbuch, 1933], en tentant, comme on l'a vu, d'accroître ses productions pour maintenir un revenu minimum.

L'hévéaculture, dans sa période de plein essor, concurrençait très fortement toutes les autres activités. Mais à la suite de l'effondrement des cours du caoutchouc, les agriculteurs de Jambi se mirent à jouer sur les opportunités offertes par les différentes productions, se consacrant plutôt à l'hévéaculture lorsque les cours étaient

Figure 3 – Cours et exportations annuels de caoutchouc dans la province de Jambi, 1911-1935 (en florins par tonne et en tonnes)



9 Rappelons que ce n'est qu'à cette date que l'on peut savoir ce que représentent exactement les productions de caoutchouc : les Néerlandais prirent alors un certain nombre de mesures pour fixer des normes de qualité au produit destiné à l'exportation [Tideman, 1938 : 192-195 ; Steinbuch, 1933 : 188].

Figure 4 – Exportations de caoutchouc et de rotin, province de Jambì, 1918-1935 (en tonnes)

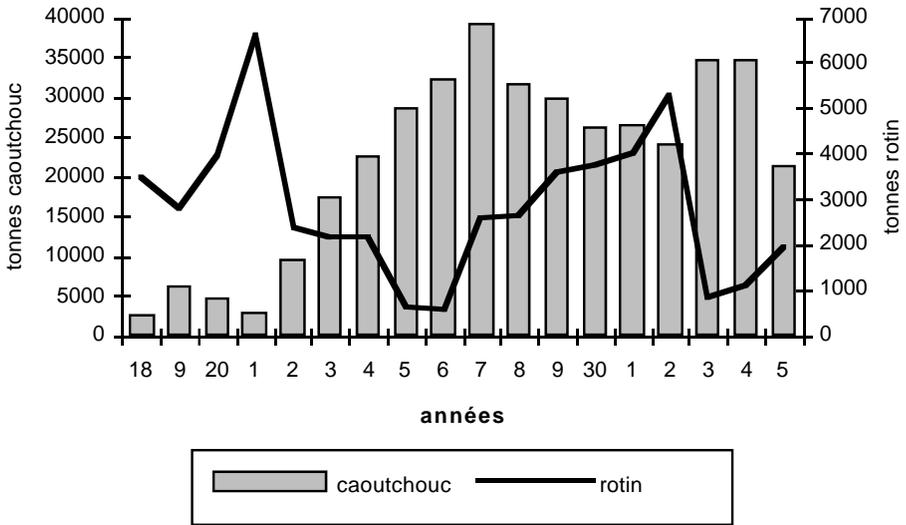
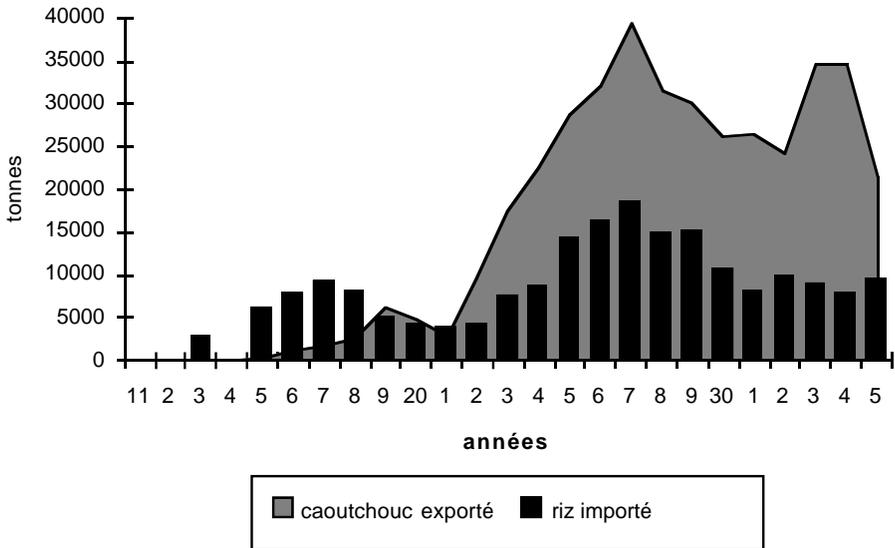


Figure 5 – Exportations de caoutchouc et importations de riz dans la province de Jambì, 1911-1935 (en tonnes)



avantageux, et se repliant plutôt sur les cultures vivrières ou les productions forestières en période de baisse. On peut comprendre ce principe de fonctionnement à partir d'un exemple simple, celui des productions de gommages forestières et de caoutchouc, qui sont comparables car elles se chiffrent en récolte quotidienne. Deux à trois hommes partant en forêt pouvaient récolter au total deux kilogrammes de gomme par jour. En 1919, un kilogramme de gutta-percha (la gomme la plus chère) était vendu 1,44 florin [Kol. Verslag, 1920]; la collecte rapportait donc à l'équipe, au maximum, environ 3 florins par jour, soit 1 à 1,5 florin par personne. La même année, l'on payait 1 florin environ le kilogramme de caoutchouc humide et impur, de « qualité Jambi »; le saigneur, même après partage de la récolte avec le propriétaire, gagnait déjà 1,5 à 3 florins par jour avec le caoutchouc [Pekelharing, 1925].

L'année suivante, tous les cours avaient baissé mais pas dans les mêmes proportions. Les 2 kilogrammes de gutta-percha rapportaient 0,80 à 1,3 florin à chacun des cueilleurs; le saigneur d'hévéa, avec des cours réduits de moitié (0,5 florin le kg), ne gagnait plus que 0,75 à 1,5 florin. Les gains procurés par les gommages forestières et le caoutchouc étaient donc à peu près équivalents en 1920. En 1921, en revanche, les cours du caoutchouc continuèrent à baisser et il devint plus avantageux pour les paysans de se livrer à la saignée des gommages en forêt, que de continuer à exploiter leurs plantations d'hévéa¹⁰.

Cet exemple – qui ne tient pas compte des modifications provoquées par la chute des cours dans les modes de faire-valoir – ne signifie pas qu'il y ait un balancement systématique entre une production et une autre. Il y a au contraire recherche d'un équilibre et d'une certaine sécurité en misant sur toute une palette d'activités possibles, de la cueillette aux cultures de spéculation en passant par le vivrier, quitte à délaisser, pour un temps, l'un ou l'autre de ces secteurs selon les opportunités offertes par les cours mondiaux. Par exemple, le rotin joua pendant longtemps le rôle d'une production de compensation vis-à-vis du caoutchouc et, sur le graphique de la figure 4, les courbes des exportations de caoutchouc et de rotin sont assez nettement inversées.

La courbe des importations de riz suit, quant à elle, assez fidèlement celle des exportations d'hévéa, avec un maximum en 1927, au moment où les cours du caoutchouc étaient encore élevés : cette année-là, la population s'intéressa surtout à la production de caoutchouc en laissant de côté les cultures vivrières, et une grande partie du riz dut être importée. Dès 1929, en revanche, la baisse des cours du latex et le retour à la riziculture s'accompagnèrent d'une diminution des importations de riz (*fig. 5*).

Jusque vers la fin des années vingt, les importations de riz étaient imputables, à la fois, à la présence d'une main-d'œuvre immigrée travaillant sur plantation et à l'abandon des productions vivrières par la population locale.

Cet abandon des rizières dans les deux premières décennies du *xx^e* siècle se comprend aisément. En 1916, période de cours très élevés, un planteur obtenant 500 kg de caoutchouc tirait de leur vente 1 000 florins, soit suffisamment pour

10 La collecte des gommages est aujourd'hui rare. La production, surtout de fruits et éventuellement de poivre et de café, vient, avec le riz, compléter ou compenser les revenus procurés par l'hévéaculture.

acheter plus de 7 tonnes de riz [Steinbuch, 1933 : 188] ! Même si le riz n'entre pas dans un circuit commercial et est autoconsommé, on peut apprécier le bénéfice considérable que l'hévéaculture, à cette époque, était susceptible de procurer. En période de cours plus bas comme en 1922 [Petri, 1923 : 58], un planteur obtenant 500 kg de caoutchouc tirait de leur vente 210 florins : ce qui était tout juste suffisant pour acheter environ une tonne de riz et nourrir cinq à six personnes pendant un an¹¹.

Une exploitation élastique

Pour nourrir sa famille en période de cours bas, le planteur a tout intérêt à renoncer à utiliser des employés sur ses plantations pour bénéficier de la totalité de sa récolte, surtout si les surfaces dont il dispose sont peu étendues. Il a aussi la possibilité de délaissier un temps ses plantations pour chercher sa subsistance dans d'autres activités. Entre ces deux extrêmes, il lui est aussi possible, quoique plus difficile et pas toujours rentable, d'employer un surcroît de main-d'œuvre pour saigner une plus grande surface et tenter ainsi de maintenir ses revenus : en période de cours bas, la main-d'œuvre, moins intéressée à ce travail, réclame une part accrue de la récolte.

En effet, le mode d'exploitation présente une élasticité supplémentaire grâce au contrat de saignée entre propriétaire et exploitant, dont les termes sont variables. Lorsque les cours étaient élevés, jusqu'à la fin des années vingt, le système du *bagi-dua* (« partage en deux ») était retenu : la moitié de la quantité de caoutchouc produite par l'exploitant, ou encore la moitié du produit de la vente du caoutchouc, était remise au propriétaire. D'autres dispositions étaient prises par contrat, comme l'achat des outils, de l'alun servant à la coagulation, etc.

En période de chute des cours du caoutchouc, soit le partage de la production s'est fait selon le principe du *bagi-tiga*, « partage en trois » (un tiers de la récolte seulement revenant au propriétaire, les deux tiers allant au saigneur), entré en vigueur au début des années trente, ou d'un système approchant, soit les propriétaires, renonçant à cette main-d'œuvre extérieure, se sont mis à exploiter eux-mêmes leurs plantations.

Aujourd'hui, le système du *bagi-tiga* régit le métayage des plantations d'hévéas mais, dans l'ensemble, la plus grande partie des plantations est exploitée en faire-valoir direct ; la situation est donc à peu près identique à celle des années trente. Les contrats de métayage intéressent, pour la plupart, des non-résidents dans les villages et sont surtout répandus dans les zones les plus proches de la ville de Jambi, où une proportion importante des plantations d'hévéas est confiée en exploitation à des citadins.

Pour résumer, la flexibilité du système repose aujourd'hui sur deux options : le recours à une main-d'œuvre extérieure en période de cours élevés pour saigner le

11 La taille moyenne des ménages dans les environs de Jambi est de cinq à six personnes vers 1920 [Petri, 1923], et de quatre à cinq personnes aujourd'hui. Les estimations de la consommation de riz faites par Luytjes et Tergast [ca. 1930 : 2], sur lesquelles s'appuie cette démonstration, sont de 175 à 240 kg de riz par personne et par an à Jambi.

maximum de surface, l'abandon de la main-d'œuvre et de la saignée d'une partie des plantations en période de cours bas. L'accroissement de la production en réponse à des cours bas ne s'observe plus guère : les paysans de Jambi ont depuis longtemps choisi de se consacrer, en de telles circonstances, à d'autres activités. Les immigrants, désormais, font de même : nombre d'entre eux ont, entre-temps, réussi à acquérir des droits fonciers.

Les aménagements du système foncier

La conversion massive et extrêmement rapide de la région à l'hévéaculture n'a été possible que grâce à l'importante disponibilité des terres. Leur mise en exploitation n'a pas été sans provoquer des changements importants dans les modalités d'accès au foncier.

La première innovation que l'on relève est d'importance : alors que la vente de terres ne semble pas avoir été originellement prévue par la coutume de Jambi, les plantations d'hévéas ont pu être vendues. Royen [1927] fait observer que, dans la région voisine de Palembang, la culture de l'hévéa a « submergé » le droit coutumier car les plantations, du fait des cours élevés du caoutchouc, ont atteint une valeur telle qu'elles ont été assimilées à des biens marchands. Elles ont pu alors être louées et vendues, y compris aux immigrants qui ont, de cette manière, obtenu de plein droit de propriété. C'est également ce qui s'est produit à Jambi.

La seconde innovation importante a trait à la transmission foncière. À l'instar de ce que l'on observait dans la succession minangkabau dont les règles, à Jambi, paraissent directement inspirées [Loeb, 1935], on distinguait, dans le mode originel de transmission des terres, les biens *sangseko*, biens immobiliers nécessaires à la subsistance de la famille (principalement, les terres à riz et les maisons) – qui constituaient le véritable patrimoine (ou *matrimoine*, selon Collet [1925 : 30]) et étaient transmis par la voie des femmes –, des biens *peseko*, dont le produit était généralement commercialisé. Ces derniers, acquis par un travail personnel, pouvaient être dévolus à un individu en particulier. Exceptées quelques plantations (poivre, tabac, coton, rotin...) existant avant l'introduction de l'hévéa, et à propos desquelles on sait peu de choses, et exceptés les arbres fruitiers dont la transmission semble avoir été variable¹², les biens *peseko* relevaient donc pour l'essentiel de la catégorie des biens mobiliers. Or les plantations d'hévéas, en se développant, ont créé une catégorie foncière d'une importance économique considérable et qui, en tant que *peseko*, était transmissible par la voie masculine. Dès 1913, Samson soulevait la question du mode d'héritage des plantations alors en plein essor, prophétisant avec justesse que, à l'inverse de toutes les autres catégories de biens immobiliers qui ne circulaient jusqu'alors que par la voie des femmes, elles deviendraient transmissibles aux hommes.

Une enquête, menée en 1991 et portant sur 81 cas de transmission intéressant 302 ayants droit dans une zone de peuplement ancien des abords du fleuve Batang

12 Les arbres fruitiers relevaient de la catégorie des biens *peseko* à Muara Tebo (Meulen, 1911 : 21-22), et des biens *sangseko* à Muara Bungo [Samson, 1920 : 45; 1930 : 82-83].

Figure 6 – Répartition de l'héritage, par sexe, dans la zone de la Batang Hari : surfaces moyennes (en hectares) héritées dans chaque catégorie de biens

	Parcelles en hévéas	Arbres fruitiers	Rizières	Terrains villag. et maisons	Divers
Hommes	0,46	3 pieds	0,16	0,02	0,06
Femmes	0,38	1 pied	0,16	0,02	0

Source : enquête.

Hari (fig. 2), fait apparaître que, tandis que les rizières et les parcelles villageoises (bâties ou non) appartenant aux parents sont, lors des transmissions, partagées à peu près également entre leurs enfants, quel que soit leur sexe, les hommes se trouvent généralement avantagés dans le partage des autres types de biens (fig. 6) :

De fait, le développement de l'hévéaculture – et également l'influence des immigrants – a provoqué l'adoption ou la diffusion, parmi la population autochtone, de deux nouveaux modes d'héritage. L'un d'entre eux est dit conforme à la religion musulmane : dans le principe, les femmes y obtiennent *grosso modo* une part inférieure de moitié à celle des hommes. Ce type d'héritage reste minoritaire par rapport à un autre mode de dévolution, qui est dit tantôt « coutumier » (*adat*), tantôt conforme au droit indonésien moderne, et qui est en principe égalitaire entre tous les ayants droit, quel que soit leur sexe. S'ajoutent à ces deux principaux modes de transmission des systèmes hybrides qui résultent d'arrangements entre les héritiers¹³.

Il s'est apparemment produit un glissement dans ce qui est défini comme la succession « coutumière¹⁴ », dans la mesure où, du système traditionnel, plus ou moins complètement matrilineaire, il ne subsiste aujourd'hui qu'un vestige : les dons que fait la mère de l'épouse à sa fille¹⁵ de biens fonciers (généralement des terres à riz et des maisons) qui viennent s'ajouter à ceux du ménage, mis en commun pour l'exploitation. Si ces dons sont courants (ils ont profité à 3 ou 4 ménages sur 10), ils intéressent désormais un volume foncier relativement réduit : 11 % des surfaces totales des ménages en riz et 9 % des surfaces en cultures diverses¹⁶, alors que, tous modes

13 Ainsi, sur l'échantillon considéré, 1 à 2 cas de transmission sur 10 se sont opérés selon les règles de l'islam ; 4 cas sur 10 selon un système égalitaire, parfois dit « coutumier » ; 3 à 4 cas sur 10 selon des arrangements divers entre héritiers.

14 Le droit coutumier aurait été « adapté » aux principes de la nation indonésienne moderne (*pancasila*) : les informateurs précisent que puisque les hommes et les femmes accomplissent à présent le même travail, il n'y a pas de raison de favoriser les uns ou les autres.

15 Ces dons n'ont pas forcément lieu lors du décès de la mère ni même lors du mariage ; ils peuvent en fait intervenir à n'importe quel moment. Les biens transmis de cette façon sont les biens propres de la mère, généralement reçus de sa propre mère ; il y a donc maintien de la transmission de certains biens de type *sangseko* par la voie des femmes, qui viennent accroître, dans les faits, les chiffres moyens qui leur sont attribués dans la figure 6.

16 Les surfaces totales comprennent toutes ensemble celles que les ménages ont héritées, achetées et défrichées. La transmission par la voie des femmes de plantations d'hévéas et d'arbres fruitiers n'a été rencontrée que dans un seul village (Jambi Kecil).

Figure 7 – Les surfaces (en hectares) par ménage, selon le mode d'obtention, par zone (fleuve ou collines) et par type de culture

		Surfaces héritées	Surfaces acquises
Hévéa	Fleuve	1,08	2,8
	Collines	0,65	4,4
Rizières	Fleuve	0,75	0,66
	Collines	0,16	0,02
Autres	Fleuve	0,13	0,15
	Collines	0,22	1,54
Total	Fleuve	1,96	3,61
	Collines	1,03	5,96

Source : enquête.

de transmission confondus, l'héritage a fourni aux ménages 76 % de leurs terres à riz et 52 % des terres en cultures diverses.

En revanche, l'héritage n'a procuré aux ménages que moins de 30 % des surfaces en hévéa qu'ils exploitent. Qu'on se trouve en zone de peuplement ancien comme le long du fleuve Batang Hari, ou en zone de colonisation récente comme dans les collines situées immédiatement au nord¹⁷, l'importance des surfaces en hévéas qui sont acquises à chaque génération peut suffire à expliquer le bouleversement du droit coutumier (fig. 7).

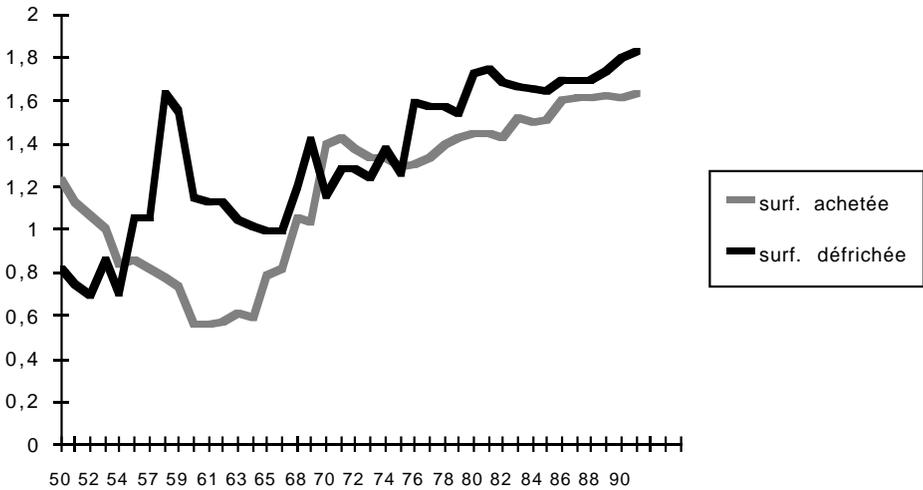
L'acquisition, par le ménage, de nouvelles terres s'opère souvent (pour les trois quarts d'entre elles) au moyen de défrichements et, dans la zone du fleuve comme dans celle des collines, près de 90 % des terres qui ont été défrichées par les ménages actuels sont devenues des plantations d'hévéas. Qui plus est, une part considérable de ces défrichements a intéressé non pas des friches, des recrûs de forêt secondaire ou d'anciennes plantations à replanter, mais ce qui est décrit comme la « forêt vierge¹⁸ ».

On entrevoit une explication partielle à cette « faim » de terres lorsqu'on compare la courbe des défrichements à celle des achats dans la zone de la Batang Hari (fig. 8) : l'une et l'autre suivent à peu près le même mouvement à douze ans d'intervalle. Or cette période est celle nécessaire aujourd'hui pour qu'une plantation parvienne au stade productif. Cela est particulièrement net pour le pic des

17 L'échantillon retenu est de 84 ménages le long de la Batang Hari et de 43 ménages dans les collines.

18 Pour 12 hectares seulement repris sur d'anciennes friches, 413 hectares avaient été conquis sur la forêt dense, soit un rapport de 1 à plus de 30. Il est vrai que la coupe de la « forêt vierge » est le moyen le plus sûr d'affirmer la primauté des défrichements et, par conséquent, la propriété foncière. Il n'est pas exclu, ainsi, que certains informateurs n'aient pas hésité à décrire comme « forêt » ce qui était en fait une repousse forestière, ce qui amène à nuancer un peu le rapport précédent.

Figure 8 – Défrichements et achats : moyenne par exploitation et par an, 1950-1990, dans la zone de la Batang Hari (hectares)



Source : enquête.

défrichements de la fin des années cinquante, et celui des achats du début des années soixante-dix.

Ainsi, beaucoup de plantations d'hévéas ne seraient aménagées que pour être revendues par la suite. On peut penser que cette spéculation foncière joue aussi un rôle important dans les collines où, surtout depuis 1980 et le tracé d'une route vers le Tungkal désenclavant la zone, des surfaces considérables sont défrichées (près de 5 hectares en moyenne par exploitation).

Cette spéculation foncière, en s'ajoutant au caractère déjà élastique des pratiques de l'hévéaculture, vient démontrer la multiplicité des ressources ainsi que les nombreuses possibilités de modulation de l'exploitation. Toutefois, l'analyse serait incomplète si l'on omettait de signaler que les activités des paysans des rives de la Batang Hari ne se limitent pas au seul domaine de l'agriculture, et qu'un bon nombre d'entre eux, à l'occasion, saisissent l'opportunité d'une activité plus ou moins temporaire, quitte à délaissier pour quelque temps le monde des villages.

Une flexibilité exemplaire

L'ultime bilan de cette « marée de caoutchouc » concerne la population de la province. Celle-ci a décuplé en quatre-vingts années, passant de 200 000 habitants environ en 1910 à près de 2 millions en 1990. À y regarder de plus près, les taux d'accroissement de la population de Jambi suivent assez fidèlement les fluctuations des cours du caoutchouc. L'immigration considérable qui, dès le début du XX^e siècle, soutient cette croissance, a été, dans les basses terres, exclusivement

motivée par les possibilités d'obtenir ou d'exploiter des parcelles consacrées aux nouvelles cultures commerciales, l'hévéa principalement, mais aussi le cocotier¹⁹. L'ampleur des fluctuations des cours du caoutchouc et les dangers éventuels de tabler uniquement sur les ressources procurées par cette activité ont amené à dire de l'hévéaculture, dans les premières décennies du siècle, qu'elle était « le bouchon sur lequel flottait Jambi » [Ezerman, 1928 : 41]. Néanmoins, les paysans ont prouvé leur capacité à surnager, et mieux encore à vivre, de plus en plus nombreux, de l'hévéaculture. Scholtz, en 1983, a montré que, dans une zone qui s'étend du piémont des Barisan, à l'ouest de Sumatra, jusqu'à la côte, dans le centre et le sud de Sumatra, et à l'exception, parfois, des productions fruitières²⁰, l'hévéaculture procurait les meilleurs revenus aux exploitations paysannes, ce que nos observations plus récentes confirment.

Toutes les stratégies décrites plus haut montrent aussi que l'hévéaculture fut assimilée et transformée par la paysannerie locale au point que l'activité devenait méconnaissable à des yeux européens : longtemps, les spécialistes occidentaux de cette culture se succédèrent à Jambi en s'offusquant de la désinvolture des méthodes d'exploitation appliquées [Wormser, 1933]. Or ces dernières répondaient très exactement aux exigences de flexibilité que le marché particulièrement fluctuant du produit imposait aux exploitations familiales, ce que n'eût su procurer une transposition telle quelle des règles « classiques » de l'économie de plantation. Pour Tideman [1938 : 190], à la veille de la seconde guerre mondiale, il était déjà impossible d'apporter la moindre amélioration à l'hévéaculture de Jambi, « le travail étant trop facile et trop rémunérateur ». La question qui se pose dans un tel contexte intéresse les fondements mêmes du développement prôné par les pays occidentaux, selon un modèle supposé seul rationnel. Il apparaît que d'autres rationalités sont tout aussi viables puisque, dans le cas présent, il a été loisible de substituer, avec un certain bonheur, aux objectifs de rentabilité optimale à la surface de l'économie de plantation, des pratiques modulables jouant sur des alternances de l'investissement de travail. Pariant sur les fluctuations des cours du caoutchouc, les habitants de Jambi ont également spéculé, on l'a vu, sur les terres à hévéas et même, à l'occasion, sur les outils de contrôle du marché qu'ont représentés les *coupons* de la fin de la période coloniale²¹.

Certes, les systèmes sociaux locaux ont payé cette manne de l'hévéa par des bouleversements considérables, dont les aménagements intervenus dans le système foncier donnent quelque idée ; mais Josselin de Jong [1951 : 117-118], à propos du pays minangkabau, rappelle que l'*adat*, le droit traditionnel, loin d'être une

19 Les deux cultures ne se concurrencent pas dans l'espace. Le cocotier, dont le développement est au départ le fait des populations banjar immigrées depuis Kalimantan sur le littoral, a colonisé les vastes zones tourbeuses de la côte délaissées par l'hévéa. Néanmoins les cours du coprah sont tout aussi fluctuants que ceux du caoutchouc et la flexibilité des modes d'exploitation est comparable.

20 Les fruits, dans la région de Palembang, assurent de considérables rentrées monétaires moyennant un investissement de travail quasiment nul. Les productions de chaque arbre (*duku* et *durian* principalement) sont généralement vendues « sur pied » à un marchand qui en organise à la fois la récolte et la commercialisation [Scholtz, 1983 : 160].

21 Institués en 1937, les coupons attribués aux familles de producteurs fixaient leur quota de caoutchouc livrable à l'exportation ; ils faisaient l'objet d'un trafic intense [Graf, 1938 : 36-38].

entité immuable, est en permanence sujet à l'adaptation et au changement. La capacité de transformation de ces paysanneries ne saurait ainsi apparaître comme un hasard : elle est une caractéristique de leur mode de fonctionnement.

Reste que le système de production repose encore entièrement sur une relative disponibilité en terres, qui ne saurait durer très longtemps [Gouyon, 1993]. Déjà, dans la zone des collines, l'on voit apparaître, aux côtés de l'hévéa, d'autres cultures commerciales telles que le café et la banane, mais aussi le poivre, le giroflier et même le cacao, dont la culture relève, dans un premier temps, de l'expérimentation. On peut, certes, y reconnaître la capacité spontanée à innover des paysans qui, à l'écoute des cours internationaux, cherchent à spéculer sur les ouvertures de marchés potentiels encore mal explorés. Il est possible également que les paysans entrevoient déjà d'eux-mêmes les limites de leurs pratiques actuelles et anticipent en s'acheminant spontanément vers de nouveaux choix.

BIBLIOGRAPHIE

- Midden Sumatra : Reizen en onderzoekingen der Sumatra-expeditie* [1882], Leiden, Brill, 10 vol.
Kolonial Verslag [1920], Algemeene Rijksarchief.
 « De bevolkingsrubbercultuur » [1924], *Ned.-Indië Rubber-en Theetijdschr.*, 9^e année : 442-448.
 BRED A DE HAAN J. VAN [1916 b], *De Inlandsche rubbercultuur in Djambi*, Tijdschr, BBL : 37-142.
 COLLET O.J.A. [1925], *Terres et Peuples de Sumatra*, Amsterdam, Elsevier, 562 p.
 DIREKTORAT JENDERAL TRANSMIGRASI [1973], *Laporan survey explorasi proyek transmigrasi Rantau Rasau*, Jakarta, Propinsi Jambi, 27 p. multigr.
 DIREKTORAT JENDERAL TRANSMIGRASI [1976], *Monografi proyek transmigrasi propinsi Jambi : 1. Rantau Rasau ; 2. Singkut ; 3. Rimbo Bujang*, Jambi : div. pag.
 EZERMAN H.E.K. [1928], *Memorie van Bestuurovergave van het gewest Djambi*, Algemeene Rijksarchief, MMK 222, 61 p.
 FERRAND M.-G. [1922], *L'Empire sumatranais de Crivijaya*, Paris, Imprimerie nationale, 190 p.
 GEERTZ C. [1963], *Agricultural Involvement : the Processes of Ecological Change in Indonesia*, University California Press, 176 p.
 GOUYON A. [1993], « Les plaines de Sumatra-Sud : de la forêt aux hévéas », *Tiers-Monde*, XXXIV, juillet-septembre, 135 : 643-670.
 GRAF L.I. [1938], *Memorie van Overgave van den Controleur der onderafdeeling Djambi*, Algemeene Rijksarchief, KIT 924, 81 p.
 GUILLAUD D. [1994], « Les douze ventres du sultan : la permanence des territoires à Jambi (Sumatra, Indonésie) », *Géographie et Cultures*, 12 : 109-130.
 GUILLAUMONT P. [1985], *Économie du développement*, Paris, Puf, coll. « Thémis-Sciences économiques », 3 vol., 464 + 605 + 367 p.
 HALL C.J.J. VAN [1946], *Insulinde : de inheemsche landbouw*, Ind. Inst. Dev., 220 p.
 HELFRICH O.L. [1908], *Memorie van Overgave van den Resident van Djambi*, Algemeene Rijksarchief, MMK 216, 73 p.
 HEYTING T.A.L. [1913], *Memorie van Overgave van den Resident*, Algemeene Rijksarchief, MMK 218, 45 p.
 JOSSELIN DE JONG P.E. DE [1951], *Minangkabau and Negri Sembilan. Socio-Political Structure in Indonesia*, thèse, Leiden, 208 p.
 KAMERLING A.L. [1915], *Memorie van Overgave van den Resident*, Algemeene Rijksarchief, MMK 219, 25 p.
 KRAMPS J.G.H. [1924-25], « De millioenen van Djambi : de rubber-bandjir », *Afg. Landbouwweekbl. N. I.*, 9^e année : 1100.
 LOEB E. [1935], *Sumatra : its History and People*, Vienne, Verslag des Inst. f. Völkerk. der Univ., 350 p.

- LUYTJES A., TERGAST G.C.W.C. [ca. 1930], « The Cultivation of Export Crops by Natives and the Rice Situation in the Outer-Provinces of the Dutch East-Indies », *Korte Meded. v. de Afd. Landbouw*, 10, 19 p.
- MANGUIN P.-Y. [1996], « Les archéologues veulent donner une identité aux pays de l'Asie du Sud-Est », *Le Monde*, vendredi 10 mai.
- MENDELAAR J.J. [1925], « Djambi, de rubber en de Djambiër », *Kol. Stud.*, 9^e année, II : 325-361.
- MEULEN Ph.J. VAN DER [1936], *Memorie van Bestuurovergave van het gewest Djambi*, Algemeene Rijksarchief, MMK 225, 152 p.
- PEKELHARING N.R. [1925], *De bevolkingsrubbercultuur in Nederlandsch Indië : I. Djambi*, Nijv. en Handel, Dep. van Landbouw, 310 p.
- PETRI H.L.C. [1923], *Memorie van Overgave, Residentie Djambi*, Algemeene Rijksarchief, KIT 878, 138 p.
- QUAST H.C.E. [1918], *Memorie van Overgave van den Resident*, Algemeene Rijksarchief, MMK 220, 41 p.
- RAULIN H., RAYNAUD E. [1980], *L'Aide au sous-développement*, Paris, Puf, coll. « Tiers Monde », Iedes, 261 p.
- ROYEN J.W. VAN [1927], *De Palembangse Marga en haar grond-en waterrechten*, thèse, Leiden, 218 p.
- SAMSON A.L. [1920], *Resultaten van het onderzoek in de Batin Tiga Ilir*, Algemeene Rijksarchief, KIT 906, 95 p.
- SAMSON A.L. [1913 a], *Een en andere over de bevolkingsrubbercultuur in de afdeeling Ma*, Boengo van de Residentie Djambi, Tijdschr, BB XLV : 292-314.
- SAMSON A.L. [1913 b], *Djeloetoeng en nog wat*, Tijdschr, BB XLV : 475-488.
- SAMSON A.L. [1930], *Adatrecht van de Batin Tiga Ilir*, Moeara Boengo 1920, Adatrechtbundels, 32 : 66-83.
- SCHOLZ U. [1983], *The Natural Regions of Sumatra and their Agricultural Production Pattern. A Regional Analysis*, I, Bogor, CRIFC, 257 p.
- SCHRIEKE B. (éd.) [1955], *Indonesian Sociological Studies : Selected Writings*, La Haye-Bandung, Van Hoeve, 230 p.
- STAPEL F.W. [1931], *Pieter van Dam's beschrijvinge van de Oostindische Compagnie*, 's-Gravenhage, Nijhoff, 858 p.
- STEINBUCH W. [1933], *Memorie van Bestuurovergave van het gewest Djambi*, Algemeene Rijksarchief, MMK 224, 313 p.
- THEE-KIAN-WIE [1977], *Plantation Agriculture and Export Growth : an Economic History of East Sumatra, 1863-1942*, Jakarta, LEKNAS-LIPI.
- TIDEMAN J. [1938], *Djambi*, Meded. Kol. Instituut, XLII, Amsterdam, Druk de Bussy, 397 p.
- VERSTEEG W.F. [1875], *De wetenschappelijke expeditie naar Midden-Sumatra, voorgedragen in de algemeene vergadering van het Aardrijkskundig Genootschap*, Tijdschr, Kon. Aard. Gen., s. I. : 338-358.
- VESCHOR VAN NISSE J.R.F. [1931], *Memorie van Bestuurovergave van het gewest Djambi*, Algemeene Rijksarchief, MMK 223, 193 p.
- WATSON-ANDAYA B. [1993], « Cash Cropping and Upstream-Downstream Tensions : the Case of Jambi in the Seventeenth and Eighteenth Centuries », in A. Reid (éd.), *Southeast Asia in the Early Modern Era : Trade, Power and Belief*, Cornell Univ. Press : 91-122.
- WELLAN J.W.J. [1932], *Zuid-Sumatra, Economische overzicht van de gewesten Djambi*, Palembang, de Lampongsche districten en Bengkoelen, Wageningen.
- WORMSER G. [1933], *Note sur le caoutchouc indigène de Sumatra (Indes néerlandaises)*, Saigon, Portal, 23 p.
- WYBENGA J.M. [1970], *Indonesië 1969; enkele economische gegevens betreffende Indonesië en de situatie in de landbouw op Sumatra*, 's-Gravenhage, Central Strikstof verkoopkantoor, 61 p.

Les Galapagos, autre tragédie des communaux (Équateur)

Claude de Miras *

«Les îles sont toujours un observatoire pour la communauté scientifique internationale. Afin de préserver cet archipel dans un but écologique, la république de l'Équateur a dû limiter la présence humaine sur ces îles. Néanmoins, si vous avez la chance de les visiter, nous vous demandons d'y respecter la nature. »

[Serveur de l'ambassade d'Équateur sur minitel
(3615 Équateur), décembre 1996.]

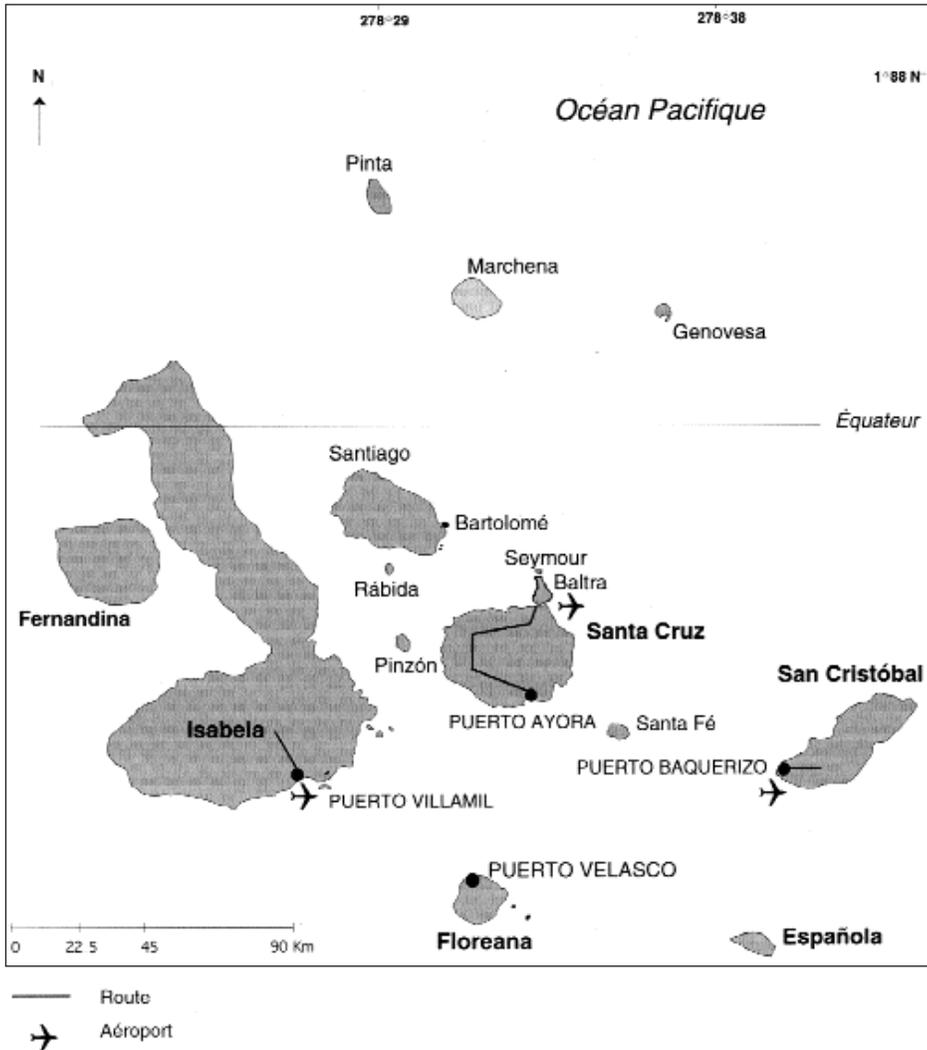
Le mythe d'un archipel écologiquement indemne et efficacement protégé contre une anthropisation à risque, reste l'argument fort d'une promotion touristique prétendument maîtrisée et d'une gestion conservacionniste déclarée vigilante. Cet effet d'annonce, à usage externe, tente de maintenir intacts la chimère d'une nature préservée et l'affichage d'une forte conscience écologique en faisant référence à de supposées mesures restrictives. Mais, face aux coups de boutoir d'une marchandisation croissante, cet emblème conservacionniste se désagrège ¹.

La problématique générale qui modèle le devenir social et écologique de l'archipel ne doit cependant pas être confondue avec la classique confrontation entre protection du milieu naturel et exploitation marchande débridée. Le drame des Galapagos ne se résume pas à la lutte inégale entre savants et marchands. La *tragédie* se décline à partir de l'absence de régulation d'un processus généralisé de mises en valeur (scientifique, touristique, halieutique, agricole, etc.) qui a projeté les Galapagos dans une trajectoire maintenant hors de contrôle. La carence d'un arbitrage politique a soumis l'archipel aux intérêts corporatistes, qu'il s'agisse d'institutions administratives nationales, d'entités non gouvernementales étrangères scientifiques, d'entrepreneurs privés liés aux services touristiques ou à

* Économiste, directeur de recherche IRD, laboratoire Population Environnement, université de Provence.

¹ Une autre approche de cette problématique a été proposée dans « Les îles Galapagos : le mythe de la conservation face à la logique de l'accès libre », in *Regards interdisciplinaires sur les politiques de développement*, textes réunis et présentés par J.-F. Baré, L'Harmattan, 1997, p. 349-379.

Figure 1 – Archipel des Galapagos (Équateur)



l'activité halieutique, ou d'une population locale démographiquement active mais économiquement marginalisée.

Le faisceau des croissances sectorielles impulsant la dynamique de l'archipel était, dès son origine, inconciliable avec les objectifs annoncés de conservation de la biodiversité de l'archipel. Pourtant, plusieurs décennies ont été nécessaires pour mettre au jour les contradictions et un quart de siècle aura permis aux naturalistes de prendre acte du caractère non durable du mode de croissance dans lequel ils ont engagé et maintenu, volontairement ou non, les Galapagos. Il faudra sans doute attendre encore plus longtemps pour que de nouvelles conditions d'équilibre

soient définies et instaurées dans l'archipel, si toutefois des seuils irréversibles ne sont pas déjà franchis.

Les Galapagos paraissent davantage régies par le principe de l'accès libre que par celui – apparent – d'une protection réglementée : en retraçant leur évolution au cours des vingt dernières années, nous observerons comment, dans un contexte de compétition croissante entre des acteurs toujours plus nombreux, les différentes initiatives visant à s'approprier la *res nullius* apparaîtront avec leur légitimité propre mais leur incompatibilité globale.

Considérant le cadre théorique proposé par Garrett J. Hardin², nous nous arrêterons en particulier sur le processus d'un peuplement croissant et d'un accès libre conduisant à une situation d'incompatibilité entre les avantages individuels et l'intérêt collectif. Rappelons brièvement le principe démonstratif proposé par le biologiste nord-américain³ : soit un pâturage auquel peuvent accéder librement des bergers pour y faire paître leur bêtes. Chaque berger, en cherchant à maximiser son gain, va tenir, consciemment ou non, le raisonnement suivant : « Quelle est pour moi l'utilité d'ajouter un animal supplémentaire à mon troupeau ? » La réponse dépendra de deux éléments, l'un positif, l'autre négatif. L'élément positif tient au produit escompté de la vente d'une bête supplémentaire ; tant qu'une vente est possible, l'utilité est proche de la valeur « 1 ». L'élément négatif se rapporte au risque de surpâturage ; mais tant que ce risque est partagé entre tous les bergers, l'utilité négative n'est qu'une fraction de la valeur « 1 ». Comparant les deux utilités et leur solde, chaque berger sera conduit rationnellement à incorporer un animal supplémentaire à son troupeau, *and another; and another...* [Hardin, *ibidem* : 1244] dans un univers fini. Hardin en déduit que la liberté d'accès aux communaux apporte la ruine de tous les pasteurs. L'auteur rappelle que, dans de nombreuses situations concrètes, ce modèle est extrêmement actif (élevage, pêche, forêts, etc.). Il considère, en autres exemples, le cas des parcs nationaux, ouverts à tous les visiteurs, sans limite. L'intérêt touristique de parcs surfréquentés se réduit et finira par disparaître s'ils sont considérés comme des communaux [Hardin, *ibidem* : 1245].

En termes économiques, ce sont bien sûr les externalités⁴ négatives qui sont au cœur du constat dressé par le biologiste G. Hardin. La thèse de la *tragédie des communaux* renvoie fondamentalement au conflit entre avantages microéconomiques et intérêt collectif, eu égard aux déséconomies externes générées par les pratiques individuelles et non répercutées immédiatement par le marché. À la différence du principe de la main invisible, attribuant au marché des vertus régulatrices, il apparaît dans le contexte d'accès libre un décalage entre coûts/gains privés d'une part et coûts/gains collectifs d'autre part. De plus, la compétition sur la ressource s'intensifie puisque ce qui n'est pas exploité *hic et nunc* par tel agent pourra l'être aussitôt par ses compétiteurs. La stratégie des agents pousse donc vers la

2 « The Tragedy of Commun », *Science*, 162, 1968, p. 1243-1248.

3 Nous ne débattons pas de la portée théorique de cette hypothèse de la tragédie des communs et des multiples critiques et prolongements auxquels elle a donné lieu. Mais nous observerons les dommages sociaux et environnementaux provoqués par l'absence de toute forme de régulation collective.

4 Une externalité positive ou négative est un avantage ou un coût économique, engendré de façon délibérée ou non, par l'activité économique d'un agent vis-à-vis d'un autre agent sans que cette interaction puisse s'exprimer par un prix que révélerait instantanément le marché.

maximisation des résultats immédiats en ayant pour conséquence prévisible l'extinction d'espèces ou au moins un risque d'épuisement rapide des stocks.

On observera ainsi empiriquement, dans le contexte de l'archipel équatorien, comment les coûts externes induits par les activités économiques individuelles ont conduit à des situations de surexploitation ou de dépassement de capacité de charge. Bien entendu, comme il n'existe aucun seuil mesurable, ce sont les mécanismes déterminant ces tendances lourdes que nous mettrons en évidence; dans cet univers incertain, c'est aussi l'absence d'une politique fondée sur la précaution qui ressortira de cette rétrospective.

Aux Galapagos, on considérera particulièrement les différentes valeurs d'usage ponctionnées par des acteurs dont la présence et l'activité ont – directement ou non – porté atteinte à un niveau donné de biodiversité. L'absence d'internalisation du coût de la présence humaine – permanente (colonisation) ou flottante (tourisme) – dans l'archipel a conduit à une dégradation du milieu naturel et à une détérioration des conditions de vie.

Sur un même espace géographique doté de valeurs d'usage distinctes, une active compétition s'est organisée entre différentes instances qui se sont approprié l'espace insulaire, bien au-delà de la zone dévolue à la présence humaine : les scientifiques, dès le début des années soixante avec la création de la station Charles Darwin, entendaient consacrer l'intérêt exceptionnel des Galapagos tenant à leur histoire naturelle; les opérateurs touristiques se donnaient pour objectif en 1970 de valoriser commercialement ce capital naturel en l'exploitant de façon de plus en plus intensive; en 1973, le président de la République, le général Rodriguez Lara, chef de la junte militaire, allait affirmer la souveraineté nationale sur cette partie excentrée de la nation équatorienne; enfin, les colons et les nouveaux migrants se tournaient, de plus en plus nombreux, vers la mise en valeur économique des ressources naturelles (ressources agricoles, d'élevage et halieutiques) et encore plus nettement vers les revenus directs ou indirects tirés du tourisme ou de l'administration. La référence à l'accès libre tient d'abord à l'absence de toute limitation à la colonisation humaine permanente comme touristique⁵; ensuite, le renouvellement⁶ des sites touristiques vide de sens le *numerus clausus* auquel ils sont soumis; de plus, l'absence de protection du milieu marin limite considérablement la protection effective du parc national puisqu'il est de facto partout accessible par la mer (ce dont les patrons-pêcheurs ne se privent pas afin d'établir leurs campements itinérants de pêche à la langouste ou au concombre de mer); la pression démographique, croissante dans les zones à usage humain, produit des déchets solides et liquides, peu respectueux des limites territoriales réglementaires; l'introduction d'espèces végétales et animales continentales va aboutir à une colonisation rapide et un recul des espèces endémiques : la combinaison et la contiguité d'une zone à vocation humaine et d'une aire protégée impliquent que la logique de l'accès libre tend directement ou indirectement à se généraliser et revient à soumettre l'écosys-

5 Même si l'idée d'un contrôle migratoire vers les Galapagos est en débat depuis plusieurs années, jusqu'en 1996, aucune mesure n'a été prise.

6 Le nombre de sites peut rester constant mais la fermeture de certains sites – après dégradation des lieux ou fuite des animaux – permettra l'ouverture de nouveaux points de visite.

tème le plus fragile à la logique de la compétition et de la prédation. Cette généralisation spatiale de la tragédie des communaux est d'autant plus active que les Galapagos ne peuvent compter, de par leur histoire et leur isolement, sur des formes traditionnelles d'appropriation et donc de régulation collective.

La montée en puissance des conséquences de l'accès libre peut être restituée à travers trois séquences temporelles dans l'histoire récente des Galapagos. À travers leur progression, elles attesteront de l'impossible émergence d'un mode concerté et collectif de régulation apte à concilier localement l'économique, le social et l'écologique. Elles montreront que le principe de l'accès libre, portant sur des ressources ou des valeurs d'usage, est synonyme de déséquilibres sociaux et écologiques. Contrairement à un préjugé tenace qui mythifie la conservation, la *tragédie des communaux* se donne en spectacle aux Galapagos depuis une vingtaine d'années.

Dans un premier temps – de 1970 à 1990 –, un quiproquo a pu laisser croire qu'une coexistence paisible entre les intérêts en présence avait été trouvée. De 1990 à 1995, une seconde phase s'ouvre en mettant peu à peu en lumière les limites de ce qui était présenté pourtant comme un modèle de gestion écologique. Enfin, depuis quelques années, une troisième séquence semble pousser à la radicalisation des acteurs en mettant en évidence la nature véritable de ce mode de croissance.

Si la logique générale qui sous-tend la dynamique insulaire est fondamentalement celle de l'accès libre, il sera intéressant de s'arrêter sur la pluralité des acteurs, sur leurs stratégies et leurs coalitions; en même temps, des principes constants seront à l'œuvre : absence de concertation pour des objectifs sociaux et écologiques contraignants, compétition de ces acteurs orientés vers leurs intérêts respectifs, impuissance publique à définir un cadre coercitif pour une nécessaire négociation et superposition de position scientifique et de choix de société.

Un accès plus libre que réglementé

Depuis 1970, les multiples institutions, locales ou nationales, équatoriennes ou étrangères, ayant en charge le patrimoine mondial des Galapagos, ont pu alimenter et exporter une fiction en matière de protection du milieu naturel, en se dotant de tous les signes susceptibles de crédibiliser cet affichage. Mais n'est-ce pas seulement la phase de transition dans laquelle entraînent les Galapagos qui a pu laisser croire que régnaient là, avant la lettre, les conditions d'un développement durable ?

En effet, entre 1970 et 1990, s'est opéré lentement mais de façon croissante et irréversible, un changement radical dans la situation de l'archipel. Jusqu'à cette période récente, les Galapagos – îles volcaniques apparues voici quelque quatre millions d'années – sont restées largement en dehors des courants historiques, économiques ou de peuplement⁷, subissant cependant déjà quelques dommages directs au cours des siècles passés (tortues abattues par les pirates au XVII^e, baleines chassées par les pêcheurs américains ou européens au XIX^e, iguanes décimés par les GI's durant la seconde guerre mondiale) ou indirects par l'incursion d'espèces

7 Les Galapagos ont été découvertes en 1535 par les Espagnols et rattachées à l'Équateur en 1832.

étrangères (rats, chèvres, cochons, etc.). Mais depuis vingt ans, les rythmes et les flux d'anthropisation soumettent les Galapagos à un processus actif de colonisation humaine et d'exploitation économique. Une transition brutale s'est donc opérée entre une phase – à l'échelle géologique – d'isolement sans peuplement humain vers une phase d'anthropisation – très contemporaine mais extrêmement soutenue –, à partir des têtes de pont qu'ont représentées les zones à vocation rurale et urbaine⁸. La conjonction d'entrées croissantes de colons et de touristes, dans un milieu naturel relativement épargné de toute dégradation continue et massive, a conduit les instances responsables de l'État et du devenir de cet écosystème insulaire, à affirmer leur capacité à maîtriser et combiner conservation et présence humaine pour en déduire l'exemplarité des Galapagos. Ce *modus vivendi*, largement indépendant de toute maîtrise conservacionniste, a donc été à l'origine d'un quiproquo dont on perçoit aujourd'hui les effets sociaux et environnementaux dévastateurs. La transition d'une logique – d'isolement – vers l'autre – de peuplement – a été confondue avec une véritable régulation institutionnelle de l'environnement.

La dynamique d'anthropisation a eu deux composantes distinctes quoique étroitement reliées : la colonisation humaine continentale et le flux touristique international et équatorien.

La colonisation humaine : entre 1950 et 1990, la population est passée de 1 346 individus à 9 785, soit une croissance moyenne annuelle supérieure à 5%. Ce constat appelle plusieurs remarques :

- le taux moyen national en Équateur lors du recensement de 1990 était évalué à 2,21 %, soit moins de la moitié du taux insulaire;

- le taux moyen de croissance démographique pour les Galapagos sur la période 1950-1990 recouvre en réalité des taux qui évoluent de façon croissante : 4,54% pour la période 1962-1974, 4,91% pour la période 1975-1982, 5,9% pour la période 1983-1990 (ce dernier taux conduisant à un doublement de la population tous les douze ans);

- depuis que les Galapagos ont accédé au statut de province en 1973, tout Équatorien peut librement s'y rendre et y résider, en vertu de la constitution qui autorise chacun citoyen équatorien à circuler et s'établir librement à l'intérieur des frontières nationales, continentales et insulaires, sans restriction d'aucune sorte;

- les zones dédiées réglementairement aux implantations humaines, rurales et urbaines atteignent des densités fortes à Puerto Ayora, moyennes à Puerto Baquerizo Moreno et encore faibles à Puerto Villamil; mais la tendance est orientée partout à la hausse, avec des signes patents de densification urbaine (construction en étage, élévation du prix du foncier, de l'immobilier et du locatif) ainsi que des risques effectifs d'incursions et de débordement vers les zones protégées limitrophes;

- considérant la physionomie du circuit économique des Galapagos, les deux sources principales d'emplois sont les activités liées au tourisme (Puerto Ayora), à

⁸ Les quatre îles principales (San Cristobal, Santa Cruz, Isabella et Floreana) de l'archipel sont divisées en une zone urbaine située sur la côte et une zone rurale implantée sur le partie haute de chacune de ces îles volcaniques. Ensemble, ces périmètres d'anthropisation représentent 3% de la surface totale émergée de l'archipel, selon un découpage institué en 1959 lors de la création du parc national des Galapagos.

l'administration (Puerto Baquerizo Moreno, capitale provinciale) et dans une moindre mesure à l'agriculture et à la pêche (Puerto Villamil); près de 40% de la population active de San Cristobal est employée par le secteur public national ou territorial. En revanche, 74% des actifs de Santa Cruz ressortissent au secteur privé.

Le flux touristique : en 1969, la plus importante entreprise de tourisme d'Équateur, la Metropolitan Touring, met en place (sur le modèle du tourisme intra-insulaire grec auquel elle achète ses premières embarcations) de nouvelles croisières et visites guidées dans l'archipel. En 1971, 4 000 touristes l'avaient déjà visité. En 1993, ce sont 46 818 visiteurs qui y étaient accueillis. En tendance, le taux de croissance moyen annuel du flux touristique (constitué pour environ 20% d'Équatoriens) vers les Galapagos est supérieur à 11,5%. Si cette évolution se maintient, c'est au doublement du nombre de visiteurs que les Galapagos devront faire face tous les six ans. Cela devrait théoriquement conduire au dépassement des 100 000 touristes en l'an 2000, sans pour autant que l'un ou l'autre de ces nombres n'ait en soi un sens objectif particulier.

Comme il n'existe aucun contingentement, aucun plafond réglementaire au nombre de touristes susceptibles d'entrer aux Galapagos, ni l'Unesco, ni la fondation Charles Darwin, ni le Service du parc Galapagos, et encore moins les entreprises touristiques n'ont estimé – unilatéralement ou collectivement – une capacité de charge maximum ou, plus empiriquement, un seuil limitant le nombre de touristes entrant aux Galapagos.

Certes, la capacité de transport par voie aérienne depuis le continent vers l'archipel est techniquement limitée. De même qu'en principe, le nombre d'embarcations et de places disponibles est contingenté. Mais l'évolution statistique de long terme montre que ces contraintes ne représentent en rien des seuils indépassables. L'augmentation du nombre de touristes par site, la croissance régulière du nombre d'embarcations, des rotations maritimes et aériennes et même la multiplication des aéroports⁹ attestent du caractère totalement illusoire d'une réglementation qui s'est adaptée a posteriori à la demande touristique plus qu'elle ne l'a contenue.

De plus, on reste surpris que, depuis vingt ans, aucun protocole de suivi et d'observation n'ait été mis en place pour évaluer l'impact du tourisme sur les écosystèmes insulaires. L'absence d'un observatoire du tourisme et d'un plafonnement volontariste du flux touristique, le défaut d'une définition claire et contraignante de l'écotourisme constituent autant d'indices des rapports ambigus qui se sont développés entre le conservationnisme et l'activité touristique.

Un accès libre dommageable

Au début des années quatre-vingt-dix, les Galapagos étaient encore présentées par l'ensemble des acteurs publics ou privés, nationaux ou étrangers, scientifiques ou non, comme un modèle de gestion conservationniste. Pourtant, tous ont contri-

9 En 1995, un nouveau terrain d'aviation était mis en chantier à Puerto Villamil (île d'Isabella) en principe pour des liaisons interinsulaires alors qu'il existe déjà un aéroport à usage national à Baltra et un second identique à Puerto Baquerizo Moreno.

bué à l'aggravation d'une pression humaine non maîtrisée, y compris les scientifiques par la main-d'œuvre qu'ils ont fait venir du continent, les revenus salariaux qu'ils ont distribués localement et les dépenses de fonctionnement effectuées sur place. Mais la mise au jour d'une contradiction entre un mythe conservacionniste et une réalité démographique et économique a conduit les autorités scientifiques et administratives ayant en charge l'avenir de ce « patrimoine mondial » à modifier totalement leur discours. En deux ou trois ans, ces mêmes institutions qui se targuaient d'avoir établi un équilibre réglant harmonieusement la cohabitation entre peuplement, tourisme et milieu naturel, ont abandonné leur sereine assurance pour faire montre d'une active inquiétude.

Plusieurs causes peuvent expliquer la lenteur, voire la résistance avec lesquelles les naturalistes vont appréhender la situation environnementale de l'archipel.

L'origine disciplinaire, presque exclusivement naturaliste (biologistes, herpétologues, mammalogistes, etc.) des scientifiques a introduit un biais dans la formulation d'une problématique globale apte à rendre compte des dynamiques et de leurs contradictions. De plus, la légitimité de ces responsables de la conservation se serait trouvée questionnée si leur capacité à protéger le milieu naturel avait été mise en doute, les bailleurs de fonds principalement nord-américains ne pouvant continuer à financer davantage une protection de plus en plus inefficace. Pour ce motif, il y a sans doute eu de la part des conservacionnistes une tendance à sous-estimer l'ampleur des phénomènes démo-économiques et symétriquement une possible survaloration de leur capacité technique et institutionnelle à protéger le milieu naturel. Enfin, les instances locales de conservation étaient sans doute prisonnières des enjeux que constitue le mythe des Galapagos, véritable fonds de commerce des opérateurs touristiques nationaux; elles étaient aussi très sensibles au lien existant entre le flux touristique, leur autofinancement (vente de tee-shirts, cartes postales, etc., à la station Charles Darwin à Puerto Ayora) et leurs ressources externes (fondations nord-américaines et européennes, WWF, Max Plank, etc.).

Mais les scientifiques naturalistes, résidant à la station Charles Darwin, à Puerto Ayora, à l'île de Santa Cruz, ou invités, constatant de plus en plus nettement, sur leurs propres terrains – terrestres ou marins – d'observation floristique ou faunistique, la dégradation de l'écosystème ont voulu disposer d'un état des lieux prenant en compte la dimension humaine du développement des Galapagos.

Dans ce sens, en 1992, la fondation Charles Darwin est intervenue dans ce nouveau champ d'investigation¹⁰ en commanditant la réalisation d'un certain nombre d'expertises sectorielles (impact de l'entrée des bateaux de croisières internationales aux Galapagos; recensement des établissements urbains commerciaux; situation démo-économique du secteur de la petite pêche locale; étude d'impact de la pêche expérimentale du concombre de mer, etc.). Il en est résulté une analyse systémique de l'évolution socioéconomique des Galapagos dont la diffusion a progressivement modifié la perception et la compréhension de la logique contradictoire où sont enfermées les Galapagos.

10 La FCD établissait en 1994 une convention d'étude avec l'Orstom.

En prenant acte de l'émergence du facteur humain, les instances conservationnistes allaient peu à peu élargir leur fonction : au début des années quatre-vingt-dix, elles recherchaient une nouvelle légitimation dans la lutte contre les effets de l'anthropisation et non plus seulement dans une démarche d'étude scientifique du milieu naturel. Elles se sont mobilisées autour du projet de l'(impossible) éradication de l'impact humain, touristique et de colonisation : campagnes d'abattage de chèvres sauvages, conception d'un système de mise en quarantaine des marchandises importées destiné à éviter l'introduction d'insectes ou de graines végétales étrangères au biotope insulaire, etc. Certes, ce fonds de commerce paraissait inépuisable et devait assurer encore de beaux jours aux institutions conservationnistes. Mais cette logique – même si elle se poursuit – a vite trouvé ses limites : en prétendant faire disparaître les effets d'un processus, elle en a au contraire stimulé la dynamique.

Cette forme de gestion du milieu naturel revient à faire prendre en charge le coût des programmes de réhabilitation environnementale par l'aide internationale, publique et privée. Mais cette approche, en se cantonnant dans une dénonciation de la migration nationale, s'est interdit de mettre à plat les fondements de la croissance démographique dont le tourisme est le principal moteur. Elle s'est donc trouvée engagée dans une spirale des besoins de financement puisque la tendance des flux de population, celle des entrées de touristes et les besoins de financement induits par cette tentative de réhabilitation du milieu naturel évoluent corrélativement et de façon géométrique.

Les externalités négatives induites par la présence humaine donnent lieu à la définition de lourds programmes de contrôle ou d'éradication (introduction d'espèces végétales et animales, traitement des déchets, quarantaine aux ports maritimes, fouille des bagages aux aéroports, garde-côtes, etc.). Pour effacer ces déséconomies externes mais sans modifier la dynamique générale du développement insulaire, l'aide internationale a été abondamment mise à contribution.

La logique de ce procédé tend à externaliser deux fois l'impact de la présence humaine (résidents et touristes) : une première fois sur le milieu naturel par sa dégradation, une seconde vers les sources de financement international qui irriguent les instances conservationnistes. Ce schéma n'est ni celui du *pollueur-payeur ex post* (taxation), ni celui de la *victime-payeur ex ante* (coût incrémental¹¹) : le montant versé n'est ni le prix d'une pénalité à acquitter par le pollueur une fois le dommage causé ; ni la contre-valeur, à la charge de la victime – ici les institutions et bailleurs de fonds internationaux –, du renoncement *a priori* du pollueur à endommager la nature. Il s'agit du prix à payer *a posteriori* par la victime pour la reconstitution incomplète des écosystèmes insulaires mais sans remettre en cause les pratiques du pollueur. Ce découplage entre pratiques humaines dommageables pour le

11 « Les coûts incrémentaux sont [...] les coûts supplémentaires que doit supporter un pays pour mettre ses projets en conformité avec les exigences de la Convention [sur la biodiversité, NDIA]. Ces coûts doivent être financés à partir de ressources nouvelles différentes de l'aide publique au développement et faire l'objet d'un processus de négociation entre pays "hôtes" et pays donateurs ». Étude « Coût incrémental et protection de la biodiversité », réalisée à la demande du Fonds français pour l'environnement mondial, Orstom, mars 1996, groupe de travail animé par Catherine Aubertin.

milieu et son coût de réhabilitation non seulement s'oppose à l'internalisation des coûts comme mode de régulation économique de l'environnement mais revient, par le truchement de l'aide internationale, en quelque sorte à une *extraversion des externalités*.

La multiplication des atteintes au milieu naturel, dans l'espace et dans le temps, sous des formes multiples dans un archipel géographiquement vaste (8 010 kilomètres carrés de surface émergée répartie en trois grandes îles, six petites et une quarantaine d'îlots) et difficilement contrôlable, offrant de nombreuses occasions de prédation du milieu naturel – terrestre ou marin, animal végétal ou minéral –, a vite rendu insuffisante cette tentative de refonder, par cette voie, une légitimité institutionnelle dans un contexte de dégradation environnementale et sociale¹². Le caractère exponentiel des besoins de financement générés par une telle logique mais aussi les risques d'irréversibilité de situations dégradées (perte de biodiversité, invasion définitive d'espèces introduites, modifications permanentes des comportements d'espèces, etc.) ont laissé voir le caractère irrationnel de cette position, tant au plan économique qu'au plan écologique. Même si ces plans d'éradication se multiplient en même temps que la présence humaine s'étend dans l'archipel en répandant dans son sillage chats, chiens, rats, etc., les scientifiques perçoivent maintenant le caractère totalement illusoire de ces campagnes d'abattage.

Seuls, les opérateurs touristiques continuent aujourd'hui à invoquer le fantasme d'une nature intacte; ils restent invariablement tournés vers la promotion commerciale d'un produit dont la clientèle touristique doit craindre la baisse de la valeur d'usage – la qualité écologique – et une hausse de sa valeur d'échange – un coût d'approche de plus en plus élevé –, conséquence d'un tourisme dit sélectif. Ce nouveau label, apparu en 1993, se donnait une double ambition :

- Tempérer le flux touristique en élevant des barrières tarifaires à l'entrée : doublement de la taxe d'entrée au parc national Galapagos, hausse des tarifs aériens et du prix des prestations touristiques. Dans les faits, la tentation est grande de rechercher le gain maximum en combinant tarifs élevés et flux croissant.

- Contenir la part de valeur ajoutée distribuée dans l'archipel par l'activité touristique afin de limiter l'effet d'entraînement du tourisme sur l'émigration continentale. En n'offrant aucune autre alternative, cette dernière mesure vise implicitement à l'asphyxie économique d'une part importante des activités locales¹³. La tentative de briser le lien entre tourisme et peuplement a conduit à exacerber une tension sociale en poussant les populations vers des pratiques de subsistance prédatrices (abattage de tortues, incendie, prélèvements anarchiques de matériaux de construction, pêches domestiques ou commerciales actives, etc.).

12 À tel point qu'en décembre 1995, l'Unesco était, pour la seconde année consécutive, sur le point de déclarer les Galapagos « patrimoine mondial de l'humanité en danger ». Mais de probables engagements pris par le gouvernement équatorien d'alors – dont le mandat s'est achevé en août 1996 – ont permis une fois encore de repousser cette décision.

13 Les grands opérateurs touristiques, en établissant des circuits de visite bien circonscrits, évitent que des liens commerciaux significatifs puissent s'établir entre tourisme et économie locale (hôtellerie, restauration, artisanat, transport).

Orthodoxie conservacionniste et conflits d'usage

Une nouvelle ligne de défense conservacionniste semble s'ébaucher depuis 1995. Renonçant à dissimuler plus longtemps la situation de dégradation incontrôlable qui sévit aux Galapagos, les instances conservacionnistes renversent significativement leur discours en adoptant, au moins hors d'Équateur, des positions proches de la *deep ecology*¹⁴ en désignant sans ambages les responsabilités et les acteurs de cette situation. Mais la position encore ambiguë qu'ils adoptent vis-à-vis de l'activité touristique laisse entrevoir les limites de cette orthodoxie naturaliste.

Pour résumer ces nouvelles positions, nous reprendrons l'analyse proposée par les naturalistes¹⁵ eux-mêmes. En premier lieu, est rappelé le caractère exceptionnel des Galapagos pour les scientifiques, compte tenu d'un endémisme particulièrement élevé, autant dans le domaine terrestre que pour le milieu marin, avec plus de 8 000 espèces existantes dont 5 000 ont été répertoriées. En outre, cet endémisme insulaire se double d'un microendémisme particulièrement fort, par espèce et par île. C'est en 1835, au cours d'un bref séjour de quelques semaines, que Charles Darwin en tirait des éléments d'observations empiriques qui vinrent confirmer ce qui deviendra sa célèbre théorie de l'évolution des espèces.

En matière de biodiversité, les Galapagos sont encore un lieu unique au monde par sa taille, sa complexité et sa diversité, les autres systèmes insulaires comparables (tels Hawaï, les Caraïbes, la Nouvelle-Zélande, Guam ou la Micronésie) ayant perdu une proportion considérable de leur biodiversité. Mais les Galapagos sont aussi considérées par les naturalistes comme un lieu exceptionnel pour comprendre les phénomènes d'adaptation naturelle. Les fortes pressions qui s'exercent sur la sélection naturelle sont dues aux variations climatiques, à l'isolement par rapport au continent mais aussi entre les îles, les peuplements faunistiques et floristiques faibles; elles induisent des rythmes d'évolution des espèces beaucoup plus rapides que sur le continent [MacFarland *et alii*, 1996].

Cette importance particulière des Galapagos est attestée par le nombre de missions scientifiques qui s'y sont effectuées ainsi que par le volume considérable des publications qu'elles ont générées. Selon le président de la fondation Charles

14 Huit principes fondamentaux la caractérisent. Parmi ceux-ci : 1) Le bien-être et le développement de la vie humaine et non humaine sur la terre ont une valeur par eux-mêmes. Ces valeurs sont indépendantes de l'utilité du monde des non-humains vis-à-vis des fins humaines. [...] 4) Le développement de la vie et des cultures humaines est compatible avec une substantielle diminution de la population humaine. Le développement de la vie non humaine requiert une telle diminution. 5) L'interférence humaine actuelle avec le monde des non-humains est excessive et la situation s'aggrave rapidement. [...] 8) Ceux qui souscrivent aux points précédents ont l'obligation d'essayer de mettre en œuvre directement ou indirectement les changements nécessaires [Devall, Sessions, 1985, cités par Faucheux et Noël, 1995, p. 26-27].

15 Nous nous référons ici au document disponible sur le serveur de la station Charles Darwin [<http://www.polaris.net/~jpinson/p0001-i.html>], *Case Study: Biodiversity Conservation and Human Population Impacts in the Galapagos Islands, Ecuador*, C. MacFarland, M. Cifuentes, 1996, « Case Study: Galapagos, Ecuador », p. 135-188.

In V. Dompka (éd.), *Human Population, Biodiversity and Protected Areas : Science and Policy Issues*, Report of a Workshop, April 20-21, 1995, Washington, DC, American Association for the Advancement of Science (AAAS), Washington, DC.

Darwin¹⁶, Craig MacFarland, ce sont environ 700 missions de recherche et 6 000 références bibliographiques qui ont été recensées depuis la création de la station scientifique Charles Darwin en 1959, sans oublier la vocation de formation scientifique nationale et internationale.

Cette biodiversité représente aussi un potentiel économique important (l'exemple d'une variété de tomates endémiques cité par G. MacFarland fait état – sans plus de précision – d'un gain moyen de trente millions de dollars annuels pour la profession horticole).

Malgré les mesures de protection qui ont été mises en place depuis plusieurs décennies¹⁷, l'érosion de la biodiversité est déjà à l'œuvre aux Galapagos compte tenu de l'introduction par l'homme d'espèces continentales :

« Human-introduced, invasive exotic species and humans have already caused 11 of the 13 full species extinctions and the other approximately 15 extinctions of sub-species, races, varieties and populations. Major damage has occurred to habitats, communities and ecosystems on various islands, especially the five inhabited ones, but also several uninhabited ones [Hamann, 1979 a, 1979 b, 1981, 1984, 1991, 1993 a, 1993 b; Hoeck, 1984]. Moreover, the greatest worry concerns future possible extinctions, which may become cascading in the not too distant future, due to the increasing rates of introductions of exotic species to the archipelago, spread of formerly introduced and new invasive species among the islands, and the rapidly growing human population and its direct pressures on biodiversity » [MacFarland, *ibidem*].

Les naturalistes établissent clairement le lien entre la pression démographique croissante et le recul de l'endémisme. A posteriori, ils abordent maintenant l'analyse du processus de peuplement des Galapagos en mentionnant explicitement le rôle actif du tourisme et son effet direct sur l'immigration de main-d'œuvre ou la constitution de petites activités liées au tourisme (croisières d'un jour, petite hôtellerie, restaurants, artisanats, etc.). À telle enseigne que la part du secteur touristique dans la population active est devenue dominante et que bon nombre d'actifs du secteur primaire se sont réorientés vers le tourisme. Corrélativement, la construction, le commerce et les transports ont évolué au rythme de la migration démographique.

L'important est moins le constat qui est dressé que la personnalité des auteurs qui l'établissent. Que les conservationnistes reconnaissent le rôle du tourisme dans la dynamique démoéconomique des Galapagos comme témoin du caractère patent

16 « La fondation Charles Darwin pour les îles Galapagos est une entité internationale qui, par un accord général passé avec le gouvernement équatorien, collabore à la conservation de l'archipel, à l'avancement des connaissances et au progrès de l'éducation, afin que l'Équateur, dans l'exercice de sa souveraineté, protège les écosystèmes des Galapagos dans son état naturel. La FCD est une organisation à vocation scientifique, internationale, non gouvernementale, sans but lucratif et de droit belge » (traduction libre). *Plan Maestro de La Estación Científica Charles Darwin*, Fundación Charles Darwin para las Islas Galapagos, Diciembre de 1992, Galapagos, Ecuador.

17 1959 : création du Parc national Galapagos; 1979 : les Galapagos sont déclarées patrimoine mondial de l'humanité; 1984 : l'archipel est inclus dans le programme MAB (Man and Biosphere); 1986 : création de la réserve marine; 1991 : les eaux intérieures de l'archipel sont déclarées « zones protégées pour les baleines ».

de la dégradation du milieu et des conditions sociales locales qui ne peuvent plus être dissimulées.

Cependant, bien que l'enchaînement entre recul de la biodiversité, pression démographique et rôle inductif du tourisme ait été établi, on reste surpris que les scientifiques naturalistes n'aient pas été plus circonspects vis-à-vis de cette activité, de sa dynamique et de ses conséquences directes et indirectes. Plutôt que d'affirmer explicitement le rôle mécanique du tourisme dans la dynamique de croissance des Galapagos, ils vont se maintenir dans une attitude ambiguë puisqu'ils affirmeront que :

« Except for some pollution [...], the tourism industry so far has produced very little direct impact, *i.e.* by visitors, crews and vessels, upon the biodiversity and environment in Galapagos. Much of this is due to a very well-designed tourism management system established in the early 1970s [...] » [MacFarland, *ibidem*].

Suit une série de considérations sur les dérives qui ont marqué depuis plus de dix ans l'expansion de l'activité touristique (sites de visites surutilisés, distribution de valeur ajoutée locale induisant la migration, structures administratives de conservation débordées par l'ampleur des phénomènes à maîtriser, multiplication des agences, opérateurs et guides inexpérimentés ou avides de profits rapides, faiblesse des contrôles administratifs, pas de méthodologies de mesure d'impacts, etc.).

On ne peut que s'étonner de la lenteur avec laquelle les naturalistes ont fini par prendre en compte la globalité des effets du tourisme qu'ils situent autour de 1985, la discrétion avec laquelle ils le font en 1995 – dans un document certes accessible par Internet – mais sans que jamais la problématique du tourisme et de la conservation ait fait l'objet du moindre colloque, d'une seule publication en Équateur ou encore d'un appel à la prudence. De plus, on a pu observer l'incidence incertaine d'une conclusion pourtant forte sur un diagnostic général qui ne remet aucunement en cause la cohabitation de la conservation et du tourisme alors que les scientifiques naturalistes et les conservationnistes auraient été logiquement conduits à questionner la pratique touristique compte tenu du caractère scientifique exceptionnel de l'archipel, des dérives désastreuses observées dans le secteur touristique et de ses effets d'entraînement avérés sur le reste de la dynamique insulaire.

On peut se demander pourquoi les conservationnistes, si prompts à dénoncer les ravages de la présence humaine aux Galapagos, au nom d'une conception écologique de stricte obédience, font preuve d'autant de mansuétude vis-à-vis du secteur touristique. Pourquoi n'ont-ils pas proposé la mise en place d'un observatoire du tourisme? Pourquoi ont-ils longtemps refusé de relier tourisme et anthropisation de l'archipel? Pourquoi acceptent-ils encore que les firmes touristiques puissent aujourd'hui définir elles-mêmes leur activité comme relevant de l'écotourisme alors que celui-ci devrait faire l'objet d'un label dont l'attribution contrôlée nécessiterait l'avis des scientifiques? Enfin, pourquoi ne militent-ils pas pour le principe du pollueur-payeur en se tournant vers les firmes touristiques pour trouver de nouvelles ressources dont la conservation a besoin?

Certes, aujourd'hui, il serait faux d'affirmer que les conservationnistes sont strictement soumis aux intérêts commerciaux. À cet égard, on peut noter des

propositions nouvelles quoique fort générales et modestes quant à leur niveau d'exigence et à leurs effets concrets sur l'activité touristique :

« ... The model of tightly controlled and organized nature oriented tourism established in the Galapagos 25 years ago has served most of the Archipelago's ecosystems well. A carefully designed plan, based on sound ecological and economic principles, is needed to monitor and respond to the pressures engendered by growth and diversification of tourism. Uncontrolled growth in tourism will threaten the ecological integrity of the Islands, the quality of the visitor experience, and the economic viability of the industry itself » [MacFarland, *ibidem*].

De telles orientations montrent que la perception que les naturalistes ont aujourd'hui du tourisme est sans doute en train d'évoluer dans un sens plus critique, même si le ton et le niveau allusifs de ces observations les rendent pour l'instant plus prudentes qu'efficaces.

Comment peut-on expliquer la bienveillance dont les opérateurs touristiques ont bénéficié depuis un quart de siècle de la part des instances de conservation et des naturalistes dont le rôle, à travers la fondation Charles Darwin, était pourtant statutairement de formuler des recommandations auprès du gouvernement équatorien en matière de gestion et de protection des Galapagos ?

Nous avons vu que les touristes ont représenté une source de financement pour la fondation Darwin. Sans disposer de données sur ce chapitre financier, on peut observer que les visiteurs ont longtemps été les témoins de l'activité réelle ou démonstrative que les instances de conservation réalisaient. À ce titre, leurs opinions en faisaient des porte-parole directs ou indirects auprès des agences de financement internationales. Par les achats de souvenirs que ces touristes réalisaient sur place à la station Charles Darwin ou par les souscriptions qu'ils versaient, ils constituaient aussi un appoint non négligeable dans une période (à partir de 1990) où les financements privés internationaux tendaient à se tarir compte tenu d'une conjoncture mondiale de récession.

Mais un autre motif pourrait expliquer ce qui apparaît comme une collusion entre tourisme et conservation.

En tant qu'institution étrangère et privée, la légitimité institutionnelle et territoriale de la fondation Charles Darwin, largement sous l'influence d'intérêts scientifiques nord-américains, ne pouvait qu'être adossée à des intérêts équatoriens économiques et politiques puissants, mais écologiquement acceptables. Ou plutôt, lorsque des intérêts équatoriens ont décidé en 1969 de valoriser ce capital écologique, les scientifiques étrangers qui y étaient présents depuis 1959 dans le cadre de la fondation et de la station Darwin n'ont pas eu d'autre choix que d'accepter. De plus, la quête annuelle de financements internationaux les a sans doute conduits à construire une image et un discours positifs nécessaires pour assurer leur propre... conservation.

Pour comprendre cette contradiction entre une orthodoxie conservacionniste et une grande largesse vis-à-vis du tourisme en général et de certains grands opérateurs quiténiens en particulier, une hypothèse peut être envisagée. L'existence et la présence d'une entité scientifique étrangère, tenant *in situ* un rôle de veille éco-

logique supposent qu'elle compose avec des intérêts économiques locaux les moins incompatibles avec sa vocation dédiée à la protection du milieu. Mais si cette alliance des conservationnistes avec un opérateur touristique a pu fonctionner pendant quelques années, elle a ouvert une brèche dans laquelle se sont engouffrés des concurrents avides d'accéder à ce pactole scientifico-touristique, entraînant avec eux un actif peuplement humain de l'archipel.

Un autre compromis a été accepté dès 1959 par les naturalistes qui ont entériné la partition de l'archipel en une aire protégée et une zone à vocation humaine. Certes, il était sans doute impossible d'imaginer que ce découpage territorial allait représenter vingt ans plus tard un coin enfoncé au cœur du dispositif de protection des Galapagos. Se posait aussi la question du devenir des quelques centaines de colons qui y résidaient déjà. Mais c'est moins l'acceptation de ce partage spatial que le manque de vigilance qui peut surprendre après que la junte militaire au pouvoir en Équateur a décrété en 1972 la *provincialización* des Galapagos. L'objectif de cette mesure était clairement de renforcer le peuplement des Galapagos afin d'établir, dans le cadre des frontières nationales, un ancrage démographique attestant du caractère équatorien de l'archipel. L'île de San Cristobal fut érigée en capitale provinciale où chaque ministère a été établi, avec force personnel et budget, sa direction provinciale.

Les scientifiques n'ont pas mesuré, à l'époque, les conséquences d'une telle décision à laquelle sans doute il était impossible de s'opposer sans remettre en question leur propre présence aux Galapagos. À cet égard, on note encore aujourd'hui le mutisme dont font preuve les naturalistes sur le rapport entre la constitution d'un espace national et la situation environnementale : à l'échelle historique, il y a des « conflits d'usage » entre construction nationale et protection environnementale. La question est sensible et complexe puisqu'elle touche aux conditions – par voie de colonisation humaine – de l'intégration des Galapagos dans la nation équatorienne.

Les logiques des divers acteurs sont restées compatibles tant que les externalités induites par chaque partie étaient faibles. Mais il est vite apparu à la fois une relation mécanique entre activité touristique, colonisation humaine, et affichage conservationniste, alors que ces activités devenaient, avec le temps, notoirement antagoniques. C'est sans doute là la contradiction de fond de ce système de développement : les instances scientifiques de conservation n'ont pu exercer leur activité qu'au prix d'un compromis avec des intérêts militaro-nationalistes – au demeurant parfaitement légitimes – ainsi que des intérêts économiques s'autoproclamant écotouristiques. Si ces compromis pouvaient avoir une cohérence formelle au moment de la création du parc national (1959), de la naissance de l'activité touristique (1970), ou de la création de la province des Galapagos (1972), le prolongement des courbes fait qu'aujourd'hui ils apparaissent comme de véritables contradictions. Mais cette métamorphose d'un compromis en contradiction n'est qu'apparente puisque d'emblée la logique qui sert de socle à la coexistence des stratégies d'acteurs fut celle de l'accès libre aux différentes valeurs d'usage que chacun d'eux souhaitait s'approprier. C'est l'exacerbation des tendances scellées par le compromis initial qui aboutit à la situation actuelle plutôt préoccupante pour l'environnement insulaire (hommes et nature).

De plus, la composante politique et les gouvernements successifs ont toujours marqué une préférence pour les compromis circonstanciels à l'échelle temporelle des mandats présidentiels (quatre ans) ou ministériels (*de facto* souvent inférieurs à deux ans) en cherchant à satisfaire, de façon parfois chaotique et toujours à court terme, les exigences des différents acteurs locaux, nationaux et internationaux, sans parvenir à construire et à imposer une orientation – sociale, économique ou écologique – lisible sur le long terme.

Pour se maintenir, la fondation Charles Darwin a reporté le plus longtemps possible la mise au jour de la situation environnementale réelle. Il semble aujourd'hui que toute dissimulation soit devenue intenable et que l'institution recherche un nouveau fondement dans un discours nettement plus radical. Mais ce n'est pas pour autant qu'elle propose une analyse globale du système Galapagos, préférant se tenir sur des positions défensives et orthodoxes en matière de conservation. Mais la fondation Charles Darwin a-t-elle la possibilité de se dégager du paradoxe dans lequel elle s'est peu à peu trouvée enfermée ? En tant qu'institution, pour ne pas disparaître du paysage insulaire, elle est contrainte de rester fidèle à ses alliances passées ou aux compromis dans lesquels elle s'est engagée ; en même temps, comme instance scientifique vouée à la conservation, elle ne peut qu'observer maintenant les conséquences dommageables sur la biodiversité d'une croissance touristique – même sous la forme d'un monopsonne – qu'elle a *de facto* cautionnée.

Les Galapagos sont sans doute un exemple particulièrement emblématique de cette *tragédie des communaux* puisque la dynamique sociale qui les façonne est maintenant totalement immergée dans la logique de l'accès (doublement) libre : entrées non contingentées des populations humaines sur le territoire insulaire ; circulation et exploitation libres dans les zones (urbaines et rurales) vouées à l'occupation humaine ; mais à ces formes d'accès direct s'ajoute aussi une pression due à des formes de protection inopérantes car ponctuelles (pêche au concombre de mer théoriquement contingentée : en 1994, 500 000 captures autorisées, plus de 7 millions capturés en réalité), à l'intensité de la charge touristique subie par les sites de visite localisés au cœur du domaine protégé du parc national Galapagos) ou encore aux tentatives de débordements que peuvent pratiquer certains urbains, confinés dans un périmètre réglementaire devenu exigu (Puerto Ayora, île de Santa Cruz).

Ayant accepté le principe implicite d'un accès libre aux Galapagos sans militer pour la définition d'objectifs précis en matière de gestion préventive de l'environnement, ayant plutôt opté plus pour la pérennité de l'institution que pour des principes – même conservationnistes – non négociables, la fondation Charles Darwin, sans doute débordée par une problématique complexe et laissant très peu de marge de manœuvre, en vient maintenant à s'abriter derrière des positions nettement plus radicales. Pour avoir été à la fois juge et partie dans la conservation, et plus largement dans la trajectoire de croissance des Galapagos, la fondation doit faire face aujourd'hui à une situation éminemment délicate, compte tenu de choix passés très contraignants et de lourdes hypothèques sur l'avenir.

Le nouvel équilibre social et écologique à trouver suppose de repenser totalement et rapidement de nouvelles conditions de régulation – normée, négociée, collective – de l'archipel puisque les modalités mises en œuvre depuis 1959 sont devenues inopérantes et, plus encore, contreproductives. Les scientifiques ont

bien entendu une place à tenir dans ce débat mais ils ne peuvent plus à la fois prétendre tenir un discours naturaliste et rigoureux, et se retrouver enfermer dans des compromissions intenable.

« La biodiversité se traduit en termes de conflits d'usage et de choix de société et l'on comprend alors que ce ne sont pas les scientifiques qui doivent déterminer objectivement ce qui est acceptable pour la société et ce qui ne l'est pas » [FFEM, 1996 : 38].

Quelles autorités, nationales et/ou internationales les dégageront d'une situation dont l'issue ne relève plus du seul domaine scientifique mais d'abord du politique ?

BIBLIOGRAPHIE

- FAUCHEUX S., NOËL J.-F. [1995], *Économie des ressources naturelles et de l'Environnement*, Paris, Armand Colin.
- FCD [1992], *Plan Maestro de la Estación Científica Charles Darwin*, Fundación Charles Darwin para las Islas Galápagos, Galápagos, Ecuador.
- FFEM [1996], *Coût incrémental et Protection de la biodiversité*, étude réalisée à la demande du Fonds français pour l'environnement mondial, Orstom, groupe de travail animé par Catherine Aubertin.
- HARDIN G.J. [1968], « The Tragedy of Commun », *Science*, 162 : 1243-1248.
- INEC [1990], *V Censo de Población y IV de Vivienda 1990, Resultados definitivos*, Resumen Nacional, Quito, Ecuador, Instituto Nacional de Estadística y Censos.
- MACFARLAND C., CIFUENTES M. [1996], « Case Study : Biodiversity Conservation and Human Population Impacts in the Galapagos Islands, Ecuador, Case Study : Galapagos, Ecuador », in V. Dompka (éd.), *Human Population, Biodiversity and Protected Areas : Science and Policy Issues*, Report of a Workshop, 20-21 avril 1995, Washington, DC, American Association for the Advancement of Science (AAAS) : 135-188.
- DE MIRAS C., avec la collaboration de C. GRENIER, M. ANDRADE ETCHEVERRÍA [1993], *Censo de los establecimientos comerciales urbanos de Puerto Ayora (isla Santa Cruz), de Puerto Baquerizo Moreno (isla San Cristóbal) y de Puerto Villamil (isla Isabela), provincia de Galápagos, Ecuador*, Quito, Ecuador, Fundación Charles Darwin para las Islas Galápagos, Orstom, 39 p.
- DE MIRAS C., GRENIER C. [1994], « Les Galapagos ne sont plus ce qu'elles étaient », *Cahiers des sciences humaines de l'Orstom*, 1994, 30 (4) : 645-666.
- DE MIRAS C. [1995], *Las islas Galápagos : un reto economico, tres contradicciones basicas*, Quito, Ecuador, Fundación Charles Darwin para las Islas Galápagos, Orstom, auspiciado por la Comisión Permanente para las Islas Galápagos, Ministerio de Relaciones Exteriores, Pontificia Universidad Católica del Ecuador, 16 p.
- DE MIRAS C., GRENIER C., ANDRADE M. [1995], *Estudio de impacto socioeconomico de la visita de los barcos de crucero Vistafjord y Mermoz a las Islas Galápagos*, Quito, Ecuador, Fundación Charles Darwin para las Islas Galápagos, Orstom, 83 p.
- DE MIRAS C., ANDRADE ETCHEVERRÍA M., CARRANZA BARONA C. [1996], *Evaluación socioeconomica de la pesca experimental de pepino de mar en Galápagos*, Informe final, Quito, Ecuador, Fundación Charles Darwin para las Islas Galápagos, Orstom, auspiciado por la Comisión Permanente para las Islas Galápagos con la colaboración del Servicio del Parque Nacional Galápagos-INEFAN, Subsecretaría de Pesca-MICIP, Instituto Nacional de Pesca, 191 p.

Sites Internet :

- <http://www.pub4.ecua.net.ec/ecovent/htm/isla.htm>
<http://www.polaris.net/~jpinson/p0001-i.html>
<http://www.law.emory.edu/PI/galapagos/>

En quête d'une bonne mort : péripiéties religieuses d'une prêtresse de candomblé bahianaise (Brésil)

*Emmanuelle Kadya Tall **

Jamais il ne m'avait été donné, de manière aussi claire, l'occasion de jouer les détectives amateurs lors d'une enquête anthropologique. Travaillant depuis quelques mois au cœur de la région du candomblé bahianais, je ne pus cacher mon émotion lorsque j'appris qu'une prêtresse d'un culte de candomblé, rencontrée six mois auparavant, faisait la une d'un journal local à cause de sa conversion à l'église *Igreja Universal do Reino de Deus* (IURD). Le sensationnalisme propagandiste des journaux de cette église était donc fondé sur des faits réels ! Le combat mené contre les cultes afrobrésiliens, satanisés par l'évêque Macedo et ses fidèles, aurait des chances de vaincre, telles étaient mes premières interrogations. Puis, plus simplement, je tentais d'évaluer les raisons qui avaient conduit une prêtresse du candomblé à rompre avec ses divinités païennes à l'âge de la retraite.

L'histoire de cette femme, sa rupture avec ses divinités ancestrales après cinquante ans de dévotions sont exemplaires à plusieurs titres. D'abord, elles montrent comment le parcours du chef de culte païen est singulier, le caractère exceptionnel et original de sa démarche étant conçu comme la marque d'un pouvoir spirituel et mystique. Ensuite, elles établissent la continuité qui existe entre les cultes païens et les églises chrétiennes qui s'en défendent avec le plus de véhémence. À l'instar des églises sionistes en Afrique, les nouvelles églises pentecôtistes brésiliennes construisent leur credo en puisant dans l'univers symbolique païen. En le diabolisant, dans une logique du Bien et du Mal, ces églises établissent une rupture pour le moins paradoxale. En effet, les néopentecôtismes, à l'instar des cultes honnis, ignorent le sentiment de culpabilité, et la « libération » prônée par ces premiers « inverse l'intériorisation de la culpabilisation si prononcée dans la tradition protestante en extériorisation » [Corten, 1995 : 93]. Cette vision persécutrice partagée du mal et de l'infortune alimente un va-et-vient des fidèles qui circulent d'un lieu de culte à l'autre en fonction des résultats espérés. Pour notre prêtresse du candomblé, le passage par une conversion au pentecôtisme lui aura permis de retrouver son pouvoir médiumnique après l'échec d'une tentative de réafricanisation de sa pratique religieuse.

* Anthropologue IRD.

Les faits

Dona N. réside dans une ville du Recôncavo bahianais bien connue pour la présence ancienne du candomblé. Âgée de 62 ans lors de notre première rencontre en juillet 1995, elle a vécu en symbiose avec ses dieux pendant cinquante ans et dirigé une maison de candomblé de nation *Angola* trente-cinq ans durant. Elle se plaignait des difficultés à préserver de nos jours une maison respectable en accord avec les rites ancestraux car la jeune génération, attirée par l'appât du gain facile, a tendance à transformer le candomblé en entreprise de services magico-religieux et/ou de folklore. Insistant sur le fait que la fréquentation des dieux n'était pas une chose facile et de tout repos, elle s'inquiétait de problèmes de santé, inhérents à son âge mais aussi à sa fonction. En effet, la moindre erreur, le moindre faux pas dans l'accomplissement des obligations dues aux divinités peuvent avoir des conséquences dramatiques pour le chef de culte. Dona N. donnait comme exemples certains de ses confrères qui se retrouvaient subitement victimes de paralysie cérébrale ou d'attaque cardiaque. Une autre de ses préoccupations tenait à sa succession. Mère de six enfants, elle ne comptait sur aucun d'entre eux pour reprendre la direction du *terreiro*, bien que tous aient été nourris de candomblé. Ayant divorcé jeune, Dona N. avait assumé le rôle de chef de famille, et ses enfants avaient été éduqués dans le confort et la dignité grâce à ses consultations et « travaux » religieux. Cependant, deux d'entre eux s'étaient éloignés, l'un pour rejoindre les témoins de Jéhovah, l'autre la fameuse église de l'évêque Macedo. Parmi ceux qui restaient, trois avaient une charge précise dans sa maison de culte tandis que le fils aîné, qui avait accompli ses rites initiatiques dans un *terreiro* voisin, s'apprêtait à ouvrir sa propre maison.

Au cours de l'entretien, Dona N., à travers la réitération des dangers inhérents à sa pratique religieuse, révélait son inquiétude de la mort. Sa propre mort allait requérir l'accomplissement du rituel *axexe*, qui pèse souvent lourd dans le budget de la communauté des adeptes et dont elle n'était pas sûre qu'il puisse être accompli. Le rituel *axexe* est réalisé chaque fois que meurt un membre de la communauté du candomblé pour permettre à son esprit de reposer en paix au pays des ancêtres. Un esprit errant se transforme en nuisance et en danger pour la communauté des vivants. Plus la personne décédée a une charge importante dans la hiérarchie culturelle, plus sophistiqué et dispendieux sera son *axexe*. Néanmoins, Dona N. concluait l'entretien sur une note positive et espérait de tout cœur que sa maison lui survécût, car elle appartenait à un lignage où la pratique du candomblé était une chose ancienne, son grand-père paternel ayant assumé une charge importante dans l'une des maisons les plus illustres de la région.

Six mois après notre première entrevue, je retournai rendre visite à Dona N. après avoir appris sa récente conversion. Arrivée devant chez elle, ma première surprise fut de constater la disparition des arbres séculaires qui ombrageaient la propriété et la destruction de la chambre de *exu*, divinité du seuil, dont il ne restait plus qu'un amas de pierres. C'était comme si un bombardement extrêmement localisé avait dévasté l'endroit. Je fus reçue avec la même amabilité tranquille, dans le même salon réservé auparavant aux fêtes publiques et désormais dépouillé de tout objet rappelant son ancienne fonction. Les imageries anciennes de saint

Antoine, correspondant chrétien de la divinité du fer et de la guerre, avaient été remplacées par des tracts religieux, et un poste de radio branché sur la chaîne de l'Église universelle diffusait le témoignage d'un nouveau fidèle, autrefois versé dans la diablerie.

Dona N. m'expliqua très calmement les raisons qui l'avaient poussée à se convertir à l'*Igreja Universal do Reino de Deus*, trois mois auparavant, au moment où elle fêtait son soixante-troisième anniversaire. Sa divinité principale, *Roxo-Mukumbe*¹, l'aurait prévenue, en présence de deux de ses adeptes et filles biologiques, qu'il n'allait plus descendre pour la chevaucher car leur mission sur terre était achevée. Et comme elle se refusait à se limiter au culte de divinités héritées, elle a décidé de fermer son *terreiro* pour suivre une autre voie religieuse. Elle a choisi l'Église universelle parce qu'un de ses enfants, « ouvrier » de cette communauté pentecôtiste, aurait tenté de l'évangéliser pendant cinq ans et demi, sans jamais se décourager. Pourtant, lors du premier entretien, elle nous avait dit avoir eu une confrontation violente avec lui car, lorsqu'il s'était converti, il avait tenté de détruire les autels dédiés aux divinités païennes et proféré injures et menaces à son encontre. Il s'en était fallu de peu pour qu'elle demandât l'intervention de la police. Depuis cet épisode, il n'était réapparu qu'une seule fois, il y a quelques mois, pour implorer son pardon après avoir entendu l'évêque Macedo annoncer à la radio que tous ceux qui avaient eu des paroles blessantes envers un proche devaient s'en excuser.

Dona N. s'est donc convertie en prenant son baptême d'eau une dizaine de jours après avoir assisté à un culte de l'Église universelle, dans une ville voisine où réside ce fils autrefois banni de la maison et chez qui elle a accepté de passer ses fêtes d'anniversaire. Dona N. concluait ce deuxième entretien en rappelant le manque de sérieux des jeunes générations face aux règles de vie du candomblé. Elle soulignait qu'elle avait réuni, quelques mois avant sa conversion, tous ses enfants-adeptes et qu'aucun d'eux ne s'était porté volontaire pour assurer la charge qu'elle abandonnait en raison de son âge et de sa fatigue.

Un troisième entretien, repoussé de nombreuses fois à cause de l'état de santé aggravé de Dona N., nous permit de préciser certains points restés obscurs. Depuis sa conversion rendue publique, elle avait accordé plusieurs entretiens à la presse locale et son histoire avait fait l'objet d'un long article dans l'hebdomadaire national de l'IURD. Ses problèmes d'hypertension jusque-là toujours maîtrisés s'étaient accrus, notamment six mois après avoir pris le baptême. Dona N. y voyait « une lutte entre ses nouveaux guides et ses anciennes idoles », plus particulièrement celles reçues en héritage, qui manifestaient leur désapprobation, puisque seule sa divinité principale (*Roxo-Mukumbe*) avait clairement exprimé sa volonté de renoncement.

Après cela, nos rencontres deviennent plus régulières. L'une après l'autre, deux de ses filles vont fréquenter l'église, ses fils plus résistants continuent d'en vouloir à leur mère qui a laissé détruire autels et fétiches. Dona N. cherche sa voie, le

1 Nom angolais de la divinité du fer et de la guerre connue sous le nom de *Ogun* dans les *terreiros* de nation *Nagô* et *Ketu*.

meilleur moyen de servir Dieu au sein de sa nouvelle communauté. Les pasteurs de son église tentent de la convaincre sans succès de partir en croisade contre ses anciens condisciples. Elle préférerait transformer son ancien *barracão* en salon d'oraison pour des cultes œcuméniques. J'assiste un vendredi soir à une séance d'exorcisme et de purification de son ancien *terreiro*. Une quinzaine de membres de l'église sont présents, la réunion débute aux environs de dix heures du soir et atteint son apogée à minuit. En attendant l'heure fatidique, le pasteur sermonne sévèrement ses fidèles à qui il reproche leur mollesse et leur inefficacité à recruter de nouveaux membres. Il est vrai que l'église compte peu de membres tout en couvrant deux municipalités. Dona N. accepte en toute humilité les reproches faits par le pasteur dont le jeune âge me surprend. Au cours des dix-huit mois passés au sein de l'Église universelle, Dona N. aura vu se succéder six jeunes pasteurs. C'est une politique délibérée de cette église que d'encourager la mobilité de ses pasteurs-officiants afin d'éviter que se créent des liens de dépendance avec la communauté civile et la formation de bases indépendantes du pouvoir central. Le choix de jeunes pasteurs, en général récemment sortis de la délinquance, permet de multiplier les temples sans avoir à supporter de lourdes charges de personnel [cf. Freston, 1994 : 144-145].

Le contexte et les interprétations locales

Dona N. vit dans une ville réputée pour ses *terreiros* anciens. Ceux-ci ont pourtant du mal à faire face à la concurrence de maisons plus récentes et mieux disposées à offrir des services magico-religieux. Beaucoup de jeunes, éduqués en milieu urbain, reviennent au pays pour ouvrir un temple, sans que l'on sache très bien où ils ont acquis leur formation. Ils reviennent au pays parce qu'ils y sont sur un territoire sacré, connu et reconnu dans le pays entier comme la terre du candomblé. Nombreuses sont les personnes originaires des différents États du Brésil qui n'hésitent pas à faire le voyage, certaines pour trouver une solution à leurs maux, d'autres pour parfaire leur éducation religieuse. Des rabatteurs se postent à la gare routière ou devant les hôtels, à l'affût de clients susceptibles de se laisser entraîner vers ces maisons où tout est possible pour celui qui en paie le prix. De nombreux chefs de culte récriminent contre ces rabatteurs qui détournent des clients venus pour les consulter, en usant du mensonge et de la calomnie pour les conduire chez des concurrents sans scrupules. Et ces mêmes dignitaires de regretter l'époque où l'activité des cultes était sous l'autorité de la police et de maugréer contre l'inefficacité de la Fédération des cultes afro-brésiliens (Febacab) qui ne fait pas son travail de surveillance et de protection de l'éthique du candomblé.

Que le marché religieux soit en effervescence et en compétition, cela ne fait aucun doute lorsqu'on observe la multiplication des *terreiros* et des courants pentecôtistes. Des officines de consultation et des temples s'ouvrent çà et là dans des zones rurales, où on pourrait penser que l'éloignement des grands circuits économiques préserve un certain équilibre des forces en présence. Mais si la mondialisation pénètre dans les moindres recoins, cette crise est rarement ressentie au niveau local comme un des effets d'une société en mutation mais plutôt comme une perte d'énergie, un abandon des forces divines. Il n'est pas rare de rencontrer des chefs

de culte qui, après une ascension régulière ou parfois fulgurante, se voient peu à peu délaissés par leur clientèle et/ou leur communauté d'adeptes. Les raisons évoquées par la rumeur mettent souvent en cause le propre chef de culte qui se serait laissé tenter par des pratiques dépassant ses capacités de contrôle et de savoir.

L'ensemble des anciens pairs de Dona N., interrogés, reconnaissent que sa maison était respectable et corroborent le fait selon lequel elle vivait, après la séparation d'avec son mari, dans un confort relatif qui lui a permis de subvenir sans difficultés aux besoins de son unité domestique. Cependant, ils ont aussi noté que sa maison ne connaissait plus, depuis quelques années, l'affluence d'antan et les opinions sont partagées. Pour les uns, cette baisse de popularité tient au relâchement de Dona N. eu égard à ses obligations rendues aux divinités, pour les autres, elle aurait franchi les limites de l'éthique du candomblé en se livrant à des pratiques maléfiques². Mais aucune des personnes entendues n'estime recevable la raison invoquée par Dona N. pour abandonner son sacerdoce. En effet, une divinité peut punir, en faisant s'abattre sur l'accusé une série de malheurs, voire tuer ou rendre fou celui qui transgresse ses interdits.

Mais jamais elle n'abandonne la personne dont elle s'est faite le cavalier, après la réalisation des différentes étapes du rituel qui scellent le lien indissociable du dieu et de sa monture. Les marques faites sur le corps de l'initié, son changement de nom et les nombreux sacrifices offerts au cours de l'initiation sont accomplis pour marquer le changement d'identité de la personne humaine qui se trouve investie dans sa chair d'une part divine. Il y a plusieurs façons de composer avec les dieux et le rituel de fixation (*assentamento*) permet de leur rendre hommage sans passer par la transe de possession. Mais dans tous les cas, c'est durant la période de noviciat et non pas après avoir accompli trente-cinq ans de carrière que s'affirme le don de possession ou non. En rompant avec le candomblé, Dona N. tente, selon une logique toute païenne, de reporter la culpabilité de son renoncement sur l'Autre qui, ici, est son dieu *Roxo-Mukumbe*. Mais elle est aussi dans une autre logique, celle-là chrétienne, avec cette angoisse de la mort à laquelle il faut se préparer en se purifiant et en mettant de l'ordre, pour avoir accès à « la bonne mort ». Les anciens pairs de Dona N. ne s'y sont pas trompés en récusant en bloc ses explications. La majorité d'entre eux pensent qu'elle est devenue folle et beaucoup s'interrogent sur les méfaits qu'elle a bien pu commettre pour que ses dieux provoquent chez elle un tel comportement.

Poursuivant l'investigation, je tente de découvrir les mobiles d'un tel acte. En effet, si lors de notre première entrevue, Dona N. paraissait très angoissée par ses problèmes d'hypertension et de vieillesse, les symptômes ne se donnaient pas encore à lire de manière aussi éclatante que lors de notre troisième rencontre où

2 Ici comme ailleurs, sont distingués, au niveau émique, ce qui est de l'ordre de la magie blanche, positive, de ce qui est de l'ordre de la magie noire, maléfique. L'éthique du candomblé exige que la porte du salon de fête reste ouverte durant les cérémonies publiques, une exception étant faite pour la fête des ancêtres *Eguns*. Ces derniers ont tendance à attirer des esprits errants qui rôdent autour du *terreiro* lors de ces occasions. D'après la rumeur, la maison de notre interlocutrice devenait inaccessible dès que les cérémonies étaient entamées. De là, l'hypothèse émise par ses pairs qu'elle travaillait avec les *escravos*, désignation familière et péjorative de *exu*, divinité du seuil qui est associée au diable par les « croyants » (*crente*) et aux pratiques de magie noire par les membres du candomblé.

seule sa voix était encore reconnaissable. Dans l'analyse de nos premiers entretiens, trois éléments reviennent constamment comme un refrain : a) le fait qu'on ne puisse pas faire confiance aux jeunes pour tenir une maison de candomblé respectable ; b) sa mort est à quelques coudées et elle n'est pas certaine que ses fils et disciples puissent accomplir le rituel *axexe* qui fixerait son esprit au pays des morts ; c) sa situation familiale a été compliquée par son divorce et, tout en ayant assumé seule l'éducation de ses enfants, elle a toujours eu une relation conflictuelle avec certains d'entre eux, d'abord avec ceux qui se sont éloignés les premiers du candomblé, puis plus récemment avec ceux qui refusent sa conversion. Derrière ces éléments de discours se cache, me semble-t-il, une réalité socioéconomique difficile. La maison de culte de Dona N. ne fonctionnait plus comme avant, comme nous l'ont confirmé quelques chefs de culte interrogés. Les difficultés évoquées par Dona N. dans un langage mystique sont aussi des difficultés monétaires. La force *axe*³ a déserté son *terreiro* et le choix de se tourner vers l'église néopentecôtiste qui fait usage de la Théologie de la Prospérité⁴ avec le plus d'emphase au Brésil, n'est pas indifférent. Dona N., pour justifier l'intérêt que porte à l'argent sa nouvelle église, dénonce l'hypocrisie de ses détracteurs, arguant que toute organisation religieuse a besoin d'argent pour se maintenir. Et lorsque la rumeur s'empare à nouveau d'elle, lors de son retour au sein du candomblé, elle ne dément pas les propos selon lesquels les pasteurs de l'église lui auraient versé l'équivalent mensuel de 1 000 dollars, les premiers mois qui ont suivi sa conversion.

Les conséquences sociales

Dona N., en s'engageant dans une nouvelle voie religieuse, a pris des risques qui dépassent largement sa propre personne. En effet, en fermant sa maison de culte et surtout en détruisant l'ensemble des objets consacrés, elle a mis en péril l'ensemble de son ancienne communauté. Parmi les objets cultuels se trouvaient les petites jarres (*quartinhas*) des adeptes qui singularisent, territorialisent et symbolisent l'alliance de chacun avec les divinités alliées. Ces jarres ont reçu un traitement spécial et sont alimentées à l'instar des dieux au cours des sacrifices rituels annuels et témoignent de ce pacte indéfectible entre les êtres humains et les divinités. Ce sont des objets-dieux⁵ qui participent de la construction de l'identité religieuse de chaque fidèle et qui les accompagnent durant toute leur vie. Part sacrée, matérialisée et logée à l'intérieur du temple auquel l'adepte est affilié, elle lui revient de droit en cas de conflits, qu'il s'agisse de conflits personnels avec le chef de culte ou encore de problèmes liés à sa succession. Rappelons que les querelles au sein des communautés du candomblé prennent souvent pour cible, jus-

3 Force mystique dont la manifestation la plus visible, la plus immédiate, est la transe de possession et dont l'efficacité transparait à travers la prospérité du *terreiro* et de ses membres.

4 La Théologie de la Prospérité, qui se développe aux États-Unis dans les années soixante avec le télévangélisme, peut se résumer à la jouissance sur terre des biens de ce monde. C'est la foi en Dieu qui permet d'y accéder, grâce à sa bénédiction. La prospérité, c'est à la fois la paix, une parfaite santé, une vie heureuse dans la famille et le succès dans ses accomplissements.

5 Concept emprunté à Augé [1986] qui définit les objets-dieux comme « le lieu où s'opère symboliquement la fusion de l'identité humaine et de l'identité divine ».

tement, cette rétention d'objets sacrés de la part du chef de culte ou de son successeur qui se refuse à libérer un adepte, par crainte qu'il n'aille s'installer dans une autre maison, voire qu'il ouvre la sienne propre.

Une infime partie de la communauté d'adeptes de Dona N., principalement ses filles, ont accepté de la suivre dans sa nouvelle voie religieuse. Les autres se sont sentis menacés dans leur intégrité personnelle. Comment se faire intégrer dans une autre maison lorsqu'une partie de soi a été saccagée, violée ou retenue en otage ? Un des propres fils de Dona N. a été victime de sérieux problèmes de santé après la destruction du *terreiro* et c'est après avoir accompli un sacrifice réparateur dans une maison voisine qu'il a retrouvé provisoirement son équilibre. Pour les autres, l'angoisse est immense car les rumeurs les plus folles courent sur ce qu'il est réellement advenu de ces objets consacrés, emportés par les pasteurs de l'IURD. D'aucuns affirment qu'ils n'ont pas été brûlés mais vendus pour en faire des fétiches maléfiques et, en attendant, les interprétations vont bon train.

Au-delà des interprétations locales en termes de transgression d'interdits et de maléfices, on peut s'interroger sur les raisons individuelles et sociales qui ont conduit Dona N. à opérer un virage si brusque, au crépuscule de sa vie. Sa mort prochaine est, sans nul doute, au centre de sa démarche. L'échec d'une solution collective, à savoir la prise en charge communautaire de sa mort et de sa succession, l'a conduite presque naturellement vers l'église qui propose une solution individuelle, en se targuant de faire mieux et plus efficace que les cultes afro-brésiliens. À l'époque esclavagiste, la bonne mort était l'apanage des *Irmandades* [cf. Reis, 1991]. Ces institutions de charité, étroitement liées au pouvoir de l'Église catholique, permettaient aux anciens esclaves d'accéder à un enterrement décent, c'est-à-dire accompagné d'un testament, d'une messe, d'un public et d'une sépulture dignes de n'importe quel être humain au statut libre. Avec la fin de l'esclavage, les Noirs ont conquis des droits et, dès la fin du XIX^e siècle, le candomblé est devenu un culte organisé, rassembleur d'identités jusque-là niées et dispersées. Les nations de candomblé vont peu à peu occuper la place des confréries catholiques, dans leur rôle de marqueurs d'identité. Le rite funèbre catholique va se transformer en rite profane adressé à la société civile, et le rituel *axexe* va occuper la place centrale du rite sacré-religieux pour les membres de la hiérarchie du culte.

Mais si l'angoisse de mort de Dona N. peut être analysée en termes psychologiques, il convient d'envisager aussi toute la part sociale que cet événement, singulier et universel, signifie dans ce contexte particulier. La non-réalisation d'un rituel qui lui assurerait un repos définitif au pays des ancêtres est un échec à considérer aussi en termes de succession. Son cas n'est pas le premier rencontré et, à chaque fois, la défection-désertion des dieux cachait une réalité plus profonde, imputable au chef de culte qui n'avait pas su se projeter suffisamment dans le futur, pour préparer sa succession. Dans l'un des cas observés, la mère de saint avait fermé sa maison, suite à une profonde déception causée par un de ses adeptes. Elle s'apprêtait à accomplir avec lui les obligations rituelles qui lui permettraient de lui transmettre les commandes. Dégoûtée, elle s'était tournée vers l'Église messianique du Brésil, jusqu'à ce qu'un incendie, survenu chez elle dix-neuf ans après la fermeture de son *terreiro*, la fasse revenir au candomblé. Contrairement à Dona N., elle avait pris soin de rendre ses dieux païens à leurs éléments

(ici, l'eau d'une rivière) avant de fermer son *terreiro*, qu'elle louait depuis comme maison d'habitation. Dans un autre cas, le maître de céans, sans héritier, n'avait pas encore franchi le pas qui le conduirait dans une autre voie religieuse. Cependant, tout son discours était marqué par une vision apocalyptique du monde, totalement étrangère à la logique symbolique du candomblé et, devant mon air surpris, il m'avouait écouter fréquemment les prêches diffusés sur les ondes par les nouvelles églises. La tentation chrétienne semble survenir chaque fois qu'une maison de culte s'apprête à fermer, faute de successeur.

Ainsi, Dona N. n'est ni la première ni la dernière personne à changer de religion. Son affaire a été l'occasion pour beaucoup de se remémorer d'autres cas similaires survenus dans la région⁶. Telle mère de saint aurait abandonné le candomblé et serait devenue fidèle de l'Assemblée de Dieu pour lutter contre ses penchants alcooliques. Mais elle aurait soudainement incorporé son *orixá* en plein culte, quatre ans après s'être convertie et, aujourd'hui, c'est une des mères de saint les plus respectées et les plus actives de la région. Une autre serait morte convertie, entraînant avec elle une succession de morts honteuses (folie, suicide) parmi ses proches.

Si telle était bien sa volonté de rompre avec ses dieux païens, Dona N. a été victime de sa nouvelle passion religieuse : elle a péché par excès et semble avoir oublié que ses anciennes divinités étaient plurielles et qu'il n'était pas suffisant de se mettre d'accord avec l'une pour emporter l'adhésion de toutes. En ouvrant sa maison aux pasteurs de l'IURD et en les laissant emporter pour les brûler tous les objets consacrés, elle semble s'être fait piéger. Comme beaucoup de chefs de culte dont le *terreiro* est un héritage familial et/ou lignager, elle ne différencie pas ce qui est de l'ordre du bien symbolique collectif et ce qui est de l'ordre du bien individuel. La logique familiale qui préside aux relations à l'intérieur de la communauté du peuple de saint (*poço do santo*), où les relations sont des relations verticales de géniteur à descendant et horizontales de fraternité, est à l'origine de fréquents conflits d'intérêts entre famille biologique et famille symbolique. Certains chefs de culte⁷ prennent la précaution de gérer les affaires religieuses au sein d'une association type loi 1901, pour parer aux éventuels conflits, notamment d'ordre foncier, lors de la succession.

Dona N. gérait son *terreiro* comme une entreprise familiale – les charges culturelles les plus importantes étaient occupées par ses enfants et l'espace rituel était situé au sein de sa résidence. En acceptant sa destruction, elle a exposé l'ensemble de sa communauté à l'errance et à ses dangers. Cette confusion entre biens collectifs et biens individuels est fréquente et typique de ce que Agier [à paraître] qualifie de logique « familialiste ». Cette logique régit, en particulier, les entreprises culturelles gérées par des familles et qu'on trouve à l'œuvre dans le candomblé et

6 Vu la nature de l'événement et le public auquel je me suis adressée, aucun cas de conversion réussie ne m'a été révélé.

7 Cf. « Le destin de Lia » [Agier, 1994], jeune mère de saint qui a hérité d'une maison restée longtemps fermée à cause des conflits de succession et des enjeux fonciers et qui, peu de temps après son installation, s'est empressée de mettre tous les biens du *terreiro* sous le contrôle d'une société de bienfaisance, afin de prévenir toute confusion possible. Cette jeune femme s'est volontairement dépossédée d'un patrimoine foncier, « pour maintenir la séparation complète et définitive de la maison comme patrimoine familial (fonction annulée) et comme espace religieux (fonction exclusive) » [Agier, *op. cit.* : 528-529].

dans certains blocs carnavalesques bahianais. Les quelques rares maisons de candomblé qui échappent au piège « familialiste », en s'érigeant en société de bienfaisance, ne sont pas par simple hasard les maisons les plus anciennes et les plus illustres de Salvador. Elles ont déjà eu à souffrir dans leur jeunesse des affres qui les ont conduites à la fermeture temporaire ou à la scission⁸.

Aujourd'hui, plus encore que par le passé, une gestion familiale des biens religieux est une impasse à l'expansion d'une maison. La concurrence religieuse et les contraintes de la vie moderne, avec ses effets d'individualisation et de libre arbitre, fragilisent les réseaux familiaux et leur pouvoir d'action. Un chef de culte doit désormais se montrer un monarque éclairé. À première vue, il semblerait que cette qualité ait échappé à Dona N. Toutefois, les événements postérieurs à sa sortie de l'IURD peuvent être interprétés comme une stratégie plus complexe et audacieuse que sa conversion temporaire à une église pentecôtiste.

Le retour

La rumeur m'apprend que Dona N. est revenue à ses premières amours. Elle sera restée près d'un an et demi chez les pentecôtistes avant de se résoudre à reprendre le chemin du candomblé. Plusieurs fois, je frappe à sa porte sans succès ; elle est dans la rue, me répond-on, en train de mendier plantes et aides pour reconstruire les fondements sacrés de sa maison. Finalement, j'arrive un jour à la rencontrer chez elle et elle me reçoit avec la même amabilité tranquille, une petite flamme espiègle dans les yeux. Rayonnante de santé, elle me confirme avoir quitté l'IURD qui ne lui apportait que des soucis de santé. Lors de sa dernière hospitalisation, elle avait failli rester paralytique. Pourtant elle m'assure avoir lutté autant que possible, en dépit de violents malaises éprouvés durant le culte. Ses divinités africaines ont pris le dessus, et l'hypocrisie de ses coreligionnaires chrétiens lui est soudain apparue.

Mais Dona N. n'a pas fini d'étonner. En effet, depuis sa désertion de l'église, elle recommence à recevoir ses entités païennes à travers les figures de son *orixá* secondaire (*juntó*) *Obaluayê* et de son *caboclo Sultão da Mata* qui, avant sa conversion chrétienne, jamais ne l'avaient chevauchée. Dona N. est en train de rassembler les matériaux nécessaires à la remise en état de son *terreiro* suivant les conseils de ces deux entités et avec l'aide du *babalorixá* de son fils. Pour le moment, elle s'active à reconstruire son identité païenne (réfection des autels *pepelê*, de la chambre de *exu* et replantation des arbres sacrés), mais il y a gros à parier que ce retour au paganisme est une démarche pour changer de nation.

À Bahia, les mouvements de contre-culture qui ont éclaté dans les années soixante à partir des États-Unis ont eu pour effet une tentative de réafricanisation du candomblé. Les contacts ont été renoués avec l'Afrique et c'est ainsi que l'ancien royaume de Ketou est devenu une référence mythique pour l'ensemble du Peuple de Saints. Les travaux de nombreux chercheurs – de Nina Rodrigues

8 L'exemple le plus illustre est celui des maisons les plus célèbres de Salvador : Opô Afonjá, Engenho Velho et Gantois, toutes trois originaires de la même lignée (*raiz*).

à Pierre Verger qui, depuis le début du siècle, ont centré leurs recherches sur cette nation – ont aussi contribué à son succès. Le candomblé de nation *Ketu* fascine et émerveille, selon moi, pour deux raisons principales. Son extrême structuration et sa contemporanéité. L'organisation bien structurée des rites et des mythes a pu être préservée parce que les populations originaires de cette région ont été parmi les dernières vagues d'importation d'esclaves. Son système divinatoire, la divination par le Fa⁹ et par les cauris, retient l'attention à cause de son caractère d'irréfutabilité (système mantique dont les propositions ne sont pas vérifiables et dont les conditions d'erreur sont imputables aux interprétations, cf. Popper, 1972). Sa contemporanéité s'exprime dans les mouvements de revendication identitaire. Aujourd'hui, les mondes ne sont plus séparés, « l'extension du tissu urbain, la multiplication des réseaux de transport et de communication, l'uniformisation de certaines références culturelles, la planétarisation de l'information et de l'image... modifient la nature du rapport que chacun d'entre nous peut entretenir avec son entourage... La catégorie de l'Autre se recompose... » [Augé, 1994 : 130]. Ainsi, il n'est plus besoin de voyager pour rencontrer l'autre soi-même. Aux prises de contacts établies dans les années soixante a succédé la force de l'imaginaire. Il a été pris conscience que l'Afrique de Bahia était différente de celle de l'ancienne Côte des Esclaves, et la volonté, aujourd'hui, est de construire une identité et un espace africain, à l'intérieur du territoire national.

Ce n'est donc pas le hasard qui a conduit Dona N. à s'adresser à un représentant de cette nation tant valorisée pour faire son retour au candomblé. En confiant son destin aux mains d'un chef de culte de nation *Ketu*, Dona N. aurait pu tirer parti de l'échec de sa conversion chrétienne. Si tant est que sa conversion chrétienne n'ait pas été une stratégie réfléchie pour légitimer un changement de nation. Mais pourquoi être passée par l'église pentecôtiste la plus médiatisée et populairement considérée comme une ennemie acharnée des cultes d'origine africaine ? Dona N. n'a jamais répondu à cette question. Jusqu'à il y a peu, son entourage faisait un barrage aimable mais ferme pour lui éviter des justifications qui n'ont plus lieu d'être. La relecture des entretiens que nous avons eus durant sa période chrétienne montre que Dona N. ne s'est jamais engagée dans une lutte sans retour contre ses dieux païens. Son discours a toujours été empreint d'humilité et de respect pour les divinités ancestrales qui l'ont accompagnée pendant cinquante ans. Elle a par ailleurs toujours insisté sur le profond respect que lui inspirait l'homme qui a initié un de ses fils et qui, aujourd'hui, aurait pu présider au bon fonctionnement de sa maison.

L'unique réponse qu'il est possible d'ébaucher est d'ordre sociologique par un repérage des points d'intersection entre les cultes afro-brésiliens et les nouvelles

9 Cf. le livre magistral de Maupoil [1946] sur le sujet. La géomancie par le Fa semble avoir été redécouverte au Brésil dans les années soixante et soixante-dix lors du renouveau des relations entre l'Afrique (Bénin et Nigéria en particulier). Des professeurs de yoruba et *babalawo*, maître du Fa, ont été régulièrement invités par des associations de cultes pour venir donner cours et conférences. Un jeune chef de culte bahianais a ainsi suivi deux stages pour apprendre le Fa avec un spécialiste nigérian, l'un à Rio de Janeiro, l'autre à São Paulo, dans les années quatre-vingt.

églises pentecôtistes. En effet, le passage¹⁰ entre ces deux univers religieux est fréquent même s'il ne prend pas des allures radicales comme c'est le cas pour Dona N.

L'IURD, fondée par l'évêque Macedo à Rio en 1977, se caractérise par deux traits qui la situent à la croisée du catholicisme des Communautés ecclésiales de base (CEB)¹¹ et de l'univers des cultes afro-brésiliens (umbanda et candomblé). Le premier aspect, à travers la notion de « libération », la rapproche des CEB et de sa théologie de la libération. Toutes deux cherchent à se délivrer des forces du mal mais pour l'IURD, le mal revêt la figure des divinités afro-brésiliennes et non les maux sociaux opprimant les pauvres comme c'est le cas pour les CEB.

« La référence constante faite aux démons – au pluriel – conduit à ébaucher une scène plus collective où les démons du Brésil – les démons des religions afro-brésiliennes sont convoqués – doivent être chassés » [Corten, 1994 : 92].

« Libération car le mal est vu comme quelque chose qu'on peut chasser, qui nous est extérieur. Elle déculpabilise en permettant de faire porter à "un tiers" la responsabilité du fait que tout va mal dans notre vie. Elle inverse l'intériorisation de la culpabilisation si prononcée dans la tradition protestante, en extériorisation. Elle permet "d'objectiviser" les reproches qu'on tournerait sinon vers soi-même. Elle donne une dimension nouvelle au "repentir". Le témoignage est la mise en scène narrative de cette objectivation, de cette libération » [Corten, *op. cit.* : 93].

Nous sommes ici en plein univers païen africain avec sa vision persécutive du mal et de l'infortune [cf. Zempléni, 1968]. Tout en opérant un renversement des valeurs (diabolisation de l'univers religieux afro-brésilien), le néopentecôtisme recherche et affronte les démons contrairement au pentecôtisme classique qui préfère maintenir ses distances. Situation qui n'est pas sans rappeler l'expansion des prophétismes africains où les combattants chrétiens affrontent les dieux africains pour donner la preuve éclatante du rapport de forces en leur faveur [cf. Dozon, 1995].

Le second trait marquant de l'Église universelle est son application à diffuser et à mettre en œuvre la Théologie de la Prospérité. Oro [1996] reconnaît qu'au Brésil, c'est l'église qui s'y dédie avec le plus d'application. Selon Gomes [1994 : 230], la notion de jouissance (*posse*) des biens de ce monde est la catégorie centrale de la philosophie et de la théologie implicites dans le discours et les pratiques de l'Église universelle. À l'inverse du protestantisme historique, qui prône l'ascétisme, l'IURD opte pour une recherche intentionnelle du succès matériel, non à travers le labeur mais à travers la foi. Ce qui amène Freston à affirmer que « la Théologie de la Prospérité est une étape avancée de la sécularisation du protestantisme » [1994 : 146].

10 Cf. Birman [1996], qui préfère la notion de passage à celle de conversion pour qualifier le changement religieux du culte de possession vers le pentecôtisme. Selon moi, ces deux notions sont complémentaires : passage évoque l'idée de frontière ouverte tandis que conversion exprime la fermeture de cette frontière.

11 Ces communautés sont apparues au Brésil à la fin des années cinquante, sous l'instigation de la hiérarchie catholique pour pallier le déficit de prêtres, accompagner le mouvement latent de « pauvreté évangélique », déjà actif dans les pays voisins et faire face à la montée du pentecôtisme [cf. Corten, 1994 : 28 à 30].

Cette vision matérialiste et pragmatique du monde où la force et/ou la foi religieuses se donnent à voir à travers le succès matériel de ses adeptes ou fidèles établit un pont facile à enjamber pour les membres des cultes afro-brésiliens. En outre, l'IURD utilise plusieurs techniques de cure qui ne sont pas sans rappeler les services magico-religieux rendus par les cultes médiumniques. Avant de fonder son église, l'évêque Macedo a fréquenté l'umbanda et le candomblé. À l'instar des communautés religieuses afro-brésiliennes, l'IURD prend en compte demandes particulières et demandes spirituelles de salut. La majorité des participants aux cultes ne sont pas convertis, tout comme dans le candomblé où il n'est pas nécessaire d'être initié pour solliciter un « travail ». Dans l'IURD, la majorité des cultes quotidiens sont consacrés à la résolution des problèmes personnels, le mercredi et le dimanche étant les deux uniques jours réservés aux questions religieuses et spirituelles.

Il n'est pas difficile de comprendre ce qui a pu séduire Dona N. dans l'Église universelle. La crainte de l'errance après la mort, la prospérité perdue ont été, tout au long de nos entretiens, les raisons avancées pour expliquer sa conversion chrétienne. Mais admettre l'hypothèse selon laquelle le passage par l'église néopentecôtiste la plus familière avec le monde afro-brésilien a été une stratégie mûrement réfléchie conduit à émettre d'autres hypothèses. Serait-ce que le passage de Dona N. par l'IURD puisse être envisagé comme un temps mort nécessaire à une renaissance dans un culte de nation différente ? Serait-ce que l'importance de la possession, entendue par les pasteurs de cette église comme une expulsion des diables, ait joué un rôle dans le choix de Dona N. ? En effet, lors des séances d'exorcisme¹², les diables sont nommés, appelés explicitement et reconnus par les participants du culte, avant d'être chassés par le pasteur aidé de ses « ouvriers » (*obreiros*). Rappelons-nous que c'est la désertion des dieux qui ne l'incorporaient plus qui fut une des principales raisons invoquées par Dona N. pour justifier son changement de religion. Et c'est au cours des offices à l'église que les dieux païens se sont à nouveau manifestés en elle. De là à franchir le pas et penser que c'est pour retrouver son pouvoir de possession¹³ que Dona N. s'est convertie...

Conclusion

Dona N. a temporairement opté pour une secte chrétienne dont la particularité tient à ce qu'elle s'alimente de l'univers symbolique du candomblé pour mieux l'affronter et s'y opposer. À l'instar des prophétismes africains [cf. Dozon, 1995], l'Église universelle de l'évêque Macedo combat les religions païennes sur leur propre terrain. La destruction systématique des autels et des idoles du nouveau converti procède d'une logique du pouvoir explicite : « Voyez, nous détruisons vos idoles parce que Jésus-Christ est plus fort que tous vos démons », ou « Jésus-Christ

12 Pour une description détaillée de ces séances où la possession est volontairement provoquée par les pasteurs pour permettre la libération-exorcisme, cf. Boyer [1996 b].

13 Cf. Birman [1996 : 12] qui note fort judicieusement comment la « libération pentecôtiste » peut être un moyen, pour certains individus, d'acquérir un savoir sur la possession. Dans le cas de Dona N., le savoir est sans conteste présent, ce qui lui manque lors de la période qui précède sa conversion chrétienne, c'est le pouvoir de la possession.

et le Saint-Esprit sont plus forts que votre *axe*. » C'est ainsi que Dona N. interprète le combat de ses frères en Christ. Ses « démons », qu'elle nomme indifféremment tout au long de nos entretiens « guides », « divinités héritées » ou « idoles », continuent de la perturber, de la « travailler » en provoquant chez elle des désordres divers (crises répétées d'hypertension, conflits familiaux, etc.) et elle va leur résister pendant plus d'un an. Leur apparition inopinée et répétée au cours des offices – elle n'ira jamais jusqu'à s'exposer à des séances publiques d'exorcisme¹⁴, préférant tenter de contenir seule sur son banc ses visiteurs inespérés – est la raison explicite de son abandon de sa nouvelle église. Oubliée sa « libération » dans la foi chrétienne qui lui aurait permis d'échapper à un destin funeste (le non-accomplissement du rituel *axexe* à sa mort, qui s'annonçait dangereux pour elle et ses proches). La crainte de la mort n'est plus un motif d'inquiétude, ce qui désormais importe pour Dona N., c'est le succès de sa (re)naissance dans le candomblé.

L'IURD ne s'engage pas uniquement dans un combat titanesque contre les cultes afro-brésiliens. Elle élabore un véritable « travail synchrétique¹⁵ » permettant la conversion des anciens adeptes qui continuent de baigner dans des rites de magie sympathique. En effet, si le culte des images est strictement prohibé par tous les courants du pentecôtisme, par opposition au catholicisme jugé trop complaisant vis-à-vis du paganisme (culte des saints), il ne se passe pas un culte néopentecôtiste où une onction, un objet sanctifié ne soit proposé à l'attention des fidèles : la clé d'or qui ouvre les portes de la prospérité, la pierre du mont Sinaï, un peu d'eau du fleuve Jourdain, sont parmi ces quelques « objets-dieux » dont Jésus-Christ est la figure centrale. D'autre part, les courants/chaînes (*correntes*) prescrits par les pasteurs pour obtenir des grâces particulières sont une adaptation des neuvaines catholiques et ont une consonance familière pour les habitués des cultes médiumniques. Lors des travaux effectués pour un client, celui-ci se doit de respecter une série d'interdits et de prescriptions après le rituel proprement dit (*ebó*), et ces directives observent une périodicité commandée par la nature du « travail ».

L'IURD ne rencontre pas encore, du moins dans la région du Recôncavo, le succès qu'elle obtient en milieu urbain, c'est pourquoi Dona N. rêvait de transformer son ancien *barraco* en salon d'oraison œcuménique. La majorité des églises protestantes de la ville est implantée, par un curieux hasard, dans la même rue, à quelques dizaines de mètres les unes des autres. Cette rue menant anciennement vers le centre urbain le plus important de la région a été investie par les différents courants pentecôtistes¹⁶, formant ce que l'école de Chicago appelle une « région morale¹⁷ » homogène et qui regroupe tous les courants pentecôtistes de la ville. Fin 1998, le pasteur qui avait accompagné la conversion de Dona N. continuait de diriger le temple de l'IURD. L'Église universelle semble donc avoir modifié sa

14 Cf. Boyer [1996 a] qui cite le cas d'une prêtresse, Nelly, qui elle aussi a les plus grandes difficultés à se soumettre à des séances publiques d'exorcisme, contrairement à Lessa, autre ex-prêtresse dont le parcours religieux a toujours été semé de doutes et de remises en cause.

15 Expression de A. Mary [1993] dans son étude des prophètes Eboga au Gabon.

16 On trouve, du même côté de la rue, les églises *Deus é amor*, *Igreja Universal do Reino de Deus*, *salo dos Testemunhas de Jehovah* et, pour terminer, *Assembléia de Deus*, la plus anciennement installée au Brésil.

17 Cf. R. Park [1926]. L'ancienne région morale étant formée des églises catholiques très nombreuses et des *terreiros* aussi nombreux et souvent situés derrière ces églises!

stratégie basée sur l'anonymat et le transit des pasteurs. Une récente visite au culte du vendredi soir m'a permis de constater, outre l'affluence plus grande, un discours plus tolérant de la part du jeune pasteur. Une manière sans aucun doute de s'adapter au contexte local où la force des « églises historiques » est encore importante.

Redevenue deux fois enfant, d'abord lors de sa conversion chrétienne puis lors de son retour au candomblé, Dona N. avait perdu l'autorité conférée par son ancien statut de chef de culte. Cette perte de statut et l'absence de miracle ont certainement contribué à sa désertion de l'Église universelle. En novembre 1997, son retour auprès des mânes ancestraux était encore plein d'incertitudes : elle nous confiait que son vœu le plus cher était de recevoir un signe de clémence de son dieu *Roxo-Mukumbe* qui continuait d'être le chef de la maison en dépit de l'apparition en scène de deux divinités secondaires. À l'exception de son fils « ouvrier » de l'IURD, tous ses enfants étaient revenus à leur première religion, y compris sa fille, témoin de Jéhovah durant de nombreuses années. Le père spirituel de deux de ses enfants, de nation *Ketu*, devenu temporairement son père adoptif, aurait dû présider aux cérémonies de réouverture de la maison prévue en janvier 1998. Lors de ce même entretien, Dona N. affirmait avec véhémence ne pas avoir l'intention de changer de nation¹⁸. Pourquoi alors confier les obligations et sacrifices nécessaires à la réouverture de sa maison à un membre d'une autre nation ? Il est vrai que ce chef de culte n'est pas n'importe qui, il préside en effet au destin de l'Association bahianaise des cultes afro-brésiliens. Cette institution, dont l'autorité a remplacé celle de la police dans le contrôle des cultes coutumiers, possède un pouvoir indéniable auprès des *terreiros* en quête de légitimité. Une dénonciation auprès du délégué régional a vite fait d'empêcher la célébration de fêtes ouvertes au public.

Mais lors des préparatifs, *Roxo-Mukumbe* s'est soudain manifesté, après plusieurs années d'absence, pour s'élever contre le fait de laisser les prérogatives rituelles aux mains d'une personne de nation *Ketu* : « Nous étions en train d'offrir les offrandes sèches lorsque j'ai eu un imprévu : *Roxo-Mukumbe* est venu m'aviser de ce qui devait être fait. Il s'est manifesté en décembre et m'a demandé d'attendre, car je n'étais pas une récente initiée mais une zélatrice depuis de nombreuses années, et il est venu en mai et fixa (une date). Il est venu pour agencer comment devait être la réouverture qui ne serait pas faite par des gens du *Ketu*¹⁹. »

Le destin a ainsi, à nouveau, frappé à la porte de Dona N. La réouverture de sa maison est plusieurs fois reportée, d'abord à cause du décès d'un membre du *terreiro*, puis à cause de la réapparition de *Roxo-Mukumbe*. Le vœu de Dona N. s'est enfin réalisé et ce dernier l'a possédée pour l'alerter du danger encouru à se laisser abuser par les gens du *Ketu*. En voulant confier son sort à la personnalité

18 Il est en effet courant de rencontrer des chefs de culte changeant de nation au moyen de sacrifices et rituels exécutés auprès de membres supérieurs de la nation qu'on souhaite intégrer. Le modèle *ketu* est le modèle idéal pour beaucoup de tenants de la réafricanisation des cultes afro-brésiliens, car il est considéré comme le plus pur.

19 « Nós fizemos as oferendas secas. Teve um imprevisto do meu lado porque eu tive um aviso de Roxo-Mukumbe de que tinha que ser. Ele se manifestou em dezembro e pediu que eu esperasse pois eu não era uma yaô e sim uma zeladora de muitos anos e veio em maio e marcou, ele veio para ordonar como ia ser a reabertura, que não ia ser por pessoas do Ketu » [Dona N., 10 octobre 1998].

politique²⁰ et religieuse la plus importante de la région, Dona N. avait une stratégie qui dépassait le cadre d'une réparation religieuse. La situation de notre prêtresse est comparable à celle des chefs de culte paulistes étudiés par R. Prandi [1991]. Le changement de nation s'opère toujours dans le même sens, à savoir de cultes plus fluides, moins enracinés dans une tradition unique (comme les cultes de *caboclo* et ceux de nation *angola*), vers des cultes plus structurés, mieux définis culturellement, comme les cultes appartenant à la grande tradition yoruba (nations *nagô* et *ketu*).

Au départ, la conversion chrétienne de Dona N. me paraissait être une stratégie pour échapper au destin funeste d'âme errante auquel aurait conduit le non-accomplissement du rituel *axexe* à sa mort. Sa résurrection au culte du candomblé ne s'est pas faite sans péripéties. Son échec à intégrer une nouvelle nation n'a pas été vain. Elle a retrouvé son pouvoir médiumnique et peut désormais reconstituer son *terreiro*. La transe de possession [cf. Tall, 1998] est un attribut central du chef de culte à Bahia. Sa perte ou son absence sont motifs de nombreux commérages sur la légitimité des chefs de culte qui en sont dépourvus. Une dernière question mérite d'être soulevée. Dona N. aurait-elle ressenti le besoin de retourner au candomblé si durant sa période chrétienne elle avait été possédée par l'Esprit saint ?

BIBLIOGRAPHIE

- AGIER M. [1994], « Le destin de Lia. Histoire individuelle et identité collective dans le candomblé de Bahia », Paris, Orstom, *Cahiers des sciences humaines*, 30 (3) : 513-530.
- AGIER M. [sous presse], *Anthropologie du carnaval. La ville, la fête et l'Afrique à Bahia*, Marseille, Parenthèses.
- AUGÉ M. [1986], « Le fétiche et le corps pluriel », *Le Temps de la réflexion (corps des dieux)*, Paris, Gallimard : 121-137.
- AUGÉ M. [1994], *Pour une anthropologie des mondes contemporains*, Paris, Aubier, 195 p.
- BIRMAN P. [1996], « Cultos de possessão e pentecostalismo no Brasil : passagens », XX^e réunion de l'Association brésilienne d'anthropologie, ABA, Salvador, 14-18 avril, 21 p. multigr.
- BOYER V. [1996 a], « Des cultes de possession aux églises pentecôtistes : le récit de Lessa », Paris, *L'Homme*, 138, avril-juin : 7-24.
- BOYER V. [1996 b], « Possession et exorcisme dans une église pentecôtiste au Brésil », Paris, Orstom, *Cahiers des sciences humaines*, 32 (2) : 243-264.
- CORTEN A. [1995], *Le Pentecôtisme au Brésil. Émotion du pauvre et romantisme théologique*, Paris, Karthala, 307 p.
- DOZON J.-P. [1974], « Les mouvements politico-religieux : syncrétismes, messianismes, néo-traditionalismes », in M. Augé (éd.), *La Construction du monde*, Paris, Maspero, « Dossiers africains » : 75-111.
- DOZON J.-P. [1995], *La Cause des prophètes*, Paris, Le Seuil, 299 p.
- FRESTON P. [1994], « Breve história do pentecostalismo brasileiro », *Nem Anjos, nem Demônios, interpretações sociológicas do pentecostalismo*, Petrópolis : 67-159.
- GOMES W. [1994], « Nem Anjos, nem Demônios », in *Nem Anjos, nem Demônios, interpretações sociológicas do pentecostalismo*, Petrópolis : 225-270.
- MARY A. [1993], « Le travail syncrétique des prophètes d'Eboga », *Cahiers d'études africaines*, Paris, EHESS, 132 (XXXIII-4) : 613-643.

20 Personnalité controversée au sein de la communauté du candomblé, il possède néanmoins un pouvoir politique indéniable vis-à-vis des autorités publiques.

- MAUPOIL B. [1981, 1^{re} éd. 1946], *La Géomancie à l'ancienne Côte des Esclaves*, Paris, Institut d'ethnologie, 681 p.
- ORO A.P. [1996], *Avanço pentecostal e reação católica*, Petrópolis, Vozes, 129 p.
- PARK R. [1926], « La communauté urbaine. Un modèle spatial et un ordre moral », in Y. Grafmeyer, I. Joseph (éd.), *L'École de Chicago*, [1979], Paris, Champ urbain : 193-207.
- POPPER K. [1972], *Objective Knowledge*, Oxford, Clarendon Press.
- PRANDI R. [1991], *Os candomblés de São Paulo : a velha magia na metrópole nova*, São Paulo, Hucitec-EDUSP, 261 p.
- REIS J.J. [1991], *A morte é uma festa. Ritos fúnebres e revolta popular no Brasil*, São Paulo, Cia das Letras, 357 p.
- TALL E.K. [1998], « La transe dans tous ses états : voduns, orixas, caboclos et erês », *Gradhiva*, Paris, éd. Jean-Michel Place, 23 : 35-46.
- ZEMPLENI A. [1968], *L'Interprétation et la Thérapie traditionnelles du désordre mental chez les Wolofs et les Lebous*, université de Paris, faculté des lettres et sciences humaines, thèse de troisième cycle.

La fièvre du diamant au temps des colonies (Afrique)

Sylvie Bredeloup *

À la veille des indépendances – d’abord en Sierra Leone puis selon un phénomène tournant, en Guinée, au Liberia, en Côte-d’Ivoire, au Congo belge –, la recherche du diamant enfièvre la vie de plusieurs centaines de milliers de prospecteurs et trafiquants. Découverts dès 1930 par les services géologiques britanniques, les gisements alluvionnaires affleurent parfois à la surface des cours d’eau sous forme de graviers minéralisés. Les diamants peuvent alors être extraits aisément, sans matériel sophistiqué. Brute, la pierre se décline déjà en milliers de catégories, en référence à son poids, sa pureté, sa transparence, sa couleur, son éclat, sa cristallisation. Le diamant est rendu artificiellement rare et précieux par le groupe financier De Beers qui rachète la totalité de la production mondiale pour l’écouler au compte-gouttes.

Cette course à travers l’Afrique – qui s’engage vingt ans après la découverte des premiers placers (gîtes alluvionnaires dans le lit d’une rivière) et dont les traces sont encore visibles – n’a pourtant pas retenu la curiosité des démographes en tant que mouvement migratoire d’ampleur ni même donné naissance à des mythes littéraires comparables à ce que la ruée vers l’or avait produit sur le continent américain. Or, en même temps qu’il bouleverse le paysage et l’économie des régions investies, ce déferlement donne à voir sur les « manières de faire » des migrants, des sociétés minières et des États. Pour la première fois dans l’histoire du diamant, les populations africaines imposent un temps leur loi, choisissant d’exploiter librement les mines découvertes par les Européens; par leur attitude, elles conduisent le cartel du diamant – la De Beers – à tester ses capacités de négociation et les autorités coloniales – britanniques et françaises – à explorer toute une série de tactiques pour enrayer le mouvement.

L’univers du diamant

La De Beers et les sociétés minières

Créée en 1880 par le Britannique Cecil Rhodes, la *De Beers Consolidated Mines* s’était donné pour objectif de rationaliser la production de diamants en Afrique du Sud. Le nouveau président sud-africain, E. Oppenheimer, s’est efforcé, quant à lui,

* Géographe IRD. Voir en annexe les conditions de cette recherche.

de réunir les producteurs et le *London Diamond Syndicate* dans une seule organisation capable d'acheter tous les diamants du monde pour contrôler le marché international. À cet effet fut créée dès 1934 la CSO – *Central Selling Organization* – chargée, via ses filiales, de racheter la totalité des pierres brutes et de revendre une partie infime de la marchandise déstockée à 160 diamantaires accrédités seulement.

Avant que la fièvre du diamant ne s'empare de l'Afrique de l'Ouest tout entière au cours des années soixante, plus des deux tiers de la production mondiale étaient extraits des mines de la De Beers, en Afrique du Sud et Afrique orientale. Et la CSO rachetait les réserves des sociétés minières indépendantes en Angola, au Congo et au Tanganyika. Bien qu'elle fût en mesure de récupérer en aval, sur le marché noir anversois, les diamants bruts qui lui échappaient en amont, elle évita de systématiser cette stratégie de la dernière chance. Or, très vite, elle réalisa combien les gisements importants repérés en Sierra Leone pouvaient constituer une menace autrement plus sérieuse pour son empire.

En Sierra Leone, la *Sierra Leone Selection Trust* (SLST), compagnie privée anglaise créée dès 1931, devient le fournisseur de la De Beers. Au gré des participations croisées, elle est à la fois filiale du groupe *Selection Trust* et de CAST dont De Beers est l'un des actionnaires. À compter de 1935, la SLST détient le monopole de l'extraction et de la commercialisation du diamant brut en Sierra Leone. Elle emploie 2 000 personnes et en fait vivre directement 12 000, soit 10% de la population du Kono [Van der Laan, 1965].

En AOF, la reconnaissance géologique s'engage plus tardivement, les milieux d'affaires étant davantage préoccupés par le développement commercial de la colonie. Les premières pierres extraites en Haute-Guinée le sont d'ailleurs par des prospecteurs de la SLST agissant pour le compte de la Minafro – société d'exploitation minière en AOF. Cinq gisements sont découverts à la limite de la Haute-Guinée et de la Guinée forestière. Le domaine minier de Minafro est transféré à la Soguinex et à partir de 1946, le Gouvernement général de l'Afrique occidentale française et la Guinée deviennent actionnaires de la société minière qui, par ailleurs, approvisionne la De Beers. Créée en 1951, à l'initiative de diamantaires français, la Minière de Beyla exploite, quant à elle, un gisement à l'ouest de Beyla. En Côte-d'Ivoire, la Direction des travaux publics n'a pas accordé de grandes facilités de crédits de sorte que les placers ont été découverts plus tardivement à Séguéla, Bobi, Tortiya. La Saremci (1948) et la Sodiamci (1954), compagnies concurrentes dirigées par des joailliers parisiens, se partagent les terrains et se livrent une bataille acharnée en vue d'obtenir l'octroi de permis miniers, affaiblissant du même coup leurs structures respectives.

Les clandestins

Contrairement à l'orpaillage, l'extraction artisanale du diamant n'est pas une activité coutumière. Les autochtones semblent d'ailleurs décontenancés par l'ardeur des géologues à chercher des « cailloux », d'autant que les sociétés minières font preuve d'une grande discrétion [Malaurent, 1991 : 250]. Elles contrôlent la main-d'œuvre utilisée en brousse lors des missions exploratoires et n'hésitent pas à recourir à des moyens de « basse police » pour empêcher les fuites. Mais à l'orée des

années cinquante, la rumeur commence à circuler. Grands voyageurs ayant déjà exploré les filons de l'arachide, de la kola ou de l'or, les Soninké comme les Malinké intègrent alors le diamant dans leur dispositif. Des Peuls provenant de Guinée, du Soudan mais aussi dans une moindre mesure du Sénégal et de Haute-Volta envahissent les placers et s'improvisent diamineurs alors que d'autres, originaires du Mali, du Sénégal, de Gambie, d'Europe, du Liban ou d'Israël s'impliquent dans le négoce de la « pierre des pierres », endossant le rôle d'intermédiaire.

Les diamineurs travaillent pour le compte d'un contremaître ou *masta* (dérivé de master) et s'engagent à lui remettre toutes les pierres découvertes, après serment de la kola. En échange, le *masta* assure leur entretien, fournit les pelles et pioches pour le fonçage des puits, les seaux pour le transport du gravier jusqu'aux marigots, les tamis pour le calibrage, le tri à vue. Saisonnière, cette activité ne peut en effet être conduite pendant la saison des pluies sans motopompe. Quant à la contrepartie financière, qui correspond à 50% du produit des transactions, elle est reversée à l'équipe puis partagée équitablement entre ses membres. Des milices se constituent moins pour assurer une régulation interne que pour prévenir l'arrivée impromptue des détachements de police. Hors-la-loi, les diamineurs sont perçus par les instances administratives de l'époque comme des propagateurs potentiels de la violence et des épidémies. Et les qualificatifs fleurissent pour les nommer : « hordes détribalisées », « masse amorphe, pullulante », « aventuriers cupides », « parasites », « escrocs ». Derrière cette assignation se profilent la peur du désordre, la psychose de l'invasion. Mais ils se considèrent eux-mêmes comme des aventuriers qui, pour réussir à sortir du lot, ont fait preuve de courage, de persévérance. Nulle connotation péjorative dans cette introspection. Ces épreuves sont acceptées, voire magnifiées et renvoient à la geste *pulaar* [Bredeloup, 1994 : 80].

À proximité des chantiers clandestins se créent des campements où des constructions en paille et en torchis hébergent des milliers de diamineurs. Espérant faire aussi des affaires, des artisans, commerçants – en même temps bien souvent revendeurs de diamants – ont accompagné le mouvement. Installés sommairement dans la rue principale du campement, équipés de loupes et de balances portables de fabrication locale, les collecteurs de diamant attendent que les prospecteurs rentrent de la mine.

Les niveaux d'intermédiation sont nombreux dans le trafic du diamant. Outre les colporteurs africains, les trafiquants libano-syriens surtout cherchent à s'enrichir rapidement, au détriment des sociétés minières et des États. Pour y parvenir, ils développent d'autres négoce de façade, sillonnent la brousse où ils troquent les gemmes contre des produits alimentaires importés très recherchés dans ces zones difficiles d'accès. La pierre se négocie sur les chantiers de Séfadu, Kérouané, Séguéla, dans les arrière-boutiques des cités champignon, dans les capitales de Freetown, Monrovia, Abidjan, Anvers, Amsterdam, Tel Aviv. À l'inverse des diamineurs, qui peuvent un temps se regrouper sous la responsabilité d'un tiers pour procéder au fonçage d'un puits, les collecteurs travaillent en solitaires ; les risques qu'ils prennent lors des transactions sont trop importants pour être partagés.

Les États

Les territoires africains traversés par les diamineurs sont aussi à considérer en fonction du partage franco-anglais auquel ont procédé les deux puissances coloniales. La Sierra Leone devient colonie de la Couronne britannique en 1808 et l'intérieur du pays reçoit un statut de protectorat à partir de 1896 alors que la Guinée comme la Côte-d'Ivoire font partie de l'AOF. Bien que la segmentation qui fut établie entre l'administration indirecte (*indirect rule*) des colonies britanniques et l'administration directe des colonies françaises paraisse trop réductrice pour différencier les politiques coloniales, les administrateurs britanniques, néanmoins, semblent avoir accordé plus d'attention et de respect aux intermédiaires africains que leurs collègues français.

Organisé en districts et provinces, le protectorat sierra-leonais intègre également les chefferies locales (*chiefdom*). Éphémères, intermittentes, à peine esquissées dans une région occupée par des villages isolés, guerroyant sans cesse les uns contre les autres, ces structures précoloniales sont activées, transformées en unités administratives et légitimées par les autorités britanniques. Elles sont administrées par des *Paramount Chiefs* choisis parmi les chefs de terre pour leur charisme, leur autorité, voire leur cruauté. Une assemblée de notables (*Tribal Authority*) complète l'appareil politique décentralisé en assistant et élisant les *Paramount Chiefs*. Principale région diamantifère, le district du Kono est divisé en 14 *chiefdoms*. La mise en application de la loi-cadre de mai 1956 restreint les attributions de la direction fédérale des mines et de la géologie de l'AOF au profit des territoires. Si bien que le pouvoir des élus locaux s'accroît précisément au moment où les diamineurs envahissent le district.

Les faits

La ruée des années cinquante

Les premiers diamineurs étrangers affluent dans le Kono à partir de 1952. En décembre 1954, le *Paramount Chief* Koker recense 30 000 prospecteurs. Mais les arrivées massives n'ont lieu qu'à partir de 1955 dans les zones de Séfadu et de Yengema. Il s'agit principalement de ressortissants français en provenance de Guinée et du Mali¹ ; les ressortissants de Nioro sont les plus nombreux². Ignorant tout des secrets géologiques, ils creusent au hasard dans des zones non diamantifères. Ils empiètent sur les périmètres de la SLST, pillant les flats (contrées plates alluvionnaires) en exploitation, ou encore recreaseut les mêmes trous partiellement exploités par d'autres clandestins, relavant les *tailings* ou résidus de lavage de gravier diamantifère. En 1955, la production issue de la prospection clandestine est estimée à 20 % de la production mondiale annuelle ; leur productivité se révèle deux fois plus élevée que celle de la SLST [Van der Laan, 1965]. La ruée atteint son apogée début 1956. Le département des Mines évalue entre 50 000 et 75 000

1 Télégramme du 17 novembre 1956 émis par Paris-France outre-mer, Archives nationales du Sénégal, ANS, série G, 21 G.

2 Direction des services de police, novembre 1956, ANS, série G, 21 G.

le nombre de clandestins. Rapportant la rencontre entre le Premier ministre, D^r M.A.S. Margai, et le consul de France, le comte Jacques Charreyron, le *Daily Mail* du 25 juillet 1956 évoque la présence de « 200 000 French Subjects in Sierra Leone, some of whom were engaged in illicit diamond mining ». Ces chiffres seront d'ailleurs repris et transformés par les autorités françaises : « La présence dans un pays de deux millions d'habitants de 200 000 à 300 000 Africains français venus se livrer à l'extraction clandestine du diamant n'est certes pas faite pour faciliter la pacification ³. » Des villes champignon sortent de terre. C'est ainsi qu'à Koidu, le nombre de constructions augmente rapidement, passant de 80 en 1951 à 650 en 1958 et 1 100 en 1966 [Rosen, 1973 : 114].

En réponse à ce déferlement, les États coloniaux puis les États nations expérimentent tour à tour des actions impulsives qu'ils s'efforcent pourtant d'élever au rang de stratégies concertées.

On interdit, on contingente

Les deux premières ordonnances prises par l'État sierra-léonais pour lutter contre l'extraction et le trafic clandestins remontent à 1936. Elles réglementent l'entrée et la circulation des étrangers dans les zones diamantifères – réserves de la SLST. À l'inverse des ressortissants du Kono, les allogènes ne peuvent solliciter un permis d'extraction auprès du responsable du district. Sous la pression des partenaires locaux, près de vingt ans plus tard, en décembre 1953, un nouveau contrat est passé entre la SLST et le gouvernement. Un an plus tôt, lors d'une réunion du conseil législatif, le révérend Dunbar, membre influent du Kono, avait estimé que les taxes payées par la société minière lui paraissaient trop faibles, en regard de son chiffre d'affaires. Appuyé dans sa démarche par Siaka Stevens, ministre des Mines, Dunbar obtient gain de cause. Des changements constitutionnels opérés en 1951 donnent, en effet, davantage de responsabilités à la fois aux conseils de district et aux ministres sierra-léonais dans la gestion de leur pays. La SLST accepte les nouvelles taxes et, convaincu d'être gagnant dans l'affaire, le gouvernement entreprend, en échange, de l'assister dans la lutte contre le vol, le trafic, multipliant les arrestations. Mais la milice privée de la SLST se révèle incapable, seule, de faire face à l'afflux des clandestins. En mars 1954, un avenant à l'accord conduit à une nouvelle révision de la définition de l'« étranger » et à l'élargissement des pénalités à l'encontre des diamineurs. Est considéré comme « étranger » celui qui n'est pas originaire du Kono ou qui s'y est installé après le 1^{er} janvier 1950.

On libéralise

Mais ces opérations successives et ponctuelles d'intimidation ne peuvent, en aucune manière, avoir une efficacité face à la détermination, la fébrilité des clan-

3 ANS, série G, 21 G 178 (174), télégramme du 13 octobre 1956 adressé par le fransulat de Freetown au ministère de la France d'outre-mer.

destins. En Sierra Leone, la situation économique et politique se détériore. La prospection du diamant s'opère au détriment de la culture du riz notamment et des pénuries s'installent. Les syndicats de travailleurs (*Trade Unions*) se mettent en grève; des manifestations violentes se propagent dans les provinces, incitant le *Colonial Office* à s'intéresser davantage aux affaires sierra-léonaises. En cette période de turbulences, la colonie hésite à prendre des mesures coercitives à l'encontre des prospecteurs et trafiquants de diamants. Elle réalise qu'elle ne peut éradiquer ce vaste mouvement de population par la force. Une visite au Ghana voisin finit de la convaincre du caractère incontournable de la négociation avec les clandestins. Ce qui suppose au préalable de restreindre, une nouvelle fois, les privilèges de la SLST. Légaliser ce qu'on ne peut interdire, changer la loi devient un impératif. Les instances gouvernementales n'entrevoient pourtant pas les mêmes tactiques pour y parvenir. Les responsables de district sont partisans d'une légalisation rapide de la prospection et de la constitution d'un marché local – mesures censées interrompre le trafic clandestin et assurer un regain économique notable des régions concernées. Si à Londres, les positions du gouvernement central sont moins tranchées, l'introduction de permis individuels est approuvée; elle pourrait impliquer davantage la paysannerie locale dans l'extraction du diamant et la conduire naturellement à rejeter les concurrents étrangers.

Ratifié en février 1956, l'*Alluvial Diamond Mining Scheme* (ADMS) réduit les droits exclusifs de la SLST dans le Kono à un périmètre de 450 miles dans le même district ainsi que dans le Lower Bambara (partie du district du Kenema) – zone la plus riche en gisements. Assurée de n'avoir aucune société minière étrangère pour concurrente d'ici 1975, elle a, de surcroît, la possibilité de poursuivre des reconnaissances géologiques hors de son périmètre. Mais les membres du « *Kono District Council* » estiment que la SLST détient encore trop de pouvoir, trop d'argent et de terres. C'est de cette époque que datent les premières tensions entre les instances décentralisées et le gouvernement central de la Sierra Leone. Le Bo et le reste du Kenema deviennent alors accessibles aux diamineurs « autochtones » disposant d'une licence individuelle. Plus de 1 500 licences sont délivrées le mois suivant l'accord. L'ADMS régleme également la commercialisation du diamant avec l'appui de la DCSL (*Diamond Corporation Sierra Leone*) : des permis sont accordés cette fois-ci sans distinction de nationalités. Mais les transactions marchandes doivent s'opérer impérativement sur les lieux d'extraction. Pari difficile et totalement nouveau pour la famille Oppenheimer : en l'espace de quelques mois, la DCSL doit mettre sur pied, au cœur de la Sierra Leone, une structure souple et mobile, capable de racheter les diamants dispersés entre les mains des milliers de petits négociants et de concurrencer les réseaux clandestins très actifs, en proposant des tarifs plus attractifs.

On expulse

Pourtant le 29 octobre 1956, à peine huit mois après la libéralisation de l'extraction et de la commercialisation du diamant, le gouverneur Dorman procède à l'expulsion des diamineurs « étrangers ». Un délai de trois semaines leur est accordé

pour quitter le Kono sans pénalités, avec leurs biens et leurs diamants⁴. Des rumeurs circulent selon lesquelles le gouverneur Dorman aurait fait sa déclaration publique « à l'instigation du gouvernement français soucieux de récupérer ses ressortissants et de les contraindre à payer les impôts⁵ ». Des batailles rangées opposent les « illégaux » aux Sierra-Léonais, détenteurs de permis d'extraction. Les concessions de la SLST sont gravement menacées par le déferlement de 25 000 à 45 000 individus, ressortissants français. Redoutant que cette mesure expéditive ne provoque une effusion de sang et des bagarres intertribales, les autorités françaises suggèrent de « chercher à s'opposer à l'arrivée de nouveaux immigrants mais d'éviter de prendre des mesures de refoulement massif contre ceux déjà installés⁶ ». Mais face à ces objections, la réponse est sans appel : la situation nécessite une intervention immédiate. Si la persuasion se révèle inefficace, si les clandestins ne se décident pas « à quitter volontairement le territoire » sierra-léonais, le recours à la force sera envisagé.

Un accord est rendu possible entre les autorités britanniques et françaises dans la mesure où, ensemble, elles viennent juste de mettre fin au conflit autour du canal de Suez ; elles sont donc prêtes à réitérer l'expérience. Le gouvernement de l'AOF est disposé à collaborer à condition qu'aucune démonstration de violence ne soit faite avant les élections municipales de novembre 1956. C'est dire combien les moyens de négociation de la France sont limités face à la détermination des autorités britanniques. Ces dernières acceptent cependant de prolonger la durée de l'appel à « l'exode volontaire » jusqu'aux premiers jours de décembre.

Les autorités françaises se retrouvent dans l'obligation d'organiser cette évacuation sans pour autant envisager des solutions concrètes ni les moyens d'éviter un déferlement sur les gisements voisins de Guinée. Seul, le gouverneur de Guinée s'interroge sur les conditions de réalisation de cette opération. À partir d'une étude sommaire des coûts nécessaires au transfert, au contrôle, à l'accueil et à l'acheminement de 25 000 ressortissants guinéens et soudanais vers un des territoires de l'AOF, il sollicite auprès de son ministère de tutelle un crédit spécial de 100 millions de francs CFA, rappelant, par ailleurs, que les moyens humains à sa disposition sont des plus limités. Le 5 novembre, alors que les rapatriements s'accélérent et qu'il n'a obtenu que cinq millions pour assurer le transport des rapatriés, il fait savoir que, « si pas de solution apportée au problème de financement du transport, je serai obligé de laisser à pied en toute liberté les deux autres tiers. Il faut craindre que beaucoup prennent le chemin des placers diamantifères du Territoire et les submergent rapidement. » 10 000 à 20 000 personnes se dirigent effectivement vers Guéckédou. Et le lendemain, « dans l'impossibilité absolue de recevoir dans des conditions normales un pareil afflux subit, [le gouverneur] donne ordre de fermer les frontières ».

4 Télégramme du 26 octobre 1956 émis par G. Defferre, ministre de la France d'outre-mer et rendant compte de ses entretiens avec le *London Colonial Office*. ANS, 21 G 178 (174).

5 ANS, 21 G 178 (174) : télégramme émis par le consulat de Freetown (consul Charreyron), le 9 novembre 1956.

6 ANS, 21 G : télégramme émis par le consulat de Freetown le 13 octobre 1956.

Le fransulat de Sierra Leone lui accorde le même jour un crédit supplémentaire de dix millions. Tout en le rappelant à l'ordre, précisant que nul n'est habilité à « fermer les frontières d'un territoire français à des ressortissants français », le ministre de la France d'outre-mer fait comprendre que le financement de cette vaste opération de rapatriement relève du budget des territoires intéressés et non de celui de son ministère⁷.

Circulation des clandestins

Alors que le pouvoir colonial français semble totalement dépassé par les événements, des milliers de diamineurs quittent le Kono : entre 30 000 et 45 000 personnes selon les différentes instances administratives. « L'exode de la région de Séfadu se produit en éventail un peu dans toutes les directions mais principalement par les postes de brousse en direction de l'est et du nord-est, dans une région boisée et à peu près sans route, ce qui rend tout contrôle pratiquement impossible aussi bien pour les autorités anglaises au départ du Sierra Leone que nous pour l'arrivée⁸... » Certains sont censés regagner leur région d'origine par leurs propres moyens. D'autres sont évacués par camions, à partir de Nongoa, principal poste de contrôle. D'après C. Bonfils, les deux tiers des expulsés seraient originaires de Nioro, au Soudan⁹. Entre le 10 novembre et le 7 décembre, les autorités françaises – concentrées à la frontière guinéenne – recensent 9 739 passages¹⁰.

Mais il est évident que la majeure partie des diamineurs s'enfoncent dans la forêt guinéenne quand ils ne demeurent pas cachés en Sierra Leone, dans l'attente d'un répit. C'est alors que le mouvement tournant à travers l'Afrique de l'Ouest prend son essor. Avant même la grande expulsion, dès juin 1956, les forces de l'ordre interviennent tant sur les chantiers de la Soguinex que sur ceux de la société minière de Beyla investis par les diamineurs. Début septembre, la gendarmerie de Siguiri signale à ses supérieurs hiérarchiques la présence de 5 000 prospecteurs, à un kilomètre de la ville. Alors ministre délégué à la Présidence du conseil, F. Houphouët-Boigny fait part de son inquiétude au haut commissaire de la République en AOF, à propos de l'agitation qui règne dans la région diamantifère de Bodonou (Guinée) où la société minière de Beyla a procédé à des arrestations massives et arbitraires. En décembre, la zone de Famoroudou dans le canton de Kérouané est également envahie par une dizaine de milliers d'Africains, évacués de Sierra Leone, qui empiètent une fois de plus sur les périmètres de la Soguinex.

« Je suis sorti du Sénégal le septième mois 1956, avant l'indépendance. Je suis parti en Sierra Leone. Je suis passé par la route, par Guinée, Sierra Leone. Là, j'ai fait six mois. J'étais à Yomandougou. Dans ce temps, il y avait la colonie de l'Angleterre qui veut sortir tous les étrangers. On creusait le diamant. Ils disaient que ça rapporte pas tellement, il faut essayer de faire le cultivateur, c'est mieux que de faire le dia-

7 ANS, 21 G : télégrammes émis par G. Defferre le 7 novembre 1956, puis le 17 novembre 1956.

8 ANS, 21 G : télégramme émis le 7 novembre 1956 par le fransulat de Freetown.

9 ANS, 21 G : télégramme émis le 5 novembre 1956.

10 ANS, 21 G 178 (174).

mant. Donc on nous a chassés, on nous a dit que tout le monde rentre dans son pays. On nous a donné un délai d'un mois. Moi, je suis sorti avant le délai. Je suis allé en Guinée. J'ai recommencé encore... En Guinée, j'ai été partout, Kérouané, Kankan, Bacongá... L'indépendance en 1958 m'a trouvé à Macenta... On avait voté contre l'indépendance. Mais on avait voté non parce que nous sommes en Guinée. Mais Sékou Touré, dès qu'il y a eu l'indépendance, il a fermé toutes les mines. Il a voulu fermer les mines mais ça n'était pas fermé; y en avait toujours d'ouvertes... mais ce n'est pas pour ça que j'ai quitté. Mais comme il y avait de nouvelles mines de diamants qui sortaient en Côte-d'Ivoire, je suis allé encore là-bas. Ça s'appelait Diarabala. J'ai tenté, mais là, je suis parmi les patrons... »

L'itinéraire migratoire de ce Sénégalais – devenu plus tard l'un des plus illustres diamantaires africains de l'Ouest – et sa façon d'intégrer dans son cheminement les événements qu'il a vécus ne sont pas du tout exceptionnels¹¹. Ils sont plutôt représentatifs de la démarche générale des diamineurs africains. C'est la recherche du gisement qui justifie, détermine leur course; il s'agit d'arriver parmi les premiers dans la zone diamantifère et les rumeurs peuvent contribuer plus activement que n'importe quelle autre opération directe de dissuasion au départ des prospecteurs. Autrement dit, ce sont des considérations multiples et non l'événement seul qui conduit le migrant à choisir de quitter un lieu pour un autre.

Avant même d'avoir atteint la Côte-d'Ivoire, une partie des diamineurs envahissent le Liberia. Outre le bassin de la Loffa qui, dès 1957, attire surtout une main-d'œuvre locale jusqu'alors employée dans les plantations d'hévéas, les petits gisements aux frontières guinéenne et ivoirienne sont visités par les prospecteurs étrangers. En septembre 1958, c'est au tour de la région de Séguéla en Côte-d'Ivoire d'être investie par des milliers de clandestins, refoulés de Guinée. 2 000 à 3 000 au moins des 5 000 expulsés de Bonodou – placer guinéen – se retrouvent à Diarabala, gonflant artificiellement le petit village qui abritait 178 âmes avant le *rush* [Person, 1983 : 416].

C'est bientôt la fin du mouvement tournant frontalier. Les uns poursuivent leur course aux pierres précieuses plus loin, en Afrique centrale – explorant les gisements de l'Oubangui-Chari et du Congo belge, pendant que les autres rebroussement chemin en Sierra Leone, en Guinée – déjouant au mieux les « *Strangers Drivers* » ou « opérations bulldozer » qui se multiplient.

Logiques d'États, logiques individuelles

Interdiction de prospecter, d'extraire le diamant en dehors des sociétés minières, légalisation de la prospection et de la commercialisation du diamant avec compensation financière pour les sociétés minières, expulsion des clandestins font également partie de la panoplie d'instruments auxquels recourent, successivement et

11 S.G., né en 1936, originaire de Dodel, département de Podor, Sénégal, rencontré à plusieurs reprises à Dakar (1995, 1996). Après avoir extrait et négocié le diamant en Sierra Leone, Guinée, Libéria et Côte-d'Ivoire, il s'est installé au Zaïre où il a construit sa fortune. En raison de la guerre civile dans l'ex-Zaïre, S.G s'est réinstallé à Dakar en 1997.

dans un intervalle de temps très limité, l'État colonial puis les États-nations pour endiguer le flot des diamineurs déferlant sur la Guinée puis sur la Côte-d'Ivoire. Consciente de son impuissance et des risques de turbulences en Guinée, en liaison avec la montée en puissance des partis politiques, la colonie française cherche une solution pacifique et libérale permettant de trouver un exutoire à l'afflux des clandestins. Dès 1957, une procédure accélérée est mise en place pour étudier les dossiers des Africains ayant déposé des demandes d'autorisation personnelle d'exploitation diamantifère. Les revendications des mineurs portent effectivement sur la propriété des substances minérales; ils remettent en cause la légitimité des droits mineurs existants. En France, le service des mines réfléchit à la création d'une coopérative africaine d'exploitation du diamant qui serait financée par le Crédit de Guinée et le Fonds commun des sociétés de prévoyance. Elle pourrait racheter la production locale individuelle, la détournant ainsi des routes menant vers le Liberia, la Sierra Leone. Créée en février 1957, la Bekima n'est pas dotée de moyens comparables à ceux du *Government Diamond Office*, en Sierra Leone. Déficitaire dès fin août 1958, elle n'est pas en mesure d'enrayer la fuite des diamants. Début septembre, à l'initiative de Sékou Touré, vice-président du gouvernement de Guinée depuis le vote de la loi-cadre (1957), des premières opérations énergiques rejettent les clandestins. Le 25 septembre – trois jours avant le référendum où, seul État de l'espace francophone à repousser le projet de constitution de la communauté franco-africaine, la Guinée se distingue. Des ordres d'expulsion sont donnés par le futur président de l'État indépendant; le chef de poste de Kérouané s'attaque aux 5 000 clandestins établis à Bodonou. Deux bulldozers éventrent les cases des prospecteurs [Person, 1983 : 415], qui se réfugient en Côte-d'Ivoire.

En Côte-d'Ivoire, c'est le nouvel État indépendant qui procède à des actions policières musclées à Séguéla et Boundiali, expulsant à deux reprises (1960 et 1962) les prospecteurs « étrangers » et détruisant leurs campements. Trois ans plus tôt, les autorités coloniales avaient refoulé périodiquement les camions chargés d'étrangers sans grand succès. Elles avaient été épaulées par la police privée des mineurs – structure parfaitement illégale.

Les États cumulent les tactiques

Mais quelle pertinence et quelle efficacité ont ces mesures prises successivement par les États coloniaux ou États-nations pour endiguer les flux migratoires? Les premières opérations de stigmatisation des étrangers échouent. Les autorités révisent sans cesse leur définition de l'étranger cédant du terrain aux clandestins. Quant aux opérations d'emprisonnement, elles n'ont pas plus d'effets. Une fois libérés, les diamineurs repartent à l'assaut des placers et les trafiquants réintègrent les circuits de la contrebande. C'est alors qu'on légalise ce qu'on ne peut contrôler, on laisse faire ce qui est déjà fait. On s'attaque toujours au même symptôme – la fièvre du diamant – mais dans le trouble, on varie les tactiques sans du tout maîtriser les effets. Ce qui n'empêche que dans les discours, on justifie son choix tactique, occultant les tâtonnements. Les autorités britanniques en Sierra Leone, les autorités françaises en Guinée et Côte-d'Ivoire évoquent l'espoir de voir se moderniser et se rationaliser le secteur, comme le feront plus tard les autorités zairoises ou angolaises.

Les analyses portant sur les effets de cette libéralisation reprochent précisément ce pourquoi la mesure a été prise : l'émergence du « phénomène creuseurs¹² » chez les populations locales. Comme si la désertion des écoles, des foyers et des rizières avait démarré au lendemain de cette légalisation et traduisait une trop grande efficacité de la mesure... De la même manière, dire que ces mesures libérales prises pour combattre la fraude – légalisation de l'extraction, de la commercialisation des pierres précieuses et canalisation des exportations dans un circuit officiel – renforcent au contraire cette fraude paraît peu convaincant¹³. Si on peut tenter d'observer et de mesurer l'activité des commerçants ou des bureaux d'achats agréés, les transactions opérées dans les comptoirs clandestins devaient être, en revanche, très difficiles à repérer avant la mise en place d'une politique libérale. Le niveau de fraude devait être impossible à évaluer. Alors comment peut-on avancer l'idée d'une intensification de la fraude sans travail comparatif possible? La fraude n'est, peut-être, pas plus importante; elle est sûrement plus visible. D'autre part, les effets observés sont très certainement le reflet de mesures antagonistes prises successivement voire simultanément. Si en Sierra Leone, en Guinée et en Côte-d'Ivoire, la libéralisation a précédé l'expulsion, au Zaïre notamment, ce fut l'inverse. À plusieurs reprises (1966, 1969, 1970, 1971), Mobutu refoula les diamantaires étrangers avant de libéraliser l'exploitation artisanale des matières précieuses (1983). Un événement considéré comme initial est déjà l'effet d'un autre événement qui va continuer à travailler par delà l'événement premier. Un événement resté longtemps sans importance peut aussi jouer un rôle décisif à l'occasion de circonstances nouvelles. Ce qui veut dire que les effets de la libéralisation peuvent aussi bien être liés à toute une série de mesures antérieures déjà identifiées comme à d'autres événements peut-être encore mal entrevus.

Tout se passe comme si les États, après avoir pris une mesure dans l'urgence, la regrettaient déjà, engageant son retrait puis une mesure antagoniste et enfin usant à la fois de tous les instruments à leur disposition – livrant au grand jour leurs limites dans la gestion de mouvements migratoires massifs. C'est ainsi qu'en Sierra Leone, une fois les licences attribuées aux collecteurs de diamants, le nouveau ministre des Mines décide d'opérer un contrôle sévère qui, en novembre 1957, conduit à la suppression de la moitié de celles qui avaient été accordées en janvier, sous prétexte de ventes insuffisantes.

« *La promptitude est l'essence même de la guerre* » [Sun Tse]

En outre, comment se fait-il que l'expulsion – mesure coercitive par excellence – ait été adoptée si rapidement en Sierra Leone alors que l'efficacité de la libéralisation n'avait pas encore eu le temps d'être testée? Cette mesure radicale est prise au cours de l'automne 1956, à la veille d'une période électorale, dans un pays où les troubles se multiplient. « Les candidats au *Legislative Council*, qu'ils

12 En référence au texte de M. Tshibanza, « Le "phénomène creuseurs" et ses paradoxes ».

13 En référence aux travaux de L.-M. Bwana N'Sefu (1992), de M. Tshibanza & M. Tshimanga (1985) sur la libéralisation de l'exploitation et de la vente des matières précieuses au Zaïre.

soient gouvernementaux ou d'opposition pourraient trouver un prétexte facile d'excitation au nationalisme en expliquant que tous les maux de ce pays sont provoqués par des étrangers venus dérober les richesses du sol natal », faisait remarquer le consul de France en Sierra Leone au gouverneur de la Guinée française¹⁴. Des hommes se succèdent à la direction du pays. Dès sa nomination en septembre, le gouverneur Dorman se rend dans le Kono et conclut que la présence des étrangers représente un danger potentiel pour la sécurité du pays. Dramatiser l'impact des mouvements migratoires en leur prêtant un caractère anémique relève, en effet, des stratagèmes communément développés par les hommes politiques.

L'État est persuadé que, pour être efficace, son action doit se déployer dans la vitesse. Le *colonial secretary* estime que, pour éviter des troubles graves, il convient d'engager « une prompt action ». La vitesse est assimilée, associée à la violence, et est utilisée comme un instrument de domination. Une intervention rapide est supposée créer un effet de surprise, désarçonner l'adversaire et rendre difficiles, aléatoires la parade, la riposte. L'État britannique lance un « ultimatum » aux diamineurs. Après avoir prospecté pendant près de quatre ans dans la zone, les creuseurs « étrangers » ont trois semaines pour quitter les lieux. Décision ultime prise après toute une série de négociations ou impulsion ? À quoi correspondent ces trois semaines ? Selon quels critères cette durée a-t-elle pu être avancée ? En configurant le temps, en bornant son intervention à l'aide d'un calendrier d'échéances, d'un emploi du temps, de délais, l'État croit pouvoir réguler le hasard, agir sur les hommes. Veut-il donner l'impression à l'autre d'être un stratège ou s'en convaincre lui-même ?

Derrière des logiques d'États, des logiques individuelles

Derrière les États, il y a aussi des hommes – des agents de l'État – dont la durée de vie au même poste peut être courte s'ils n'impriment pas immédiatement leur marque. Le nouveau gouverneur britannique a rompu avec la politique de ses prédécesseurs. A-t-il juste voulu asseoir son autorité en prenant cette position dès son installation à la gouvernance ? Ou bien a-t-il seulement rempli avec diligence la mission que lui avait confiée le ministre, suite aux pressions répétées de la SLST ? L'information apportée par le fransulat de Freetown sur la procédure de succession éclaire la situation. « La mise à la retraite presque simultanée de l'ancien gouverneur et du *colonial secretary* et leur remplacement par deux fonctionnaires jeunes, réputés pour leur fermeté et leurs qualités d'administrateur laissent à penser que le *colonial office* s'est décidé à mettre un terme à l'état de pourrissement dans lequel vit la Sierra Leone depuis plusieurs années et inaugurer une politique de plus grande énergie¹⁵. »

De la même manière, en Guinée, Sékou Touré conçoit l'expulsion des étrangers comme un moyen de démontrer sa force face à une colonie en déclin mais aussi

14 ANS, 21 G 178 (174), télégramme émis par le consul de France en Sierra Leone au gouverneur de la Guinée.

15 Télégramme du 13 octobre 1956 émis par le fransulat de Freetown, *op. cit.*

comme un moyen de séduire ses nouveaux électeurs, en leur attribuant les périmètres miniers déguerpis. Dès 1956, les principaux partis politiques guinéens critiquent la faiblesse du gouvernement français face au déferlement des clandestins ainsi que la disparition de la réglementation minière et structurent, pour partie, leurs mouvements autour de cette contestation. En Côte-d'Ivoire, on assiste à une vacance du pouvoir colonial à la veille de l'indépendance du pays. Le fait que l'État abandonne à la sphère privée une partie de ses prérogatives – le soin d'assurer la protection des périmètres miniers et d'expulser les étrangers – traduit bien l'effritement de sa légitimité. « Il reste que, malgré l'appui de cette force illégale, les autorités administratives manquent des moyens les plus élémentaires pour assurer autre chose qu'un minimum d'ordre public et de sécurité sanitaire » [Y. Person ¹⁶].

Les États ne règlent pas les problèmes, ils les déplacent

Moins d'un mois après l'ultimatum lancé dans le district du Kono par les autorités britanniques (novembre 1956), une trentaine de milliers de personnes quittent la Sierra Leone. Très peu préparée et contre toute attente, cette opération tant redoutée par les autorités françaises eut une efficacité immédiate. Est-ce à dire que les « hordes tribalisées » furent convaincues par les menaces voilées du gouverneur Dorman ? D'après le consul de France à Freetown ¹⁷, « le succès inattendu de cette opération s'explique moins par la crainte des mesures de force qui seraient appliquées à l'expiration du délai de trois semaines que par l'engagement pris de laisser partir nos ressortissants avec tous leurs biens y compris les diamants ». Ces arguments semblent peu crédibles quand on connaît l'ingéniosité des trafiquants de diamants à transporter et écouler les pierres précieuses à l'insu de n'importe quel douanier ou contrôleur ¹⁸. Il est très facile de dissimuler les gemmes. Et ce n'est de toute façon pas avec 700 policiers que la Sierra Leone peut, par ailleurs, prétendre intimider des « aventuriers sans vergogne » qui ont déjà résisté à de nombreux emprisonnements. À se demander si la colonie britannique n'a pas su habilement faire circuler des rumeurs sur la découverte de nouveaux gisements de l'autre côté de la frontière.

De fait, le problème n'est pas résolu, il est simplement déplacé sur un autre territoire et momentanément. Une observation sur moyen et long termes conduit à relativiser l'efficacité de cette expulsion. D'abord, un an à peine après cette opération, nombreux sont les diamineurs à être revenus sur les lieux et à creuser directement sur les terrains de la SLST à Koidu mais aussi à Yengema. Débutent alors les expulsions annuelles. Celle de février 1959 intervient après toute une série d'arrestations et la mise en place de nouveaux quotas pour les permis de travail. Ces « *Stranger Drives* » se poursuivent bien après l'indépendance du pays (1969, 1972).

Quarante ans plus tard, bien que l'exploitation du diamant demeure une entreprise difficile et très souvent illusoire, la fièvre du diamant n'est pourtant pas

¹⁶ Document : situation des régions diamantifères (note du 3 décembre 1958).

¹⁷ Télégramme n° 23-26, émis le 7 novembre 1956 par le consulat de Freetown.

¹⁸ En référence aux histoires de vie dans lesquelles les diamantaires racontent au compte-gouttes les stratagèmes utilisés pour transporter sans risques les pierres précieuses.

éteinte. L'expulsion des uns a parfois provoqué l'arrivée des autres; par la rumeur, ils ont appris l'existence d'un Eldorado qu'ils ne soupçonnaient pas. En Sierra Leone comme au Liberia, les trafiquants sont encore nombreux. En décembre 1992, 2 000 Gambiens et 300 Sénégalais étaient évacués des zones diamantifères de Séfadu. Des rebelles du Front révolutionnaire uni (RUF), soutenus par le NPFL (Front national patriotique du Liberia) – faction dirigée par Charles Taylor – avaient attaqué la région. Dans le conflit libérien qui s'est propagé sur les frontières de la Sierra Leone voisine, le contrôle des mines de diamants constitue bien un enjeu important. En Guinée comme en Côte-d'Ivoire, en dépit des mesures prises par les États-nations, des « clandestins » sont toujours à la recherche du diamant; y participent non seulement les nouvelles générations mais également ceux qui ont accompagné la ruée dès l'origine comme Adama, le fuutanke (originaire de la vallée du fleuve Sénégal) installé à Séguéla depuis 1961¹⁹. Clandestins maliens, nigériens ou burkinabè, chômeurs, déserteurs libériens, ils sont encore des milliers en 1995 à creuser des galeries dans la terre rouge du côté de Tortiya, à 500 kilomètres d'Abidjan, en toute illégalité, alors que dans la zone, l'exploitation industrielle a cessé depuis vingt ans.

Réponses des clandestins : territoire du diamant, « territoires circulatoires²⁰ »

L'État se révèle impuissant à maîtriser la ruée vers le diamant. Prises au coup par coup et dans l'urgence, les tactiques qu'il développe – interdiction, déréglementation, expulsion – ressortissent au principe de territorialité. Elles ne peuvent trouver d'écho auprès de groupes sociaux qui évoluent selon des logiques à la fois individuelles et segmentaires, sur un espace largement régulé par l'échange, la circulation des hommes et des biens, en dépit du découpage directement issu de l'arbitraire colonial. Dispersés dans la forêt mais aussi dans les endroits clés du dispositif, les migrants constituent une force incontrôlable et disposent d'un pouvoir autonome sur lequel toute possibilité de pression demeure limitée.

Le continent africain demeure le théâtre de l'imbrication de plusieurs grammes spatiales où ont pu être déclinées diverses formes de pouvoir et d'asservissement mais hors de toute territorialité. La référence à un territoire fini, borné par des frontières physiques, n'a pas de résonance, de pertinence pour des sociétés africaines aux contours identitaires ethniques, tribaux, communautaires, fluctuants. À l'ordre territorial imposé par la colonisation s'opposent ou se combinent des organisations tribales entretenant leur propre espace mais aussi des réseaux d'allégeance multiples et volatiles, mêlant liens de parenté et liens religieux. C'est pourquoi, quand les autorités britanniques somment les diamineurs et les revendeurs de quitter le territoire, ceux-là obtempèrent sans grande difficulté mais aussi sans que cela ait grand sens pour eux. Ils gagnent le territoire contigu – qui, pour eux, est le même, a la même valeur; c'est le lieu d'où on extrait ou à partir duquel on peut

19 A.D., né en 1929 à Thikitte (Sénégal), arrivé en 1961 à Séguéla, diamineur puis trafiquant; retraité, exerçant la fonction de président des Sénégalais de Séguéla.

20 Concept emprunté à G. Marotel et A. Tarrus.

négoier la pierre précieuse. Plus tard, ils poursuivront leur chemin au Congo belge ou reviendront sur les premiers lieux. Tous ces espaces participent pour eux du même territoire : le territoire du diamant. Leur espace territorial est celui de la mine et du campement et, pour accomplir leur négoce, ils cherchent moins à étendre leur campement qu'à accroître leur capital social à chaque campement.

Pour les diamineurs plus encore que pour les revendeurs ou les lapidaires, c'est la matière qui impose sa loi, qui justifie cette course et non les États-nations avec leur cortège de sanctions. Il n'y a pas de diamants partout dans le monde ni pour tout le monde. Les pionniers l'ont bien compris, envoyant des éclaireurs pour anticiper sur le mouvement au fur et à mesure que les rumeurs circulaient. Et s'ils sont près de 45 000 à quitter sans violence le territoire sierra-léonais fin 1956, c'est entre autres parce qu'ils ont entendu dire que d'autres gisements comparables et moins contrôlés se trouvaient de l'autre côté de la « frontière ».

La circulation fait partie intégrante de leur aventure migratoire. Le fait de changer de lieu, d'activité, participe d'un continuum. Raisonnant sur un espace transnational, traversant avec aisance aussi bien les frontières administratives que le temps, ils n'entrevoient pas de coupure ni de rupture là où d'autres logiques découpent, compartimentent. Ils évoluent sur des « territoires circulatoires ». Aujourd'hui, l'extraction artisanale du diamant s'opère plus au Sud sur le continent; la pierre précieuse se négocie plus souvent à Bujumbura et Genève qu'à Brazzaville et la bourse de diamants de Tel Aviv concurrence de plus en plus celles d'Anvers. Dans ce dispositif fluctuant, les pays d'origine ont une place essentielle. Non seulement leur fréquentation régulière contribue à réactiver les liens identitaires mais elle permet, de surcroît, la reproduction de ce système en y intégrant des membres de la communauté d'origine ou de la parentèle :

« En 1959, je suis rentré au pays avec 1,2 million (francs CFA). Je n'avais pas honte de rentrer (rires). J'ai acheté des vélos. J'étais jeune. C'était comme une voiture là-bas. J'ai acheté ce qui est rare. Des radios... tout. J'étais un peu célèbre dans notre petit village. Y avait pas beaucoup de gens qui avaient ça... Dès que je suis reparti [à Diarabala], les frères, tous mes frères, m'ont suivi petit à petit. Le grand frère, le petit frère... J'ai fait venir mon petit frère pour lui montrer le travail. Les affaires commencent à vraiment se développer. Y a un autre frère qui rentre avec de l'argent. Maintenant, c'est devenu comme un modèle, comme les gens qui partent émigrer en France. Tout le monde partait. Donc c'est à cause de ça, les gens du village, notre famille, ils viennent. Après le petit frère, le grand frère... » [entretien auprès de S.G., *op. cit.*].

« ... J'étais avec un ami Demba, on travaillait ensemble à Dakar comme boys puis on a décidé de voyager mais nous n'avons pas pu aller ensemble, il est parti avant moi. Nous avons entendu qu'il existait un travail de diamant. Il est allé à "Jougou" (Guinée) où il a trouvé son oncle. Je sais que Demba est un *gentleman*. Il a quitté la Guinée avec beaucoup de difficultés; il a été trahi par un Guinéen à propos d'une pierre de diamant. Expulsé, il s'installe à Séguéla; après deux mois on raconte qu'il est superfriqué. Je savais que son capital n'a jamais dépassé 50 000 francs (CFA) quand on était au Sénégal. Après trois mois à Séguéla, il est venu à Dakar... J'étais fasciné par l'argent qu'il sortait. Après mon petit déjeuner sans précédent, il me

demande de l'accompagner faire des achats. Il faisait tout pour me fasciner davantage car il savait que le travail de boy rapportait beaucoup et que j'aimais mon travail... À notre arrivée à la maison, il sort du diamant pour me le montrer : c'est ça le diamant. Tout ce qu'il faisait avait fini par me convaincre. Malgré les remarques de nos ressortissants qui disaient que c'était risqué, que l'ami a seulement eu de la chance, je décidai de le suivre dans la voie de l'immigration... » [entretien réalisé en 1992, à Ourosogui, Sénégal, auprès de A.B., diamantaire « retraité », né en 1932].

Les migrants raisonnent à la fois selon une logique individuelle et communautaire; la communauté pouvant elle-même prendre des formes multiples – ethnique, familiale, villageoise, religieuse, professionnelle. Dans ces conditions, les sanctions prises par les États à leur encontre sont faciles à déjouer. On stigmatise les étrangers; en réaction ils usent de la corruption pour acheter des actes de naissance, des terrains, ou encore ils recourent à la séduction pour épouser des femmes du pays ou pour trouver des prête-noms [Bredeloup, 1993 : 223]. En Sierra Leone, notamment, les revendeurs avaient repéré combien l'administration locale était avide de rentrées d'argent pour asseoir son pouvoir face à l'autorité coloniale mais aussi face à des concurrents éventuels à la chefferie. Mis en selle par les Britanniques qui n'avaient pas toujours respecté la hiérarchie traditionnelle, les *Paramount Chiefs* jouent, en effet, de leur position au plan local pour intégrer des étrangers dans le conseil. En échange de leurs suffrages mais aussi de sérieuses compensations financières, ceux-là obtiennent des licences d'extraction ou de vente en règle.

Quand on les prive de liberté d'action en les incarcérant, en les expulsant et qu'ils ne parviennent pas à s'échapper en achetant leurs geôliers, les diamineurs ou revendeurs prennent leur mal en patience, sachant que, contrairement à leur activité, cette sanction a une fin. Tous les diamantaires rencontrés ont connu une fois au moins un emprisonnement, une expulsion et laissent entendre sans bravade aucune qu'un tel risque fait partie du « métier » :

« ... On ne peut condamner l'État parce qu'il nous dit, faut pas aller et on le fait. Ça, si ça arrive, l'État n'est pas responsable. On connaît bien les lois parce qu'on part cache cache. Donc, ça nous concerne... » [A.T., né à Garabalo, Sénégal, diamantaire devenu grand commerçant, rencontré à plusieurs reprises à Dakar, entre 1993 et 1997].

Quand la pression devient trop forte, ils développent des activités de façade. Ils deviennent commerçants, bouchers, boulangers, éleveurs, et cumulent les rôles. Les détaillants recourent au même système de traite que les colons. Les uns écoulent des produits alimentaires ou des tissus en échange des produits du crû (caoutchouc, palmistes) puis des cultures de rente; les autres en échange de gemmes. Le troc reste de mise dans l'univers du diamant. Sans même que les gisements se tarissent, mais plutôt quand ils repèrent de nouvelles opportunités, ils prospectent l'émeraude en Zambie, l'aquamarine au Nigéria, en Tanzanie, ils trafiquent l'ivoire brut au Burundi. Seuls les diamineurs – trop nombreux et regroupant des individualités trop hétérogènes pour ourdir ensemble des ruses efficaces – recourent à la violence, empiétant sur les territoires des sociétés minières qui parfois leur avaient été concédés.

*

L'État contemporain comme l'État colonial fondent leur légitimité sur leur capacité à maintenir l'ordre, la sécurité sur le territoire qu'ils contrôlent et qu'ils se sont approprié. Dans ces conditions, le déferlement des diamineurs – citoyens français – en Sierra Leone ne pouvait être vécu par les autorités britanniques que comme une agression, une atteinte à l'ordre nouvellement établi. Et le rétablissement de l'ordre ne pouvait se concevoir que par l'intervention volontaire de l'État par l'intermédiaire de ses structures diplomatiques ou policières. Or, au-delà de l'affaiblissement de l'État colonial et du jeu social qu'il instaure avec les sociétés minières, les tactiques (interdiction, libéralisation, expulsion) dont il use et abuse pour juguler l'afflux migratoire sur son territoire sont vouées à l'échec parce que pensées dans une culture de la sédentarité. Les négociations ou actions en tout genre que l'État entreprend portent l'empreinte de cette conception étriquée du territoire qui limite d'autant les possibilités de règlement des conflits. Si bien que loin de résoudre le problème migratoire, l'État le déplace sur le territoire voisin. Quarante ans plus tard, les diamineurs sont toujours sur les placers, les trafiquants entre les bureaux d'achat officieux ou officiels et les bourses de diamants. L'État contemporain, qui recourt toujours aux mêmes instruments politiques, n'a pas encore trouvé de solutions satisfaisantes. Derrière les flux migratoires transnationaux se cachent des interlocuteurs nomades, polymorphes, agissant aussi bien en solitaires que dans le cadre de communautés multiples et fluctuantes et, plus souvent, sensibles à la mobilisation des liens lignagers qu'aux sollicitations citoyennes. Il n'est pas dit que la mise en œuvre de juridictions interétatiques puisse constituer une offensive pertinente et efficace.

Au-delà de ce constat, les mesures prises par les États ne peuvent aboutir aux effets escomptés parce qu'elles portent sur les manifestations de la circulation-migration plutôt que sur leurs causes. Les causes de la migration sont plurielles; outre les déséquilibres écologique, économique, elles peuvent relever de motivations individuelles (désir d'aventure, d'émancipation). Si les États peuvent travailler à la résorption de ces grands déséquilibres, leurs capacités de négociations semblent plus limitées dès lors qu'ils doivent faire face aux comportements d'individus migrant pour échapper au déterminisme de leur propre société.

Si la souveraineté des États est mise à mal, l'empire minier De Beers, fort de 1 300 sociétés, est aussi affaibli. Les menaces sur son monopole se multiplient. Il lui est de plus en plus difficile de contrôler l'offre et de racheter l'ensemble de la production mondiale. Outre les États qui, décidés à affronter la politique de *dumping*, remettent en question les contrats passés avec le cartel, les trafiquants de diamants continuent de n'en faire qu'à leur tête. Depuis l'éclatement de l'Union soviétique, les Russes – dont les réserves en diamants pour la joaillerie sont énormes – ne sont plus disposés à renégocier des accords; ils préfèrent écouler eux-mêmes leurs diamants. En Angola, pays secoué par de graves troubles, la De Beers ne parvient qu'à racheter la moitié de la production illégale contrôlée par la rébellion armée de J. Savimbi. Et en janvier 1999, elle était accusée de financer indirectement l'Unita et d'avoir contourné l'embargo des Nations unies visant à mettre fin aux hostilités. Autre déconvenue pour le cartel : le 19 décembre 1994, l'*Antwerpsche Diamanthis*,

l'une des quatre bourses du diamant anversoises, était cambriolée sans effraction, provoquant un effet désastreux dans un monde fermé, solidaire, où le parrainage est obligatoire.

La De Beers comme les États devront de plus en plus composer avec les migrants transnationaux.

ANNEXE

Débutée en 1992, cette recherche sur « diamantaires, éclats identitaires » s'inscrivait dans un programme Orstom portant sur les dynamiques migratoires et les recompositions sociales dans la ville africaine. L'objectif n'était pas d'identifier les mécanismes de fraude ni de quantifier les marges bénéficiaires des entrepreneurs migrants mais plutôt de déceler des transformations sociales que leur mobilité extrême pouvait stimuler, plus particulièrement, en milieu urbain. Une soixantaine de récits de vie ont pu être reconstitués auprès de trafiquants de pierres précieuses (Burkina Faso, Côte-d'Ivoire, Mali, Mauritanie, Sénégal, Suisse) et resitués dans des collectifs par le biais d'un travail sur les généalogies. Ils ont été complétés par une série d'entretiens réalisés auprès de responsables de comptoirs, de bijoutiers, de parents de diamantaires, de membres d'associations de commerçants émigrés mais aussi de diamineurs installés dans des zones d'extraction ancienne (Séguéla et Diarabala en Côte-d'Ivoire, Babakoro et Kérouané en Guinée). La situation politique au Congo (ex-Zaïre) a définitivement remis en cause une mission prévue en 1996 à Kinshasa et Mbuji Mayi. Enfin, un recensement systématique a été effectué dans le département de Matam (moyenne vallée du fleuve Sénégal), auprès des migrants ayant extrait ou vendu, un temps, le diamant brut; les parcours migratoire, professionnel et familial de plus de 400 « diamantaires » ont ainsi été décrits. À l'exception des enquêtes réalisées dans les mines de Guinée et, plus systématiquement, dans les villages de la vallée du Sénégal, le travail de terrain a été effectué par mes soins.

BIBLIOGRAPHIE

- BADIE B., SMOUTS M.-C. [1992], *Le Retour du monde*, Paris, Presses de la FNSP.
- BREDELOUP S. [1993], « Les migrants du fleuve Sénégal : à quand la Diams'pora ? », *Remi*, 9 (1) : 67-93; suite à une erreur de montage, republié en 1993, 9 (3) : 205-232.
- BREDELOUP S. [1994], « L'aventure des diamantaires sénégalais », *Politique africaine*, 56, Entrepreneurs, ajustement et démocratie : 77-93.
- BWANA N'SEFU L.M. [1992], « La libéralisation de l'exploitation artisanale de l'or et du diamant en Zaïre. Causes et conséquences », in T. Mwayila, B. Mayele (dir.), *Problèmes et Perspectives de l'industrie minière en Afrique, enjeux et stratégies*, Paris, Présence africaine : 291-317.
- CAUSSE R. [1991], « Le diamant en Guinée », in P. Legoux, A. Marelle (dir.), *Les Mines et la Recherche minière en Afrique occidentale française*, Paris, L'Harmattan : 213-229.
- MALAURENT R. [1991], « Chronique de la SAREMCI, 1945-1962 ou le diamant en Côte-d'Ivoire », in P. Legoux, A. Marelle (dir.), *Les Mines et la Recherche minière en Afrique occidentale française*, Paris, L'Harmattan : 230-260.

- MAROTEL G. [1990], « Savoir-faire, matière, mobilités : territoires circulatoires internationaux de professionnels italiens du bâtiment. Les marbriers de la zone apuane », séminaire Plan urbain, Paris, *De la valeur aux valeurs*.
- PERSON Y. [1983], « La crise de l'exploitation du diamant dans la région de Séguéla », in *Entreprises et Entrepreneurs en Afrique*, Paris, L'Harmattan, tome I : 411-422.
- ROSEN D.B. [1973], *Diamonds, Diggers and Chiefs : the Politics of Fragmentation in a West African Society*, Unpublished Ph.D. Thesis, Urbana-Champaign.
- TARRIUS A. [1992], *Les Fourmis d'Europe. Migrants riches, migrants pauvres et nouvelles villes internationales*, Paris, L'Harmattan, 208 p.
- TSHIBANZA M., TSHIMANGA M. [1985], « Libéralisation et matières précieuses au Zaïre. Esquisse d'un bilan provisoire », *Zaïre-Afrique*, 196, juin-juillet-août : 337-340.
- TSHIBANZA M. [1986], « Le "phénomène creuseurs" et ses paradoxes », *Zaïre-Afrique*, 206, juin-juillet-août : 341-355.
- VAN DER LAAN H.L. [1965], *Sierra Leone Diamonds : an Economic Study Covering the Years 1952-1961*, Oxford, Oxford University Press.

Notes de lecture

Suzie GUTH
Lycéens d'Afrique
Paris, L'Harmattan, 1997, 318 p.

Il y a peu (moins d'une génération), l'école d'Afrique subsaharienne se révélait encore aisément au chercheur, fournissant d'elle-même des images claires – comme celle du lettré, personnage mythique, dont l'aura justifiait à elle seule un effort de scolarisation des populations – ou des clés d'analyse de sa propre évolution : par exemple, les grandes tendances d'expansion ou de régression des systèmes scolaires, l'adhésion massive des populations (années soixante à quatre-vingt) ou la déscolarisation (années quatre-vingt et quatre-vingt-dix). L'école pouvait sembler occuper à elle seule toute une part du champ social, de manière exclusive, à l'aune des dichotomies établies par les populations africaines illettrées au sujet des instruits – « eux sont d'un certain monde, non du nôtre » – ou même, par les concepteurs de l'éducation – pour qui l'essentiel tint toujours dans la résorption du clivage entre école et société, entre culture « traditionnelle » et culture scolaire – grâce aux rapports étroits entre diplôme et emploi salarié, entre instruction et pouvoir.

L'examen de la scolarisation, des trajectoires des lycéens et diplômés dans des pays fortement scolarisés, amène pourtant à interroger les équivalences passées et les fausses évidences. Suzie Guth nous y invite dans *Lycéens d'Afrique*, à travers les cas du Congo et du Togo, sur la base de son expérience d'enseignante (elle a travaillé pendant plus de quinze ans dans les universités africaines) et de chercheur, et l'analyse de plus de mille questionnaires soumis à des étudiants de ces deux pays. Elle nous montre combien l'école est aujourd'hui « recomposée », combien elle participe à la structuration sociale, combien aussi – si

proche en fin de compte de la société, comme le sont les rites « traditionnels » et scolaires, les institutions initiatiques et le système scolaire – elle est appropriée par les sociétés, travaillée par elles, et davantage soumise à leurs logiques sociales qu'aux siennes propres. Ces différentes logiques ne sont donc pas indépendantes les unes des autres mais, bien plutôt, en constante interaction.

L'homme illettré et « l'homme des bancs » ne sont pas si différents. Car les logiques du don ne sont pas étrangères à l'école, ni non plus ce qui gouverne les trajets ou le destin d'un individu : la chance, Dieu, les pratiques de sorcellerie ou encore et surtout son milieu familial, non seulement avec ses structures et réseaux mais aussi avec ses forces de vie, heurts et malheurs, ses succès et soubresauts, orchestrés par les évolutions politiques, les recompositions sociales... et l'avancée des systèmes scolaires.

Mondes scolaire et extrascolaire sont aussi de moins en moins distincts. Avec la croissance spectaculaire de la scolarisation – la « massification scolaire » –, des « significations globalisantes » sont affectées au lettré d'hier, l'homme des bancs s'est banalisé. L'école a fini de nourrir des espérances, en même temps qu'elle s'est imposée comme passage obligé, au point d'être le dénominateur commun de nombreuses logiques familiales et sociales comme celle, principale, de la monopolisation des capitaux familiaux pour accompagner l'élève le plus loin possible dans sa scolarité.

À l'évidence – si l'on peut dire, grâce à une étude quantitative et qualitative, comparative, dans l'espace et dans le temps, comme celle de Suzie Guth –, la « toile socioscolaire » est de plus en plus fine dans des pays majoritairement scolarisés comme le Togo et le Congo : des logiques sociales et scolaires s'y enchevê-

trent, s'y croisent – ou s'y contrarient – et donnent au fait scolaire une complexité nouvelle : il n'y a plus, en effet, de logique simple de reproduction sociale par l'école, car son développement s'est accompagné d'une différenciation et d'une diversification des carrières; il n'y a plus d'accès automatique à l'emploi par les études et le diplôme, comme l'attestent les jeunes diplômés au chômage; le passage, hier assuré, entre les différents niveaux, s'est de surcroît compliqué avec les problèmes de flux scolaires inhérents à une multiplication des lycéens, et oblige à des stratégies de plus en plus fines pour poursuivre sa scolarité.

Cette toile s'est tissée de manière comparable dans les deux pays retenus pour cette étude : non pas que ceux-ci soient identiques, explique l'auteur après un exposé méthodologique sur la question de la comparaison de terrains différents, mais l'institution a répondu par la fréquentation scolaire à des aspirations probablement communes; la définition du devenir scolaire s'est modifiée de manière similaire – le modèle du lettré ne requérant plus la même confiance; et, aujourd'hui, l'impossibilité grandissante de franchir « le passage d'en bas-en haut » conduit à un désenchantement en matière scolaire, à une perte de confiance de la transformation sociale par l'école. Plus encore, avec le développement de la mobilité, les phénomènes de changement social sont devenus, dans l'un et l'autre pays, plus massifs, plus visibles. S'y sont également développés les processus de différenciation, de hiérarchisation, d'exclusion et de marginalisation, sur la base du capital scolaire et à la mesure du développement – et des limites de développement – des systèmes.

Au-delà des similarités et des phénomènes englobants, ici et là repérables, subsistent des différenciations révélatrices de cette complexité « socioscolaire » : les sociétés produisent par exemple des « diversifications intergénérationnelles », en l'occurrence des processus de conservation ou de mobilité sociale, ascendante ou descendante, différents selon les milieux urbain et rural. De manière générale, nous montre l'auteur en observant les données scolaires classées par classe ou globalement, « la différenciation sociale apparaît revêtir des mouvements d'amplitude très différents, avec des phénomènes de stabilisation ou de promotion plus prononcés selon le milieu local ». Et, conformément à cette complexification accrue du fait scolaire, les straté-

gies scolaires et les recompositions familiales se diversifient et sont accusées.

L'ordre scolaire de ces pays impose aux acteurs de conduire la scolarité le plus loin possible – même, et surtout, sans gage de succès – mais complique aussi pareille obligation : la mobilité scolaire croît à mesure que se renforce le poids de l'institution scolaire, et que glisse la scolarisation d'une affaire autrefois individuelle, propre à des élus, à un destin collectif. Cette mobilité s'inscrit dans l'ordre des contraintes scolaires – comme la rareté des établissements secondaires ou l'engorgement des goulots de passage au niveau supérieur. Elle suivra, aussi, la mobilité familiale, qu'elle soit occasionnée par le deuil ou l'éclatement de la famille; et elle bénéficiera de ses solidarités et « de toutes les possibilités d'autorités multipolaires des tantes, mères, aïeules ou oncles ». Dans ce développement de la mobilité interfamiliale, ces mobilités gagneront en importance; le lycéen y puisera, lui, « une richesse fondamentale » pour « compenser les carences affectives ou économiques », pour faire face aux séparations et aux deuils et, peut-être aussi simplement, pour mener à bien un projet scolaire qui n'est plus seulement le sien propre mais celui de tout son groupe.

Logiques scolaires et sociales là encore. Est-il un seul élément, relatif au monde scolaire, au fait scolaire, qui ne vienne souligner la force de leurs combinaisons? Tout, dans l'ouvrage de Suzie Guth, en convainc le lecteur, tour à tour guidé sur les bancs scolaires, auprès des lycéens, dans leur univers familial – à travers leurs rites, leurs trajets, leurs épreuves, mais aussi leurs amours – et dans le système scolaire, dont l'auteur retrace la genèse, l'histoire et les évolutions, dont elle démonte le fonctionnement et analyse les logiques, pour apprécier ce nouvel ordre des choses mûri de concert par l'école et la société.

Voilà bien l'un des apports importants de cet ouvrage : montrer – cela avec une écriture concise et claire – que l'univers scolaire n'est pas homogène ou unique, mais complexe et pluriel, et qu'il ne serait tel sans une action profonde – souvent sous-jacente – des populations.

Il en est bien d'autres aussi, qu'un simple résumé ne saurait restituer : grâce à une comparaison internationale, l'auteur parvient à mettre en évidence nombre de logiques sociales de scolarisation, transculturelles,

nécessaires à la compréhension des systèmes scolaires et de leurs évolutions, non seulement dans leur originalité et spécificités locales, mais aussi dans leur « universalité ». Inscrit « en miroir » des travaux de sociologie de l'éducation menés dans des pays faiblement scolarisés d'Afrique subsaharienne, ou dans le prolongement de recherches menées en milieux urbains fortement scolarisés, ce travail offre des éléments nouveaux, indispensables pour l'analyse du fait scolaire. Une analyse qui pourrait dès lors être envisagée à l'échelle de l'Afrique subsaharienne, et non plus à celle, restreinte, des États.

Étienne Gérard

Tariq RAGI

*Acteurs de l'intégration - les associations
et les pratiques éducatives*

Amiens-Paris, Licorne-L'Harmattan,
coll. « Villes plurielles », 1998, 310 p.

L'agglomération urbaine d'Amiens a accumulé une expérience certaine en matière d'éducation d'enfants en difficulté scolaire, d'intégration des populations immigrées, ou d'animations culturelles de quartiers, et de politiques mises en œuvre par diverses associations se confrontant à ces questions. C'est à une réflexion et un bilan de ces expériences que se consacre cet ouvrage, en axant son propos sur les associations.

Une première partie, théorique, est signée de Tariq Ragi, sociologue; dans une deuxième partie, celui-ci donne la parole à divers responsables d'associations amiénoises, dont les récits servent à illustrer l'analyse proposée.

La question tourne autour de la confrontation de « trois approches différentes de l'éducation » :

- celle de l'institution scolaire, républicaine, qui s'assigne pour objectif de former dans un esprit civique les enfants, d'où une contribution à l'effort de participation à la vie démocratique;

- celle des responsables associatifs, qui contestent à l'institution scolaire la détention du monopole de l'éducation civique et proposent leur propre formule socialisatrice;

- celle des parents, a fortiori de ceux qui sont d'origine étrangère, éduqués dans un environnement différent, et qui interrogent le système républicain, adhérant à certains principes tout en rejetant d'autres [p. 14].

Il s'agit donc d'un jeu à trois acteurs développant chacun sa logique propre et proposant ses propres résolutions des contradictions qui naissent de leurs configurations diverses.

L'école, notamment, développe une logique intégratrice, laïque et républicaine, « valable pour tous », et n'est a priori guère disposée à instituer dans l'enseignement dispensé quelques clivages que ce soit entre les enfants en fonction de leur origine géographique ou culturelle. Ni à confier le soin d'enseigner quelque matière que ce soit à des gens qui n'ont pas été reconnus par elle, par un diplôme d'État dûment délivré, comme habilité à enseigner. Elle a pourtant, par la circulaire n° 75-148 du 9 avril 1975, autorisé à titre exceptionnel de dispenser des « cours de langues et de cultures d'origine » (cours LCO) aux enfants issus de parents immigrés.

Les militants associatifs, de leur côté, se battent généralement pour la valorisation, la reconnaissance des cultures d'origine des populations immigrées avec lesquelles ils travaillent, et pour l'instauration d'une société véritablement multiculturelle. Leur logique s'oppose profondément à celle de l'école, dont ils sont pourtant les partenaires obligés.

Les parents, enfin, différemment confrontés à la question de l'immigration et des situations de contacts culturels en fonction des moments différents où ils se sont heurtés à ce problème, adoptent des comportements divers : d'adhésion totale à la culture dominante, de rejet radical, ou de bricolage culturel, empruntant certains traits à la culture du pays d'accueil, en rejetant d'autres, ou variant en fonction des situations (sphère privée ou sphère publique) dans laquelle ils se trouvent.

Les cours LCO, « enseignement de langues nationales à l'intention d'élèves immigrés », dans le cadre du tiers-temps des écoles élémentaires, se donnent officiellement pour but l'intégration des enfants. Mais intégration à quoi, questionnent les associations : à la communauté nationale française ou au pays d'origine ? En fait, il s'agit de préparer le « retour au pays » d'origine, les gouvernements étaient demandeurs de cette mesure, non les parents. Cette expérience a été un échec. Peu d'élèves ont participé à ces cours, « les parents les rejettent de crainte qu'ils ne marginalisent leurs enfants » [p. 93], et les enfants n'y font aucun progrès : leur hostilité à l'égard de ces cours résulte de leur refus de parler la langue maternelle « non parce qu'ils la méconnaissent, mais bien à cause du mépris

qu'ils lui vouent » [p. 97]. Les animateurs interculturels préconisent justement le cheminement inverse : valoriser la culture d'origine d'abord, puis mener une « éducation à la diversité » – qui ne concernera plus les seuls enfants issus de l'immigration, mais tous les enfants, afin précisément de dépasser le clivage des appartenances culturelles dans le respect et l'enrichissement mutuel (c'est-à-dire en évitant soigneusement le double écueil de l'assimilationnisme et du multiculturalisme). Utopie ?

L'ouvrage ne répond pas directement à cette question, mais démonte le cheminement particulier de ceux qui peuvent la poser : les militants associatifs. On les montre comme évoluant entre deux « types-idéaux » :

– celui de l'animateur « transformateur », qui se pose en militant idéaliste, pur et dur, tendu vers les transformations profondes qu'il préconise, agent d'un changement aussi radical que possible, et pour qui l'enfant doit se dégager de l'idéologie assimilationniste de l'école ;

– celui de l'animateur « agent d'intégration », pragmatique, soucieux de la réussite scolaire de l'enfant, collaborant avec l'institution, prêt au compromis pour assurer la reconnaissance et le développement de l'association.

En fait, comme Tariq Ragi le montre lui-même avec, on le sent, un peu d'amertume, il est dans la nature des associations, si intransigeantes qu'elles se veulent initialement, de passer du rôle premier de contestataire de l'ordre établi à celui de rôle charnière, dans un champ spécialisé, entre tel secteur de la société civile et telle institution étatique [p. 196 *sq.*].

C'est peut-être ce qui explique que sa « conclusion » [p. 211-213] soit si peu concluante.

Au total, il s'agit d'un ouvrage qui éclairera celui qui « considère les associations comme un maillon fondamental de la chaîne démocratique » et s'intéresse à leur logique et leur fonctionnement. Sur ce point, la seconde partie du texte de Tariq Ragi, « identités professionnelles et stratégies associatives », offre des analyses enrichissantes et originales. Sa première partie, « cultures de l'immigration et pratiques associatives », donnera moins d'éléments de réflexion nouveaux à celui qui s'intéresse aux questions d'identité et de problèmes pluriculturels. Il s'y appesantit, pourtant, et dans un langage parfois un peu abscons, sans vraiment ouvrir sur des ques-

tions nouvelles. La troisième partie, « paroles d'acteurs », rapporte, rappelons-le, diverses expériences concrètes, et offre un matériau qui pourra être utile pour qui voudrait creuser la question.

Une bibliographie clôt l'ouvrage, relativement surprenante [p. 279-305]. Les ouvrages cités dans le cours du texte n'y figurent pas tous, tant s'en faut, même lorsqu'ils relèvent très directement du thème ; à l'inverse, sont cités des ouvrages dont le rapport avec les questions abordées est pour le moins incertain... Cette bibliographie est classée par grands champs d'investigation : 1) histoire de France (?!), 2) racisme et exclusion, 3) immigration, intégration, 4) identité, citoyenneté, nationalité, 5) culture, culture associative et socialisation, 6) langues, 7) école, éducation et animation, 8) religions, 9) méthode et épistémologie, 10) généralités, ce qui facilite un peu la tâche du chercheur qui voudrait aller plus loin, mais ce qui ne le dispense pas de relire le texte pour saisir d'autres références importantes.

Bernard Schlemmer

Olivier et Catherine BARRIÈRE
Le foncier-environnement.
Fondements juridico-institutionnels pour une
gestion viable des ressources naturelles
renouvelables au Sahel
 Rome, étude FAO législative n° 60, 1997,
 120 p.

La synthèse présentée ici est celle d'une recherche associant sur le terrain (le Delta central du Niger) l'anthropologie et le droit, novatrice par ses avancées méthodologiques dans la lignée de la théorie des maîtrises foncières (approche d'anthropologie juridique coordonnée depuis près de vingt ans au sein de l'Aprefa par E. Le Roy, objet d'une synthèse récente dans *La Sécurisation foncière en Afrique noire, pour une gestion viable des ressources renouvelables*, Karthala, 1996), et qui inscrit sa problématique dans la coexistence des communautés humaines et la dynamique des relations homme-ressources naturelles sur le long terme. Discipline ruraliste émergente, ce « droit de l'environnement » bouscule le paradigme occidental « propriétaire » en insistant sur la multiplicité et la valeur propre des droits locaux dans les sociétés du Sud.

Prenant comme point de départ la confrontation des dynamiques locales agri-

coles, pastorales et halieutiques, le discours décline d'abord la fragilité d'une plurifonctionnalité des espaces en péril faute d'une organisation adaptée du droit. Il propose ensuite, à partir d'une approche systématique des rapports entre les hommes à propos des ressources, un système juridique s'appuyant sur les logiques de décision des acteurs et intégrant chacun des niveaux de responsabilité de gestion du milieu. Il conclut sur une vision de la coévolution des sociétés et des milieux à travers l'approche patrimoniale, l'intégration du besoin de maîtrise environnementale dans les objectifs et les pratiques de gestion locale.

Le constat préalable est celui d'une crise. Les potentialités des écosystèmes humides dans cette zone semi-aride sont l'objet d'enjeux forts avec la densification humaine et animale des espaces et de la péjoration climatique. Les stratégies individuelles et collectives se donnent libre cours sur le mode de la revendication concurrentielle des espaces et de l'accès aux ressources naturelles (terre, herbe, poisson, eau, arbre), mais le système juridique inadapté associant des éléments du droit endogène et du corpus propriétaire « importé » contribue de fait à l'émergence anarchique de modes d'usage et de gestion particularistes.

L'analyse propose alors sur le plan fonctionnel la notion d'espace-ressource (ER) articulée sur la spécificité des usages spatio-temporels (exploitation, prélèvement, aménagement) qui se succèdent ou se superposent selon la ressource et l'espace concerné comme ici l'écotope de la zone du burgu soumis à une dynamique saisonnière et interannuelle. Dans le registre institutionnel de l'imbrication des systèmes juridiques (de niveau local et supérieur) et d'une pluralité de règles de droit incompatibles, l'auteur fait sien le principe de solidarité entre générations avec celui de patrimoine naturel, corps moral des générations passées, présentes et futures, qui intéresse un milieu naturel considéré au travers d'un de ses éléments [p. 23]. Accorder populations et institutions sur ce principe fédérateur exige d'isoler sur le plan juridique d'une part, le « fonds », chose commune inappropriable et inaliénable, et d'autre part, l'ER, investi d'une fonction d'usage et du pouvoir d'exercice d'un droit. Sont seules transmissibles et objet du droit d'exclusion les fonctions elles-mêmes (ponction, exploitation et gestion) et non pas les éléments du patrimoine collectif.

C'est un renouvellement du débat sur les risques (climatiques, édaphiques, sociopolitiques, économiques), la sécurisation foncière et l'appropriation, souvent limité aux vertus de l'exclusivité individuelle qui transforme la terre ou le fonds en bien [p. 24], préalable nécessaire au développement marchand et – depuis peu – à la gestion rationnelle des ressources naturelles.

Abandonnant la référence « propriétaire », le régime institutionnel proposé intègre les principes responsabilisateurs de la déclaration de Praia et des différents types d'usage des ER. Avec une typologie proche de celle de Schlager & Ostrom [1992], la responsabilité et le pouvoir de gestion sont répartis en cinq « maîtrises foncières », niveaux de fonctionnalité et d'intentionnalité différentes par rapport à l'environnement permettant le contrôle de l'espace, l'accès à la ressource naturelle, l'appropriation du produit et la préservation de la biodiversité. Le titulaire d'un ou plusieurs droits indépendants (passage, prélèvement, exploitation, exclusion, protection environnementale) a aussi un devoir social de redevabilité et d'obligation vis-à-vis de l'environnement, principe essentiel à l'identité et à la survie du groupe.

La superposition des légitimités sur l'espace et l'interférence spatio-temporelle des activités humaines s'expriment alors dans une matrice détaillant, aux échelles du terroir villageois, du territoire pastoral et de la région, les droits fonciers deltaïques selon l'espace et la ressource (champ, jachère, forêt, mare, personnel, lignager, villageois, clos ou non, etc.), le niveau de responsabilité décisionnelle (statut sociopolitique et lignager de l'acteur) et le mode d'usage des ER (pastoral, agricole, halieutique).

Après d'importants développements concernant les représentations, logiques et stratégies d'acteurs et les rouages de la décision en matière de gestion environnementale, une place particulière est accordée aux enjeux dont les ER sont l'objet, tant en termes de survie, d'accumulation et d'enrichissement, qu'en termes de notoriété et de pouvoir. Révélatrice de stratégies antagonistes sur le terrain, l'analyse typologique de 256 conflits montre des différenciations marquées selon l'échelle (parcelle cultivée, espace pastoral lignager, territoire villageois), le domaine d'exploitation, le type de ressource concerné et éclaire des comportements d'acteurs variant de l'empiètement à l'envahissement, l'expul-

sion et l'élimination. La faiblesse du système juridique répercutée dans le conflit des dysfonctionnements sociaux et organisationnels : la confusion des responsabilités et l'interférence des domaines de compétence politique, administrative et juridique autorisent des jeux particularistes d'acteurs balançant entre une position d'arbitrage et une position de groupe stratégique [p. 87].

Redonner conscience aux acteurs de leur liberté d'action et de leur pouvoir de décision suppose la redéfinition des pouvoirs et des responsabilités d'organisation des rapports homme/ressource et de conservation du milieu naturel en « système de gestion viable » et d'établir – sous le concept de « foncier-environnement » – un système « contractuel » d'interrelations entre les sphères de l'action sociale, individuelle et collective, et les dynamiques écologiques.

Dans la dernière partie figurent les recommandations et la mise en pratique juridique de la viabilité : participation de tous les acteurs, proscription des situations d'accès libre de fait, réaffirmation de la légitimité des pouvoirs locaux mais exercice de leur responsabilité dans des comités de gestion, normalisation du système des contreparties aux droits d'accès à la ressource (« prix de l'herbe », « part de l'eau »). Dans un contexte de forte pression agraire, l'exclusivité problématique du droit sur un ER et une potentialité d'usage changeants – cas du burgu dont l'étendue spatiale et la qualité dépendent du régime des eaux du fleuve – peut nécessiter le maintien des pouvoirs lignagers territoriaux des pasteurs et des pêcheurs et une délimitation « conservatoire » des pêcheries et des bourgoutières.

La déficience des formes publiques d'intervention sur le plan environnemental au Mali (monopole, domanialité publique, nationalisation) a conduit les auteurs à repenser le partage des droits et devoirs entre l'État et les communautés locales dans l'optique patrimoniale de la déclaration de Rio, de l'Agenda 21 et de la convention 169 de l'OIT. Avec la mise en connexion, d'une part, des « finages », ER communautaires de statut patrimonial domanial et lignager assortis de maîtrises « intentionnelles » (intégrant la valeur reproductrice de l'écosystème dans le système juridique) et, d'autre part, des espaces géopolitiques emboîtés, aires de pouvoir de communautés rurales, de collectivités territoriales et de l'administration, c'est une coges-

tion environnementale globale qui est proposée alliant principe de subsidiarité, responsabilité décentralisée et sécurisation foncière. Une analyse plus complète figure sur le site de l'Orstom : www.mpl.orstom.fr/resrurcon/ResRurEcon/Lectures.

Michel Langlois

Rodolphe GHIGLIONE, Benjamin MATALON
*Les Enquêtes sociologiques -
 Théories et pratique*
 Armand Colin, coll. « U », 4^e édition, 1995

Ce manuel, à l'usage des étudiants et des chercheurs, constitue une bonne référence en ce qui concerne la méthodologie de base des enquêtes sociologiques et psychosociologiques. On y apprend, dans une première partie, comment constituer un échantillon, procéder aux entretiens, construire un questionnaire. La deuxième partie de l'ouvrage est consacrée aux analyses des enquêtes, essentiellement sous deux angles : l'analyse de contenu et l'analyse statistique des questionnaires.

Pendant, cet ouvrage souffre des inconvénients propres aux rééditions : malgré les ajouts et les corrections, le texte, dont c'est la quatrième édition, vieillit, comme en témoignent les références bibliographiques qui datent pour la plupart des années soixante et soixante-dix. Aucune référence n'y a été ajoutée depuis la première édition, en 1977. Même si les mises en garde contre l'abus des techniques sophistiquées sont de bon aloi et valent, si l'on peut dire, éternellement, il n'en reste pas moins que l'ouvrage semble passer outre le développement de la micro-informatique et des moyens de communication des années quatre-vingt et quatre-vingt-dix.

Sans négliger les limites de ces techniques, il n'en reste pas moins qu'elles ont modifié notre rapport non seulement au sujet (les enquêtés) mais aussi aux données. L'ordinateur n'est plus un outil lourd et, contrairement à ce qui disent les auteurs (mais le diraient-ils encore aujourd'hui?), le micro-ordinateur réduit le contact du chercheur avec ses données, puisqu'il n'est plus nécessaire maintenant de faire appel à une armée de codeurs, d'informaticiens, d'ingénieurs statisticiens, etc., pour sortir une analyse statistique, simple ou complexe. Par contre, les auteurs ont parfaitement raison, et c'est le

véritable intérêt de l'ouvrage, d'insister sur les aspects conceptuels, tant au niveau de la production des données que de leur analyse : dans ce domaine, ce qui était vrai hier le reste aujourd'hui.

Le lecteur de cette fin de siècle trouvera dans la première partie de l'ouvrage, sur la production des données d'enquêtes, de quoi satisfaire son intérêt. La question du rapport entre l'enquêté et l'enquêteur y est particulièrement bien développé. Notons que les nouvelles techniques d'enquêtes par téléphone n'y sont pas traitées : ce qui constituait une hérésie d'amateur hier est de plus en plus banal de nos jours et connaîtra sans doute un développement d'autant plus grand que le téléphone se répand de plus en plus dans les pays développés. En quoi le téléphone modifie-t-il notre rapport à l'enquêté ?

Le lecteur sera certainement un peu gêné à la lecture de la deuxième partie en raison du décalage entre les techniques décrites dans l'ouvrage et les techniques utilisées actuellement par les chercheurs et les sondagistes. D'abord, les opérations de codification et d'analyse (classement, regroupement, etc.) pour l'analyse de contenu sont maintenant grandement facilitées par des logiciels spécialisés. Ensuite, l'ouvrage ne mentionne pas les techniques d'analyse statistique au-delà de l'analyse des tableaux croisés. Du point de vue des techniques statistiques plus récentes (modèles de régression), qui sont maintenant d'accès facile du fait de la banalisation des logiciels de traitement statistique des données, le lecteur devra consulter d'autres ouvrages. Cependant, le lecteur aurait tort pour autant de négliger la section que consacrent les auteurs aux relations entre variables. L'exposé des problèmes que pose l'analyse en termes de causalité y est très clair : cet aspect de l'analyse manque souvent aux ouvrages et manuels de statistiques plus récents, qui négligent pour la plupart la construction conceptuelle au profit de la cuisine informatique.

En somme, cet ouvrage est particulièrement adapté au premier cycle universitaire en sociologie ou en psychologie, ou encore aux écoles d'ingénieurs-statisticiens. L'étudiant trouvera dans cet ouvrage, tout au long de ses études et même au-delà, un aide-mémoire de référence et un garde-fou utile avant de mener une enquête.

Philippe Bocquier

G. PISON, K. HILL, B. COHEN, K. FOOTE
*Les changements démographiques
au Sénégal*

Travaux et documents, cahier n° 138,
Ined-Puf, 1997, 240 p.

Cette étude résulte des travaux d'une équipe réunie sous les auspices du Conseil national de la recherche des États-Unis. Le choix du Sénégal résulte de « l'abondance des données dont dispose le Sénégal à l'échelle nationale et locale » et de « l'absence apparente de changements démographiques ». L'absence de changements ne concerne que la fécondité, qui reste élevée avec en moyenne six enfants par femme alors que la mortalité a baissé ; il en résulte une croissance naturelle de 2,5 % par an.

La baisse de la mortalité concerne particulièrement les enfants, dont le risque de décéder avant cinq ans est passé de près de 400 % avant 1950 à 281 % en 1970 pour chuter rapidement à 131 % vers 1990. Le niveau de survie est corrélé avec le niveau d'instruction de la mère et avec la résidence urbaine, et il est expliqué par le développement des infrastructures sanitaires et la mise en œuvre du programme élargi de vaccination. Les politiques d'ajustement structurel n'ont pas eu d'effet néfaste sur la baisse de la mortalité qui s'est accélérée alors que le PNB réel par tête est resté stable entre 1980 et 1991.

La fécondité a baissé d'environ un enfant par femme entre 1970 et 1980, cette baisse est reliée à un retard de l'âge au mariage des femmes, qui s'observe pour tous les niveaux de scolarisation, et est amplifié par l'accroissement du niveau de scolarisation ; la baisse va de pair avec un développement sensible de la contraception moderne, qui atteint 5 % en 1992.

On regrettera quelques confusions, par exemple l'assimilation des résidents absents à des migrants temporaires [p. 35], quelques fautes qui semblent dues à la traduction de l'anglais (eau propre confondue avec l'eau courante, p. 19) ; d'autres sont a priori inexplicables, 4q1 (la probabilité de décéder dans les quatre ans qui suivent le premier anniversaire) pour Mlomp est donné à 71 % pour la période 1985-1991 [p. 122] et à 53 % pour les garçons et à 39 % pour les filles [p. 125] pour une période décalée d'un an (1985-1992), ce qui est incohérent.

Malgré ces quelques lacunes, cet ouvrage est un document de travail essentiel pour la

démographie du Sénégal. La présentation exhaustive des résultats de toutes les enquêtes est très précieuse, on y trouve en plus des résultats inédits; le corollaire est une approche synthétique qui reste limitée aux cinq pages du résumé général.

L'ouvrage est dédié à la mémoire d'Anouch Chahnazarian décédée, en 1993, à 40 ans alors qu'elle était, à l'Orstom, responsable de l'observatoire de population de Niakhar au Sénégal et membre actif de l'équipe qui a préparé cet ouvrage.

Jacques Vaugelade

Claude RAYNAUT (dir.)

Sahels. Diversité et dynamiques des relations sociétés-nature

préface de Phil Bradley

Paris, Karthala-Grid, 1997, 430 p.

Claude Raynaud a su donner à cet ouvrage collectif une cohérence et des lignes directrices. L'approche y est transdisciplinaire. L'étude s'appuie sur les recherches locales les plus significatives conduites au cours des dernières décennies.

L'ouvrage, rédigé par des chercheurs chevronnés – Claude Raynaud, anthropologue, Philippe Lavigne Delville, agro-anthropologue, Pierre Janin, géographe, Emmanuel Grégoire, géographe-économiste et Jean Kœchlin, biogéographe –, redéfinit les problématiques, fait le point des connaissances et engage des débats, avec un sens rare de la nuance. Cette somme, construite sur un plan thématique, traite avec une égale compétence aussi bien de la crise climatique, des croissances démographiques différentielles, des réseaux commerciaux anciens, que de la question foncière ou des pratiques agricoles et pastorales. Ce faisant, elle met en relief, au fil des chapitres, les évolutions d'ensemble tout en inventoriant des situations types tout à fait différenciées.

Les implications des systèmes sociaux dans toutes les gestions environnementales apparaissent essentielles. Elles sont continuellement mises en avant. Les auteurs se distancient ainsi des cadres « théoriques » qui ont guidé de nombreux travaux publiés sur le Sahel. Nous échappons à la dénonciation de la malfaisance des populations exploitantes à la fois causes et victimes des spectaculaires dégradations des paysages sahéliens, qui seraient immanquablement dues à des techniques extensives et prédatrices, voire à l'im-

péritie. Les évolutions récentes n'apparaissent pas non plus spécialement à charge de pouvoirs économiques et politiques extérieurs qui seraient responsables de l'exploitation minière du milieu. Le fait écologique est précisément exposé. La surexploitation des ressources n'est pas minimisée pour autant. Le poids de l'environnement économique et politique n'est pas ignoré non plus.

Les pratiques paysannes sont restituées dans leurs logiques. Les populations sahéliennes s'adaptent localement en fonction de leur système social, de leur culture technique et d'innovations accessibles. L'ouvrage propose une typologie des situations « qui combine les éléments les plus marquants du milieu et des sociétés qui l'exploitent ». Les analyses et les comparaisons se fondent pour une bonne part sur des études existantes, notamment au Siné-Saloum sénégalais, sur le plateau mossi burkinabé et sur la région de Maradi au Niger. La diversité des situations est présentée et cartographiée à l'échelle de tout l'espace sahélien avec différentes entrées.

Les relations entre les sociétés et la nature sont décrites et classées en croisant les modes d'utilisation de l'espace et la charge en population, tout en considérant que la pression exercée sur les ressources renouvelables n'a rien de mécanique. L'environnement n'est pas mieux géré dans les campagnes comptant moins de 40 habitants au kilomètre carré que dans la région de Kano au Nigeria où la densité dépasse les 200 habitants au kilomètre carré. C'est la référence aux grands systèmes socioéconomiques qui contribue le mieux à éclairer les contrastes. Les différences fondamentales ont leurs origines dans le degré de centralisation du pouvoir traditionnel et le mode de circulation des biens et des richesses. La distinction faite à grands traits entre les « États marchands », les « aristocraties guerrières » et les « paysanneries lignagères » demeure opératoire pour rendre compte des modes de gestion de l'environnement.

Les spécificités des différents systèmes sociaux se mesurent au niveau des pratiques agricoles, de la gestion foncière et de l'emploi de la force de travail. Les aménagements agraires ont souvent pour fonction de faire cohabiter l'élevage et les cultures, avec la présence d'arbres qui contribuent à l'alimentation du bétail, notamment dans le cas des parcs fourragers à *Acacia faidherbia*. Avec les sécheresses les problèmes de stockage des eaux et de conservation des sols sont devenus

prioritaires. Les plantes cultivées respectent le gradient climatique et ses déplacements, hormis pour les bas-fonds et les cultures irriguées. Cela étant, les grandes cultures commerciales, arachide et coton, sont implantées en fonction de choix économiques.

La principale innovation technique a été la culture attelée. Elle témoigne d'incontestables capacités d'adaptation. Sa diffusion a été favorisée par l'État, là où la situation économique des exploitations le permettait, ce qui explique qu'elle soit ignorée dans de vastes régions.

Avec l'extension des cultures, la question foncière se pose immanquablement là où les effectifs de la population croissent fortement. Elle se conjugue avec l'émancipation de la force de travail. Ces changements ont des conséquences majeures pour la gestion des terres et des ressources naturelles. Ils contribuent à accroître la pression sur ces ressources et, plus grave, à en désorganiser l'exploitation.

Le débat très nuancé conduit par les différents auteurs ne se situe pas seulement dans le champ de l'observation et des bilans mais aussi dans celui de l'action et de la recherche de solutions. L'effort de mémoire est jugé primordial afin de tirer parti des expériences passées. Il suffit à montrer l'inconsistance et la naïveté de certains « diagnostics participatifs ». Les échecs des « opérations de développement » sont mis sur le compte d'approches simplistes et trop techniciennes relevant « de la poursuite impétueuse de solutions magiques ». L'objectif premier est d'éclairer la scène, de comprendre. Au-delà du bilan, les auteurs s'attachent alors à définir des stratégies appropriées, voire à construire un nouveau paradigme.

Une telle mise en ordre à l'échelle du Sahel ne peut manquer de soulever des interrogations et rencontrer certaines limites.

On peut se demander quelle est la réalité des grands ensembles sous-régionaux découpés et cartographiés alors que l'analyse insiste sur la complexité et les imbrications. En revanche, les cloisonnements imputables aux politiques nationales et aux tensions frontalières, pourtant manifestes depuis les indépendances, paraissent minimisés.

L'approche des relations entre société et nature pourrait comporter une dimension santé et épidémiologique; l'analyse des relations entre espace, société, territoire et santé aurait permis d'adjoindre la notion de zones à risques.

L'absence de statistiques fiables sur les flux migratoires est déplorée au début de l'ouvrage. L'émigration n'en est pas moins un facteur de changement de première importance. Les dynamiques rurales constituent de moins en moins une sphère autonome du fait de l'intensité des relations entretenues à distance, principalement avec les urbains. La gestion des ressources naturelles n'est plus partout le fait de la seule population rurale.

Enfin, en termes d'enjeux, les relations sociétés-nature placées au cœur de l'analyse sont-elles, pour les différentes communautés rurales, un objectif assumé et une préoccupation prioritaire ? Sont-elles réellement gérées, ou bien ne seraient-elles que recomposées, disséquées et discutées de l'extérieur ?

Ces possibles interrogations n'ôtent rien à l'importance de la réflexion développée. Ce livre est précieux par la qualité de l'information et plus encore par les convictions partagées par les auteurs. Chacun y trouvera matière à s'instruire et à réfléchir sur des sujets qu'il croit connaître. Cette synthèse très informée et mûrement pensée est à l'évidence un outil fait pour relancer les débats sur le devenir des Sahels.

Chantal Blanc-Pamard, André Lericollais

Résumés

Mayté BANZO, « Mexico : de la ville à la mégapole »

L'espace rural périurbain constitue le point de départ pour analyser le processus d'urbanisation de Mexico. L'étude de sa dynamique permet d'identifier le mécanisme du changement à travers l'analyse de ses composantes et des relations qui les unissent. Nous proposons ainsi de dépasser la dichotomie urbain-rural. L'étude du système dans une perspective temporelle permet la définition des principales étapes du processus d'urbanisation. Trois phases sont ainsi déterminées : la phase de prolétarianisation, la phase de métropolisation et la phase de mégapolisation. Chacune d'entre elles montre une forme de relation spécifique entre la ville et sa campagne qui se traduit dans les modalités de croissance spatiale de l'agglomération.

• Mots clés : Mexico – Processus d'urbanisation – Espace périurbain – Stratégies des exploitants agricoles.

Marc-Antoine DE MONTCLOS, « Les reconstructions identitaires de l'exode : les réfugiés somaliens à Mombasa (Kenya) »

Quand il s'agit de réinstaller des réfugiés dans un pays tiers, la difficulté est de trier les groupes les plus marginalisés en fonction du degré de discrimination dont ils ont été victimes. Le *lobbying* des réfugiés joue beaucoup dans ce domaine, si bien que certains responsables des programmes de *resettlement* en sont maintenant à parler de falsification, voire d'escroquerie. À Mombasa chez les réfugiés somaliens susceptibles de prétendre à l'expatriation, on a ainsi assisté à de sensibles altérations historiques et identitaires dans l'élaboration de « discours minoritaires ». Les descendants d'esclaves

bantous, pour qui avait été prévue une installation sur la terre de leurs ancêtres en Tanzanie, ont par exemple préféré se faire appeler Mushunguli plutôt que Gosha, le nom qu'on leur donnait en Somalie. Les marchands métis des ports de la côte, eux, ont décidé de se regrouper sous un terme générique qui reprenait le nom de Benadir désignant le Grand Mogadiscio...

• Mots clés : Réfugiés – Minorités – Somalie – Kenya – Benadir – Brava – Bantou – Bajun – Sab.

Yves GUILLERMOU, « Villes et campagnes en Algérie »

La confrontation villes-campagnes est en Algérie et au Maghreb un phénomène ancien et complexe, revêtant des formes diverses au cours de l'histoire. Dans le passé précolonial, la complémentarité tend à se renforcer avec le progrès économique et culturel, mais implique des équilibres souvent précaires. Sous la colonisation française, l'opposition « européen/autochtone » renforce le clivage villes/campagnes. Après l'indépendance, l'exode rural va peser lourdement sur les rapports entre ruraux et citadins, et sur les politiques d'aménagement. L'effort des pouvoirs publics en matière d'équipement rural permet de réduire les déséquilibres entre villes et campagnes, mais l'intégration économique et sociale se heurte à l'échec du développement de la production agricole. La terre et l'eau font l'objet d'une concurrence de plus en plus vive, au détriment des besoins élémentaires de larges couches de la population urbaine et rurale. Une complémentarité réelle entre villes et campagnes implique des choix difficiles et des sacrifices réciproques, mais aussi un véritable projet de société partagé par la majorité des ruraux et des citadins.

- Mots clés : Algérie – Croissance urbaine – Migrations – Marché du travail – Équipement rural – Terre – Eau – Scolarisation – Femmes – Changement social.

Bernard MOIZO, « Les gangs aborigènes dans une bourgade du Nord-Ouest de l'Australie »

Face à une marginalisation de plus en plus marquée, les populations aborigènes ont réagi en formulant de nouvelles expressions identitaires. Dans les communautés aborigènes en milieu rural, l'apparition des *gangs* d'adolescents est une des manifestations de ce renouveau identitaire. Ces *gangs* ont été initiés par l'apparition du phénomène des vidéocassettes qui ont introduit, dans la vie des Aborigènes, l'image des banlieues américaines (langage, musique, tenue vestimentaire, graffiti). Ce modèle américain constitue la source d'inspiration des *gangs* qui se développèrent selon une réalité aborigène (appartenance, groupes sociaux, dynamiques identitaires). Les activités de *gangs*, en particulier la délinquance, sont la cause de nombreux conflits internes aux communautés aborigènes confrontées à ce phénomène. L'utilisation de graffiti, étroitement associés à la vie des *gangs*, peut être rapprochée de certaines expressions picturales anciennes sur des lieux sacrés ou des objets culturels. Ce syncrétisme entre modernité et tradition résume bien le dilemme actuel des Aborigènes d'Australie.

- Mots clés : Identités – Graffiti – Bandes – Délinquance – Groupes sociaux – Aborigènes – Modernité.

François ROUBAUD, « Éducation et ajustement structurel à Madagascar »

À l'instar de l'économie en général, l'école malgache est en crise depuis plus d'une décennie : baisse des taux de scolarisation, fermeture d'écoles, rendement interne déplorable, faible qualité, chute des budgets d'éducation, inégalités d'accès croissantes. Madagascar, qui occupait encore une position enviable en matière d'éducation au début des années quatre-vingt, résultat d'une longue tradition historique favorable à l'école, a perdu l'avantage comparatif dont elle jouissait par rapport aux autres pays africains. Le sujet de cette étude est de mettre à jour les préférences des Tananariviens dans le domaine de l'éducation, sur des questions aussi impor-

tantes que le type de formation demandée, les arbitrages entre niveaux ou entre écoles publiques et privées, le lien formation-emploi ou le rôle de l'État. À l'heure où la bonne gouvernance et la participation des populations aux décisions sont considérées comme une nécessité, les résultats de cette étude pourraient servir à la mise en œuvre d'une politique active d'éducation pour renverser la tendance actuelle.

- Mots clés : Politique d'éducation – Demande d'éducation – Madagascar – Ajustement structurel – Formation-emploi – Écoles publiques – Écoles privées – Langue d'enseignement – Dépenses d'éducation.

Étienne GÉRARD, « Être instruit, en tout cas. Représentations du fait scolaire en milieu urbain (Burkina Faso) »

Au Burkina Faso, le champ scolaire se recompose à la faveur d'un processus d'appropriation de l'école et de vulgarisation de la culture scolaire. L'école a largement été destituée par les différentes politiques scolaires et par ses propres échecs. Elle reste cependant appréciée pour sa capacité à livrer les rudiments de l'instruction et le diplôme, tous nécessaires aujourd'hui pour s'adapter aux évolutions socioéconomiques en cours. Les représentations de l'école et du fait scolaire traduisent cette dualité : elles sont à la fois héritières d'une mystification passée de l'école et révélatrices d'une prise en compte du *principe de réalité* selon lequel cette institution ne peut pas tout et est à la fois indispensable pour l'intégration sociale en milieu urbain. La scolarité elle-même est devenue une norme sociale. Ainsi les légitimités de la scolarisation changent-elles, de même que ses rationalités. Les stratégies et logiques sociales de scolarisation mettent aussi au jour cette évolution. D'une part, la demande d'éducation est de plus en plus forte ; d'autre part, les stratégies elles-mêmes se diversifient, à la mesure des contradictions qui marquent de plus en plus le « fait scolaire ». C'est ainsi l'ordre scolaire et, plus profondément, le champ des savoirs qui sont ici en pleine transformation.

- Mots clés : Burkina Faso – Représentations du fait scolaire – Stratégies de scolarisation – Logiques sociales de scolarisation – « Ordre scolaire » – Culture scolaire – « Champ des savoirs ».

Dominique GUILLAUD, « **L'hévéaculture paysanne dans la région de Jambi (Sumatra)** »

Dans les basses terres de Sumatra, où les réseaux de commerce à longue distance se sont mis en place dès les premiers siècles de notre ère, les systèmes de production sont de longue date organisés de façon à répondre rapidement aux opportunités des marchés mondiaux. Dans la région de Jambi, cette flexibilité est illustrée par l'exemple de l'hévéaculture qui, apparue au début du siècle, a amené les populations à adopter, en s'inspirant des organisations éprouvées pour les spéculations antérieures, des pratiques de culture en *jungle rubber* et des modes d'exploitation adaptés à la fluctuation des cours du caoutchouc. En retour, l'hévéaculture a affecté le système foncier et notamment les règles de la succession, qui se sont adaptées aux exigences de la nouvelle activité.

L'approche, résolument diachronique, associe les informations issues des archives coloniales aux résultats d'enquêtes et d'entretiens actuels. Elle donne accès à la « logique » endogène d'un système de production ouvert au changement.

• Mots clés : Jambi – Sumatra – Hévéaculture – *Jungle rubber* – Système foncier – Droit de succession – Mode de faire-valoir agricole – Mode d'exploitation.

Claude DE MIRAS, « **Les Galapagos, autre tragédie des communaux (Équateur)** »

Le mythe d'un environnement protégé et d'une cohabitation harmonieuse entre recherche scientifique et tourisme ne sont plus crédibles aux Galapagos. Trente ans d'une exploitation touristique non plafonnée ont conduit à une immigration croissante incontrôlée, dont les effets sur l'écosystème insulaire deviennent plus que préoccupants (au point que ce patrimoine mondial de l'humanité est considéré en danger par l'Unesco). Les conservationnistes ont étrangement dénoncé la composante démographique en niant longtemps la corrélation avec le tourisme. Derrière une apparente réglementation administrative, la logique de l'accès libre, telle qu'énoncée par G. Hardin, est fondamentalement l'essence du développement insoutenable des Galapagos.

• Mots clés : Équateur – Galapagos – Darwin – Tourisme – Migration – Accès libre – Environnement – Conservationnisme.

Emmanuelle Kadya TALL, « **En quête d'une bonne mort : péripéties religieuses d'une prêtresse de candomblé bahianaise (Brésil)** »

À travers le récit, quasi en temps réel, de l'expérience singulière d'une prêtresse de candomblé en prise à des doutes existentiels au crépuscule de sa vie, l'auteur s'interroge sur les raisons qui ont mené cette femme à opter temporairement pour une église néopentecôtiste avant de retourner vers ses anciens dieux païens. La quête d'une bonne mort, la perméabilité des univers symboliques païen et néopentecôtiste, l'importance de la possession et l'attrait pour la réafricanisation des cultes sont les quelques pistes que l'auteur nous propose de suivre pour comprendre cet itinéraire religieux plein de péripéties et exemplaire d'une pratique religieuse populaire brésilienne.

• Mots clés : Cultes afro-brésiliens – Église néopentecôtiste – Conversion – Possession – Mort.

Sylvie BREDELOUP, « **La fièvre du diamant au temps des colonies (Afrique)** »

À la veille des indépendances – d'abord en Sierra Leone puis, selon un phénomène tournant, en Guinée, au Liberia, en Côte-d'Ivoire, au Congo belge –, la recherche du diamant enfievre la vie de plusieurs centaines de milliers de personnes, prospecteurs et trafiquants. Pour la première fois dans l'histoire du diamant, les populations africaines imposent un temps leur loi, choisissant d'exploiter librement les mines découvertes par les Européens; par leur attitude, elles conduisent le cartel du diamant – la De Beers –, à tester ses capacités de négociation et les autorités coloniales – britanniques et françaises –, à explorer toute une série de tactiques pour enrayer le mouvement. Nomades, mobilisant divers registres identitaires et réseaux d'allégeance au gré des événements, les diamineurs tiennent en échec les dispositifs politiques reposant essentiellement sur le principe de territorialité.

• Mots clés : Diamant – Trafiquants – Politique migratoire – Migration – Afrique de l'Ouest – Afrique occidentale française – Expulsion.

Abstracts

Mayté BANZO, « **Mexico : from town to megapolis** »

Based on an examination of rural areas close to town centres, this article describes the spread of urbanisation in Mexico. Studying the dynamics of this phenomenon allows us to identify the mechanics of change and to analyse its component parts and the relationships between them. We propose to look beyond the usual comparison of urban and rural areas by applying a temporal perspective which defines the main steps in the urbanisation process. Three stages are thus identified : proletarianisation, metropolisation and megapolisation. For each stage, we explore the specific form of relationships created between the town and its countryside and their impact on spatial growth patterns around the urban centre.

• Key-words : Mexico – Urbanisation process – Suburban areas – Farmers' strategies.

Marc-Antoine DE MONTCLOS,
« **Reconstructing identities : Somalian refugees in Mombasa (Kenya)** »

Planning the resettlement of refugees in a country of asylum is usually made more difficult by the tendency to classify groups according to the level of hardship experienced. As a result, refugees have become more adept at lobbying and resettlement programme directors now report the emergence of cheating and outright fraud. In Mombasa, for instance, the files of refugees in Somalia deemed eligible for expatriation were found to contain historical references to support classification as « minority community ». For example, descendants of Bantu slaves, in order to be resettled on the land of their ancestors in Tanzania, preferred to be called Mushunguli,

rejecting the term Gosha, which was the name given them by Somalians. In another case, half-caste traders from the coastal ports chose to identify themselves as « Benadir », a generic term used to designate the area around Mogadishu.

• Key-words : Refugees – Minority groups – Somalia – Kenya – Benadir – Brava – Bantu – Bajun – Sab.

Yves GUILLERMOU, « **Algerian towns and countryside** »

The confrontation between town and country in Algeria and the Maghreb is a well-established and complex phenomenon that takes different forms throughout history. In pre-colonial times, the town and its rural area served each other with mutually beneficial services during periods of economic and cultural progress, but this equilibrium was often illusory. Under French colonial rule, this situation became more difficult with the introduction of discrimination between « Europeans » and « locals ». Once Algeria became independent, the rural exodus placed further strains on the relationships between country and town inhabitants, not least because of its impact on town-planning. Despite the efforts of government authorities responsible for rural development to reduce disparities between urban and rural areas, economic and social integration was further compromised by failure of agricultural policies. Competition for land and for irrigation gave rise to fierce rivalries and led to breakdowns in the supply of basic foodstuffs to large sections of urban and rural populations. Finding the right balance between towns and rural communities requires difficult choices and sacrifices on both sides, as well as commitment to future projects shared by many urban and rural dwellers.

- Key-words : Algeria – Urban growth – Migrations – Labour market – Rural installations – Land – Water – Education – Women – Social change.

Bernard MOIZO, « Aboriginal gangs in a small town in North-West Australia »

With their cultural identity increasingly ignored by the rest of Australian society, Aborigines are seeking new ways of demanding recognition of their existence. In remote Aboriginal communities, youths have chosen to form gangs, choosing to emulate those they have seen in American videos. Copying the American use of slang, clothing, graffiti and music as means of expressing group values, Aboriginal gangs appropriate certain Aboriginal values to forge their own identities, such as clan groups, the concept of « belonging », and tribal symbols. Their activities, and especially juvenile delinquency, have given rise to numerous conflicts within Aboriginal communities. Graffiti, as a key means for gang identification, often resemble traditional signs painted near sacred sites or on traditional objects. This synthesis of tradition and modernity highlights the dilemma facing today's Aborigines.

- Key-words : Identity – Graffiti – Gangs – Delinquency – Social groups – Aborigines – Modernity.

François ROUBAUD, « Education and structural change in Madagascar »

Education in Madagascar seems to be aping the national economy as it undergone a series of crises for more than a decade. It suffers from low enrolment rates, closing of schools, deplorable rates of achievement, poor quality of teaching, reductions in the education budget and increasing disparities in access to education. Despite very good educational levels in the early 1980s and a long tradition of respect for scholastic achievement, Madagascar has lost its advantage over other African countries. This study will examine educational preferences as expressed by the inhabitants of Tananarive and will focus on issues such as types of training most in demand, choices in level of education and in system (public versus private schools), relationships between training and employment, and the role of government in education. At a time when good governance

and public debate are considered essential for policy development, the results of this study may contribute to the implementation of an educational programme which could reverse current negative trends.

- Key-words : Educational policy – Demand for education – Madagascar – Structural change – Training and employment – Public schools – Private schools – Language of tuition – Educational costs.

Étienne GÉRARD, « The importance of learning : education in the city (Burkina Faso) »

In Burkina Faso, the education system has been redesigned in order to encourage greater involvement in schools and to bring learning to a higher proportion of the population. Recent education policies have met with failure with disastrous results for the transmission of knowledge. Nevertheless, demand for the rudiments of learning and basic qualifications remains high because having a good education is recognised as essential for coping with new socio-economic changes. The way that schools and schooling are perceived illustrates this dichotomy : there is an almost mystic yearning for the old education system hand in hand with a more realistic approach which accepts that education may not be the magic solution but it can facilitate the process of community integration in urban areas. As a result, the legitimate place of education in society is changing in line with a new rationalisation of its rôle, an evolution which can also be seen in new programmes and social policies for schools. Demand for education is increasingly strong while education policy is being adapted to respond to new contradictions. We are seeing a total transformation of the education system and, more importantly, of access to knowledge.

- Key-words : Burkina Faso – Perceptions of education – School policy – Social theories in education – Education system – School environment – Access to knowledge.

Dominique GUILLAUD, « Hevea farming in the Jambi region of Sumatra (Indonesia) »

In the lowlands of Sumatra, extensive trading networks were established in the first centuries of our era. As a result, production

systems have long been able to respond quickly to changes in the world market. In the Jambi region, this flexibility can be analysed by studying hevea farming. Introduced at the beginning of the 20th century, hevea farming allowed the local population to apply organisational systems used in previous speculative ventures to the farming and production of jungle rubber and thus take advantage of fluctuations on the rubber market. At the same time, hevea farming changed the system of land-ownership and, in particular, the rules of succession, both of which have had to be adapted because of different production systems. Using a chronological approach, this study reviews information found in colonial archives in the light of results of recent studies and interviews and discovers an endogenous logic to this flexible production system.

• Key-words : Jambi – Sumatra – Hevea farming – Jungle rubber – Land tenure system – Law of inheritance – Agricultural systems – Farming methods.

Claude DE MIRAS, « **The Galapagos Islands : another tragedy (Equator)** »

In the Galapagos Islands, the myth that a protected environment can survive in harmonious co-existence with scientific research and tourism is no longer credible. Thirty years of unrestricted tourism have given rise to increased and uncontrolled immigration and causing considerable concern about the impact on the island's ecosystem. This world heritage site is now considered to be in danger by UNESCO. Although conservationists denounce the presence of humans, they have for many years denied that tourism can also have serious detrimental effects. Despite a semblance of administrative control, free access, as proposed by G. Hardin, has in fact resulted in unsustainable development on the Galapagos Islands.

• Key-words : Equator – Galapagos – Darwin – Tourism – Migration – Free access – Environment – Conservation.

Emmanuelle KADYA TALL, « **Dying in the faith : the pilgrimage of a Bahina Candomblé priestess (Brazil)** »

This is the story of a Candomblé priestess and her final quest for an answer to her existential doubts. The author investigates the reasons why, at the end of her life, she joined a Neo-Pentacostal Church before returning to her own pagan gods. The preparation of one's soul for death, the permeability of the symbolic worlds of both pagans and Neo-Pentacostans, the importance of possession and the attraction of the re-africanisation of cults : these are some of the clues identified by the author. Following the priestess' story, we can begin to understand a religious journey with its quest for, and descriptions of, popular religious practice in Brazil.

• Key-words : Afro-Brazilian cults – Neo-Pentacostal Church – Conversion – Possession – Death.

Sylvie BREDELOUP, « **Diamond fever in colonial times (Africa)** »

Just before the arrival of independence – first in Sierra Leone then, all in a flurry, in Guinea, Liberia, Côte d'Ivoire, and the Belgian Congo – many hundreds of thousands of people, both miners and traders, caught diamond fever. For the first time in the history of diamonds, African populations were able to set, for a while, their own laws when they took over the running of mines discovered by Europeans. As a result, De Beers, the diamond cartel, developed its capacity to negotiate agreements and the colonial authorities, both British and French, used a whole barrage of tactics to halt the process. Manipulating various identity registers and allegiance networks to take advantage of events, the nomadic diamond minors continue to defy political arrangements based principally the notion of territoriality.

• Key-words : Diamond – Illegal traders – Migratory policy – Migration – West Africa – French West Africa – Expulsion.

Achevé d'imprimer en août 1999
sur les presses de l'imprimerie Dumas
103, rue Paul-de-Vivie, 42009 Saint-Étienne,
pour le compte des éditions de l'Aube,
Le Moulin du Château, F-84240 La Tour d'Aigues

Conception éditoriale : Sonja Boué

Numéro d'édition : 468

Imprimeur n° **35341**

Dépôt légal : 4^e trimestre 1999

Imprimé en France

Mexico : de la ville à la mégapole
Mayté Banzo

Les reconstructions identitaires de l'exode : les réfugiés somaliens à
Mombasa, Kenya
Marc-Antoine de Montclos

Villes et campagnes en Algérie
Yves Guilmou

Les *gangs* aborigènes dans une bourgade du Nord-Ouest de l'Australie
Bernard Moizo

Éducation et ajustement structurel à Madagascar
François Roubaud

Être instruit, en tout cas. Représentations du fait scolaire en milieu urbain
(Burkina Faso)
Étienne Gérard

L'hévéaculture paysanne dans la région de Jambi (Sumatra)
Dominique Guillaud

Les Galapagos, autre tragédie des communaux (Équateur)
Claude de Miras

En quête d'une bonne mort : péripéties religieuses d'une prêtresse de
candomblé bahianaise (Brésil)
Emmanuelle Kadya Tall

La fièvre du diamant au temps des colonies (Afrique)
Sylvie Bredeloup

Variations

n° 11 / 1999

ISSN 1278-3986

éditions de l'aube / IRD (ex-Orstom)

120 FF/18,29 euros

